

**De l'aide à l'engagement civique,
modèle de trajectoires de participation citoyenne :
le cas des maisons de quartier de l'Outaouais**

Dominic Foisy

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de doctorat en science politique

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Dominic Foisy, Ottawa, Canada, 2013

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette thèse porte sur la question de la participation citoyenne au sein des maisons de quartier de l'Outaouais. Il existe au sein de notre système social et politique des « corps intermédiaires » censés être des lieux de démocratie participative qui stimulent la participation et vivifient notre système démocratique. Le milieu communautaire québécois joue ce rôle au sein de notre société depuis plusieurs décennies. Nous sommes pourtant dans une période où il y a un cynisme apparent envers les mécanismes traditionnels de participation associés au système démocratique représentatif. Certaines franges de la population semblent davantage enclines à la non-participation. Il apparaît que les populations vivant au sein de quartiers défavorisés sont particulièrement touchées par ce désenchantement.

Les maisons de quartier de l'Outaouais ont émergé au cours des années 1990 avec la mission spécifique de stimuler la participation citoyenne des personnes vivant au sein de quartiers appauvris. Encore très peu étudiées, ces maisons démontrent un certain succès dans la mobilisation de ces populations. Elles représentent un phénomène social nouveau qui est révélateur de certaines transformations au sein de la société

À partir d'une démarche de recherche inductive misant sur la théorie enracinée, nous avons exploré le phénomène de participation dans trois maisons de quartier de l'Outaouais. Alliant recherche documentaire, observation participante et entrevues semi-dirigées, notre recherche a permis de dégager un modèle de trajectoires qui décrit et explique la construction de la capacité de participer de personnes et communautés souvent marginalisées dans la société. Essentiellement, les activités des maisons de quartier peuvent être perçues par les résidants des quartiers comme des *dispositifs internes de participation* qui offrent à chacun une façon différente de participer selon sa volonté, ses aptitudes et sa disponibilité. Simultanément, chacun de ces dispositifs de participation représente une opportunité de mise en place et d'amélioration des conditions de vie permettant la participation des citoyens, ce que nous avons défini comme les *dispositions à la participation*. Les dispositifs internes et les dispositions interagissent de sorte à conduire les résidants du quartier sur des trajectoires de participation où ils peuvent avoir différents statuts : client, participant et citoyen.

Enfin, notre thèse a différents apports théoriques. Tout d'abord, elle expose un modèle théorique expliquant le processus dynamique qui s'opère au cœur de la boîte noire de la participation, qui amène les citoyens à participer davantage. Ensuite, notre thèse démontre la centralité de la question de la sociabilité, qui favorise et limite la participation citoyenne. La création de liens sociaux est une préoccupation capitale pour les personnes ayant vécu l'exclusion sociale. L'engagement civique, qui engendre de

possibles débats conflictuels, va parfois être sacrifié par peur de perdre ces liens créés à l'échelle du quartier. Notre thèse démontre également que le « réenchantement » à l'engagement civique des citoyens vivant au sein de quartiers vulnérables passe notamment par la considération de l'amélioration des conditions matérielles immédiates de vie des citoyens. Les constats de notre thèse appellent à d'autres recherches sur la participation citoyenne au sein des autres générations d'organisations communautaires. Ils nous invitent à approfondir la question de sociabilité et l'importance des liens sociaux, puisque nos résultats se distinguent d'études précédentes qui annoncent l'effritement de ces liens et qui expliqueraient la non-participation de certains citoyens.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ DE LA THÈSE	i
LISTE DES ACRONYMES	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES FIGURES	x
LISTE DES ANNEXES	xi
REMERCIEMENTS.....	xii
AVANT PROPOS.....	xiv
 INTRODUCTION.....	 1
 CHAPITRE 1-PROBLÉMATISATION ET OBJET D'ÉTUDE	 7
1.1. La participation citoyenne	10
1.1.1. Participation citoyenne et démocratie représentative	13
1.1.2. Éléments de définition de la participation citoyenne : un acte individuel et collectif ...	16
1.1.2.1. La participation citoyenne individuelle.....	17
1.1.2.2. La participation citoyenne collective	20
1.1.2.3. Définition de la participation citoyenne.....	21
1.1.3. Les rôles et contributions des associations à la participation citoyenne.....	22
1.1.3.1. Rôle de soutien au développement personnel.....	23
1.1.3.2. Rôle d'éducation à la citoyenneté	24
1.1.3.3. Rôle de médiation et d'insertion	25
1.1.3.4. Rôle d'interface	26
1.1.3.5. Rôle d'organisation et de dispensation de services	28
1.1.4. Différents facteurs expliquant la participation citoyenne.....	29
1.1.4.1. Les facteurs individuels.....	30
1.1.4.2. Les facteurs organisationnels.....	31

1.2. La participation citoyenne et le milieu communautaire	32
1.2.1. Le milieu communautaire : un lieu d'inclusion et de construction de participation citoyenne individuelle et collective.....	33
1.2.2. Le communautaire : de multiples définitions	36
1.2.3. Le milieu communautaire : une histoire de participation citoyenne.....	41
1.2.3.1. <i>La première génération : Les comités de citoyens</i>	44
1.2.3.2. <i>La deuxième génération : les groupes populaires</i>	49
1.2.3.3. <i>La troisième génération : les groupes communautaires et la naissance du partenariat</i>	53
1.2.3.4. <i>La quatrième génération : les organismes communautaires dans un contexte de consolidation du partenariat</i>	61
1.2.3.5. <i>La cinquième génération : l'action communautaire autonome</i>	66
1.2.4. Quelques faits saillants sur l'évolution du milieu communautaire.....	69
1.3. Quelques enjeux contemporains autour de la participation citoyenne.....	74
1.3.1. Enjeux autour de la participation citoyenne : déclin ou réémergence?	75
1.3.2. Enjeux liés à la démocratie participative : critiques et opportunités	79
1.3.2.1. <i>La légitimation des politiques publiques</i>	81
1.3.2.2. <i>Diminution du discours critique ou élargissement du répertoire d'action</i>	82
1.3.2.3. <i>Le citoyen « ordinaire » à l'écart</i>	83
1.3.3. Enjeux sociétaux actuels : montée de la pauvreté et territorialisation.....	87
1.3.3.1. <i>Pauvreté et participation citoyenne</i>	88
1.3.3.2. <i>Territoire et participation citoyenne</i>	91
1.4. Objet d'étude : Les maisons de quartier comme lieux de participation citoyenne.....	97
1.5. Pertinence de la recherche.....	102
1.6. Proposition de recherche	106
 CHAPITRE 2-MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	108
2.1. Approche épistémologique et théorie enracinée	109
2.2. L'étude de cas	117
2.3. Sources d'information et cueillette des données	119
2.4. Échantillon et recrutement	125

2.5. Traitement, analyse et interprétation des données.....	130
2.6. Considérations éthiques.....	137
 CHAPITRE 3-LES MAISONS DE QUARTIER.....	 139
3.1. Éléments conjoncturels précédents les maisons de quartier en Outaouais.....	140
3.2. Présentation des maisons de quartier.....	142
3.2.1. La Maison de l'amitié.....	142
3.2.1.1. Description du quartier : Le Quartier Jean-Dallaire	142
3.2.1.2. Description de l'organisme : la Maison de l'amitié.....	150
3.2.2. La Maison communautaire Daniel-Johnson.....	155
3.2.2.1. Description du quartier : le quartier Daniel-Johnson	156
3.2.2.2. Description de l'organisme : la Maison communautaire Daniel-Johnson	161
3.2.3. Le Centre d'animation familiale.....	167
3.2.3.1. Description des quartiers : les quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier.....	167
3.2.3.2. Description de l'organisme : le Centre d'animation familiale (CAF)	173
3.3. Faits saillants.....	178
 CHAPITRE 4181LES MOTIVATIONS DES ACTEURS.....	 181
4.1. Motivations des résidants.....	184
4.1.1. Les raisons initiales	184
4.1.2. Le développement personnel.....	191
4.1.3. Appartenance et relations interpersonnelles : une nouvelle famille	197
4.2. Motivations des permanents.....	203
4.2.1. Intérêts, aptitudes et aspirations des permanents.....	203
4.2.2. Approches, modèles et méthodes d'intervention.....	206
4.2.3. Conditions de travail.....	211
4.2.4. Les liens avec des organisations : une interface professionnelle et personnelle	213
4.3. Motivations des administrateurs.....	215
4.3.1. La mission des maisons de quartier.....	216
4.3.2. Des causes et des populations cibles	217

4.3.3. Vie personnelle : valeurs et aspirations	219
4.4. Motivations partagées	222
4.4.1. Les enfants.....	222
4.4.2. Les liens interpersonnels	225
4.4.3. La proximité	229
4.4.4. Les liens avec le milieu communautaire.....	232
4.4.5. Le militantisme	234
4.5. Faits saillants.....	236
 CHAPITRE 5-MODÈLE DE TRAJECTOIRES DE PARTICIPATION CITOYENNE.....	 239
5.1. Les dispositifs de participation citoyenne.....	241
5.1.1. Dispositif d'aide et d'accompagnement	242
5.1.2. Dispositif d'intégration.....	251
5.1.3. Dispositif de sociabilité et d'entraide	257
5.1.4. Dispositif d'engagement civique	264
5.2. Les dispositions à la participation citoyenne.....	271
5.2.1. Les dispositions matérielles.....	272
5.2.2. Les dispositions émotive et psychologique	275
5.2.3. Les dispositions éducationnelles	278
5.2.4. Les dispositions sociales.....	283
5.3. Modélisation des trajectoires de participation et forme d'engagement.....	285
5.3.1. Articulation des dispositifs internes de participation et des dispositions à la participation	286
5.3.2. Typologie de l'engagement	289
5.3.3. Caractéristiques particulières du modèle de trajectoires	292
5.3.3.1. Des trajectoires non linéaires et des dispositifs non étanches	293
5.3.3.2. Des trajectoires avec plusieurs portes d'entrée et de sortie	294
5.3.3.3. Des trajectoires à durée variable	295

CHAPITRE 6-DISCUSSION	297
6.1. Participation citoyenne et <i>empowerment</i>	298
6.1.1. La complémentarité des concepts.....	298
6.1.2. Participation citoyenne et <i>empowerment</i> : dimension individuelle et collective.....	302
6.1.3. Les maisons de quartier : <i>empowering</i> ou <i>empowered</i>	304
6.1.4. La contribution des maisons de quartier à l'étude de la participation citoyenne et à l' <i>empowerment</i>	306
6.2. Trajectoires de participation citoyenne et trajectoire de mobilisation.....	308
6.3. Pauvreté et trajectoires de participation : quelques considérations	311
 CONCLUSION GÉNÉRALE.....	 321
 BIBLIOGRAPHIE.....	 326

LISTE DES ACRONYMES

ASSSO	Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais.
BAEQ	Bureau d'aménagement de l'Est du Québec
CAACA	Comité aviseur de l'action communautaire autonome
CAF	Centre d'animation familiale de Gatineau
CASF	Conseil des affaires Sociales et de la Famille
CEPE	Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion
CLSC	Centre local de services communautaires
CRSA	Centre de recherche sociale appliquée
EANP	Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
HLM	Habitations à loyer modique
MAS	Ministère des Affaires sociales
MCDJ	Maison communautaire Daniel-Johnson
OMH	Office municipal d'habitation
ORIV	Observatoire régional de l'Intégration et de la Ville
PRAC	Politique de reconnaissance de l'action communautaire
PRAQ	Pour un réseau actif dans nos quartiers
PROS	Plan régional d'organisation de services
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RQIIAC	Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire
SACA	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SAC AIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et à l'innovation sociale
TROVEP	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-Bilan de l'observation participante _____	123
Tableau 2-Profil des participants aux entrevues _____	129
Tableau 3-Communauté Jean-Dallaire: Portrait des logements sociaux _____	144
Tableau 4-Portrait socioéconomique de la communauté Jean-Dallaire _____	147
Tableau 5-Portrait sociodémographique de la communauté Jean-Dallaire _____	148
Tableau 6-Portrait sociosanitaire de la communauté Jean-Dallaire _____	149
Tableau 7-Communauté Daniel-Johnson : Portrait des logements des sociaux _____	157
Tableau 8-Portrait socioéconomique de la communauté Daniel-Johnson _____	159
Tableau 9-Portrait sociodémographique de la communauté Daniel-Johnson _____	160
Tableau 10-Portrait sociosanitaire de la communauté Daniel-Johnson _____	161
Tableau 11-Bilan de quelques activités de la MCDJ en 2011-12 _____	166
Tableau 12-Communautés du Ruisseau et Jacques-Cartier : Portrait des logements des sociaux _____	169
Tableau 13-Portrait socioéconomique des quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier _____	170
Tableau 14-Portrait sociodémographique des quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier _____	171
Tableau 15-Portrait sociosanitaire des quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier _____	172
Tableau 16-Statistiques de certaines activités du CAF 2010-2011 _____	177
Tableau 17- Rôles des maisons de quartier, <i>empowerment</i> et dispositifs de participation _____	307
Tableau 18 Trajectoire de mobilisation et trajectoires de participation _____	309

LISTE DES FIGURES

Figure 1-Territoire de la communauté Jean-Dallaire _____	143
Figure 2-Secteur d'activité de la Maison de l'amitié (2) _____	143
Figure 3-Secteur d'activité de la Maison de l'amitié (1) _____	143
Figure 4-La Maison de l'amitié, rue Hanson, Gatineau _____	151
Figure 5-La communauté Daniel-Johnson _____	156
Figure-6 Secteur d'activité de la MCDJ _____	157
Figure 7-La MCDJ, rue Artur-Buies, Gatineau _____	162
Figure 8-Communauté Jacques-Cartier _____	167
Figure 9-Communauté du Ruisseau _____	167
Figure 10-Situation géographie du CAF _____	168
Figure 11-CAF rue St-Louis, Gatineau _____	173
Figure 12- Dispositifs de participation _____	241
Figure 13- Dispositifs de participation : Aide et accompagnement _____	243
Figure 14- Dispositifs de participation : Aide et accompagnement- intervention individuelle _	244
Figure 15- Dispositifs de participation : Aide et accompagnement - activités de groupes ____	249
Figure 16- Dispositifs de participation : Intégration _____	251
Figure 17- Dispositif de participation : Intégration - Intervention individuelle _____	253
Figure 18- Dispositif de participation : Intégration- activités de groupes ou collectives _____	255
Figure 19- Dispositifs de participation : Sociabilité et entraide _____	258
Figure 20- Dispositifs de participation : Sociabilité et entraide - action individuelle _____	258
Figure 21- Dispositifs de participation : Sociabilité et entraide - action collective _____	262
Figure 22- Dispositif de participation : Engagement civique _____	265
Figure 23- Dispositif de participation : Engagement civique- action individuelle _____	266
Figure 24- Dispositif de participation : Engagement civique,-action collective _____	268
Figure 25- Les dispositions à la participation _____	272
Figure 26- Les dispositions matérielles _____	273
Figure 27- Les dispositions émotive et psychologique _____	276
Figure 28- Les dispositions éducationnelles _____	279
Figure 29- Les dispositions sociales _____	283
Figure 30- Les dispositifs de participation et les dispositions à la participation citoyenne ____	287
Figure 31- Typologie de l'engagement _____	290
Figure 32- Le modèle de trajectoires de participation citoyenne _____	290

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1- Exemple de notes de terrain : émergence de catégorie substantive : les «lieux»

Annexe 2- Guide d’entrevues semi-dirigées

Annexe 3- Script de recrutement

Annexe 4- Codes et profils des participants aux entrevues semi-dirigées

Annexe 5- Note au babillard

Annexe 6- Certificat d’approbation déontologique

REMERCIEMENTS

Comment amorcer une page de remerciement lorsqu'il y a autant de personnes qui ont contribué de manière aussi importante à la réalisation de ce travail? Inévitablement, ces quelques lignes, qui vous sont dédiées, ne pourront exprimer à sa juste valeur ma gratitude et ma reconnaissance. Je tiens toutefois à souligner en quelques mots ma reconnaissance à certains d'entre vous.

Je commencerai par les participants à la recherche. Merci à vous citoyennes et citoyens impliqué(e)s dans les maisons de quartier. Vous m'avez ouvert toute grande votre maison et vous m'avez accueilli avec tant de gentillesse, de simplicité et de convivialité. Ce fut un réel plaisir de vous côtoyer et de vous connaître. Vous êtes une inspiration pour tous les citoyens qui aspirent à plus de justice et de solidarité.

À l'ensemble de mon équipe du Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais, merci pour votre engagement, votre patience et vos encouragements. Je ne peux malheureusement pas tous vous nommer dans ces quelques lignes, mais sachez que je me sens choyé de faire partie d'un groupe réunissant des personnes d'aussi grande valeur. Je tiens à souligner ma reconnaissance particulière à l'égard de ma collègue Sylvie Thibault, directrice du Département de travail social. Merci à l'équipe de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, particulièrement à Denis Bourque et René Lachapelle. Quel plaisir et quelle richesse de travailler avec vous.

À des professeurs d'exception. Merci d'abord à vous, madame Andrew, ma directrice de thèse. Tenter de vous rendre justice en quelques lignes est impossible. J'ai apprécié pleinement votre curiosité, votre ouverture et votre intérêt devant la nouveauté et la découverte. Cependant, ce qui nous marque le plus en votre présence, c'est la délicatesse de vos interventions et de vos commentaires qui sont empreints de respect et de considérations pour l'autre, peu importe qui il est. Vos qualités humaines n'ont d'égales que vos qualités intellectuelles. À Jean-Pierre Deslauriers. Comment te remercier pour cet engagement, à mon égard, qui s'échelonne maintenant depuis près de 20 ans, souvent dans l'ombre ? Ta grande disponibilité, ta curiosité intellectuelle, ton entêtement à ne pas sombrer dans l'influence des courants dominants et à ne pas marcher dans les traces déjà établies, ne sont que quelques-

unes des multiples raisons qui expliquent toute l'influence que tu as sur mon propre parcours. Merci à vous deux. Vous êtes des inspirations pour tous ceux qui aspirent devenir professeur.

Sur une note plus personnelle, merci à mes amis de toujours, à ces compagnons de route constamment présents et engagés, Marc et Patrick. Merci au clan des Meunier, à cette formidable famille qui me rend riche de ses liens et de sa considération, particulièrement à mon frère Guy et ma sœur Julie. Plus spécialement, merci à vous deux, Lyse et Francine, pour cet engagement et cet amour indéfectible à mon endroit. À vous tous, merci d'être là dans les meilleurs et les moins bons moments.

Enfin, ma garde rapprochée. Au quotidien, gravitent, autour de moi, quatre personnes que j'aime plus que tout. À mes trois enfants, Mathilde, Clémence et Elliot, votre énergie, votre curiosité devant la vie, votre tolérance à mon égard, font de moi un père choyé. Merci d'être simplement là et d'avoir été patients et compréhensifs. Je garde ces dernières lignes pour remercier tout particulièrement ma conjointe, mon oasis, Stéphanie. Merci de ta confiance, de tes encouragements, de ton appui continu, de tes sacrifices, jour après jour. Je ne peux exprimer toute l'importance de ta contribution et de ta présence.

.

AVANT PROPOS

La participation citoyenne est le cœur et l'esprit de l'action collective et de la pratique d'organisation communautaire. J'ai pratiqué l'organisation communautaire dans un CLSC de la région de l'Outaouais pendant près de 13 années. Durant cette période, je me suis investi, souvent avec d'autres, à mener des actions et mettre en place des projets qui avaient pour but de matérialiser cet idéal d'engagement citoyen et de transformation sociale autour des valeurs de justice sociale et de solidarité. Certains projets ont du «succès» et d'autres non !

Tout au long de ces années de pratiques, des questions récurrentes m'ont habité autour des questions de participation citoyenne et de changement social. Ma propre réflexion ainsi que mes nombreux échanges avec des collègues, entre autres du RQIIAC, à l'échelle régionale et nationale, ne me permettaient pas d'y trouver réponse de manière satisfaisante. Je restais sur ma faim.

C'est avec tout un bagage de questions que j'ai décidé d'amorcer une démarche d'études doctorales à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa en 2006. Comment construire la capacité et l'intérêt de participer de citoyens se trouvant souvent en marge de la société, volontairement ou non, afin qu'ils prennent part aux débats sociaux et politiques qui définissent en partie leurs conditions de vie, celles de leur famille et celles de leur communauté ? Comment expliquer que certains citoyens s'engagent et d'autres non ? Comment expliquer que certains projets permettent parfois à des individus d'y voir l'occasion de s'insérer dans des mécanismes de participation et d'assumer pleinement leur citoyenneté alors que d'autres demeurent dans une position de consommateur de service ? Ce sont ces questionnements autour du «comment» qui m'intéressent. C'est ce que j'appelle la *boîte noire* de la participation.

Aujourd'hui, l'étude des maisons de quartier m'a permis d'esquisser un début de réponse à mes questions. Le modèle de trajectoires de participation citoyenne qui émerge dans notre thèse est le début d'une démarche de compréhension sur la participation citoyenne au sein du milieu communautaire, mais aussi dans d'autres mécanismes existant.

INTRODUCTION

« Il est, en effet, difficile de concevoir comment des hommes qui ont entièrement renoncé à l'habitude de se diriger eux-mêmes pourraient réussir à bien choisir ceux qui doivent les conduire. »

Alexis de Tocqueville

Depuis les travaux de Tocqueville au sujet du rôle des associations au sein des systèmes démocratiques, on reconnaît l'importance de celles-ci dans nos sociétés. La littérature identifie plusieurs rôles ou apports des associations de la société civile à la vitalité des systèmes politiques démocratiques. Parmi ceux-ci, on soulève par exemple, leur rôle d'intermédiaire entre le citoyen et l'État ou leur apport à l'apprentissage civique. D'ailleurs, Putnam (1995) soutenait que la diminution de l'intérêt envers la politique qu'il observait dans les sociétés occidentales s'expliquait par la diminution des adhésions des citoyens aux associations civiques.

Les organismes communautaires québécois représentent une variante des associations émanant de la société civile et font partie du paysage sociopolitique québécois depuis plus de 50 ans. Ces associations, dirigées par des membres, représentent un mécanisme permettant à certaines personnes et communautés de s'insérer socialement et politiquement au sein de la société.

L'étude des organismes communautaires, comme phénomène social, peut être révélatrice de certaines transformations de la société. En fait, la présence d'une diversité si grande au sein du milieu communautaire, formant un archipel communautaire selon Lamoureux (2010), démontre comment ce dernier est perméable aux transformations sociales et y fait écho. Ainsi, il devient intéressant et pertinent d'étudier le milieu communautaire, à travers l'émergence de nouveaux organismes présentant des caractéristiques particulières. C'est le cas des maisons de quartier en Outaouais.

Dans un contexte de société où nous nous questionnions sur la participation des citoyens aux mécanismes actuels ou traditionnels de participation comme, l'adhésion aux partis politiques ou à d'autres organisations (syndicat, organismes communautaires, associations sportives, etc.), ou le vote lors des élections, l'étude des nouvelles formes que prennent les associations de la société civile peut nous permettre de comprendre autrement les attentes et les aspirations de certains citoyens au regard de leur participation.

Les maisons de quartier de l'Outaouais sont des organismes communautaires agissant au sein de quartiers populaires et vulnérables où l'on constate une concentration marquée de pauvreté. Elles se sont constituées à la suite du travail de mobilisation des citoyens par certaines organisations publiques ou sociales. Une fois créées, les maisons de quartier se sont données un mandat spécifique : poursuivre la stimulation et le soutien de la participation citoyenne des résidents de leur quartier, des citoyens qui s'investiraient plus difficilement dans les débats ayant cours dans les sphères publique et politique. La priorité donnée à la participation, en comparaison à l'organisation de services, marque

une certaine rupture avec des organismes communautaires associés à certaines « générations » précédentes. On n'intervient pas « auprès d'usagers », on « agit avec des citoyens ». Les principes de démocratie et de participation sont centraux dans leur mission. Les maisons de quartier ont émergé en Outaouais au milieu des années 1990 et leur contribution à la participation citoyenne est restée peu étudiée¹.

Notre recherche avait pour objet d'explorer le phénomène de la participation citoyenne au sein des maisons de quartier de l'Outaouais, des associations qui présentent des traits particuliers : organisations de petite taille, peu institutionnalisées, situées dans des quartiers appauvris de milieux urbains. Ces maisons représentent un mécanisme nouveau permettant à des personnes participant apparemment peu aux mécanismes de participation citoyenne traditionnels de s'insérer socialement et politiquement au sein de la société. L'objectif de la présente recherche était de mieux comprendre en quoi les maisons de quartier sont un terreau fertile à la participation citoyenne.

Nos résultats de recherche permettent d'esquisser la présentation d'un modèle de trajectoires de participation citoyenne. Nous soutenons que les maisons de quartier ont mis en place des pratiques qui s'appuient sur une logique à partir de laquelle les différentes activités ou actions mises de l'avant sont perçues, par les résidants, simultanément comme des opportunités de participation et des opportunités de répondre à leurs besoins. Nous avons conceptualisé ces opportunités dans les termes de *dispositifs internes de participation* et de *dispositions à la participation*. Un phénomène dynamique apparaît lorsque les maisons de quartier considèrent ces deux opportunités simultanément

¹ Louis Favreau et Lucie Fréchette (2002) ainsi que Mario Dion (2002) ont essentiellement étudié l'intervention de quartier qui a précédé la mise en place des maisons de quartier.

dans la mise en place d'activités et d'actions. L'articulation de l'effet d'entraînement qui s'opère entre les dispositifs internes de participation et les dispositions à la participation nous a conduit à l'élaboration d'un modèle de trajectoires de participation citoyenne où nous constatons que les résidents de quartiers peuvent se percevoir comme clients, participants ou citoyens engagés.

Notre thèse se divise en six chapitres. Nous présentons, dans le premier chapitre, une problématisation qui vise à circonscrire le contexte général qui entoure l'émergence des maisons de quartier et qui explique leur contribution potentielle en termes de participation citoyenne. Le chapitre s'amorce sur une présentation des apports divers et potentiels des associations de la société civile à la participation citoyenne et à la vitalité démocratique du système politique. Ensuite, nous décrivons l'évolution du milieu communautaire québécois en soulignant la transformation du sens et de la portée de la participation citoyenne selon les diverses « générations » d'organismes. Nous poursuivons ce premier chapitre en présentant certains enjeux et débats actuels ayant cours dans la littérature au sujet de la participation citoyenne en portant, notamment, une attention particulière aux questions de pauvreté et de territorialité. Enfin, nous terminons par une présentation de notre objet d'étude : les maisons de quartier de l'Outaouais, la pertinence de notre recherche et notre proposition de recherche.

Le deuxième chapitre décrit notre méthodologie. Notre recherche est qualitative. Théoriquement et méthodologiquement, elle s'inspire de la théorie enracinée (*grounded theory*). La pertinence de cette approche repose sur notre volonté d'étudier un phénomène social nouveau sans enfermer notre démarche dans des aprioris théoriques. Nos outils de

cueillette de données regroupent des activités d'observation, directe et participante, des entrevues semi-dirigées et une revue documentaire. Nous avons mené nos activités d'observation auprès de trois maisons de quartier de l'Outaouais durant une période de plus de six mois en plus de mener une série d'entrevues semi-dirigées.

Le troisième chapitre présente les trois maisons de quartier ayant constitué notre terrain de recherche. Les enjeux de pauvreté et de territorialité étant centraux dans notre projet de recherche, la description des milieux est importante afin de comprendre la dynamique de participation qui s'installe dans les quartiers à l'étude. Ce chapitre contient les renseignements concernant tant les quartiers que les maisons de quartier.

Dans le quatrième chapitre, nous exposons les motivations des différents acteurs de la vie interne des maisons de quartier : les résidants, les permanents et les administrateurs. Puisque notre thèse vise à comprendre la dynamique interne de ces organismes structurant la participation citoyenne, nous devons saisir les motivations de chacun des acteurs contribuant à cette dynamique. Nous remarquons que chaque groupe d'acteurs a des motivations particulières, mais que tous se retrouvent autour de certaines motivations communes.

C'est dans le cinquième chapitre que nous présentons les trois composantes qui forment le modèle de trajectoires de participation citoyenne au sein des maisons de quartier. En s'appuyant systématiquement sur les propos des acteurs en présence, nous décrivons d'abord les *dispositifs internes de participation* qui sont au nombre de quatre : aide et accompagnement, intégration, sociabilité et entraide, et engagement civique. Nous poursuivons avec la description des *dispositions à la participation* : matérielle, émotive et

psychologique, éducationnelle et sociale. Nous terminons le chapitre par la présentation de notre modélisation des trajectoires de participation dans laquelle nous joignons aux deux premières composantes une typologie d'engagement constituée de trois rôles possibles chez les résidants, c'est-à-dire être client, participant ou citoyen engagé. Le modèle des trajectoires de participation citoyenne, composé de ces trois éléments, est la principale contribution de notre thèse de doctorat.

En tout dernier lieu, le sixième chapitre est l'occasion de souligner la contribution précise de nos résultats de recherche à certains sujets liés à notre thèse. Tout d'abord, les enjeux relatifs à la participation citoyenne en milieux appauvris sont abordés différemment par d'autres études scientifiques autour des thèmes d'*empowerment* ou de mobilisation, par exemple. Ce sont les thèmes abordés dans les deux premières parties de ce chapitre. En revisitant nos résultats de recherche au regard de la littérature sur l'*empowerment*, nous pouvons dégager la contribution particulière des maisons de quartier à l'appropriation du pouvoir d'agir des personnes vivant dans des quartiers appauvris. Par la suite, nous établissons certaines comparaisons avec des résultats de recherches récentes qui aboutissent à une trajectoire de mobilisation des personnes vivant en contexte de pauvreté. Cette comparaison nous permet de souligner les contributions particulières de notre thèse. Nous terminons ce chapitre en soulignant l'apport de nos résultats à la réflexion sur la participation citoyenne de personnes vivant dans des territoires, quartiers, appauvris.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATISATION ET OBJET D'ÉTUDE

Les maisons de quartier de l'Outaouais présentent, à plusieurs égards, une forme nouvelle d'organisme communautaire. Elles se sont données comme mission de stimuler et de soutenir la participation de citoyens vivant au sein de quartiers appauvris où l'on retrouve une forte densité de population qui a tendance à se sentir exclue. Elles représentent donc une réponse particulière de la société civile à un contexte général de montée du cynisme et de désaffection des citoyens à l'égard des institutions démocratiques traditionnelles. Les maisons de quartier, qui ont émergé au cours des dernières années, se situent en continuité et en rupture relativement aux précédentes générations d'organisations communautaires. Elles sont une invitation à une étude plus approfondie au regard de leur contribution à la participation citoyenne.

Cette thèse se situe dans une démarche théorique et méthodologique associée à la théorie enracinée. Suivant la logique de cette approche, ce premier chapitre veut circonscrire le contexte général qui explique l'émergence de ces organisations. Le chapitre se divise en six parties distinctes. La première partie permet de décrire certains éléments contextuels qui justifient la pertinence de l'angle sous lequel on aborde la question de la participation

citoyenne. L'importance de la présence des associations² comme lieu intermédiaire entre l'État et le citoyen est souvent reconnue. Leurs contributions et leurs rôles sont multiples. Les associations, parmi l'ensemble des dispositifs de participation existants au sein de la société, demeurent des lieux privilégiés pour développer et susciter la participation citoyenne tant individuellement que collectivement.

La deuxième partie du chapitre expose l'évolution du sens et de la portée de la participation citoyenne au sein des différentes générations d'organismes communautaires québécois. Le milieu communautaire québécois a, depuis ses origines, démontré une préoccupation importante, qui a été de susciter la participation des citoyens « ordinaires », souvent marginalisés, dans les débats publics. Les maisons de quartier portent dans leurs gènes l'histoire des générations précédentes. Ces maisons représentent, entre autres, une adaptation du milieu communautaire aux transformations ayant cours dans son environnement. Elles répondent, en quelque sorte, à de nouvelles demandes, de nouvelles aspirations et de nouvelles préoccupations au regard de la participation citoyenne, notamment celle de citoyens « ordinaires » provenant de milieux appauvris et qui, trop souvent, sont exclus ou en marge de la société et des mécanismes de participation leur permettant de prendre part aux débats publics.

La troisième partie de ce premier chapitre présente une série d'enjeux qui entourent la réflexion sur certains dispositifs de participation. La réémergence de préoccupations relatives à la participation citoyenne au sein des sociétés démocratiques a fait apparaître,

² Les organismes communautaires, comme les maisons de quartier, peuvent être considérés comme une association provenant de la société civile. La littérature sur les associations déborde, mais englobe, à plusieurs égards, la réalité des organismes communautaires. Dans le cadre de la première partie de chapitre, on présente une littérature étendue portant sur les associations et on se réfèrera à ce terme pour exposer les éléments théoriques qui s'y rattachent. Par la suite, on utilisera principalement le terme « organisme communautaire ».

à plusieurs endroits, de nouveaux dispositifs de participation citoyenne. Certains émanent d'une volonté ou d'une stratégie étatique; d'autres proviennent d'initiatives de la société civile. Ainsi, la volonté de certains États d'introduire, de reconnaître ou d'institutionnaliser des dispositifs de participation, nouveaux ou récupérés, associés à la démocratie participative suscite certains enjeux. Ces dispositifs doivent permettre une plus grande ou une meilleure participation citoyenne. En apparence, cette volonté est louable. Cependant, la littérature actuelle expose des questionnements importants au regard de la nature, de la portée et des visées de ces dispositifs. Les maisons de quartier, comme organisme communautaire, sont catégorisées comme des « citoyens organisés » (Bacqué, Rey et Sintoner, 2005) et font partie de ces dispositifs de participation. Certains enjeux discutés actuellement peuvent s'adresser aux maisons de quartier. Outre les enjeux liés aux dispositifs eux-mêmes, d'autres enjeux sont liés à certains phénomènes sociaux qui limitent la participation de certaines couches de la population. C'est le cas de la pauvreté et de sa territorialisation en milieu urbain.

Enfin, les trois dernières parties de ce chapitre permettent de définir l'objet de cette recherche : présenter les maisons de quartier, de justifier la pertinence de leur étude et de présenter notre proposition de recherche.

1.1. La participation citoyenne

La capacité propre aux systèmes démocratiques basés sur la représentation de susciter et de soutenir la participation citoyenne a démontré depuis longtemps certaines limites. Les associations émanant de la société civile permettraient de contrer, en partie, certains des effets pervers. La contribution des associations dans l'étude de la participation citoyenne présente une longue tradition (Labelle 1974). Dès les années 1920, aux États-Unis, F. Stuart Chapin s'est intéressée à la question de la participation au sein des associations volontaires (Labelle 1974; Comeau, 1995). Ces premières études recensées démontrent qu'à cette époque, certains citoyens avaient plus d'opportunités, de compétences acquises, etc. leur permettant davantage de participer, de différentes façons, aux décisions publiques (Chastin, 1939; Axelrod, 1956 dans Labelle 1974; Dion, 1972). Les citoyens ayant un niveau d'éducation moins élevé, vivant dans des milieux appauvris, provenant de familles aux statuts économique et social plus modestes avaient moins d'opportunités de participer et, lorsqu'ils participaient, donnaient un sens différent à cette participation. (Labelle 1974). Bref, que ce soit au sein des mécanismes associés au système représentatif ou dans les associations, l'étude de la participation citoyenne démontre que celle-ci est plus importante chez certains citoyens se retrouvant et formant une élite (Dion, 1972). Ces individus auraient alors plus d'influence sur les décisions politiques au sein de la société.

Les associations, pourtant, ne sont pas uniquement des lieux qui permettent d'entretenir un certain clivage entre des groupes sociaux, favorisant certains individus au détriment des autres. Le champ d'études de la contribution des associations de la société civile comme corps intermédiaire entre l'État et le citoyen s'étend aussi à la capacité de certains

organismes à favoriser l'inclusion de certains groupes d'individus aux débats publics. De manière générale, c'est le cas du milieu communautaire au Québec. D'une façon plus précise, cette thèse aborde la contribution des maisons de quartier, comme composantes du milieu communautaire, à ce rôle d'intermédiaire.

Lorsque la littérature traite de la question de la participation citoyenne, on constate qu'elle peut prendre deux angles différents : parfois, elle est entendue ou étudiée sous un angle individuel et parfois sous un angle collectif. Dans le premier cas, on se préoccupe de la participation des individus aux dispositifs existants telles les élections, de l'adhésion à un parti politique, à un groupe d'intérêt, à une association volontaire, etc., ainsi que des motivations des individus à participer, aux facteurs qui influencent la participation ou la non-participation des individus, etc. Dans le deuxième cas, on se préoccupe de la participation citoyenne collective, c'est-à-dire de la participation de certains groupes de citoyens qui tentent collectivement d'influencer la société ou l'État. Ici, on aborde des questions relatives à la défense ou à la promotion d'intérêts de groupes sociaux ou politiques, aux collectivités, à l'influence de diverses organisations au sein de la société et de l'État, etc. La distinction entre les deux angles représente toutefois un défi au plan théorique puisqu'il est parfois difficile de distinguer l'individu du groupe et vice-versa.

Que l'on opte pour l'un ou l'autre de ces angles, il demeure que le groupe est un sujet d'étude qui a son importance lorsque l'on aborde la question de la participation : « Poser le groupe comme fondement de la société et, du coup, comme fondement des communautés politiques ou autres, ne conduit pas à perdre l'individu de vue. Bien au contraire : l'individu, c'est le centre de la circonférence que représente le groupe, et sans

le centre, la circonférence ne pourrait pas se former. »³ (Latham, 1952 dans Dion, 1971 : 7). C'est ainsi que si les perspectives d'études, individuelle ou collective, apparaissent au premier abord assez simples à comprendre, il s'avère que, dans la réalité, les deux dimensions sont imbriquées l'une dans l'autre. On rejoint Dion (1972) à cet égard : « on peut envisager la participation sous un double aspect : sous celui de l'individu et sous celui de l'organisation. Bien que distincts, ces deux aspects sont intimement reliés l'un à l'autre ». (Dion, 1972 : 278).

Cette compréhension de l'importance du groupe justifie ainsi l'étude des maisons de quartier comme lieu d'expression et de construction de la participation citoyenne. Les prochaines pages visent à circonscrire la contribution des associations, comme les maisons de quartier, au champ d'études de la participation citoyenne. On aborde, tout d'abord, les effets pervers des systèmes démocratiques basés sur la représentation et sur la participation des citoyens. Ensuite, on définit le concept de participation citoyenne, tant dans sa dimension individuelle que collective. On poursuit en synthétisant les rôles et la contribution des associations dans la participation des citoyens. Enfin, on explore certains facteurs et certaines motivations qui expliquent la participation des citoyens au sein des associations ou organisations.

³ Dans le cadre de ses propos, Dion (1972) traite du groupe dans une perspective plus large que l'association volontaire ou l'organisme communautaire, par exemple. Le groupe représente un lien de filiation à différentes échelles. Dion (1972) distingue un groupe primaire (famille) d'un groupe secondaire (association volontaire). Dans une logique similaire, Meister (1969), alors qu'il traite de la question de la participation, identifie cinq types de participation : 1) de fait ou primaire (groupe de parents, religieux) 2) volontaire; 3) spontanée; 4) provoquée; 5) imposée. Ainsi, l'association ou l'organisme communautaire représente l'un des groupes pouvant favoriser la participation citoyenne.

1.1.1. Participation citoyenne et démocratie représentative

La démocratie est d'abord un but, un objectif, voire un idéal qui demande la participation des citoyens (Lemieux, 2004), qui reconnaît l'égalité politique de tous les membres d'un groupe (Dahl, 2000) et qui promeut la justice (Young, 2000). Il apparaît donc particulier pour certains de distinguer une démocratie représentative d'une démocratie participative : « Comment concevoir une démocratie qui ne soit pas participative par essence? Comment penser qu'il soit besoin de rappeler cette évidence selon laquelle le fonctionnement d'un système démocratique exige un certain degré de participation du peuple à la détermination des choix collectifs? » (Blondiaux, 2007 : 119). Lorsque les citoyens d'un État aspirent à vivre en démocratie, ils se dotent d'institutions et de pratiques qui leur permettent d'atteindre cet idéal démocratique. Dans le cas du Québec, comme ailleurs, celui-ci se traduit souvent par un système basé sur la représentation (Dahl, 2000) et la mise en place d'institutions étatiques à grande échelle : « State-institutions have unique capacities for co-ordination, regulation, and administration on a large scale that a well-functioning democracy cannot do without » (Young, 2000 : 156).

Paradoxalement, ce système basé sur la représentation, de par sa nature même, intrinsèquement pourrait-on dire, a une propension à créer de la non-participation (Tocqueville, 1835 ; Young, 2000) et un désintérêt relativement à la gestion de la société (Roudet, 2004). Lévesque (2004) explique que les systèmes démocratiques de représentation engendrent une prédominance aux préférences individuelles, un fossé entre représentants et représentés et, finalement, un désintérêt des citoyens envers le politique compte tenu du décalage de temps entre les élections auxquelles ils sont appelés à participer (Lévesque, 2004). Bref, cette idée des effets pervers des systèmes

démocratiques basés sur la représentation n'est pas nouvelle puisque, dès le XIX^e siècle, Tocqueville (1835) l'avait exposée.

On constate que les effets non désirés des systèmes représentatifs ont amené les sociétés à amalgamer des mécanismes, des stratégies, des arrangements permettant de stimuler et de soutenir la participation. Parfois, ces mécanismes émanent des institutions politiques et administratives traditionnelles et, d'autres fois, ils découlent de revendications provenant de la société civile⁴. Ces demandes d'arrangements évoluent selon les contextes des différentes époques et des sociétés ainsi que de la transformation des attentes et des valeurs des citoyens (Nevitte, 2002). Guay (2005) explique donc que notre système politique est érigé autour d'une forme dominante de « démocratie de représentation, mais celle-ci a presque toujours été contestée ou complétée par d'autres formes qui correspondaient mieux aux exigences du moment et aux rapports entre les groupes sociaux » (Guay, 2005 :380). Il est à noter que ces procédures sont pensées, partout et toujours, non pas comme des substituts, mais comme des compléments aux institutions représentatives classiques. (Blondiaux, 2007 : 119)

L'idéal de démocratie poursuivi ici s'est donc traduit par un système démocratique principalement basé sur la représentation auquel on a greffé des arrangements politiques et institutionnels qui favorisaient la participation. Ces différentes formes de participation démocratique prennent la forme de différents vocables : démocratie directe (Lévesque, 2005), démocratie sociale (Gingras et coll., 2008), démocratie participative (Hamel et Jouve, 2006; Damay et Schaut, 2007; Fournier et Reuchamp, 2008) et démocratie

⁴ On définit la société civile comme étant un espace de la vie sociale à l'extérieur de l'État et de ses institutions. (Young, 2010)

délibérative (Fournier et Reuchamp, 2008). L'ensemble de ces mécanismes démocratiques vise à combler les limites de la démocratie représentative, de la soutenir, de la vivifier.

La démocratie participative repose [...] sur la possibilité pour chaque citoyen de faire valoir ses préférences sans lui imposer de cadres généraux préalables par la mise en place de procédures et d'institutions au sein desquelles il est libre de faire entendre sa voix, contribuant par le fait même à la définition des choix collectifs (Hamel et Jouve, 2006 : 8).

Ainsi, les systèmes politiques, comme tout système, réagissent et interagissent avec leur environnement. Ils s'adaptent en se transformant. Actuellement, plusieurs systèmes démocratiques basés sur la représentation sont confrontés à une baisse, apparente ou réelle⁵, de participation citoyenne. Ainsi, on tente de soutenir le système de représentation par la mise en place de nouveaux arrangements politiques revendiqués par la société civile et permettant une participation citoyenne plus inclusive et plus significative. Cette participation peut parfois se réaliser sur une base individuelle ou sur une base collective. On expose les distinctions entre ces deux dimensions au cours des prochaines pages.

⁵ On présente, plus loin dans ce premier chapitre, certains enjeux et débats autour de la question de la baisse de la participation citoyenne au sein de nos sociétés.

1.1.2. Éléments de définition de la participation citoyenne : un acte individuel et collectif

La participation citoyenne n'est pas aisée à définir puisqu'elle est polysémique (Mercier, Bourque, St-Germain, 2009). Bien qu'elle aborde la situation française, Bresson (2007) résume la confusion qui existe autour du terme. La participation citoyenne, selon les acteurs en présence, évoque parfois un modèle politique, un modèle d'intervention sociale ou une ambition philosophique (Bresson, 2007). Ce qui explique pourquoi Fournier et Reuchamp (2008) affirment que les différentes conceptions de la participation portent souvent en elles un « mélange d'idéalisme et de pragmatisme » (Fournier et Reuchamp, 2008 : 6). Le concept de participation citoyenne, telle que l'avancent Mercier, Bourque et St-Germain (2009), peut parfois traiter de la participation des individus et d'autres fois, de la participation collective des associations ou groupes de la société civile.

La participation citoyenne ne se résume pas uniquement aux conduites politiques élémentaires (le vote ou la campagne électorale, par exemple) que l'on évoque habituellement lorsque l'on aborde la participation politique (Dion, 1972). Selon Dion (1972), la participation serait constituée d'un ensemble de conduites qui permettent l'expression de demandes ou de soutiens à l'égard du système politique (Dion, 1972). Cependant, plusieurs auteurs s'entendent pour reconnaître que la participation citoyenne dépasse aujourd'hui cette unique expression de demandes ou de soutiens.

La participation citoyenne permet aux citoyens de prendre part aux décisions publiques (Hardina, 2008 dans Duperré et Deslauriers; 2011) ou aux décisions qui concernent les affaires générales de leur communauté (Cunningham, 1972). Ces décisions peuvent se

situer à l'échelle d'une institution, d'un programme ou d'un environnement précis (Heller et coll.; 1984). La participation aux décisions publiques peut prendre des formes diversifiées et avoir une ampleur variable. « Participation takes a variety of forms such as advisors on boards or committees, policy makers on neighborhood councils which influence municipal policy, and residents in local community organizations which develop block and neighborhood activities. » (Florin et Winderman, 1990 : 43). Selon Gaudin (2009), lorsqu'il traite de la participation publique, les citoyens peuvent participer à une consultation, participer à un débat ou encore participer directement au processus de décision qui mène à l'élaboration d'une politique publique ou à un projet (Gaudin, 2009).

1.1.2.1. La participation citoyenne individuelle

À l'échelle individuelle, la participation citoyenne représente donc une forme d'engagement des gens « ordinaires » (Cunnigham, 1972; Blondiaux, 2007) au processus de décision publique qui a une incidence sur leur vie et leur environnement. André et coll. (2012) définissent la participation citoyenne comme un processus d'engagement...

de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, manifestation, comités de

citoyens) ou des décideurs (référendum, commission parlementaire, médiation)⁶. (André et coll., 2012 : 1)

La participation citoyenne, c'est prendre part au jeu de la démocratie (Lemieux (2004), c'est « l'exercice et l'expression de la citoyenneté dans ses dimensions politiques, civiques et sociales » (Mercier, Bourque et St-Germain, 2009 : 24). En s'inspirant des travaux de Lemieux (2004) et de Thibault et coll. (2000), Mercier, Bourque et St-Germain (2009) distinguent ces trois dimensions de la participation citoyenne :

- la participation politique est l'exercice du pouvoir direct ou indirect de décision dans l'espace public [...]
- La participation publique ou démocratique est de s'inscrire dans le débat public (prendre part) au regard des enjeux sociaux, économiques et politiques des décisions publiques [...]
- La participation sociale⁷ pour sa part vise à transformer et agir sur les politiques, les structures sociales et les normes sociales, ce qui la relie à la société civile par l'implication [...] dans des associations et des mouvements plus ou moins organisés qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale (Mercier, Bourque et St-Germain, 2009 : 21).

Selon Mercier, Bourque et St-Germain (2009), la participation citoyenne est l'expression d'une citoyenneté active et engagée qui peut prendre la forme d'un vaste éventail de possibilités d'action se déroulant dans la sphère publique. La participation citoyenne peut être le fait d'aller voter, certes, mais c'est aussi de prendre part aux instances administratives ou étatiques soit en étant élus, en étant participants à une démarche particulière ou en étant membres d'une association de la société civile.

⁶ http://www.dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/18/Index_par_auteur.enap?by=aut&id=68 (consulté le 26 février 2013)

⁷ Selon Albert Meister (1969), la participation sociale se définit comme « une association volontaire de deux ou plusieurs individus dans des activités communes dont ils n'entendent pas uniquement tirer un profit individuel immédiat » (Meister, 1969 : 8).

La participation citoyenne à l'échelle des individus vise à permettre aux citoyens « ordinaires » et même marginalisés de reprendre localement un contrôle ou d'adopter une position sur des décisions relatives aux services qu'ils reçoivent de l'État ou des organisations à but non lucratif, et ce, en vue de contrecarrer les « effets d'oppression économique et sociale » qu'ils vivent (Hirdina, 2008 dans Andrée et coll, 2012), « c'est se donner une voix capable d'être entendue » (Dion, 1972 : 283) et c'est une action concrète permettant de résoudre des problèmes vécus (Boyte, 1994 dans Duperré et Deslauriers, 2011). Selon Lamoureux (2001), la participation citoyenne permet aux personnes marginalisées de devenir les sujets de leur propre existence et de prendre en charge la construction sociale de cette existence (Duperré et Deslauriers, 2011).

La participation peut donc s'exprimer individuellement, notamment en s'intégrant et en contribuant à un groupe ou à une organisation (Dion, 1972; Mercier, Bourque et St-Germain, 2009). Dans cette optique, Comeau (1995) définit la participation à un groupe

comme étant une activité sociale et organisationnelle, favorisée par un ensemble complexe de phénomènes, permettant aux acteurs sociaux de se joindre à des actions collectives et de les soutenir. La notion de participation recouvre à la fois les attitudes favorables à l'action d'un groupe ou d'une organisation, et les activités qui traduisent concrètement ces sentiments positifs. (Comeau, 1995 : 122)

La participation au sein d'une association peut prendre des formes qui varient au regard du cheminement personnel des individus, mais également de celui de l'association elle-même. En 1974, Meister distinguait que la participation pouvait prendre trois formes : l'utilisation de services, l'appartenance et la prise de responsabilités. Dans une recherche plus récente, Comeau (1995) en identifie quatre : fondation, adhésion, élection et réalisation de tâches. À la lumière de ces catégories, on constate que la participation des

citoyens au sein des associations prend des formes différentes qui sont influencées par une intensité et un niveau de contrôle variables. On verra plus loin, à la lumière des facteurs qui expliquent la participation, ce qui peut expliquer cette variation.

1.1.2.2. La participation citoyenne collective

La participation citoyenne est un engagement individuel, tel que vu précédemment, qui varie dans sa forme et dans sa nature. Selon Mercier, Bourque et St-Germain (2009), la participation citoyenne peut notamment déboucher, pour certains individus, sur une implication à l'intérieur de projets collectifs ou d'actions collectives cherchant à transformer les milieux de vie. Ces projets collectifs peuvent s'inscrire dans l'action collective menée par des groupes ou associations.

On associe la participation citoyenne collective à des actions collectives. Celle-ci, l'action collective, se définit comme action concertée d'individus qui cherche à faire triompher une fin partagée (Filieule et Péchu, 1993). Au sein du milieu communautaire, on parlera davantage d'action communautaire. Celle-ci « désigne toute initiative issue de personnes, de groupes communautaires, d'une communauté (géographique, d'intérêt ou d'identité) visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun » (Lamoureux et coll., 2002 : 4). Cette action collective mène parfois à la constitution ou à la création d'associations ou d'organisations permettant à des citoyens de structurer et de faciliter leur participation collective. Parfois, elle mène la création de regroupement d'organismes, d'acteurs collectifs (Duperré, 2002) ou de coalition (Hudon, Poirier et Yates, 2008).

Sous cet angle d'étude, défini par l'action collective ou communautaire, on traite de la participation citoyenne à partir de la contribution des acteurs de la société civile aux affaires publiques et collectives (Guay, 2005). Ainsi, on porte un regard sur la participation des acteurs de la société civile, sur les associations, sur les regroupements, etc. Cette participation peut s'actualiser tant au niveau du système politique, des systèmes administratifs. (Bacqué, Rey et Sintoner 2005 : 11) ou du système social.

1.1.2.3. Définition de la participation citoyenne

Dans le cadre de cette thèse, et au regard des éléments de définition précédents, on distingue la participation citoyenne individuelle et la participation collective. On entend par participation citoyenne individuelle un processus de reprise de pouvoir dans l'espace public des citoyens « ordinaires ». Elle se traduit par une participation active de ces derniers, notamment par la prise de parole aux processus délibératifs qui mènent à la prise de décisions publiques ou aux débats ayant cours dans la sphère publique, à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale, qui ont une incidence sur leur vie ou leur environnement. La participation citoyenne individuelle peut se réaliser à différentes échelles par le biais d'une organisation de la société civile (*bottom up*) ou d'un mécanisme participatif de nature administrative ou politique (*top down*). Lorsque la participation citoyenne s'actualise à l'échelle d'une organisation, elle peut cependant prendre différentes formes; elle doit nécessairement supposer un certain niveau de contrôle et de pouvoir des citoyens sur les prises de décision et l'orientation de l'organisme.

La participation citoyenne collective rejoint la participation citoyenne individuelle à plusieurs égards : implication et prise de pouvoir de citoyens ordinaires, participation aux processus de délibération menant à des décisions publiques, associé à des mécanismes ascendants ou descendants, etc. Elle s'en distingue toutefois dans la mesure où l'on traite ici de la participation active, non pas de personnes seules mais, plutôt d'un groupe d'individus concertés et regroupés. Ce regroupement peut être soutenu et représenté par une organisation formellement constituée ou encore par une action spontanée et informelle. Enfin, elle peut ainsi prendre la forme d'une coalition d'organismes de la société civile qui se constitue en vue d'une prise de position publique, de revendication ou de participation d'organismes à des processus institutionnalisés de participation, tels que puissent le représenter les mécanismes de partenariat ou de concertation.

Ces définitions de participation citoyenne individuelle ou collective font écho aux différents rôles et contribution des associations émanant de la société civile.

1.1.3. Les rôles et contributions des associations à la participation citoyenne

Les associations ont toujours représenté un moyen privilégié d'intégration des sociétés démocratiques (Roudet, 2004)⁸. Ainsi, la littérature sur le rôle des associations au sein des arènes politique, administrative et sociale est abondante. L'objectif des prochains paragraphes n'est pas de faire une revue exhaustive de la littérature à ce sujet, mais de

⁸ On abordera et démontrera plus loin dans ce chapitre la façon dont les régimes politiques représentatifs peuvent engendrer une certaine forme d'individualisme et de désintérêt face à la gestion de la société. Acceptant et partant de ce postulat, il existe une reconnaissance de l'apport des associations comme mécanismes d'insertion sociale et politique importants puisqu'elles permettent la création de liens ainsi que l'apprentissage démocratique (Roudet, 2004).

produire une synthèse originale des principaux rôles reconnus aux associations et leurs contributions à ces arènes. On peut regrouper la contribution des associations selon cinq rôles particuliers. Elles représentent des lieux de soutien au développement personnel, d'éducation à la citoyenneté, de médiation et d'insertion, d'interface et d'organisation et de dispensation de services

1.1.3.1. Rôle de soutien au développement personnel

Les associations sont des lieux qui offrent aux citoyens une opportunité de croissance et de développement personnel. Ce développement personnel précède parfois l'acquisition de compétences et l'éducation à la politique. Racine (2010) recense diverses études qui démontrent que la participation citoyenne au sein de projets d'action collective démontre des impacts significatifs dans le cheminement des individus. En se référant aux études de Plamondon (2007) et de Kruzynski (2005), elle expose un ensemble de retombées personnelles : une amélioration de l'estime personnelle et de l'assurance, la capacité de s'affirmer, le développement de compétences en termes de savoir-être et de savoir-faire, l'actualisation de son potentiel et l'amélioration des conditions de vie concrètes. À l'intérieur de sa recherche sur la trajectoire de participation des femmes, Kruzynski (2005) conclut que la « transformation individuelle vient avec la transformation collective » (Kruzynski, 2005 : 101 dans Racine, 2010 : 37).

1.1.3.2. Rôle d'éducation à la citoyenneté

L'importance des retombées éducatives de la participation aux associations est largement reconnue dans la littérature. Cette idée n'est pas neuve puisque dès 1835, Tocqueville reconnaissait l'importance de la contribution des associations de la société civile aux États-Unis à la vitalité démocratique de ce pays. Il accolait aux associations cette fonction de « schools of democracy » (Tocqueville (1935), 1986). Il constatait que les associations, aux États-Unis, contribuaient à l'apprentissage à la citoyenneté : « Tocqueville (1988) emphasised the importance of participation in voluntary organisations as a training- ground for active citizenship. » (Milligan and Fyfe, 2005 : 417). Depuis, on retrouve régulièrement cette idée à l'intérieur de la littérature sur la contribution des associations. Dion (1972) soulève l'importance des associations volontaires dans la mesure où elles « constituent des centres de socialisation au sein desquels se développent les dispositions des individus à l'endroit du système politique. » (Dion, 1972 : 275). Ces lieux d'échanges et de construction de l'intérêt général seraient en soi un processus permettant le *footing*, c'est-à-dire un entraînement par répétition visant le développement et l'acquisition des attitudes et des comportements propices à la citoyenneté et à la démocratie (Patsias 2006), ce que Talpin (2008) traduit par compétence civique. Les associations volontaires, selon Meister (1974), apparaissent comme des groupes de petite taille. Selon ce dernier, seuls les groupes de petite taille peuvent maintenir un processus de démocratie directe (Meister, 1974 : 212) permettant l'expérimentation et l'acquisition de compétences démocratiques.

Wandersman et Florin (2000) arrivent à la conclusion que la participation aux associations contribue à un sentiment d'efficacité politique chez les citoyens.

L'engagement civique au sein d'une association est une opportunité qui permet l'acquisition de connaissances qui élargissent les perspectives des citoyens autour d'enjeux politiques (Scholman, Verba and Brady, 1999). Pour certains auteurs, les acquis éducationnels liés à la participation annoncent l'amorce d'une reprise de pouvoir.

A growing body of research suggests that participation in voluntary organizations provides an effective means by which individuals can obtain the skills, knowledge, self-perceptions, political perceptions, and practice necessary for the development and growth of individual empowerment (Prestby et coll., 1990 : 118)

Ainsi, les associations représentent un lieu d'éducation à la citoyenneté pour une grande majorité de citoyens qui y participent. Dans certains cas, elles permettent aussi l'identification, le développement et l'entraînement de leaders à l'échelle des communautés appauvries (Gittell, 1980 dans Hardina, 2003).

1.1.3.3. Rôle de médiation et d'insertion

Si les associations jouent un rôle d'intégration politique, elles assurent aussi une fonction de médiation et d'insertion sociales puisqu'elles représentent un lieu de sociabilité et de solidarité. La sociabilité est définie par Bidart (1998) comme « l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relient l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels ou de groupe » (Bidart, 1988 : 623) et pour Comeau (1995) c'est « l'aptitude à vivre intensément les relations sociales » (Comeau, 1995 : 131). Selon Lévesque (2004), le lien social et de solidarité qui se développe dans les associations découle de la proximité des relations qu'elles procurent. La sociabilité s'accomplit alors

par le biais d'activités de la vie quotidienne au sein des associations (Comeau, 1995). D'ailleurs, les recherches de Roudet (2004) sur l'engagement associatif démontrent qu'à l'occasion « le fait d'être ensemble compte autant que l'activité conduite en commun » (Roudet, 2004 : 20). Malgré les constats de Roudet, Schneider (2008) arrive tout de même avec des conclusions qui démontrent les corrélations existantes entre la participation à des activités au sein d'associations et la participation citoyenne : « The more that individuals come together to support each other through associational activities, the more likely they are to engage in activities with larger implications such as the political process » (Schneider, 2008 :76). Les associations de la société civile représenteraient ainsi un espace public, plus inclusif que les créneaux de participation publique traditionnels (Talpin 2008), dans lequel les gens participeraient à la vie démocratique de leur milieu.

Particulièrement chez les citoyens provenant de milieux appauvris, les associations favoriseraient leur insertion au sein de la société (Gittell, 1980 dans Harina, 2003.). « Voluntary association and community-based organizations become critical mediating structures that foster civic engagement (Berger et Neuhaus, 1977 dans Schneider, 2008 : 76). Bref, le rôle de médiation et d'insertion apparaît comme central dans l'étude des contributions des associations à la participation citoyenne.

1.1.3.4. Rôle d'interface

En ce qui concerne le rôle d'interface, il existerait une tension constante et désirée entre démocratie représentative et démocratie participative, entre État et société civile (Young,

2000). Les associations ou groupes de la société civile, souvent portés par un esprit et des pratiques démocratiques (Young, 2000), permettent et facilitent l'interface entre l'État et le citoyen. Certains définissent alors l'association comme un corps intermédiaire.

Un corps intermédiaire, c'est en quelque sorte un palier qui permet aux personnes, comme à la société, d'établir le passage entre des niveaux et des types différents de vie personnelle et de vie collective, c'est une sorte de point d'étape par où passe le double mouvement de personnalisation et de socialisation (Théry, 1964 dans Dion, 1971 : 73).

Grâce à leur taille plus petite, les associations seraient plus accessibles, faciliteraient le maintien de la mobilisation et représenteraient donc un terrain plus propice à la participation. Elles permettraient l'établissement d'un « pont entre l'individu et le collectif, le social et le politique. » (Dion, 1971 : 11). C'est ainsi qu'« intercalées entre l'individu et l'État, les associations constitueraient autant d'instances démocratiques localisées, renforçant la cohésion sociale, promouvant des relations ouvertes sur la société globale et sur le politique. » (Roudet, 2004 : 17). Plus concrètement, selon Scholman, Verba et Brady (1999) elles permettent aux citoyens d'exprimer leurs opinions et préférences à l'égard des politiciens. On les perçoit comme des moyens d'intégration aux sociétés démocratiques puisqu'il serait plus facile de participer en faisant partie d'une organisation qu'à partir de sa « solitude individuelle » (Pindado, 2008). Ainsi, Talpin (2008) et Ohmer (2008) postulent tous deux que les associations locales deviennent des lieux permettant l'articulation de l'intérêt individuel en intérêt général. Les organisations deviendraient alors une courroie de transmission qui permettrait la participation de certaines personnes à la démocratie à l'échelle locale. Ces associations seraient des structures intermédiaires entre l'État et la société civile (Schneider 2008).

1.1.3.5. Rôle d'organisation et de dispensation de services

Les associations sont des lieux d'organisation et de dispensation de services privilégiés. La section suivante, exposant l'évolution et la transformation du milieu communautaire québécois, met en évidence cette fonction particulière des associations. Celle-ci s'est largement développée sous l'impulsion de la transformation du rôle de l'État au cours des dernières décennies, notamment au Québec. Elle découle d'une volonté de citoyens et de communautés de reprendre du contrôle sur le développement de leur milieu et de se doter d'infrastructures sociales afin de développer et contrôler des projets et des services en fonction de leurs besoins. Les associations représentent aussi pour l'État, dans une certaine mesure, un lieu de dispensation de services assurant, par leur proximité avec les citoyens, une plus grande cohésion entre les services et les besoins des citoyens visés par certains programmes (Gulati, 1982 dans Hardina, 2003).

Les différents rôles des associations permettent à des citoyens de participer individuellement et collectivement de diverses façons. Comme mentionnées précédemment, les associations représentent souvent un certain aboutissement d'une action collective. Une fois constituées, ces associations sont également génératrices de projets et d'actions collectifs. Ainsi, dans un premier temps, les associations peuvent générer la construction de projets d'intérêts collectifs de proximité (Lévesque, 2004). Ensuite, dans un second temps, elles peuvent contribuer à la représentation des intérêts collectifs d'un groupe auprès d'instances publiques. Dans le cas spécifique du Québec, on dénote un apport important des organismes communautaires à la prise de parole et de

position collective de citoyens en vue d'influencer les politiques et programmes publics. À cet égard, il existe une littérature significative et abondante portant sur la participation des groupes communautaires aux mécanismes partenariaux mis en place par l'État (Bourque et Lévesque, 1999; Bourque, 2002, Vaillancourt, 2008). Les organismes participent, à titre d'organisations de la société civile, à différents mécanismes de participation permettant ainsi cette interface entre les citoyens et l'État.

1.1.4. Différents facteurs expliquant la participation citoyenne

Les rôles des associations, tels que présentés dans la littérature, expliquent les différentes fonctions qu'elles assument à titre de lieu de participation citoyenne. Les rôles seuls ne peuvent expliquer uniquement les raisons ou les motivations des citoyens à participer à la vie des associations. On remarque, dans la littérature, qu'il y a différents niveaux de facteurs qui expliquent la participation des citoyens. On expose dans les prochaines pages les facteurs individuels et organisationnels.

Les intérêts susceptibles de motiver les individus sont divers et nombreux : économiques, culturels, religieux, politiques, etc. Or, comme la somme de temps et d'énergie qu'ils peuvent investir en participation est limitée, ils doivent forcément faire des choix. La participation doit donc être considérée comme une valeur qui possède un coût - coût qui doit être compensé par les avantages tangibles qu'une organisation est susceptible de fournir. Ces avantages doivent être proportionnels à l'importance des contributions consenties par les individus (Dion, 1972 : 281).

1.1.4.1. Les facteurs individuels

À travers leur participation à la vie d'association, les individus poursuivent des objectifs généraux d'épanouissement personnel, de réalisation de soi et de contrôle sur leur vie (Dion, 1971). Pour Meister (1974), la participation s'explique par la poursuite d'intérêts particuliers. Outre ces considérations générales, certains auteurs en arrivent à catégoriser plus précisément les considérations individuelles des citoyens envers les associations

Dion (1971) distingue, parmi les besoins essentiels identifiés, quatre ordres de besoins : matériel, intellectuel, moral et spirituel. Comeau (1995) conclut qu'il y aurait six facteurs qui expliqueraient la participation au sein des associations. Parmi eux, trois relèvent de la dimension individuelle : la sociabilité, le sens collectif de la solidarité et les conditions de la vie quotidienne. Mazeaud et Talpin (2010) identifient, quant à eux, quatre catégories de motivations à participer : la poursuite d'un intérêt personnel, la recherche de sociabilité, la volonté de s'enrichir au plan cognitif ou encore le sens du devoir civique. Enfin, Duperré et Deslauriers (2011) insèrent, dans cette équation de facteurs influençant la participation, le phénomène de la trajectoire de vie des individus (Havard, Duclos et Nicours, 2005), les cycles de vie des individus (McAdam, 1999 dans Barré, 2009) ou les valeurs qui se forment dans l'action (Comeau, 1994; Duperré 2004, 2008).

On retient que la participation des citoyens au sein des associations relève de certaines motivations orientées vers la réponse à des besoins personnels de diverses natures. Il y aurait un certain calcul du rapport coût/bénéfice (Dion, 1972; Prestby et coll., 1990). La participation s'explique également par la poursuite, dans certains cas, d'un certain idéal ou du sens du devoir qui peut résulter de phénomènes comme la trajectoire de vie, une

étape de vie ou encore des valeurs ou d'une confiance en soi acquise avant ou pendant la participation aux associations.

1.1.4.2. Les facteurs organisationnels

Les associations peuvent être un facteur qui favorise ou non la participation citoyenne. Outre les rôles qu'elles peuvent jouer et qui ont été décrits précédemment, on relève dans la littérature diverses caractéristiques qui influencent la participation citoyenne. L'adéquation entre les objectifs poursuivis et les valeurs véhiculées par l'association et les motivations et les valeurs des citoyens (Kellerhals, 1967 dans Labelle 1974), ce que Comeau définit comme la cohésion idéologique, est l'un des facteurs. Les citoyens doivent percevoir l'association comme une organisation efficace dans l'atteinte des buts sociaux ou politiques poursuivis (Kellerhal, 1967 dans Labelle 1974; Cole, 1974 et 1981; Florin et Wandersman, 1984; Zimmerman et Rappaport, 1988 dans Florin et Wandersman, 1990). Un troisième facteur organisationnel concerne la présence de mécanismes démocratiques. Des mécanismes internes conformes aux aspirations et aux besoins de participation des citoyens favorisent la participation (Comeau, 1995) alors qu'à l'inverse, la participation est limitée au sein d'associations qui ne développent pas de stratégies concrètes qui permettent cette participation (Diamond et coll. 2003; Hickey et Kipping, 1998 dans Duperré et Deslauriers 2011). Un quatrième facteur consiste en la sensibilité que démontrent les associations à accueillir les nouveaux membres afin d'éviter que les membres les plus récents se sentent exclus face aux membres plus anciens (ORIV, 2005). Enfin, le type de relations qui se tisse entre les salariés ou

professionnels et les participants intervient également dans la décision de participer ou non des citoyens (Godbout, 1983; ORIV, 2005; Duperré et Deslauriers, 2011).

1.2. La participation citoyenne et le milieu communautaire

La participation des citoyens est au cœur de la raison d'être des organisations communautaires. Leur création se situe dans une mouvance d'évolution et de transformation de certains mouvements sociaux d'avant 1960 et de l'émergence de nouveaux mouvements sociaux au début de la Révolution tranquille au Québec⁹ (Doucet et Favreau 1991, Bourque et coll., 2007; Mercier et St-Germain, 2009) comme ailleurs dans plusieurs autres pays tels que la France, l'Allemagne (Blanc et Berhardt, 2011) et les États-Unis (Gaudin, 2009). Au Québec, la participation des citoyens au sein même des organisations se transforme au cours des décennies. Depuis leur essor au début des années 1960, et tout au long de l'évolution de leur reconnaissance institutionnelle, qui s'exprime ultimement par la mise en place du Secrétariat à l'action communautaire autonome en 1995, la participation citoyenne au sein du milieu communautaire est marquée par des mutations de sens, de nature et de portée.

Le milieu communautaire québécois représente ainsi depuis plus d'une cinquantaine d'années un terreau fertile pour la participation citoyenne. À la lumière des pages précédentes, on comprend que les organismes communautaires jouent sur les deux dimensions de la participation citoyenne évoquées : dimension individuelle et dimension

⁹ Dans le premier cas, on pense aux mouvements syndical et coopératif et dans le second on se réfère notamment aux mouvements féministe et étudiant ainsi qu'aux initiatives de protection des consommateurs ou de lutte à la pauvreté et d'éducation populaire (Lavoie et Panet-Raymond, 2011).

collective. D'abord, ils représentent un lieu propice à l'expression de la participation citoyenne individuelle tant par l'opportunité d'engagement qu'ils offrent que par leur soutien au développement des compétences civiques des citoyens. Ensuite, la participation citoyenne collective est effective dans la mesure où les organismes représentent l'expression d'un groupe de citoyens, leurs préférences et leurs aspirations dans les arènes publiques diverses ou qu'ils produisent eux-mêmes des services publics leur étant adaptés.

L'objectif de cette section est de situer la contribution des organisations communautaires à la participation citoyenne au Québec. On divise la section en trois parties distinctes. On présente d'abord l'importance que représente la participation comme principe de base pour le milieu communautaire. Ensuite, on définit ce qu'est un organisme communautaire. Enfin, on explore la transformation de sens, de nature et de portée de la participation citoyenne au sein des organisations communautaires selon une perspective historique.

1.2.1. Le milieu communautaire : un lieu d'inclusion et de construction de participation citoyenne individuelle et collective.

Avant de présenter une définition formelle de ce qu'est un organisme communautaire, on présente quelques éléments fondamentaux permettant de circonscrire quelques principes de base sous-jacents à l'existence des organismes du milieu communautaire. Parmi ces principes de base, on retrouve l'importance de la participation citoyenne.

Depuis leur origine, les organismes communautaires démontrent une volonté de citoyens de participer afin d'améliorer leurs conditions de vie souvent à l'échelle locale, à l'échelle des communautés (Favreau, 1989; SACA, 2001). Leur existence relève d'une volonté d'un groupe de personnes plus ou moins restreint à s'organiser afin de se doter de ressources humaines, matérielles ou financières dans le but d'affronter des difficultés similaires, de répondre à des besoins communs, de se donner une voix au plan politique, de promouvoir des intérêts particuliers ou des valeurs propres, etc. Outre ces dimensions pragmatiques, ils se distinguent aussi clairement par leur revendication constante de démocratisation de la gestion des politiques et programmes publics (Hamel, 1985).

Un grand nombre de pratiques actuelles de développement des communautés participatives sont liées à un mouvement qui remonte aux années 1960. Malgré les aléas de son évolution vers une certaine institutionnalisation, l'idée du développement local associant la participation citoyenne a perduré en se transformant, évoluant d'un projet plus ou moins global de société appelant une certaine forme de démocratie directe et d'autogestion, à des formes de coconstruction des politiques publiques locales, comme pratiques de démocratie participative (Mercier et St-Germain, 2008 : 1).

Les organismes communautaires sont un vivier fécond pour la citoyenneté (Lamoureux, 2001), ils sont un véhicule pour l'engagement civique (Leroux, 2005). Ils contribuent de manière significative à la démocratie puisque « leur première exigence est que la citoyenneté soit inclusive. Prendre sa place, être membre à part entière, chercher à faire entrer toujours plus de monde dans la citoyenneté sont des thématiques récurrentes » (Lamoureux, 2001 : 42). Le milieu communautaire poursuit cet objectif, notamment puisqu'il représente un lieu et une forme de participation citoyenne et une occasion d'apprentissage civique (Patsias, 2004). Le milieu communautaire est donc, à plusieurs égards, essentiel aux systèmes politiques démocratiques puisqu'il personnifie l'une des

voies privilégiées permettant à ces derniers d'être inclusifs (Dahl, 2000) et de favoriser la participation du plus grand nombre (Lemieux, 2004).

Plus particulièrement au Québec, Lamoureux (2001 et 2004) ainsi que Dufour (1998) et McAll (1995) identifient les groupes du mouvement communautaire autonome comme espaces privilégiés de développement de l'action collective et d'une nouvelle citoyenneté inclusive, plurielle et critique, qui s'exprime « à part entière plutôt qu'entièrement à part » (Lamoureux, 2001, p. 45). Ces groupes constitueraient un territoire ouvert et accueillant, permettant aux personnes de prendre une part active dans l'ensemble des processus sociaux et politiques qui les concernent, pas comme exclues et exclus, mais bien comme citoyennes et citoyens actifs. Ils contribueraient ainsi à la reconstruction du lien social, tant pour les individus que pour les communautés. (Racine, 2007 : 105)

La base du regroupement des individus dans ces organisations peut être le partage d'une identité commune : femme, jeune, gaie et lesbienne, etc.; d'un intérêt commun : sans emploi, mal logé, immigrant, etc. ou d'un territoire commun (Bourque et coll., 2007). Aujourd'hui, après plus de cinquante ans d'expansion et de développement, les organismes communautaires québécois œuvrent dans plusieurs champs d'activités : la santé et les services sociaux, l'éducation, le travail, l'intégration des immigrants, les milieux de garde pour enfants, etc. Aujourd'hui, au Québec, les organismes communautaires autonomes représentent près de 4 000 organisations (Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire, 2001), et celles-ci recevaient plus de 860 millions, en 2010-2011, en subventions du gouvernement du Québec (SACAIS, 2012)¹⁰.

¹⁰ Le montant de plus de 860 millions \$ représente le financement par l'État du milieu communautaire autonome, tous ministères confondus. De ce montant, plus de 520 millions \$ sont dédiés au financement de la mission globale, c'est-à-dire non associés à une entente de services autour de projets ou de programmes particuliers. Le document du SACAIS *L'état de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2010-2011* démontre une croissance significative du financement du milieu communautaire qui est passé de 472 567 498 \$ (2000-2001) à 860 050 159 \$ (2010-2011).

L'ensemble de ces activités qui se déroulent au Québec depuis plus de 50 ans a des visées de transformation de la société et d'inclusion des populations. Les organisations communautaires sont devenues une constituante importante de la société civile. Compte tenu de l'étendue de leurs apports, les tentatives de définition sont multiples et démontrent en soi la richesse et l'importance de ces groupes.

1.2.2. Le communautaire : de multiples définitions

La troisième section de cette partie portant sur le milieu communautaire démontrera que la dénomination des organismes du milieu communautaire a évolué au cours de son histoire : comité de citoyens, groupe populaire, groupe communautaire, organisme communautaire, organisme communautaire autonomie, etc. L'ensemble de ces dénominations peut occasionner une certaine confusion. Cependant, elle démontre aussi les traces de la longue et riche histoire de ce milieu. D'ici là, les prochaines pages seront dédiées à circonscrire certaines définitions permettant de mieux comprendre ce qu'est le « communautaire » et comment, encore une fois, la participation citoyenne est l'une de ses composantes fondamentales.

D'entrée de jeu, un organisme communautaire est défini par le fait qu'il se situe à l'intérieur du champ de l'action communautaire. Pour Lavoie et Panet-Raymond. (2011), l'action communautaire est une initiative menée par des personnes, des groupes ou des communautés qui visent « à apporter des solutions collectives et solidaires à un problème social ou un besoin commun » (Lavoie et Panet-Raymond, 2011 : XII). Portée par des valeurs de justice sociale, de solidarité, de démocratie, de répartition de la richesse et

d'égalité, l'action communautaire mise sur l'éducation populaire et le développement de l'autonomie et du pouvoir d'agir des personnes et des communautés (Lavoie et Panet-Raymond, 2011).

Dans le cadre de ses travaux, le Secrétariat à l'action communautaire autonome élabore sa définition autour de l'action des organismes seulement, puisque ce sont ces derniers qui incarnent les actions.

L'action communautaire est une action collective fondée sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité et d'autonomie. Elle s'inscrit essentiellement dans une finalité de développement social et s'incarne dans des organismes qui visent l'amélioration du tissu social et des conditions de vie ainsi que le développement des potentiels individuels et collectifs. Ces organismes apportent une réponse à des besoins exprimés par des citoyennes ou des citoyens qui vivent une situation problématique semblable ou qui partagent un objectif de mieux-être commun. L'action communautaire témoigne d'une capacité d'innovation par les diverses formes d'intervention qu'elle emprunte et se caractérise par un mode organisationnel qui favorise une vie associative axée sur la participation citoyenne et la délibération. (SACA, 2004 : 6)

L'apport des deux définitions est de démontrer que les organismes communautaires situent leurs pratiques et leurs activités dans cette perspective d'action communautaire. De plus, elles nous permettent de constater que, malgré quelques nuances, la définition que donne l'État de l'action communautaire rejoint à maints égards celle donnée par des chercheurs établis et reconnus. C'est cet esprit général qui donne une couleur et une perspective aux définitions d'un organisme communautaire que nous allons maintenant exposer.

Le Comité aviseur au Secrétariat à l'action communautaire autonome a proposé en 1999 sa propre définition d'organisme communautaire. Les organismes communautaires feraient d'abord partie d'un mouvement social d'intérêt public engagé, entre autres :

- dans les actions et les luttes quotidiennes contre la pauvreté et l'appauvrissement, la discrimination, l'oppression, l'exclusion, et pour la justice sociale et l'égalité, les droits de la personne, la solidarité internationale, ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie;
- dans les actions et les luttes sociales et politiques visant la transformation sociale, le développement durable et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- dans la création d'espaces démocratiques (démocratisation de nos lieux d'existence et des lieux de pouvoir) et la revitalisation constante de la société civile;
- dans l'éducation du public favorisant la compréhension et l'expression de la citoyenneté dans l'ensemble des sphères de la société civile. (Comité aviseur 1999 : 8).

Le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), instance gouvernementale chargée d'articuler la reconnaissance des groupes communautaires par l'État, en suggère aussi une. Les organismes communautaires sont :

constitutifs d'un mouvement social autonome d'intérêt public, comme des agents de transformation sociale qui agissent en vue de l'amélioration de la qualité du tissu social, leur intervention allant au-delà de la simple satisfaction des besoins sociaux et des besoins de santé de la population (SACA cité dans Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 2000 :11).

Ainsi, au fil du processus de reconnaissance du milieu communautaire par l'État, les acteurs en présence, provenant des regroupements d'organisations et de l'État, en sont arrivés à une définition officielle. Le SACA (2004) définit huit critères essentiels permettant à l'État de reconnaître un organisme comme faisant partie de l'action communautaire autonome. L'organisme communautaire doit :

- être un organisme à but non lucratif¹¹
- être enraciné dans la communauté;
- entretenir une vie associative et démocratique;
- être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations;
- avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
- être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public. (SACA, 2004 : 6-7).

Cette définition plus factuelle et descriptive, voire neutre et administrative, sert pour la reconnaissance de certains organismes par l'État en vue de l'octroi de subventions. Elle apparaît faire consensus entre les acteurs. Cependant, certains auteurs avaient déjà proposé des définitions et descriptions qui permettent de bonifier la compréhension du milieu communautaire. Bélanger et Lévesque (1992) affirment que les organismes communautaires sont un ensemble « d'organisations diversifiées dont la caractéristique commune est de reposer sur la participation des communautés et d'œuvrer au niveau des conditions de vie et de la consommation collective » (Bourque, 2003). Lorraine Guay (1996) propose une description riche et détaillée de la fonction des organismes communautaires. En ce sens, elle expose ainsi le point de vue du rôle social que les leaders du milieu communautaire perçoivent de leurs organismes.

Ils renouvellent ou créent des lieux d'appartenance dans un monde fragmenté, fissuré, [...] retissent des liens sociaux, base de la citoyenneté [...]. Ils jouent une fonction prophétique en disant l'indicible, le laid, l'exclu et en révélant les potentialités subversives. [...] Ils sont des lieux de démocratisation par l'élargissement des canaux de participation autres que le seul

¹¹ Les organismes communautaires sont incorporés en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies et portent le nom d'organisme à but non lucratif (OBNL).

vote; par l'importance attachée aux processus décisionnels qui permettent de comprendre les enjeux d'une situation, d'une problématique afin de pouvoir prendre position; par la création d'espaces publics indépendants des structures officielles et institutionnalisées de représentation; par l'exercice de droits qui, autrement, resteraient théoriques. [...] Ils permettent donc le renouvellement constant de la démocratie représentative par la démocratie participative. [...] Ils sont des lieux d'exercice de la responsabilité face à la nécessité de penser, à la parole publique contre le silence. (Guay 1996, dans Lamoureux 2001 : 40)

Retenons que l'ensemble de ces définitions, outre celle plus descriptive provenant du cadre de référence gouvernemental, s'articule autour d'idées clés. Les organisations communautaires sont associées aux concepts de mouvement social, de participation citoyenne et de réponses à des besoins variés tant dans leur dimension individuelle que collective. On constate toutefois que pour les différentes instances, on met l'accent sur certaines dimensions plus que d'autres. Pour les instances représentant les organisations communautaires, on axe sur la notion de transformation sociale alors que pour les instances gouvernementales, on mise davantage sur l'aspect des services et des liens sociaux.

Enfin, pour comprendre les distinctions dans les définitions, il faut parfois regarder le sens que prend la participation citoyenne pour les acteurs concernés. En principe, la grande majorité des groupes communautaires revendiquent d'avoir des assises locales et de favoriser la participation citoyenne; cependant, la nature et la signification de cette participation sont polysémiques, telles que mentionnées précédemment. À cet égard, Bacqué, Rey et Sintoner (2005) relèvent trois sens possibles de la participation citoyenne à l'intérieur d'associations locales : elle peut relever d'une volonté d'amélioration des services de l'État, de transformation des rapports sociaux ou d'extension de la démocratie (Bacqué, Rey et Sintoner, 2005). Il apparaît aujourd'hui que plusieurs groupes

communautaires se situent dans plus d'une de ces orientations puisque l'histoire de l'organisation communautaire québécoise démontre que la mobilisation des citoyens s'est souvent articulée autour du postulat suivant : répondre à un besoin concret et réel pour ensuite favoriser la politisation des personnes impliquées dans une perspective de transformation sociale. On constate donc que la participation des citoyens repose sur plusieurs logiques interreliées. La prochaine section, portant sur l'histoire de la participation citoyenne au sein des différentes générations d'organisations communautaires, approfondit cet aspect.

1.2.3. Le milieu communautaire : une histoire de participation citoyenne

Le milieu communautaire s'est transformé au cours des 50 dernières années. Les organismes qui le composent aujourd'hui forment un archipel communautaire (Lamoureux, 2010) et ces derniers, dans leur multitude, ont des couleurs et des accents particuliers et diversifiés. « Les pratiques d'action communautaire sont plurielles et les champs de pratique sont nombreux au Québec. Ils se déploient dans des perspectives diversifiées avec des groupes sociaux et des communautés variés » (Lavoie et Panet-Raymond, 2011 : XIV). En ce sens, le milieu communautaire serait loin de présenter un portrait homogène (Hamel, 1995). Ses couleurs et ses accents représentent des générations de groupes qui personnifient l'évolution du milieu communautaire au fil du temps. Ce milieu s'est transformé en regard de leurs réponses à la transformation des politiques publiques, à l'évolution des mouvements sociaux ainsi qu'à l'émergence de nouvelles attentes et aspirations des citoyens (Bourque, 1997). Selon Paquet et

Deslauriers (2003), les réalités des organismes varient énormément selon leurs champs d'action ou leurs secteurs d'activités, leur niveau de financement de l'État, leur organisation interne, le profil de leurs employés permanents, etc.

À ce jour, on constate donc la croissance du nombre d'organismes communautaires, la professionnalisation de leur main-d'œuvre (Hamel, 1993; Deschenaux, 2003) et l'établissement d'un rapport de proximité avec l'État, via ce que l'on nomme le partenariat (Lamoureux, 1994; Bourque, 2002 et 2008). Entre autres, cette construction de rapport entre l'État et une partie du milieu communautaire, particulièrement dans le réseau de la santé et des services sociaux, correspond à une double volonté respective de la part des organismes et de l'État. Ainsi, alors que les organismes luttent pour être reconnus et financés par l'État et assurer leur pérennité, ce dernier, l'État, consolide les partenariats qui l'unissent au milieu communautaire afin d'assurer sa participation dans l'orientation et la dispensation de services publics qu'il n'est plus en mesure d'assumer (Jetté, 2008). Dans un cadre plus général, on reconnaît qu'au cours des 50 dernières années, les organismes communautaires ont navigué entre la revendication de la mise en place d'un État-Providence (c'est-à-dire à l'institutionnalisation des initiatives citoyennes) et la reconnaissance de leur autonomie (c'est-à-dire une distance critique à l'égard de l'État bailleur de fonds et partenaire).

Les analyses sont mitigées quant à l'évolution de ces groupes qui devaient, initialement, constituer un fer de lance de la participation citoyenne, une alternative aux services de l'État, un mouvement populaire porteur d'une vision de changement social, etc. Pour certains, l'institutionnalisation, même partielle, du milieu communautaire correspond à une forme d'instrumentalisation. L'institutionnalisation et la pérennisation du

financement ont eu pour effet, entre autres, de permettre la professionnalisation des permanents des organismes qui coïncide cependant avec la décroissance de leur base militante (Hamel, 1993). En contrepartie, Lamoureux (1994) conclut que malgré les limites constatées dans l'établissement d'un partenariat entre le milieu communautaire et l'État dans le champ de la santé mentale, les instances partenariales devaient être analysées comme étant une opportunité d'élargissement de « l'espace démocratique » (Lamoureux, 1994). Ainsi, après un développement important au cours des années 1980 et 1990, les organismes communautaires sont, aujourd'hui plus que jamais, à l'intersection d'un mouvement social avec une vision particulière de la vie en société (Caillouette, 2001) et de groupes d'intérêts cherchant à tirer les meilleurs bénéfices de leur relation avec l'État.

La participation citoyenne a toujours fait partie du discours et des objectifs des organismes. Comme exposée dans les pages précédentes, elle est même une des conditions de sa reconnaissance de la part de l'État. Ceci étant, il apparaît que la représentation que les acteurs s'en font a, quant à elle, particulièrement évolué. Ce phénomène s'explique par le fait que le milieu communautaire est lui-même hétérogène, que son rapport à l'État s'est transformé et que les valeurs et besoins des citoyens et des communautés ont muté. Les prochaines pages décrivent la transformation du milieu communautaire québécois au fil des dernières décennies en mettant un accent particulier sur la transformation de sens qu'a pris la participation citoyenne en son sein.

La présentation de la transformation du milieu communautaire se fera sur une trame chronologique. Plusieurs auteurs ont tenté d'établir une typologie des groupes communautaires au regard des époques (Doucet et Favreau, 1991; Bélanger et Lévesque

1992; Paquet et Deslauriers 2003). On se basera principalement sur la typologie historique que propose le Secrétariat à l'action communautaire autonome (2000) qui s'inspire largement de celle avancée par Bélanger et Lévesque (1992). On y identifie cinq générations de groupes communautaires au Québec depuis le début des années 1960. D'entrée de jeu, il faut clarifier que l'arrivée d'une nouvelle génération ne fait pas disparaître les générations antérieures (D'amours, 1997 dans Mayer, 2002). On se retrouve plutôt devant une coexistence d'organismes.

1.2.3.1. La première génération : Les comités de citoyens

La grande majorité des auteurs qui ont retracé l'évolution des organisations communautaires québécoises s'entendent pour identifier le début des années 1960 comme la période d'émergence des premiers organismes (Favreau, 1989; Doucet et Favreau 1991; White 2001; Mayer 2002; Bourque et coll., 2007; Lamoureux, 2010; Lavoie et Panet-Raymond, 2011). En fait, à l'époque, on parle davantage de « comités de citoyens ». Pourtant, l'origine même des comités de citoyens précède l'avènement de la Révolution tranquille. L'Église catholique tout comme les mouvements syndical et coopératif ont mis en place des pratiques qui ont largement contribué aux changements sociaux précédant l'entrée du Québec dans la modernité (Mayer, 2002; Lavoie et Panet-Raymond, 2011). Au sortir de la période de la « Grande Noirceur », l'État québécois est en plein développement. La demande de participation s'inscrit dans un contexte d'industrialisation et de modernisation (Doucet et Favreau, 1991) ainsi que par l'expression de nouvelles valeurs, dont le progrès et la rationalisation (Mayer, 2002).

Le début des années 1960 est propice au développement d'organismes reposant sur la participation citoyenne, et ce, en marge des organisations traditionnelles comme les partis politiques, les organisations syndicales¹² ainsi que les associations traditionnelles dominées par l'Église et les élites. Ce phénomène s'explique par l'ouverture des élites traditionnelles à la participation citoyenne dans une perspective de rationalisation afin que les citoyens contribuent au développement de projets favorisant le développement social (Mayer, 2002).

L'époque est donc propice au renouvellement de plusieurs institutions et approches traditionnelles ayant cours dans l'ensemble de la société. De manière générale, on assiste à l'émergence d'une volonté de prise en charge et de revendication de certaines couches de la population. On veut participer, et cette vague de participation prend des formes diverses selon que l'on soit en milieu urbain (Favreau, 1989) ou en milieu rural ou semi-rural (Lévesque, 1979).

Le milieu communautaire devient un lieu privilégié pour favoriser la participation et l'insertion d'une partie de la population qui ne peut le faire dans les instances déjà existantes sur des questions telles que les conditions de vie ou la consommation collective (Bélanger et Lévesque, 1992 dans Lamoureux, 2004).

Dans plusieurs régions urbaines, on constate l'émergence de nouvelles pratiques de mobilisation. Initiés et soutenus par des animateurs sociaux, on voit apparaître dans

¹² Le déploiement du milieu communautaire se fait en marge du mouvement syndical, bien que celui-ci fut l'un des mouvements ayant permis l'essor de cette idée et valeur de participation, notamment par des revendications de participation des travailleurs. Plus tard, on reverra apparaître des appuis des organisations syndicales afin de stimuler le développement d'organismes communautaires. Cet appui repose sur l'idée de lutte des classes sociales et une stratégie appelée « ouverture à un second front ».

différents quartiers défavorisés de Montréal des groupes de pression qui se donnent le mandat d'améliorer les équipements collectifs de leur milieu et ainsi lutter contre la détérioration de leur milieu de vie (Godbout et Collin, 1977).

Il s'agit de quartiers défavorisés de villes comme Montréal, Québec et Hull. L'action de ces groupes prend alors la forme de revendications auprès des divers paliers politiques pour défendre les conditions de vie des gens de ces quartiers défavorisés. Ces conditions de vie étaient devenues particulièrement précaires en matière de logement, d'écoles et de lieux communautaires de rencontres : action pour contrer les expropriations et les fermetures d'écoles de même que pour obtenir des centres communautaires - de loisirs, de santé, de services sociaux-, etc. Ces groupes veulent être partie prenante des processus décisionnels affectant leur cadre de vie et veulent s'inscrire dans un processus de démocratisation des services publics locaux (Favreau, 1995 : 81).

Les comités de citoyens, en milieu urbain, misent sur la revendication de services pour les personnes marginalisées auprès des instances politiques et des institutions traditionnelles pour améliorer les conditions de vie des gens, et ce, dans une perspective contestataire et militante (Fortin, 1991). Ces comités de citoyens sont en pleine expansion :

En l'espace de cinq ans, soit de 1963 à 1968, une vingtaine de comités de citoyens ou d'associations de parents se constituent dans la seule région de Montréal. [...] ces comités réclament des parcs, s'opposent à des expropriations, revendiquent de meilleurs services de santé et des écoles, essaient d'obtenir le droit de s'exprimer sur les choix dans l'aménagement de leur quartier (Boivin, 1987 : 20).

Les comités de citoyens interviennent dans plusieurs directions. Dans le champ de la santé et des services sociaux, ces regroupements revendiquent, entre autres, l'adoption d'une vision globale de la santé. On associe clairement les conditions de vie tels le chômage, la qualité des logements, la pollution, le manque d'équipements collectifs de

loisirs à la santé des gens (Boivin, 1987). « Les premiers comités de citoyens se sont présentés comme l'expression d'une volonté de participation des milieux populaires à la construction de la Cité, [ils annonçaient] l'idée d'une citoyenneté active comme expression d'une démocratie réelle (Lamoureux, 2003 : 121). Le développement de ces comités ne se fait pas par l'opération du Saint-Esprit, bien que l'Église y soit indirectement associée. Effectivement, l'émergence des comités de citoyens est soutenue par des animateurs sociaux travaillant souvent pour des Conseils des œuvres, notamment de Montréal.

Ses animateurs cherchent à organiser des comités de citoyens dans la paroisse du centre-ville. Ils développent des actions sur le logement, les loisirs, la santé. Ils stimulent la population à lutter pour le revenu minimum garanti, la hausse des prestations de bien-être social, etc. (Boivin, 1987 : 22).

Les initiatives de mobilisation en milieu urbain sont fortement influencées par la mouvance contestataire des États-Unis. On s'inspire des expériences de Saul Alinsky (quartiers pauvres de Chicago), de Ralph Nader (lutte pour la protection des consommateurs), de Martin Luther King (défense des droits civiques des minorités) et de César Chavez (syndicalisation des ouvriers agricoles) (Doucet et Favreau, 1991; Germain, Morin et Sénéchal, 2004; Bourque et coll., 2007). L'ensemble de ces expériences américaines est à la source de ce que l'on appelle le *grassroots democracy* où l'on développe à l'échelle des communautés des contre-pouvoirs aux autorités publiques et privées (Bourque et coll., 2007). Les animateurs sociaux misent sur des stratégies de mobilisation des populations touchées par les problèmes et s'activent à stimuler l'engagement politique et communautaire des citoyens (Chèvrefils, 1978 dans Jetté, 2008).

De son côté, le milieu rural est marqué d'abord par des stratégies consensuelles réunissant des acteurs intéressés au développement local (Fortin, 1991; Paquet et Deslauriers, 2003). On pense ici à l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ) qui fut une tentative institutionnelle de mobilisation des élites des milieux ruraux afin de favoriser le développement économique de leur région (Fortin, 1991; Mayer, 2002). Cette initiative étatique a culminé par un échec dans l'atteinte des objectifs initiaux du gouvernement. Le BAEQ a cependant pavé la voie à l'émergence de contre-mouvement, telle l'Opération Dignité, réagissant aux propositions de fermeture des villages émanant de cet organisme gouvernemental (Jetté, 2008) et a généré l'émergence de nouveaux leaderships locaux à la source, notamment, de nouvelles initiatives de développement économique (Lavoie et Panet-Raymond, 2011).

Malgré la différence des approches entre le milieu urbain et le milieu rural, il n'en demeure pas moins que certains traits communs les regroupent. Nous sommes en présence de jeunes diplômés des sciences sociales qui veulent favoriser la modernisation du Québec, notamment par la conscientisation et l'animation sociale : « la première étape en était la prise de parole populaire, l'expression des besoins et les revendications. Les animateurs, tant contestataires qu'institutionnels, se considéraient les accoucheurs de cette parole populaire. » (Fortin, 1991 : 6). On revendique et met en place des mécanismes visant la participation de certains groupes de citoyens ayant moins de pouvoir et antérieurement exclus des processus de prise de décisions collectives. La participation a une connotation tant culturelle que politique (Fortin, 1991).

C'est ainsi que la participation des citoyens est vue comme une stratégie de reconstruction de liens sociaux dans le contexte de rénovation urbaine et de

développement régional du Québec. Elle est également enracinée, dans plusieurs cas, dans une volonté de créer des lieux de pouvoirs permettant à certains groupes de citoyens de revendiquer une nouvelle redistribution de la richesse collective en exprimant leurs besoins et aspirations (Fortin 1991). Les animateurs sociaux qui y sont engagés visent à « donner à une population l'apprentissage de l'action collective rationnelle [...], car [ils considèrent] que se développera ainsi l'autonomie des groupes et des milieux avec lesquels il travaille, condition essentielle d'une véritable participation. » (Blondin, 1968 : 114). Blondin (1968) identifie trois difficultés rencontrées par les animateurs sociaux en milieu urbain : 1) stimuler la participation d'une population souvent apathique et non habituée à s'occuper de « ses affaires », 2) amener ces populations à adopter un mode d'action basé sur la rationalité plutôt que sur l'émotivité et 3) amener les populations à participer à la transformation et au façonnement de la société (Blondin, 1968). Enfin, malgré ces limites, la participation citoyenne de cette période est caractérisée par certains comme l'expression d'une « vision culturelle, expressive, de la participation » (De Certeau, 1974 cités dans Fortin, 1991 : 7).

1.2.3.2. La deuxième génération : les groupes populaires

Plusieurs auteurs abordent le début des années 1970 comme étant la période de l'émergence de la deuxième génération d'organismes communautaires : les groupes populaires (Bélanger et Lévesque, 1992; SACA, 2000; Deslauriers et Paquet, 2003). On note une transformation dans l'appellation : on passe des comités de citoyens aux groupes populaires. Paquet et Deslauriers (2003) définissent les groupes populaires comme des

regroupements de personnes qui s'identifient aux classes populaires et remettent en question les valeurs et l'organisation de la société. Il y a un passage vers un discours de classe. On développe des services pour les classes défavorisées financés par l'État (Godbout et Collin, 1977). La région de l'Outaouais est aussi traversée par ces transformations.

Plus tard, à la mi-décennie 1970, au Québec comme dans l'Outaouais, une deuxième génération d'organisations voit le jour. Se retrouvent alors des groupes populaires cherchant à offrir des services tout en menant des actions de revendication, mais cette fois-ci sur une base plus spécialisée : protection du consommateur, association de défense des assistés sociaux ou des sans-emploi, éducation populaire, alphabétisation, etc. [...] en 1974 plus précisément, on assiste à la création d'un premier regroupement des coopératives qui deviendra le Conseil de coopératives de l'Outaouais (CCO), lequel commencera un travail de développement de nouvelles coopératives et mettra en place des outils de travail en matière d'éducation coopérative et de concertation intercoopérative (Favreau, 1995 : 83).

Les groupes populaires émergent, d'une certaine façon, en réaction à la période précédente. Les premiers groupes en milieu urbain étaient caractérisés par une volonté de participation et d'intégration institutionnelle. Toutefois, Mayer (2002) démontre que les comités de citoyens réalisent que cette stratégie leur confère peu de pouvoir sur l'élaboration des politiques sociales et les mène trop souvent à cautionner les politiques sociales des gouvernements. Ils prennent conscience « du rôle de modérateur des tensions sociales que leur fait jouer l'*establishment* politique » (Mayer, 2002 : 250) et les animateurs sociaux et les militants de ces comités ne seraient que « des agents de diversion et de divertissement » (Lesemann, 1975 dans Lavoie et Panet-Raymond, 2011). L'action de l'animation démontre ses limites :

Difficulté de mobiliser les citoyens, indifférence des élus politiques à l'égard des revendications des citoyens, actions menées à court terme et ne débouchant pas sur des propositions globales de transformation [...] incapacité de pousser plus loin l'action au plan politique afin d'être en mesure d'intervenir directement sur la source des problèmes (Jetté, 2008 : 50).

Cette prise de conscience amène les leaders des organismes à remettre en question leurs stratégies d'action. Deux stratégies distinctes émergent : d'une part, certains groupes se radicalisent et, d'autre part, certains autres misent sur l'autodéveloppement. Ils investiront le champ de la politique. Certains comités de citoyens se métamorphosent en Comités d'action politique (CAP) (Mayer, 2002). Ces comités se fédéreront au sein du Front d'action politique (FRAP). Malgré un succès mitigé, on lie le FRAP à la création de partis politiques municipaux à Montréal en 1974 : le Regroupement des citoyens de Montréal (RCM), et à Québec en 1979 : le Rassemblement populaire (RP) (Mayer, 2002; Lavoie et Panet-Raymond, 2011).

Les seconds, les groupes populaires, développeront une série d'initiatives et de services autogérés qui expérimentent différentes formes d'exercice du pouvoir et de la démocratie participative. Ainsi, on voit apparaître une série d'organisations : comptoirs alimentaires, associations d'économie familiale, cliniques communautaires, comités de locataires, etc. (SACA, 2000). Bref, on ne se limite plus à revendiquer, on propose des alternatives conformes aux aspirations et valeurs des personnes y étant impliquées.

Leur apport à l'État-providence portait un double message : certains groupes réclament des droits et des services de l'État (groupes de défense de droit), tandis que d'autres groupes « remettent en cause la gestion étatique de ces services et le contrôle centralisé de l'État (providentialiste et fordiste) » en proposant une alternative » (Bélanger et Lévesque, 1992 : 722 dans Jetté, 2008 : 16).

Ces stratégies distinctes prennent donc racine dans deux conceptions différentes de la participation, selon Groulx (1994). La première est qualifiée de libérale et la participation est perçue comme un mécanisme permettant l'amélioration des services sociaux par une meilleure adéquation des services aux besoins des personnes appauvries. La seconde est sociale-démocrate et la participation, dans les services sociaux, est conçue comme un moyen favorisant l'exercice de nouveaux pouvoirs :

Ce double volet institutionnel et démocratique implique une intervention dans la mise en place de mécanismes de lutte contre l'insécurité et l'inégalité du marché. Les libéraux présentent les services sociaux comme une protection sociale de base et les sociaux-démocrates les définissent davantage comme un mécanisme correcteur des inégalités du marché. On les considère ainsi comme les mécanismes les plus adéquats pour assurer l'intégration sociale, favoriser la justice distributive et lutter contre l'inégalité sociale (Groulx, 1994 : 1037).

La création de l'ensemble de ces nouveaux services se fait dans le même moment de modernisation de l'État québécois. Dans le champ de la santé et des services sociaux, l'État s'inspire des initiatives du milieu communautaire telles que les cliniques médicales populaires afin de créer les Centres locaux de services communautaires (CLSC) (White, 2001). On tente d'introduire au sein des institutions de l'État des mécanismes de participation citoyenne. Ainsi, les CLSC seront administrés par des conseils d'administration rassemblant des citoyens de leur milieu. Plusieurs services développés à l'intérieur des groupes populaires ainsi que plusieurs intervenants de ces organisations sont récupérés par ces nouvelles institutions. On note alors, à la fin des années 1970, un creux de vague dans le milieu communautaire s'expliquant, entre autres, par l'institutionnalisation des pratiques des CLSC (White, 2001).

Dans ce cadre, on assiste à l'émergence d'une certaine critique face à l'appropriation du pouvoir des permanents salariés, au sein des groupes, qui est contre-productif en termes de démocratisation (Godbout, 1991) : « La participation a entraîné un déplacement du rôle des citoyens en tant que membres de la société vers une amplification de leur rôle en tant que producteurs, comme si souvent c'était le seul rôle qui avait vraiment de l'importance. » (Godbout, 1991 : 8). On assisterait à une transition qui bascule d'un militantisme bénévole vers un militantisme permanent (Fortin, 1991).

La participation citoyenne, à cette époque, se situe en réaction à l'expérience des premières initiatives. D'abord, on est critique vis-à-vis une forme de récupération ou d'instrumentalisation de la participation de la part de l'État. Ensuite, la participation se veut l'expression d'une volonté de prendre part aux décisions. On entre dans une conception plus politique de la participation (Fortin, 1991). La participation s'articule davantage autour de projets d'action plutôt que de revendication : « Les mots d'ordre sont démocratie directe, fonctionnement collectif, polyvalence et rotation des tâches. » (Fortin, 1991 : 10).

1.2.3.3. La troisième génération : les groupes communautaires et la naissance du partenariat

La nouvelle génération émanant du milieu communautaire est aussi marquée par une nouvelle appellation. On passe de groupe populaire à groupe communautaire. Le passage s'explique notamment par l'attachement au territoire (Germain, Morin et Sénéchal, 2004), mais aussi par une certaine orientation vers la mise en place, l'organisation et la

dispensation de services. Favreau (1995) expose les diverses formes que ces transformations prennent en Outaouais :

Avec les années 1980 se développe une troisième génération composée cette fois-ci d'organisations qui se définissent comme « communautaires ». [...] Ces groupes vont emprunter principalement la voie du développement de services, particulièrement dans le secteur des affaires sociales et de la santé : organismes communautaires en santé mentale (ODEC à Buckingham, par exemple), maisons d'hébergement pour femmes violentées (Maison Unies-Vers Femmes à Gatineau), centres de femmes (Centre Actu-Elle à Buckingham), maisons de jeunes (CJO à Hull), garderies sans but lucratif pour enfants (Favreau, 1995 : 84).

Alors que les groupes précédents se situaient d'abord dans une perspective idéologique de lutte de classe, on assiste à une réorientation de la mobilisation autour du territoire, du développement local à l'échelle de la communauté, et d'une approche plus pragmatique (Hamel, 1993). On assiste à l'émergence de groupes de femmes, de groupes de jeunes et de groupes en santé mentale (Mayer, 2002).

Le début des années 1980 est marqué par des événements importants au Québec aux plans politique et économique. Entre autres, la crise économique vient ébranler l'économie québécoise, et on sent que le courant néolibéral fait progressivement son apparition remettant ainsi en question le modèle de l'État-providence (Paquet et Deslauriers, 2003; Bourque et coll., 2007). White (1994) explique cette transformation de l'État-providence et de son lien avec les communautés locales par une double contrainte : d'une part, les fortes pressions suscitées par une mondialisation néolibérale ambiante et, d'autre part, une augmentation de la misère dans la population.

L'État-providence et ses institutions sont mis à mal et contestés tant par la droite que par la gauche, selon Bourque et coll. (2007). La première critique les coûts importants des services de l'État et revendique une diminution de sa taille. La seconde, dont est partie prenante le secteur associatif duquel font partie les groupes communautaires, conteste la lourdeur de la bureaucratie étatique et la faiblesse démocratique de ses organisations, et réclame sa transformation. Comeau et Favreau (2007) associeront ces critiques respectives au courant néolibéral et au courant pour la démocratisation des services de l'État. Bref, si les services publics mis en place durant les années antérieures ont permis la modernisation de la société, ils sont toutefois remis en question à cause des coûts importants qu'ils engendrent (Hamel, 1993).

Plus particulièrement à l'échelle des institutions, outre les coûts importants des services étatiques, on constate l'échec partiel des initiatives voulant introduire une dimension participative au sein des établissements créés au cours de la décennie précédente (Jetté, 2008). C'est notamment le cas dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le Rapport Harnois sur la santé mentale (1987) et la Commission Rochon¹³ (1988) appellent à des réformes du réseau de la santé et des services sociaux devant des constats de déshumanisation des services et d'inefficacité du système dans l'amélioration de la santé de la population. En fait, leur conclusion rejoint un constat déjà identifié par certains acteurs depuis une dizaine d'années : le système de santé est peu propice à la participation citoyenne et peu efficace en ce qui a trait à l'implication du citoyen (Lavoie

¹³ La Commission Rochon est mise en place au milieu des années 1980. À l'époque, il y a une critique importante du système de santé et de services sociaux en termes de coûts de fonctionnement, de lourdeur bureaucratique, de technocratisation, d'une certaine perception d'inefficacité dans l'amélioration de la santé de la population, etc. L'objectif initial de cette commission est d'analyser l'état de situation du Réseau de la santé et des services sociaux (Mayer, 2002).

et Panet-Raymond, 2011). Ce constat avait déjà été établi par le Conseil de la Santé et de la Famille auparavant.

À partir du milieu des années 1970, le MAS¹⁴ a cherché à assurer la présence du tiers secteur et à favoriser l'essor des groupes populaires afin de pallier l'échec partiel de la participation citoyenne dans le réseau public, et particulièrement dans les CLSC [...] compte tenu de la complexité et de la lourdeur des structures institutionnelles [...], les limites de la participation citoyenne dans ces établissements ont vite été atteintes (CASF¹⁵, 1976 dans Jetté, 2008 : 106)

C'est dans ce contexte de remise en question de l'État-providence et de crise économique que s'opèrent des coupures « draconiennes » dans les services publics (White, 2001). Le début des années 1980 est propice à une expansion des groupes communautaires¹⁶. Ainsi, outre la vision visant à assurer un certain niveau de participation des citoyens à l'offre de services publics, l'État voit aussi dans les groupes communautaires une porte de sortie possible pour répondre à la crise des finances publiques, puisqu'ils permettent la mobilisation des forces vives d'un milieu dans la mise en place de services destinés à certains groupes cibles (Favreau, 1989). Le nombre de groupes ne cesse d'augmenter, reflet de la volonté de l'État de revoir sa gestion des services publics, mais également comme symptôme d'une fragmentation du social, propre aux sociétés postmodernes (Hamel, 1993).

¹⁴ Ministère des Affaires sociales

¹⁵ Conseil des affaires Sociales et de la Famille.

¹⁶ Il faut noter que la présence d'organismes et organisatrices communautaires en CLSC a largement soutenu le développement du réseau communautaire au cours des années 1980. Plusieurs de ces intervenants provenaient même, avant leur embauche en milieu institutionnel, du milieu communautaire. Sans faire une rétrospective exhaustive du rapport entre organismes communautaires de CLSC et groupes communautaires, l'idée à retenir est que si les animateurs sociaux des années 1960 ont contribué au développement des comités de citoyens, les organismes communautaires de CLSC contribuent largement, au cours des années 1980, au développement des groupes communautaires de leur milieu. Pour une histoire de la contribution et de la relation des organismes communautaires avec le milieu communautaire, on peut consulter notamment : Favreau et Hurtubise, 1993 et RQIIAC, 2010.

Orientés vers un idéal démocratique, « certains veulent exercer un meilleur contrôle sur leur travail ou leurs conditions de vie »; d'autres veulent « répondre à un besoin de création et de maintien d'emplois »; d'autres encore cherchent à mettre sur pied ou à consolider des infrastructures sociales [...]; d'autres enfin « y voient un moyen de lutter contre l'exclusion et de renforcer la cohésion sociale » (D'Amours, 1997 : 4 dans Mayer, 2002 : 351).

Jusqu'alors critique face à l'État, le milieu communautaire tend à s'en rapprocher. D'abord, on voit dans l'État un acteur susceptible de lutter contre le capitalisme et les politiques néolibérales (Mayer, 2002). Ensuite, en s'y associant, on y trouve la possibilité financière d'assurer leur expansion. Ainsi, une frange importante de groupes communautaires de l'époque choisit de s'investir dans le partenariat avec l'État

en optant pour l'expérimentation sociale et en faisant le pari du pragmatisme et de la démocratie. C'est pourquoi, à certaines conditions, ils sont d'accord pour revoir les priorités et les modèles d'intervention étatique de gestion sociale, tel qu'ils ont été mis en place sous l'égide de l'État-providence (Hamel, 1993 : 174).

Les groupes sont de plus en plus consultés par l'État dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales. White (2001) est d'avis que cette époque représente un moment où le mouvement communautaire se fait « maîtriser » par l'État, notamment dans le cadre de cette mouvance vers le partenariat. On troque une partie de l'indépendance pour un financement plus important. Ce partenariat est plus développé dans le champ de la santé mentale où l'on associe les groupes de manière importante à la dispensation de services (White, 1993). White (2001) reconnaît que certains groupes, attirés par le partenariat avec des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, « sont devenus à peine plus que des fournisseurs de services contractuels » (White, 2001 : 5). Ainsi, si l'on finance davantage les groupes communautaires et qu'on reconnaît leur

autonomie à l'intérieur de certaines politiques, il est également vrai que l'on associe à ce financement des « responsabilités » qui incombent aux organisations bénéficiaires. Elles doivent rendre des comptes à l'État et centrer leurs actions sur certaines priorités gouvernementales.

Pour White (1994), la résurgence de l'importance de la communauté n'est pas garante des attentes de participation de la population et de l'intégration des classes populaires à la vie démocratique de notre société. Tout au plus, la solution communautariste garantit l'intégration de certaines personnes dans le milieu communautaire, lui-même marginal. Le milieu communautaire n'est donc pas une solution à la marginalisation de certains individus dans la société, mais un palliatif (White, 1994) :

Comme le secteur communautaire est appelé à absorber de plus en plus de personnes diversifiées et comme il doit compter de plus en plus sur les programmes subventionnés par l'État pour les intégrer, il risque de voir son caractère communautaire s'affaiblir. De moins en moins de participants partagent sa vision utopique. De moins en moins de programmes peuvent échapper aux normes gouvernementales. L'expansion et la diversification nécessitent l'établissement d'une structure et l'adoption de techniques administratives. Sous l'influence des stratégies mondiales [...], le secteur communautaire est lui-même entraîné dans le système économique mondial à titre de marché du travail périphérique, ainsi que dans un mode de régulation naissant à titre de ghetto des exclus et des marginalisées (White, 1994 :).

La fin des années 1980 confirme l'importance des nouveaux modes de gestion du social par le gouvernement. Les groupes communautaires deviennent des partenaires importants dans la dispensation de services auprès de clientèles marginalisées sur des territoires donnés. Malgré la critique passablement sévère de White (1994 et 2001), d'autres auteurs arrivent à des conclusions plus nuancées en démontrant plutôt la tension existant entre

différentes tendances. À partir de l'étude de la mise en place du Plans régionaux d'organisation de services (PROS)¹⁷ et par conséquent du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), Jetté (2008) conclut que ce programme contient des contradictions en lui-même

deux dynamiques contradictoires et potentiellement conflictuelles sont donc à l'œuvre [...], l'une cherchant à préserver les conditions de l'autonomie d'orientation et d'organisation des groupes communautaires, l'autre visant à mettre en place une structure de coordination intégrée de services faisant appel à l'ensemble des producteurs de services œuvrant dans le système (les secteurs public, privé et communautaire) (Jetté, 2008 : 215).

Les positions sur la pertinence du partenariat avec l'État sont sujettes à des divisions au sein du milieu communautaire (Bourque, 2003)¹⁸. Certains y voient une étape normale d'institutionnalisation et une continuité des mouvements sociaux des décennies précédentes (Hamel, 1993); d'autres y voient une récupération du milieu communautaire par l'État, un « domptage » (White, 2001). Enfin, tel qu'évoqué précédemment, certaines, comme Lamoureux (1994), tout en étant critiques, y voient la possibilité d'élargir l'espace démocratique. Nonobstant ces perspectives d'analyse des groupes communautaires, on constate que ces groupes ont de plus en plus tendance à s'institutionnaliser et à se professionnaliser (Hamel, 1993).

¹⁷ L'établissement de PROS vise à permettre au réseau de la santé et des services sociaux d'établir la base des partenariats avec le milieu communautaire dans l'organisation et la dispensation de l'offre de services régionalement. Afin de soutenir l'inclusion et la participation des organisme communautaire à ces plans, le Ministère de la Santé et des Services sociaux a mis en place un programme assurant une certaine stabilité financière pour les organismes, le PSOC. Jetté (2008) présente une analyse exhaustive de ce pan de l'histoire.

¹⁸ L'objectif n'est pas ici de faire une recension complète des diverses positions et analyses face aux opportunités et contraintes du partenariat entre l'État et le milieu communautaire. On tente d'exposer uniquement la façon dont ce partenariat a une influence sur la question de la participation citoyenne. Pour des analyses plus approfondies en ce qui a trait aux partenariats public/communautaire, on peut consulter, outre les ouvrages déjà cités, notamment Bourque (2002 et 2008).

Enfin, sur le plan de la participation citoyenne, on retient de cette période une transition significative. Les organisations, mieux financées et davantage sollicitées par des partenariats avec l'État, se professionnalisent et réorganisent le travail afin d'augmenter leur efficacité (Fortin, 1991). On ne recense pas d'ouvrage traitant des préoccupations ou du sens de la participation citoyenne individuelle au sein des organismes communautaires. On aborde la participation citoyenne dans sa dimension collective. Au mieux, on soutient, de manière implicite, que l'établissement de partenariats public/communautaire favorise la reprise de pouvoir des citoyens sur les services publics qui leur sont destinés. Les débats autour du partenariat débouchent donc davantage sur des questions : sommes-nous devant un phénomène de participation citoyenne collective? Et si oui, quelles personnes participent au sein des organismes aux débats définissant les orientations à prendre dans les négociations avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux? Est-ce que le partenariat cantonne le milieu communautaire dans un rôle de dispensateur de services permettant de lutter contre la marginalisation et l'exclusion et qui donnerait des résultats? Si oui, est-ce que, dans ce cadre, l'individu est perçu comme un citoyen ou un usager? Bref, la littérature sur la période de la troisième génération ne permet pas de répondre à ces questions. Cependant, on remarque que la participation citoyenne, lorsqu'elle est abordée, l'est essentiellement au regard de l'augmentation du contrôle des services publics et de moins en moins en termes de participation politique.

1.2.3.4. La quatrième génération : les organismes communautaires dans un contexte de consolidation du partenariat

La période des années 1990 est marquée par une diversification du déploiement du milieu communautaire. On assiste à la création de nouvelles initiatives dans le champ de l'économie sociale, dans le développement régional, dans la lutte à la pauvreté (Lavoie et Panet-Raymond, 2011). Le milieu communautaire devient un acteur important dans plusieurs champs d'activités et on voit des organisations, nouvelles ou anciennes, prendre une place importante dans le développement des communautés et des régions. On pense ici notamment aux Corporations de développement communautaire (CDC) et aux Corporations de développement économique et communautaire (CDEC)¹⁹. En Outaouais, plus particulièrement, diverses initiatives apparaissent.

Avec la fin des années 1980 et le début des années 1990 émerge lentement une quatrième génération d'organisations centrées sur les problèmes d'insertion sociale par le travail (employabilité) comme le PIF et la Relance à Hull, le Carrefour Jeunesse Emploi à Gatineau et Action Emploi Papineau à Buckingham. (Favreau, 1995 : 85)

Dans le réseau sociosanitaire, la quatrième génération de groupes est marquée notamment par le passage définitif dans l'appellation des organisations : on utilise dorénavant le terme « organisme communautaire » pour désigner les groupes. La réforme de la santé et des services sociaux au début des années 1990 vient consolider et augmenter le financement des groupes (Paquet et Deslauriers, 2003). La réforme Côté repose en partie sur les conclusions du Rapport Harnois (1987) et de la Commission Rochon (1988). La réforme vise « à mettre le citoyen au centre du système, comme consommateur, décideur et payeur » (Lavoie et Panet-Raymond, 2011 : 41). « La Loi 120, adoptée en 1991

¹⁹ Dans le cadre de cette thèse, nous nous consacrerons davantage au réseau sociosanitaire, puisqu'on y retrouve les maisons de quartier.

(Québec, 1991), fait des organismes communautaires des partenaires privilégiés de l'État et du réseau d'établissements publics dans la planification et la distribution des services sociosanitaires (Duperré, 1992) » (Bourque, 2003 : 2). L'adoption de Loi 120 vient assurer une autonomie dans le financement des organismes communautaires associés au réseau de la santé et des services sociaux. Les organismes communautaires s'insèrent dans ce nouveau modèle de gestion étatique où le partenariat est un concept central :

Dans cette conjoncture, les groupes autonomes de services commencent à être reconnus comme partie prenante d'un nouveau modèle de développement, d'un modèle ne pouvant se réaliser que dans le cadre d'un partenariat faisant appel aux divers secteurs : étatique, privé, syndical et communautaire (Bélanger et Lévesque, 1992 : 725).

La littérature de l'époque laisse donc une place importante à la question du partenariat, et démontre les divisions existant à l'intérieur du milieu communautaire. Les risques entourant le partenariat public/communautaire sont abondamment discutés. On appelle alors à soutenir une position de « coopération/conflictuelle » dans les rapports avec l'État (Doré, 1991; Vaillancourt, 1993; White, 2001). Selon Paquet et Deslauriers (2003), les groupes communautaires qui veulent participer à ce partenariat peuvent certes assurer leur survie avec un financement accru et stable, mais ils doivent accepter certaines conditions bureaucratiques et certaines priorités gouvernementales (Paquet et Deslauriers, 2003). Le partenariat devient une réalité particulièrement porteuse d'espoir pour la consolidation des organismes, mais est aussi source de préoccupations quant à la survie de leur identité.

C'est ainsi que les débats antérieurs et les positions divergentes sont toujours présentes au début des années 1990. Caillouette (2001) avance que la construction d'une identité

propre au mouvement communautaire et sa capacité à s'affirmer comme mouvement social permettront aux organismes communautaires de participer pleinement à la construction de partenariats favorisant le développement social et communautaire. Selon Caillouette (2001), le partenariat avec l'État devient un lieu d'articulation de l'identité du milieu communautaire puisqu'il représente un lieu de négociation des réformes institutionnelles. La participation aux partenariats offre aux groupes la possibilité de lutter contre l'atomisation du social et la déconstruction des solidarités communautaires et solidaires.

Le communautaire, du moins dans l'aire sociosanitaire, pourrait contribuer de manière significative à la mise en place d'un modèle de développement alternatif au « providentialisme » (ou fordisme) et au néolibéralisme. Ce modèle, dans son ambition la plus pure, pourrait se concevoir comme « l'État partenaire de la société civile » (Caillouette, 1999 : 163).

À l'inverse, à partir des études sur les groupes œuvrant dans le champ de la santé mentale, White (1994) en arrive à la conclusion que toutes les tentatives de l'État d'orienter le secteur communautaire sur ces objectifs sont contrées par une résistance soutenue du mouvement communautaire. De son côté, Germain, Morin et Sénéchal (2004) affirment que l'État, en restructurant son action, coopte les principales forces de la société civile en les intégrant dans les procédures de coordination-concertation à l'intérieur de territoires donnés. Selon ces auteurs, « cette territorialisation renforce une institutionnalisation de l'action communautaire et finira par interpellier l'autonomie de cette dernière » (2004 : 130).

En somme, on retient que l'impact du partenariat, dans le réseau de la santé et des services sociaux, sur l'évolution des groupes communautaires est encore nébuleux et

varie selon les études. D'une part, certains avancent que le partenariat et l'institutionnalisation des mouvements sociaux sont un phénomène incontournable. Il permet aux groupes communautaires d'assurer leur développement et de participer à la transformation de l'État (Hamel, 1993; Caillouette, 2001). Pour d'autres, le partenariat favorise l'institutionnalisation des groupes communautaires et vient mettre en péril l'autonomie de ces derniers (Germain, 2004). Enfin, on retient que les liens entre l'État et les groupes associés au mouvement communautaire varient énormément compte tenu, notamment, de l'hétérogénéité des groupes.

Les expériences de partenariat de l'époque, peu importe l'analyse qui en est faite, sont cependant riches en expérience pour l'État et le milieu communautaire. Dans un bilan fait en 2006, le Comité aviseur à l'action communautaire autonome²⁰ expose l'impact de cette période d'expérimentation du partenariat qui sera un moment significatif, somme toute, pour le milieu communautaire dans sa recherche de reconnaissance de la part de l'État.

[...] les demandes de reconnaissance germent à l'abri des coalitions sectorielles, porteuses d'une organisation communautaire engagée dans des luttes citoyennes, les pratiques d'éducation populaire et l'action bénévole [...]. la Loi 120 transforme les structures de gestion du réseau de la santé, et les organismes communautaires s'inscrivent dans une perspective de développement des services. Les organismes communautaires sont reconnus formellement pour la première fois, mais les circonstances de cette reconnaissance, régie par la stratégie étatique, ouvrent le débat sur l'autonomie et l'institutionnalisation. Qui plus est, c'est la période où l'État « tend la main » au mouvement communautaire et s'engage à reconnaître formellement la contribution de l'action communautaire autonome au développement social du Québec en respectant sa spécificité (CAACA, 2006 : 12).

²⁰ Le bilan du CAACA est rédigé par Madeleine Lacombe et Éliana Sotomayor.

C'est de cette façon que le milieu communautaire décrit la période précédant la mise en place du Secrétariat à l'action communautaire (SAC) en 1995. C'est un moment important pour le milieu communautaire. Il prendra le nom de Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) au tournant de la décennie sous la pression de certains organismes afin de marquer clairement son indépendance par rapport à l'État. Le SACA est créé à la suite de revendications du milieu communautaire quant à la reconnaissance de son autonomie et de sa contribution à la citoyenneté; le gouvernement québécois établit ce secrétariat. Le milieu communautaire revendiquait depuis longtemps une politique de financement respectueuse et cohérente (Paquet et Deslauriers, 2003). La période de 1995 à 2000 sera marquée par de longues et intenses négociations, autant au sein du milieu communautaire qu'entre le milieu communautaire et l'État afin d'élaborer une politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome.

À la lumière de tous ces débats entourant le partenariat, la littérature sur cette période de l'évolution des groupes communautaires aborde encore peu la question de la participation citoyenne individuelle. La période du début des années 1990 ramène des constats et des questions de même nature que la période précédente. La recherche accomplie permet à tout le moins de montrer que les citoyens/membres des organismes participent pleinement à cette mise en place du partenariat avec l'État. Pourtant, rien ne nous permet de le confirmer. D'ailleurs, même la thèse de Caillouette (1999) porte sur la construction d'un mouvement social à partir du point de vue des permanents du milieu communautaire. Cette perspective tend à confirmer la place résiduelle des citoyens au sein de certains organismes, souvent confinés à un rôle d'usagers de services. Même si la mise en place du SACA tend à reconnaître la place qu'occupe le milieu communautaire

au Québec et une volonté de l'État de reconnaître sa contribution et son autonomie, les répercussions de ce dernier se sentiront que durant la période suivante. Ainsi, loin de s'estomper, la littérature sur les liens entre l'État et les groupes communautaires se poursuit lors des années 2000. Les thèmes de l'institutionnalisation et du partenariat demeurent centraux dans les écrits des années 2000.

1.2.3.5. La cinquième génération : l'action communautaire autonome

Le début des années 2000 continue de marquer le déploiement du milieu communautaire dans des champs d'activités diversifiés en plus de proposer de nouvelles initiatives permettant de faire face à de nouveaux enjeux et à de nouvelles conjonctures. L'objectif ici n'est toujours pas de tracer un profil étoffé de l'importance du milieu communautaire à ce jour. On mettra l'accent sur l'impact de la création du SACA ainsi que sur l'apparition d'un renouveau, dans le discours public et communautaire, de l'importance de la participation citoyenne. La cinquième génération des organismes communautaires est désignée sous l'appellation « action communautaire autonome ». Cette appellation marque la volonté d'établir une certaine distinction entre certains types d'organismes²¹, notamment pour structurer le financement de l'État.

Les années 2000 s'amorcent donc avec la parution du Rapport Larose. Ce rapport découle d'une démarche de consultation régionale menée par Gérard Larose sur la proposition de politique de reconnaissance du SACA. L'auteur reconnaît dans son rapport final que l'action communautaire autonome est partie intégrante « du mouvement d'action

²¹ Plus précisément, la PRAC identifie certains types d'organismes communautaires ne faisant pas partie de l'action communautaire autonome. (2001 : 21)

communautaire au sens large, celle qui embrasse le tiers secteur, le secteur bénévole, l'économie sociale, les coopératives d'usagers, les associations de défense, etc., bref toute cette mouvance inféodée ni à l'État ni au marché et qui contribue à l'intérêt général, à l'intérêt collectif, à l'intérêt public » (Larose, 2000).

Finalement, c'est en 2001 que paraît la politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC) : *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* (SACA, 2001). La politique s'établit sur cinq fondements particuliers, dont la reconnaissance de l'importance de l'autonomie des organismes communautaires et la contribution de l'action communautaire autonome comme outil de développement de la citoyenneté et de développement des communautés. (SACA, 2001). On reconnaît depuis l'importance de financer les organismes communautaires au regard de leur mission et non uniquement en fonction d'ententes établies eu égard aux besoins de dispensation de services. Le SACA devient le SACAIS en 2006²².

Parallèlement, à la démarche de reconnaissance du milieu communautaire de la part de l'État, de nouvelles formes de pratiques émergent. On assiste moins à la mise en place de nouveaux organismes, mais plutôt à de nouvelles approches, misant notamment sur le partenariat, mais aussi prenant en compte de nouvelles sensibilités, de nouveaux problèmes sociaux ou de nouvelles stratégies d'intervention collective ou de mobilisation.

²² Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. On change le nom puisque dorénavant ce secrétariat supervisera la gestion de plusieurs fonds : Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, Fonds québécois d'initiatives sociales, Fonds d'aide à l'innovation et à l'expérimentation, Programme de soutien aux corporations de développement communautaire.

[...] nommons simplement les pratiques communautaires reliées aux « services de proximité », à l'insertion ou à la réinsertion sociale, au « développement local », les nouvelles solidarités internationales créées autour de la recherche d'alternatives à l'économisme dominant (cette « pensée unique » dont il faudrait bien sortir s'il est vrai qu'on en diffère...), etc. (Mercier et Mathieu, 2000 : 17).

À quelques occasions, le travail de certaines équipes mène toutefois à la création de nouveaux organismes. C'est notamment le cas des stratégies d'intervention de quartier qui ont mené, en Outaouais, à la création de maisons de quartier. Ces maisons de quartier seront présentées plus en détail dans une prochaine partie de ce chapitre.

En conclusion de cet historique de la participation au sein de milieu communautaire, on constate que l'époque actuelle est toute de même traversée par des débats récurrents au sein du milieu communautaire. Bien que l'on remarque un discours passablement positif autour de la mise en place du SACA, de la reconnaissance de l'autonomie des organismes communautaires et de leur impact dans le développement de la citoyenneté, il y a encore place à certaines critiques provenant de l'intérieur même du milieu communautaire.

Greason publie un texte percutant à ce sujet en 2012 :

Au début des années 2010, les membres actifs et engagés, l'épine dorsale de tout mouvement démocratique, sont une espèce en voie d'extinction dans bien des organismes communautaires québécois. Non pas que les groupes sont vides, loin de là. D'ailleurs, ils débordent des personnes, mais celles-ci sont des clientes ou des consommatrices de services, des personnes qui entretiennent une forme de relation au groupe autre que celle d'un membre. Un client, consommateur de service, ne cherche pas un engagement. Encore moins ne cherche-t-il à mieux jouer son rôle de citoyen éveillé et critique. D'ailleurs, faute de lieu, de temps ou de volonté, le débat – élément critique d'une vie démocratique en santé – se fait rarement au sein des groupes communautaires. Si le communautaire actuel est efficace, performant, accueillant et

innovateur, il n'est plus un incubateur de projets collectifs visant la transformation sociale (Greason, 2012 : 3).

Pour Vaillancourt (2011), la participation citoyenne se traduit aujourd'hui par une participation des organisations communautaires à la production de services publics, mais aussi de plus en plus à la construction de politiques publiques. Cependant, plus encore, il apparaît donc à la lumière du point de vue de Greason (2012), entre autres, que le débat sur la participation citoyenne individuelle au sein du milieu communautaire demeure. Il y a cependant un avancement. Les périodes 1980-1990 et 1990-2000 ont laissé peu de place, dans la littérature, aux préoccupations relatives à la participation citoyenne individuelle au sein du milieu communautaire. La période actuelle démontre une préoccupation pour le sujet. « Si on a commencé l'histoire moderne de l'action communautaire avec les comités de citoyens des années 1960, il semble que l'on revienne depuis quelques années avec une préoccupation active de participation citoyenne » (Lavoie et Panet-Raymond, 2011).

1.2.4. Quelques faits saillants sur l'évolution du milieu communautaire

La présentation de l'histoire de la participation citoyenne au sein des organismes démontre que celle-ci prend des sens différents selon les époques. De manière générale, les pages précédentes tendent à démontrer, voire restreindre, l'explication de l'évolution de la participation citoyenne au sein du milieu communautaire par l'interaction de trois phénomènes qui évoluent de manière dynamique : transformation des attentes et des besoins des citoyens, transformation de l'action des organismes et transformation de la réponse de l'État à ces demandes et aux nouvelles conjonctures. Toutefois, ces trois

phénomènes n'interagissent pas en système fermé et sont également influencés par d'autres réalités telles que l'influence de certains mouvements sociaux, la mondialisation de l'économie, la transformation des valeurs et des besoins de la population, etc. Quelques exemples peuvent justifier cette analyse. Le milieu communautaire qui émerge au tournant des années 1960 et de la Révolution tranquille n'émane pas du néant, mais bien de transformations sociales et politiques en amont de cette période.

L'émergence de l'organisation communautaire au Québec est généralement située au début des années 1960, tout comme on fait souvent naître le Québec moderne à cette période. Cela occulte les pratiques sociales développées entre les années 1930 et 1960 au sein des institutions de développement social contrôlé par l'Église et dans le cadre des organisations communautaires, syndicales et coopératives. Celles-ci ont en effet à leur façon contribué à la gestation des profonds changements sociaux qui vont s'actualiser avec la Révolution tranquille (Mercier, 2000 : 178).

Durant les années 1960, on remarque l'impact de l'urbanisation, l'émergence d'une volonté de moderniser le Québec, de remettre en question la place de l'Église, etc. C'est dans ce contexte qu'il faut notamment apprécier l'émergence des comités de citoyens. Les années 1970 sont marquées, au Québec, par une montée en intensité du mouvement national québécois dans lequel on distingue des franges plus revendicatives et radicales, mais aussi de l'émergence, à plusieurs endroits dans le monde, de nouveaux mouvements sociaux qui s'enracinent dans de nouvelles préoccupations, de nouvelles stratégies, etc. On peut aussi comprendre l'influence de l'air du temps de cette époque sur la création de plusieurs groupes populaires. Ce ne sont que deux exemples, probablement incomplets, mais qui permettent de démontrer que le milieu communautaire et les visages qu'il prend sont aussi influencés par le contexte général de son époque, allant de la Révolution

tranquille, à la montée du mouvement nationaliste, à la crise fiscale de l'État-providence, à la nouvelle stratégie de gouvernance, etc.

S'il y avait, toutefois, un élément important à considérer afin d'expliquer l'importance relative que l'on accorde à la participation citoyenne individuelle ou collective au sein du milieu communautaire, il faudrait tendre à considérer le processus de pérennisation et d'institutionnalisation des organismes. C'est particulièrement vrai pour les organismes associés au milieu de la santé et des services sociaux.

Les organismes communautaires se sont transformés au cours des 50 dernières années sous l'effet de leurs liens avec l'État. À cet égard, il y a une panoplie de recherches qui exposent la transformation des relations qu'ils entretiennent avec l'État. Il y a eu un passage significatif entre les générations d'organisations qui démontrent la tension perpétuelle entre revendication et collaboration, entre pérennité et autonomie. Ce processus de reconnaissance est aussi associé à une augmentation et à une consolidation du financement des organismes communautaires. Ceci a eu un impact sur les organismes comme milieu de travail. Dans plusieurs cas, ils sont passés de petites organisations souvent structurées autour de l'action bénévole et militante des membres à des organisations dirigées par des professionnels de plus en plus souvent syndiqués.

De ce contexte général, des constats peuvent être dégagés relativement à la transformation de sens, de dimension et de portée de la participation citoyenne au sein du milieu communautaire. Les premiers animateurs sociaux, associés aux comités de citoyens dans les quartiers défavorisés en milieu urbain ou aux initiatives de mobilisation pour la survie des villages en milieu rural, ont démontré une volonté marquée de soutenir

des démarches visant autant le développement de projets améliorant les conditions de vie des citoyens que leur engagement dans l'arène politique. Les groupes populaires ont radicalisé cette double dynamique tant dans le champ de l'action politique que dans celui du développement de ressources. Durant les deux premières générations d'organismes communautaires, on remarque un discours évident de volonté de stimuler la participation citoyenne.

À partir des années 1980 et jusqu'aux années 2000, les préoccupations à l'égard de la participation citoyenne individuelle des citoyens vivant en situation de pauvreté ou de marginalité semblent s'estomper. Elles laissent davantage place aux enjeux entourant le partenariat et la participation citoyenne collective, bien qu'elle ne soit pas nommée aussi clairement. Les débats se situent davantage sur le plan des préoccupations de l'amélioration des services publics que sur la remise en question des inégalités sociales et le développement de la capacité de participation citoyenne individuelle. Ce phénomène s'explique notamment par l'expansion importante des organismes, la professionnalisation des permanents et leur insertion, voire leur institutionnalisation au sein de l'appareil administratif étatique. La mise en place du SACA au milieu des années 1990 marque le renouveau de préoccupations relatives à la participation citoyenne. Le milieu communautaire réaffirme et insiste sur cette dimension dans les négociations avec l'État dans le cadre de son processus de reconnaissance.

Qu'elle soit de nature individuelle ou collective, la participation citoyenne soutenue par le milieu communautaire a toujours poursuivi cette idée de favoriser l'inclusion et la reconnaissance des intérêts et aspirations des personnes ou des communautés qui ont, à des degrés divers, certes, moins facilement accès au pouvoir.

En définitive, l'ensemble des générations présentées précédemment fait ressortir le dynamisme du milieu communautaire et la volonté qu'il démontre de stimuler la participation citoyenne. Les retombées de la présence du milieu communautaire sont fort bien résumées par Ulysse et Lesemann (2004).

La dynamique communautaire a historiquement servi d'instrument majeur d'émancipation des individus, de développement des communautés, d'illustration des aspirations de la société québécoise à une démocratie réelle. Elle est parvenue à s'imposer comme un espace réel d'exercice de la citoyenneté et comme l'un des principaux vecteurs d'intégration sociale. La connaissance approfondie du milieu d'intervention a permis d'imaginer des solutions adaptées aux besoins et aux capacités d'une communauté donnée, tout en tablant sur la mobilisation des populations et la participation sociale comme conditions de possibilité de la démocratisation sociale, politique et économique. L'idéal communautaire québécois semble ainsi se renforcer au carrefour de l'économie des droits (citoyenneté active), de l'économie des valeurs (solidarité et justice sociale) et de l'économie politique (démocratie participative et bien commun). Il prend forme à travers la quête constante d'un État de droit inclusif (Ulysse et Lesemann, 2004 : 282-283).

Les générations d'organismes associées au milieu communautaire ne s'effacent donc pas une après l'autre; chacune perdure. Les organismes se juxtaposent pour former ce que Lamoureux (2003) appelle « l'archipel communautaire ».

1.3. Quelques enjeux contemporains autour de la participation citoyenne

Les deux parties précédentes ont permis de présenter certains fondements de cette recherche. Tout d'abord, on a mis en contexte la tension permanente qui existe au sein des démocraties représentatives en ce qui a trait aux demandes « permanentes » de la société civile afin d'ajuster le système démocratique et y intégrer davantage de possibilités de participation citoyenne. On a distingué les participations individuelle et collective afin d'en arriver à une définition de participation citoyenne et de souligner l'importance, dans celle-ci, de la participation des citoyens qui sont habituellement mis à l'écart. Les associations sont un des mécanismes permettant cette inclusion des individus aux arènes politique, administrative ou sociale. Cette reconnaissance de la contribution des associations est centrale à cette thèse puisque c'est sous cet angle que l'on aborde la participation citoyenne qui se développe actuellement à l'intérieur des maisons de quartier, des organismes communautaires.

Au Québec, les organismes communautaires occupent cette fonction depuis une cinquantaine d'années. Leur évolution et leur transformation au cours de cette période démontrent la façon dont les organisations de la société civile se moulent à une dynamique sociétale où les acteurs interagissent, s'influencent mutuellement et s'ajustent les uns aux autres. L'expérience des organismes communautaires expose cette réalité et explique que l'on retrouve aujourd'hui différentes générations d'organismes qui se superposent dans leur développement, mais qui continuent à exister côte à côte dans le temps. Les maisons de quartier qui ont pris forme en Outaouais, principalement au milieu des années 1990, représentent ainsi une articulation nouvelle de la réponse du milieu communautaire aux transformations sociétales et aux nouvelles sensibilités. Enfin, à la

lumière des rôles et de la contribution des associations exposés dans la première partie du chapitre, on comprend que les organismes communautaires représentent tant un lieu d'inclusion des citoyens « ordinaires » qu'un lieu d'organisation de la participation citoyenne collective. En soi, les organismes communautaires représentent un mécanisme de démocratie participative.

Les prochaines pages servent à circonscrire plus précisément le contexte d'émergence des maisons de quartier en Outaouais. Ce contexte découle de certains enjeux actuels auxquels font face les acteurs de la société. On aborde donc consécutivement les enjeux suivants : enjeux liés à la transformation des attentes des citoyens quant à leur participation et enjeux liés à l'évolution des partenariats entre l'État et le milieu communautaire

1.3.1. Enjeux autour de la participation citoyenne : déclin ou réémergence?

La participation électorale au sein des démocraties est en déclin. Le phénomène s'observe au Canada (Pammett et Leduc, 2003) ainsi que dans la plupart des démocraties de longue date (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006; Hudon, Poirier et Yates, 2008; Fournier et Reuchamp, 2008). Les institutions démocratiques de représentation traditionnelle seraient en crise. (Agrikoliansky et Dufour, 2009). Notamment, les partis politiques ne seraient plus perçus comme des véhicules pertinents pour les citoyens afin d'exprimer leurs préférences (Young et Everitt, 2004). On assisterait à une baisse significative de leurs membres (Scarrow, 2000), et ce, malgré les différentes tentatives de réforme de leur fonctionnement en vue de pallier leur déficit démocratique. (Cross, 2002). Il y aurait une

montée du cynisme et une perte de confiance envers l'ensemble des institutions démocratiques et des politiciens (Pammette et Leduc, 2003; Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006), une apathie et un sentiment d'inutilité face au vote (Pammett et Leduc, 2003) et une montée significative de l'abstention électorale (Mongoin, 2009).

L'ensemble de ces phénomènes se traduit par une désaffection des citoyens à se rendre à l'isoloir. La diminution constante du nombre de citoyens se prévalant de leur droit de vote aurait une conséquence significative sur la légitimité des démocraties représentatives (Rosanvallon, 2000; Leclerc et Beauchemin, 2002; Guay 2005; Bherer, 2005). Nous serions devant une crise de légitimité (Damay et Schaut, 2007), un malaise démocratique (Talpin, 2008), une société apolitique (Fournier et Reuchamp, 2008). Le phénomène serait l'expression d'un refus des citoyens à l'appel de la construction démocratique (Gingras, 2008) et créerait un « déficit démocratique » sans précédent au sein des sociétés.

Ce phénomène s'expliquerait ou ferait écho au déclin de participation au sein des associations de la société civile, une thèse développée et soutenue notamment par Putnam depuis le milieu des années 1990. Rapidement résumée, la thèse de Putnam (1995, 2000) soutient qu'il y a une diminution des adhésions au sein des associations, qu'il y a donc constat d'une diminution des interactions sociales et d'une diminution du capital social des individus. L'isolement des citoyens expliquerait la perte d'intérêt aux affaires publiques et ainsi à la politique. La thèse de Putnam a depuis été sujette à des critiques. Au Canada et au Québec, notamment, Curtis et al (2003) ont démontré que l'engagement civique n'est pas en baisse. Ils postulent plutôt pour un déplacement de la participation citoyenne.

Ce constat du déplacement, plutôt que d'un déclin, de la participation n'est toutefois pas nouveau au sein des démocraties (Curtis et coll. 2003). On soutient que le déplacement de la participation expose des transformations d'attentes et d'aspiration de la société civile ainsi qu'une mutation des contextes politique, social, économique et culturel de la société. Ainsi, actuellement, pour certains, nous sommes plutôt devant une redéfinition des frontières de l'action citoyenne (Agrikoliansky et Dufour, 2009). Les citoyens plus éduqués (Nevitte, 2002) et portés par des valeurs postmatérialistes (Inglehart, 1977) rechercheraient une participation plus significative (Mazeaud et Talpin, 2010) plutôt que de s'en remettre uniquement aux élus, représentants classiques (Bherer, 2005).

La littérature actuelle tend à démontrer une transformation des demandes de participation qui se traduit soit par une non-participation ou par un déplacement des lieux de participation. Ainsi, malgré toute la valeur que la participation citoyenne revêt, la croissance du cynisme envers les dirigeants et la baisse généralisée des taux de participation aux élections, les limites de la démocratie représentative sont mises en exergue par plusieurs (Rosenvallon, 2008). On assiste à l'émergence d'une demande de plus en plus soutenue pour introduire davantage de mécanismes liés à ce que l'on désigne sous le nom de démocratie participative.

Au fondement de ce mouvement en faveur de la démocratie participative, il y a surtout une réflexion sur les limites avérées du fonctionnement des démocraties représentatives actuelles, quel que soit l'angle sous lequel on les observe. Il y a une interrogation sur la capacité des instances politiques traditionnelles à répondre aux défis lancés par la transformation des sociétés contemporaines (Blondiaux, 2007 : 123).

Cherchant à pallier les attentes des citoyens et les limites du système représentatif, on voit apparaître différentes formes de mécanismes de démocratie participative (Damay et

Schaut, 2007). Ces mécanismes de participation représenteraient l'émergence d'un quatrième pouvoir embryonnaire (Bherer, 2005) et permettraient aux citoyens de prendre part au dialogue (EAPN, 2009). La participation des citoyens s'exprime parfois au travers de mécanismes mis de l'avant par l'État et, d'autres fois, par les citoyens eux-mêmes (Agrikoliansky et Dufour, 2009).

Au Québec, comme ailleurs au Canada, dans les Amériques et en Europe, les thèmes de la démocratie participative, de la participation citoyenne ou publique, de la citoyenneté active (Thibault et coll., 2000) connaissent depuis les deux dernières décennies un regain de popularité se traduisant par des lieux et des formes nouvelles et très variées de démocratisation de la gestion des affaires publiques dans les communautés locales (Mercier et St-Germain, 2008 : 6).

La participation citoyenne s'inscrit donc dans cette recherche d'un modèle de démocratie plus près des citoyens, s'approchant en ce sens de la démocratie participative (André et coll., 2012 : 3). Blondiaux (2005) constate que le discours et les préoccupations face à la participation citoyenne sont d'actualité et le contexte « est extrêmement favorable en apparence à l'idée de participation démocratique » (Blondiaux, 2005 : 119). Il expose la façon dont les recherches et la littérature actuelles explorent le thème de la participation citoyenne sous différents angles : les mécanismes de participation (représentatif, participatif, délibératif, etc.), l'échelle de la participation, les conditions de participation, l'impact souhaité de la participation, etc. L'ensemble de ces angles d'attaque du sujet amène Blondiaux (2005) à souligner certaines incongruités existantes et à appeler à la clarification de certains concepts. Il souligne également certains enjeux, auxquels on fait écho dans le prochain point.

1.3.2. Enjeux liés à la démocratie participative²³ : critiques et opportunités

La deuxième partie de ce chapitre expose l'évolution du milieu communautaire québécois. On y démontre que l'émergence et l'évolution des organismes communautaires sont associées à une transformation de la demande de participation citoyenne individuelle et collective au sein de la société québécoise. Si la littérature actuelle semble évoquer une plus grande demande de participation, l'expérience québécoise des 50 dernières années démontre que cette demande est d'actualité depuis quelques décennies déjà.

Cette quête d'une plus grande participation citoyenne s'est notamment traduite, d'une part, par une certaine institutionnalisation et, d'autre part, par une reconnaissance assurée du milieu communautaire québécois par l'État. Ces phénomènes ont pavé la voie à une plus grande participation du milieu communautaire, notamment par un renouvellement des stratégies de gouvernance de l'État et la mise en place de mécanismes partenariaux impliquant davantage les organismes dans la coproduction de services publics, mais aussi dans la coconstruction de politiques publiques (Vaillancourt, 2008).

La mise en place, voire l'idée, d'une gouvernance laissant davantage de place à la participation citoyenne au sein des mécanismes de partenariat par les organismes

²³ La participation des citoyens, en plus d'être étudiée dans ces dimensions individuelles et collectives, peut l'être en regard des mécanismes, qu'ils relèvent de la démocratie représentative ou de la démocratie participative. Même dans ce cadre, des nuances s'imposent au regard de la provenance de la demande de participation. Parfois, l'État et les élus mettent en place des mécanismes visant une plus grande participation directe des citoyens et des groupes d'intérêts. Parfois, les demandes de participation émanent des associations et des citoyens eux-mêmes. Cette distinction peut se résumer par des approches qualifiées de descendantes (*top down*) ou d'ascendantes (*bottom up*). En résumé, la participation citoyenne peut s'étudier dans ses dimensions individuelles ou collectives. Selon l'une ou l'autre de ces dimensions, la participation peut être suscitée par l'État et les élus, par les associations ou par les citoyens eux-mêmes. Les prochaines pages visent à mieux circonscrire différents enjeux autour de ces questions.

communautaires a laissé place à des analyses et appréciations diverses dans le milieu communautaire. Les plus optimistes y voient l'établissement d'un nouveau modèle politique. Ainsi, Bacqué, Rey et Sintoner (2005) identifient trois types d'objectifs poursuivis par les groupes lors de leur inclusion dans des mécanismes de participation : des objectifs d'orientation gestionnaire, sociale ou politique. Ces trois types d'objectifs « interagiraient au sein d'un cercle vertueux et dessineraient un nouveau modèle de politique publique caractérisé par le repositionnement de l'État, le développement de partenariats multiformes et l'initiative de la société civile » (Bacqué, Rey et Sintoner 2005 : 11). Dans le cadre de cette participation collective ayant une orientation gestionnaire, les associations se voient déléguer la mise en œuvre de services publics et contribuent ainsi à l'amélioration de la gestion de ces services publics. Elles permettent une meilleure adéquation entre les politiques publiques et les spécificités des populations locales ou, encore, elles permettent d'identifier les nouveaux besoins et de trouver des solutions appropriées aux communautés (Lévesque, 2005).

Certaines analyses sont toutefois plus critiques. On en relève trois particulières : la diminution du discours critique de certains mouvements sociaux, la récupération des mécanismes de participation comme stratégie de légitimation des politiques publiques élaborées par le gouvernement et l'incapacité des mécanismes à mobiliser et impliquer les citoyens ordinaires, voire particulièrement ceux provenant des classes populaires.

1.3.2.1. La légitimation des politiques publiques

L'un des enjeux des mécanismes de participation porte particulièrement sur les mécanismes de participation citoyenne mis de l'avant par l'État. L'État partenaire, émanant, entre autres, de la période de remise en question de l'État-providence et de ses difficultés financières (Guillaume et Quiénart, 2004), a mis en place un ensemble de mécanismes permettant la contribution des groupes de la société civile à la production de services publics; c'est notamment le cas dans le réseau de la santé et des services sociaux au Québec (Bourque 2002, Jetté 2006). L'histoire du milieu communautaire présentée dans la seconde partie de ce chapitre expose en partie cette réalité.

L'étude de l'impact de l'implantation des mécanismes de participation au sein de l'appareil public, qu'ils soient des projets de partenariats ou tout autre mécanisme, a fait émerger une certaine critique quant à la capacité de ces derniers de permettre à la société civile d'influencer réellement les politiques publiques. Ainsi, des études, de diverses expériences tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, démontrent que certains dispositifs de participation sont utilisés par l'État pour légitimer les politiques publiques élaborées par l'appareil gouvernemental. À titre d'exemple, Bherer (2005) cite l'expérience des budgets participatifs de la Ville de Québec et démontre qu'on limite parfois la participation à certains groupes. Les présences « ne demeurent pas moins contrôlées par les autorités qui peuvent dès lors valoriser une forme ou l'autre de représentativité » (Bherer, 2006 : 35). Pour Blondiaux (2007), cette situation suscite une critique possible des mécanismes participatifs. Ils peuvent devenir des « simulacres » de démocratie, une forme de processus démocratique de façade. Mercier et St-Germain (2009) demeurent sceptiques, dans le cas du Québec, à savoir si les mécanismes de participation permettent

uniquement la réalisation des objectifs de l'administration publique ou s'ils permettent une véritable influence des citoyens sur les services qui leur sont offerts.

1.3.2.2. Diminution du discours critique ou élargissement du répertoire d'action

Les organismes communautaires québécois ont pris une place de plus en plus importante au sein de l'appareil étatique, notamment dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ils assument un rôle important dans la dispensation des services. Ce phénomène n'est pas l'unique apanage du Québec puisque Blondiaux et Sintomer (2002) remarquaient déjà à ce moment que l'appel à la participation des organisations des mouvements sociaux résultait à plusieurs endroits à un délestage de « pans entiers de la gestion sociale » à certains organismes (Blondiaux et Sintomer, 2002). Ce qui n'est pas sans conséquence.

Pour certains, ce délestage aurait un impact sur la capacité des organisations de la société civile de maintenir un discours critique face aux autres acteurs de la société ou face à l'État. Cette insertion au sein des mécanismes de partenariat aurait pour conséquence de « tuer » le discours critique et contestataire provenant des mouvements sociaux (Bherer, 2005). La poursuite du consensus au sein de ces instances éradiquerait l'exposition des conflits sociaux inhérents aux sociétés (Blondiaux, 2007). Pour d'autres auteurs, on assiste plutôt à une transformation des mouvements sociaux qui prennent acte des changements institutionnels ayant cours au sein des sociétés (Guay, Hamel, Masson et Vaillancourt, 2005), à un élargissement du répertoire d'action des mouvements sociaux (Hamel et Sivestro, 2005) qui s'adaptent aux conditions changeantes de leur

environnement (Bacqué, 2005). Cet enjeu s'est traduit dans le milieu communautaire québécois par cet appel au milieu des années 1990 à la « coopération-conflictuelle ». Cette invitation semble perdurer.

Bref, un enjeu demeure en ce qui concerne l'évaluation des retombées effectives de la collaboration des organismes de la société civile qui représentent une participation citoyenne collective, tel que les organismes communautaires, aux mécanismes de gouvernance actuels; si l'institutionnalisation de la participation a le mérite d'ancrer dans la durée l'activité citoyenne, la façon dont les dispositifs favorisent ou non l'implication des associations a des retombées fortes et le processus peut aboutir à détourner les énergies des mouvements sociaux vers la gestion (Bacqué, Rey et Sintoner, 2005 :32).

Cette institutionnalisation de plusieurs organismes communautaires fait écho à un débat important au Québec, celui de la professionnalisation des permanents. Cela explique probablement que certains organismes perdent, peut-être uniquement en apparence, une capacité de maintenir un discours critique à l'égard de l'État ou des autres acteurs de la société civile ou encore d'accepter d'être confiné à un rôle de gestionnaire du social. L'ensemble des possibilités explique aussi le troisième enjeu : la participation réelle et effective des citoyens « ordinaires ».

1.3.2.3. Le citoyen « ordinaire » à l'écart

Une troisième critique émanant de la littérature sur la transformation de la gouvernance, et l'importance que prennent les mécanismes et stratégies de partenariat, porte sur la

participation individuelle des citoyens ordinaires, voire des citoyens des classes populaires. Plutôt que de favoriser la participation citoyenne, l'institutionnalisation de certains groupes aurait permis la professionnalisation des militants des mouvements sociaux et concentré le pouvoir des associations entre leurs mains (Godbout et Collin, 1977). Ce constat fait écho également aux propos de Greason (2012) qui constate le confinement, actuellement, de certains citoyens à un rôle d'utilisateur au sein de certains organismes communautaires. Les mécanismes actuels de participation, qu'ils proviennent de l'État ou de la société civile, mobilisent très peu les citoyens « ordinaires », et ce, au profit des professionnels des milieux associatifs.

Par rapport à la participation au sens politique, entendue comme groupement de citoyens actifs et d'associations faisant contrepouvoirs aux élus, cette mission n'est pas dépourvue d'ambiguïtés puisque la parole des habitants qui est ainsi « portée » n'est pas la parole directe, mais une parole filtrée par l'association, donc aussi réinterprétée; ainsi, les associations sont dans ce schéma moins des contrepouvoirs que des partenaires des élus, complémentaires et qui peuvent être (et sont en effet) financées avec des deniers publics pour cette mission (Bresson, 2007 : 124).

Blondiaux (2007) constate l'utopie partielle qui renferme cette idée de faire participer le citoyen ordinaire à des mécanismes participatifs. D'une part, lorsqu'il participe à des forums ou à des débats, le citoyen est souvent déjà investi au sein d'une organisation qui inévitablement influence sa position et celui-ci fait la promotion des idées du groupe auquel il appartient. Cet état de fait confirme, selon Blondiaux, que les groupes organisés s'arrogent davantage la parole et l'influence publique. Dans d'autres cas, les citoyens qui prennent la parole en leur propre nom au sein de mécanismes participatifs sont, dans les faits, des citoyens déjà informés et souvent éduqués. On remarque ainsi qu'il y a peu de place ou d'opportunités pour le citoyen « ordinaire », voire celui qui possède moins de

savoirs ou de savoir-faire au regard des processus de délibération. Ceci renforcerait ainsi, encore une fois, les inégalités sociales.

La démocratie participative, tel qu'elle est couramment pratiquée, ne conduirait au final qu'à renforcer les positions acquises, et ce, de différentes manières. En privilégiant par exemple certaines rhétoriques et certains types d'arguments propres aux groupes dominants au détriment des modes de communication habituels des groupes dominés. Comment se faire entendre dans un débat participatif lorsque l'on a des difficultés d'accès à la parole publique? Comment faire droit aux témoignages individuels et aux expériences singulières? Comment éviter la marginalisation de ceux que le débat politique classique ignore déjà (Blondiaux, 2007 : 125)?

Les trois enjeux précédents exposent davantage des risques possibles, ou partiellement constatés, aux travers des expériences actuelles ou récentes qui découlent de cette volonté de mettre en place des mécanismes de participation citoyenne. Ces derniers semblent annoncer une certaine transformation de la gouvernance publique. L'impact de ces transformations a encore des conséquences méconnues et ouvre la porte à des analyses mitigées. On retient donc que plusieurs mécanismes de participation actuels interpellent la société civile, tant les individus que les acteurs sociaux, à participer à la création de nouveaux espaces publics. Ces espaces sont des lieux de négociations entre acteurs aux intérêts, ressources et capacités différents. Ils demeurent tout de même des lieux privilégiés pour construire des politiques publiques conformément au bien commun, non sans risque. Thériault (2006) expose des risques importants à la gouvernance actuelle :

La gouvernance est partout associée à l'idée d'une démocratie plus participative, plus directe. Il s'agit littéralement de multiplier les lieux de gouvernement de façon à y faire participer un plus grand nombre d'acteurs de la société civile. Tel est l'objectif de la localisation horizontale du pouvoir ou encore des multiples partenariats. Si la démocratie participative apparaît sortir vivifiée du passage de gouvernement à

gouvernance, il n'en est pas de même pour la démocratie politique. [...] La gouvernance en réseau accentue cette perte d'intérêt pour la démocratie politique (Thériault, 2006 : 93).

L'ensemble des transformations implique donc un enjeu important pour les citoyens « ordinaires » provenant des couches populaires de la société. La nature des enjeux dépend, entre autres, du sens ou des visées des mécanismes (légitimation ou non des politiques publiques), du rôle que se donnent les organisations de la société civile (gestionnaire du social ou porteur d'un discours critique) et de la place réelle que l'on donne aux citoyens « ordinaires ».

Quand la dimension politique [...] se réduit à un objectif gestionnaire et refoule la question des inégalités, les conditions d'une implication des couches dominées sont difficilement réunies. À l'inverse, la valorisation de la conflictualité sociale, la mise en place d'une logique redistributive et l'accent placé sur la voie de ceux d'en bas ou des minorités contribuent à la légitimité des couches populaires et favorisent leur implication (Bacqué, Rey et Sintoner, 2005 : 40).

Bref, on retient que les mécanismes de participation qui émergent des nouvelles modalités de gouvernance actuelles ont des impacts mitigés, suscitent des débats et invitent à approfondir les connaissances sur les nouvelles initiatives qui prennent acte, qui émergent de préoccupations nouvelles ou qui considèrent et font écho à certaines transformations de la société. Parmi les enjeux évoqués précédemment, on retient l'importance de la participation des citoyens « ordinaires ». Cette préoccupation de la participation des citoyens « ordinaires » révèle en partie certaines transformations sociétales qui s'opèrent depuis quelques décennies déjà, notamment une montée de

l'individualisation²⁴. D'ailleurs, dès le milieu des années 1990, Ion (1996) remarquait une certaine transformation dans les tendances d'engagement des citoyens.

De nouvelles formes de participation sociale seraient en gestation, privilégiant une implication plus distanciée, une mobilisation davantage ponctuelle sur des objectifs délimités et visant une efficacité immédiate. La recherche d'un épanouissement individuel et la volonté de garder son autonomie dans l'association prendraient le pas sur un engagement permanent, expression d'une vision globale du monde (Ion, 1996 dans Roudet, 2004 : 20).

En plus, de ces transformations plus générales du sens de l'engagement et de la participation, il apparaît encore plus difficile de mobiliser les citoyens provenant des couches populaires, notamment à cause de l'impact de leur condition socioéconomique. Aujourd'hui, il semble que l'on considère davantage l'impact de la pauvreté et de l'exclusion ainsi que le confinement à certains territoires des couches populaires sur la participation de certains citoyens.

1.3.3. Enjeux sociétaux actuels : montée de la pauvreté et territorialisation

Deux phénomènes prennent un sens particulier lorsque l'on étudie l'émergence des maisons de quartier en Outaouais et que l'on cherche à comprendre le sens, la nature, la portée et l'impact de la participation citoyenne qui y prévaut. Les questions de pauvreté, d'exclusion et de la territorialisation sont des enjeux centraux.

²⁴ L'individualisation peut être sommairement comme la volonté de chaque individu de choisir ses manières de vivre, indépendamment de normes morales impersonnelles et des grands systèmes de pensée, ainsi que par un déclin du rôle des institutions dans la construction des normes collectives. (Roudet, 2004 : 17)

1.3.3.1. Pauvreté et participation citoyenne

Au Québec, un rapport récent du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) (2012) révèle « une diminution du taux de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC) de 2000 à 2007, puis une augmentation depuis. Ce taux est passé de 11,6 % en 2000 à 7,9 % en 2007 (le plancher au cours de la dernière décennie), avant de remonter à 9,4 % en 2010. » (CEPE, 2012 : 3). Ainsi, le taux de pauvreté présenterait une légère baisse entre 2000 et 2010, mais serait depuis 2007 sur une pente ascendante. Si la pauvreté est relativement « stable » durant cette période au Québec, il émane cependant du rapport du CEPE qu'il y a un accroissement des inégalités de revenus²⁵. Entre 1990 et 2010, le coefficient Gini est passé de 0,269 à 0,293. Le Québec et le Canada, devant cette croissance des inégalités de revenus, ne sont pas différents de plusieurs autres pays de l'OCDE²⁶ :

Dans le cas du Canada, d'après les coefficients de Gini, et bien qu'aucun changement significatif n'ait été observé du milieu des années 1980 au milieu des années 1990, les auteurs font état d'une forte poussée des inégalités du milieu des années 1990 au milieu des années 2000, résultant en une légère augmentation pour l'ensemble de la période, soit du milieu des années 1980 au milieu des années 2000 [...] La situation que connaissait le Canada était apparentée à celles que vivaient aussi des pays comme l'Allemagne, les États-Unis, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Portugal et la Suède (CEPE, 2012 : 48).

L'exercice de la citoyenneté est largement influencé par les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale dans lesquels sont plongés, tel que le démontrent les statistiques

²⁵ Les inégalités de revenus sont mesurées à l'aide du coefficient Gini. Ce coefficient s'exprime sur un continuum numéral allant de 0 à 1; 0 représentant l'égalité parfaite des revenus et 1 représentant l'inégalité parfaite (CEPE, 2012).

²⁶ Le CEPE tire ses informations sur la situation des autres pays de l'OCDE du document suivant : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2008). Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE.

précédentes, un nombre grandissant, et inquiétant, de citoyens (Lamoureux, 2001). Le constat est similaire ailleurs dans le monde comme en France (Blondiaux et Levêque, 1999; Bacqué et Sintomer, 2001; EANP, 2009) ou en Angleterre (Diamond, 2005), par exemple. Alors que la pauvreté est souvent abordée sous un angle économique et matériel, l'exclusion sociale inclut une perspective sociale qui expose la perte de lien d'appartenance et une privation à la participation aux mécanismes politiques (Racine, 2007).

Des revues de littérature exhaustives (Lamoureux, 2001; Racine, 2007) démontrent que le phénomène d'exclusion a été expliqué sous différents angles : la disqualification sociale (Paugam, 1991), la désaffiliation (Castel, 1995), la désinsertion (De Gaujelac et Taboaba Leonetti, 1994), l'enfermement (Clavel, 1998) ou la déliaison (Autès, 1995). L'ensemble de ces théories démontre sous différents angles que l'exclusion sociale pousse certaines catégories de personnes : jeunes, immigrants, classe populaire, etc. (Mazeaud et Talpin, 2010) à la marge de la société (Lamoureux, 2001) ou à l'écart (Racine, 2007). Ce qui limite et nuit à leur possibilité de participation. « L'exclusion devient alors une pente douce vers un faible sentiment d'appartenance sociale et finalement une citoyenneté de seconde zone ou passive de plus en plus concentrée dans des communautés locales en déclin. » (Favreau et Fréchette, 1995 : 7).

Les processus de refoulement aux marges, d'affaiblissement des relations sociales et personnelles structurantes, ou encore d'assignation identitaire excluante ou déviante remettent fondamentalement en cause la citoyenneté. Ces faits agissent tant au niveau juridique de la privation de droits politiques, sociaux et culturels qu'au niveau des appartenances, alors que se fragilisent ou se rompent les liens constitutifs du vivre ensemble, et qu'au niveau bien tangible de l'accroissement des

inégalités, des discriminations, des exclusions (Lamoureux, 2001 : 29).

S'il réside toujours, dans certaines couches de la société, un soupçon quant à la capacité de participer des pauvres, pour d'autres le principe d'égalité qui sous-tend la démocratie nécessite la participation de tous dans la construction de l'intérêt général (EANP, 2009). Cette préoccupation quant à l'intérêt de faire participer l'ensemble des couches de la population à l'élaboration de l'intérêt général ainsi que la reconnaissance de l'adéquation entre pauvreté et participation a amené différents gouvernements à mettre de l'avant des expérimentations locales de démocratie participative visant simultanément à lutter contre la pauvreté et à favoriser l'insertion des personnes pauvres à l'intérieur de mécanismes de participation (Bacqué, Rey et Sintoner 2005).

La démocratie participative donne une chance à tous de contribuer aux débats sociétaux. Pour les personnes en situation de pauvreté, la participation à la vie démocratique est une passerelle vers une meilleure compréhension de la société, censée leur permettre de la changer afin que tout le monde puisse vivre dans la dignité (EAPN, 2009 : 4).

L'impact de ces expériences est partagé. Pour Nez (2006), ces mécanismes sont des moments d'inclusion sociale et de création de sociabilité. Les insuccès de divers programmes ou projets reposent sur le fait que ces derniers considèrent souvent très peu les aspirations, les attentes et les besoins des destinataires (Warin, 2011) ou la culture (Lamoureux, 2001). Malgré la volonté gouvernementale, on se retrouve trop souvent devant des politiques publiques qui limitent la participation puisqu'elles abordent la réalité des pauvres dans une perspective de clientélisme et d'individualisme (Inter-Quartier, 2008). Bref, les différentes interventions visant à mobiliser les citoyens des

milieux populaires et appauvris n'ont pas tous donné les résultats escomptés. Une nouvelle piste de mobilisation réside dans la considération des dimensions territoriales.

1.3.3.2. Territoire et participation citoyenne

Quartier et exclusion ne sont pas des réalités ou des sujets d'études et d'intervention nouveaux. L'arrivée des nouveaux mouvements sociaux au début des années 1960 a vu émerger des organisations typiquement investies à l'échelle des quartiers : des comités de citoyens, des cliniques médicales communautaires, etc. pour faire face, entre autres, au Québec, à l'expansion et la transformation des milieux urbains. Avant les expériences québécoises, Saul Alinski, dès 1930, décide d'organiser des contre-pouvoirs à l'État à l'échelle des quartiers populaires de Chicago (Bourque et coll., 2007). Pierre Hamel (1991) a étudié ces phénomènes à Montréal et les a regroupés sous l'appellation « mouvement urbain ». L'échelle locale, incluant celle du quartier, est propice à l'action collective.

Il est largement établi maintenant que le rapport d'un groupe humain à son territoire, qu'il s'agisse d'une communauté locale, des résidants d'un quartier, des acteurs sociaux d'une région ou d'une agglomération urbaine, joue un rôle dans les dynamiques de développement. Il est ainsi possible de poser l'hypothèse selon laquelle plus l'identification des citoyens à leur communauté est forte, plus le potentiel d'action collective de cette communauté pouvant générer des retombées communautaires est fort. C'est du moins la conclusion de multiples travaux sur les dynamismes locaux (Klein et Tremblay, 1993; 5).

Les quartiers ont toutefois pris une vigueur considérable, depuis les deux dernières décennies (Mercier et St-Germain, 2009). La parution de l'étude *Un Québec cassé en deux*, en 1989, démontrait comment la pauvreté avait des concentrations territoriales. « L'espace social urbain devient alors de plus en plus inégalitaire soit d'un côté les pauvres dans les centres-villes et de l'autre les familles de classe moyenne à la périphérie ou en banlieue. » (Favreau et Fréchette, 1995 : 5). On constate que certains groupes de citoyens sont relégués à la marge et que, physiquement, certaines marges se concentrent au sein de quartiers particuliers.

Nous remarquons aujourd'hui [...] que le Québec ainsi que la majorité des sociétés de l'OCDE gravitent dans un environnement où les inégalités sociales, la pauvreté et le chômage persistent, voire s'accroissent. [...] cette mouvance semble se perpétuer sans faire de discrimination territoriale. [...] même si les milieux urbains peuvent être perçus [...] comme étant les principaux lieux de production de richesse [...], ils n'échappent guère à ces problématiques. La délocalisation d'entreprises et les processus de gentrification qui s'opèrent depuis une trentaine d'années dans les villes et municipalités de la province, ont eu pour effet de modifier la spécialisation sociale des agglomérations urbaines. Ce qui en définitive a engendré une marginalisation de certaines populations localisées au sein de secteurs bien délimités (Duval et Bourque, 2007 : 4).

C'est ce qui explique en partie que plusieurs sociétés vivent actuellement des difficultés importantes quant à la paix sociale. Ces difficultés prennent racine dans le manque de cohésion sociale et l'augmentation de la marginalisation de certains groupes (Bacqué, Rey et Sintoner 2005).

Le quartier devient une échelle d'intervention puisqu'il représente une alternative afin de lutter contre la montée de problèmes découlant de la transformation de la société (Morin et Rochefort, 1998). Les organismes agissant à l'échelle d'un quartier deviendraient un

lieu de sociabilité permettant de « retrouver des normes de conduite, des positions et des rôles sociaux qui seront reconnus là où la dissolution partielle et progressive des cadres traditionnels et informels de la sociabilité (famille, voisinage, etc.) les fait disparaître. » (Barthelémy, 2000; 68). Ainsi, le quartier favoriserait l'insertion puisque les relations sociales seraient favorisées par la proximité spatiale (Giddens, 1998) et serait un terreau fertile pour l'émergence de nouvelles formes d'engagement (Nootens, 2004; Breux, 2008).

Dans tous les cas, on ne peut parler d'un mouvement linéaire et simple de « dépolitisation » de la société; au contraire, pour certaines organisations, il y a retour du politique dans leurs actions. Dans le même ordre d'idées, le politique semble réinvestir des espaces auparavant considérés comme de « repli » sur la sphère privée; c'est le cas des quartiers dans les grands centres urbains (Agrikoliansky et Dufour, 2009).

Pourtant, tous n'ont pas le même optimisme à l'égard de la participation citoyenne à l'échelle locale. Les quartiers et les mécanismes de participation qui y existent, s'ils permettent la participation des résidants, auraient peu de leviers réels afin de transformer les politiques qui agissent sur des enjeux ou des problèmes qui ont des racines plus profondes (Bherer, 2005). Robert Dahl, en 1967, remarquait déjà cette limite :

Thus for most citizens, participation in very large units becomes minimal and in very small units it becomes trivial. At the extremes, citizens may participate in a vast range of complex and crucial decisions by the single act of casting ballot; or else they have almost unlimited opportunities to participate in decisions over matters of no importance. At the one extreme, then, the people vote but they do not rule; at the other, they rule – but they have nothing to rule over (Robert Dahl, 1967, cité dans Bherer, 2006 : 3).

Les notions de local et de quartier ont toutefois évolué au cours des dernières décennies. Les recherches démontrent que le quartier est un phénomène à plusieurs dimensions. Il implique, certes, une dimension objective territoriale, mais il est aussi défini par des dimensions subjectives comme étant un espace investi par une communauté locale (Faure, 1993) qui se reconnaît dans une certaine culture commune, puisque selon Breux (2008) le territoire est chargé « d'affectivité, de symboles et de représentations » (Breux, 2008 : 187). En somme, le quartier serait un territoire d'une communauté (Morin et Rochefort, 1998), un territoire vécu et non uniquement une construction administrative. Duval et Bourque (2007) nomment ces territoires vécus, des quartiers de proximité :

nous constatons que ce sont principalement des indicateurs socioéconomiques et culturels qui balisent les limites territoriales de ces petites communautés. À ce titre, précisons que la définition de ces milieux de vie nous renvoie davantage à des frontières symboliques (sentiment d'appartenance, histoire spécifique, habitus et socialités particulières) et à des territoires de proximité physique et sociale (lieu dans lequel les individus peuvent se déplacer en marchant, lieu où la population vit dans une réalité sociale et économique similaire) (Duval et Bourque, 2007 : 5).

Les quartiers deviennent aussi des lieux d'intervention pour stimuler la participation citoyenne. Au Québec, on peut penser à différentes expériences de mobilisation à l'échelle des quartiers : les Conseils de quartier de Québec, les Tables de concertation de quartier de la ville de Montréal, l'expérience des partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield (PRAQ), les maisons de quartier en Outaouais, etc. Les expériences d'intervention à l'échelle des quartiers représentent une stratégie afin de faire face au fait que l'espace de vie et l'espace politique ne correspondent plus l'un à l'autre (Breux, 2008). L'ensemble des mécanismes de

participation à l'échelle locale permet de transformer les rapports sociaux et de retrouver un équilibre dans la paix sociale.

Dès lors, la participation vise, sous différentes formes, à remobiliser les habitants, à recréer du lien, à ouvrir des espaces de rencontres et d'échanges qui remplacent sous un autre mode les formes plus anciennes de sociabilité et d'encadrement, à former de nouveaux interlocuteurs ou leaders aptes à organiser leur collectivité, à dépasser certains conflits (Bacqué, Rey et Sintoner 2005 :28). « La participation, dans cette perspective de transformation des liens sociaux, vise donc à inverser « les spirales de désocialisation, d'isolement et de repli, de retisser des liens, de donner des prises aux exclus » (Bacqué, Rey et Sintoner, 2005 : 29).

Toujours selon Bacqué, Rey et Sintoner (2005), ces mécanismes locaux sont des écoles de démocratie, comme nous l'avons exposé dans la première partie de ce chapitre, où l'on accompagne les citoyens dans leur capacité et leur aptitude à agir. « Les citoyens comprendraient davantage la logique et les enjeux de la gestion publique, ils élargiraient parallèlement leurs vues au-delà de leurs intérêts immédiats et particuliers, ils intégreraient une culture de proposition au lieu de rester à des postures purement revendicatives ». (Bacqué, Rey et Sintoner, 2005 : 31). Cette dimension éducative est reconnue non pas uniquement par ces auteurs Schneider (2008) rapporte certaines retombées éducationnelles de l'engagement « gathering together in groups creates opportunities for education and political action. ». (Schneider, 2008:76):

C'est ainsi que le quartier, comme territoire local, où se concentrent des bassins de personnes exclues, devient des lieux significatifs d'action pour lutter contre des

problèmes sociaux, mais aussi, simultanément, mobiliser les citoyens en vue de susciter leur participation au système politique. Le territoire local, le quartier, deviendrait un choix qui repose « sur une idéologie persistante selon laquelle la participation des citoyens est plus facile à cette échelle. Dans cette optique, la petitesse de la communauté favoriserait le rapprochement entre concitoyens, de même qu'entre élus et citoyens. » (Bherer, 2005 : 32). Bref, l'échelle locale, le quartier, devient à la fois un lieu d'intervention sociale et de participation citoyenne.

Enfin, le territoire devient un lieu d'intervention et de mobilisation des citoyens. L'État prend acte de ce phénomène et le territoire devient donc aussi un lieu de mise en application de politiques publiques : « La territorialisation des politiques publiques entend répondre à des impératifs de gestion et de coordination des politiques et des acteurs » (Paugam, 2005; 217). Le constat de l'importance du territoire amène donc l'État et les organisations de la société civile à réorganiser leur fonctionnement et certaines de leurs orientations.

En conclusion, cette troisième partie de ce premier chapitre expose une série d'enjeux qui expliquent, entre autres, l'émergence des maisons de quartier : donner la parole aux citoyens « ordinaires » provenant des couches populaires souvent exclues, éviter de concentrer le pouvoir aux mains des permanents, demeurer critique devant les inégalités sociales, etc. Les maisons de quartier, comme objet d'étude, sont décrites dans la prochaine partie.

1.4. Objet d'étude : Les maisons de quartier comme lieux de participation citoyenne

Depuis la fin des années 1980, nous constatons l'émergence de plusieurs stratégies d'intervention misant sur la proximité territoriale afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Au Québec, particulièrement, la parution d'ouvrages comme celui de Côté (1988) ou du rapport *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique* (Leclerc, 1989) marquaient significativement le lien entre pauvreté et territorialité.

Les stratégies d'intervention de proximité se mettent en place à différents endroits au Canada et au Québec. Au Canada, on voit se mettre en place des programmes tels qu'*Action for Neighbourhood Change* ou *Vibrant Communities*. Au Québec, les stratégies sont diversifiées et elles s'élaborent dans un contexte particulier d'expérimentation du partenariat entre l'État et le milieu communautaire.

Les années 1990, telles que décrites dans la deuxième partie de ce chapitre, sont marquées par ce partenariat entre le milieu communautaire et l'État. La littérature est abondante sur cette question. Le milieu communautaire est davantage orienté vers la recherche de sa consolidation et de sa pérennité que par le développement de nouveaux organismes. Toutefois, il y des exceptions. On assiste à quelques endroits à l'émergence d'initiatives qui se veulent une réponse des citoyens et des communautés à de nouveaux enjeux sociaux faisant appel à de nouvelles stratégies d'action et d'intervention; c'est le cas des maisons de quartier en Outaouais (Dion, 2002 ; Bourque, Proulx et Fréchette, 2007).

Encore aujourd'hui, les services d'aide gouvernementaux, à la fois cloisonnés et compartimentés, arrivent difficilement à

répondre aux besoins des individus ou des groupes d'individus qui sont aux prises avec un cumul de problèmes interreliés. Pour agir sur les problématiques sociales inhérentes à certains quartiers urbains, des organismes communautaires ancrés dans ces territoires travaillent à stimuler l'habilitation de ces communautés. (Duval et Bourque, 2007 :7)

Alors que la majorité des organismes communautaires sont organisés autour de communautés d'identité ou d'intérêt dans leur offre de services ou dans leurs stratégies de mobilisation, les maisons de quartier se développent auprès de communautés géographiques, dans les quartiers appauvris du milieu urbain de l'Outaouais. Alors que la majorité des organisations communautaires se consolident par la négociation d'un financement provenant d'une source principale, le financement des maisons de quartier de l'Outaouais est le résultat d'un montage financier provenant de plusieurs bailleurs de fonds : ministères, municipalités, congrégations religieuses, fondations, etc. Alors que certaines organisations communautaires se professionnalisent et se syndicalisent, les maisons de quartier se différencient par la présence de permanents provenant de communautés religieuses à leur tout début et l'embauche, par la suite, de permanents laïcs sur des critères de profil personnel plutôt que de compétences professionnelles particulières. Les maisons de quartier de l'Outaouais demeurent de petites organisations avec une petite équipe de permanents (2 à 4) entourée de résidents bénévoles ou militants du quartier. Enfin, alors que plusieurs organismes communautaires sont érigés autour d'une offre de services, complémentaires à ceux de l'État, les maisons de quartier sont orientées vers la mobilisation et la participation des citoyens et peuvent représenter une forme d'alternative aux services publics et communautaires déjà existants.

L'ensemble des maisons de quartier de l'Outaouais, à une exception près, a donc émergé en Outaouais à partir du milieu des années 1990. La littérature autour de l'émergence de

ces initiatives est limitée. Favreau et Fréchette (2002) ont décrit l'intervention sociale collective dans le quartier Jean-Dallaire²⁷, sur l'Île de Hull, qui a mené ultimement à la création de la Maison de l'amitié, l'une des maisons de quartier actives actuellement. Dion (2002) a étudié les pratiques de luttres à la pauvreté et de participation citoyenne au sein des initiatives du quartier Jean-Dallaire. Bouchard et Deslauriers (1995) ont produit une étude de cas autour de l'intervention communautaire menée dans le quartier Daniel-Johnson qui a précédé la création de la maison communautaire de ce quartier. Enfin, Baril et Deslauriers (1995) ont aussi produit une étude de cas sur l'émergence du Centre d'animation familiale (CAF). Ces études et recherches démontrent, entre autres, l'origine des maisons de quartier. Les maisons sont souvent la résultante d'une intervention préalable d'acteurs externes à la communauté : membres de congrégations religieuses ou équipe d'organisation communautaire de CLSC souvent en collaboration avec d'autres acteurs provenant des milieux institutionnel ou communautaire. Ce processus d'intervention et de mobilisation a été défini comme une intervention de quartier (Favreau et Fréchette, 2002; Dion, 2007; Duval et Bourque, 2007)

L'intervention de quartier, en misant avant tout sur la participation active de ses résidants dans la résolution des problèmes vécus dans le quartier, vise le développement de la communauté par le développement des personnes. Il s'agit d'une intervention de territoire, et non d'une intervention centrée sur des clientèles particulières. Si l'intervention de quartier existait déjà dans certaines paroisses ou certains quartiers sans qu'elle en porte le nom²⁸, l'intervention initiée en 1987 dans le quartier très « ghettoïsé » Jean-Dallaire, sous le leadership d'une équipe

²⁷ La terminologie identifiant le quartier Jean-Dallaire s'est modifié au fil du temps. C'est ainsi que l'on retrouve plusieurs appellations pour ce territoire. Favreau et Fréchette (2002) le nomme Jean-Dallaire/Front; les Règlements généraux de la Maison de l'amitié (2006) font référence à Jean-Dallaire/Hanson et la Ville de Gatineau fait référence au quartier Jean-Dallaire. Nous utiliserons la dernière expression pour la rédaction de notre thèse.

²⁸ Bouchard et Deslauriers (1995) font référence à une intervention communautaire.

du CLSC, a joué un rôle particulier pour l'émergence de ce type d'intervention (Bourque, Proulx et Fréchette, 2007 : 18).

Outre les recherches ou études identifiées précédemment portant sur l'intervention de quartier, aucune autre n'a été réalisée sur l'expérience outaouaise des maisons de quartier elles-mêmes. Actuellement, il y a sept maisons de quartier en Outaouais. Elles sont regroupées autour de l'Inter-Quartiers, regroupement volontaire des maisons de quartier de l'Outaouais. Elles se sont dotées d'un cadre de référence permettant de se définir. On y retrouve, notamment, une définition :

Une Maison de quartier est un lieu physique géré par un Comité de quartier en milieu appauvri. La composition du comité varie selon les quartiers. La plupart du temps, ce sont des résidants ou des personnes ayant un intérêt au milieu. [...]. Elles [...] sont le reflet de la réalité du quartier composée majoritairement de petits salariés, de sans-emplois ou de personnes prestataires de la sécurité du revenu. [...] Le mandat des Maisons de quartier est de travailler au développement du quartier par la participation citoyenne. Cette participation se fait dans un processus de démocratisation permanente qui favorise le processus d'intervention de quartier [qui] lui favorise le développement d'une identité collective fière et solidaire. Cette identité collective se bâtit avec les personnes qui s'impliquent, découvrent leur capacité d'analyse critique, développent leur pouvoir d'agir et de transformer leur réalité personnelle, sociale et communautaire en solidarité avec leurs concitoyens « empowerment » et deviennent partie prenante de la société civile (Inter-Quartiers, 2008 : 6).

Les maisons de quartier de l'Outaouais se présentent avec différentes appellations qui n'incluent pas nécessairement le titre de maison de quartier. Pourtant, elles se reconnaissent dans une mission commune. Ces organismes autonomes se définissent par une volonté et une orientation explicites visant la participation citoyenne et la reprise de pouvoir des résidants de quartiers appauvris. Ils se reconnaissent autour d'une stratégie d'intervention de proximité territoriale afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Les

maison appuient leurs actions autour de cinq principes et valeurs : 1) le respect de la dignité et de la liberté des personnes; 2) la reconnaissance des droits sociaux de tous les citoyens 3) l'adhésion à des pratiques de démocratie participative où les citoyens prennent réellement la parole; 4) la promotion de l'égalité entre les personnes et la redistribution équitable de la richesse; et 5) la revendication que l'État met en place des mesures assurant l'égalité des chances entre tous les citoyens et les citoyennes (Duval et Bourque, 2007).

Ainsi, à la lumière des distinctions établies précédemment dans ce chapitre relativement aux diverses générations d'organisations communautaires et des caractéristiques propres de leur mission, les maisons de quartier de l'Outaouais représentent un cas d'espèce particulier. Si, nous pouvons retrouver d'autres organismes portant le nom de maison de quartier au Québec²⁹, celle de l'Outaouais se démarquent particulièrement par le mandat de stimuler la participation citoyenne auprès des personnes appauvries regroupées au sein de quartiers regroupant majoritairement ces dernières.

²⁹ L'appellation de «maison de quartier» n'est pas une appellation contrôlée. On retrouve donc certains organismes communautaires portant aussi le nom de maison de quartier. En explorant les missions de ces organismes, on constate qu'elles ne sont pas toutes orientées spécifiquement vers cette idée de stimuler la participation citoyenne de résidents de quartiers appauvris.

1.5. Pertinence de la recherche

Depuis les ouvrages de Tocqueville au courant du XIX^e siècle, on tient pour acquis les effets positifs de la présence des associations au sein des sociétés démocratiques. On y associe des effets bénéfiques tant pour les individus qui développent des compétences (*internal effect*) que pour la société qui s'assure la présence d'intermédiaire avec les citoyens (*external effect*) (Stolle et Morjé Howard, 2008). « The internal effects refer to the benefit and/or behaviour - while the external effects involve the link between civic associations and democratic performance » (Morjé Howard et Gilbert, 2008 : 12). La situation québécoise démontre une augmentation du nombre d'organismes communautaires depuis le milieu des années 1980. Ce phénomène devrait théoriquement avoir l'effet de stimuler la participation citoyenne et la performance démocratique de nos institutions. Force est de constater cependant qu'actuellement on assiste au Québec comme ailleurs à des préoccupations et à des questionnements à l'égard de ce que l'on a décrit comme un déclin ou un déplacement de la participation citoyenne.

Ce premier chapitre démontre comment, théoriquement, les associations, comme les organismes communautaires, devraient être des lieux qui stimulent la participation des citoyens au sein des démocraties représentatives. Les associations, au sein de ces démocraties, contribuent au maintien et au développement des valeurs démocratiques, par leur capacité à regrouper des personnes à une échelle plus propice à la participation et à développer les capacités de participation des citoyens. Elles permettent également un entraînement à petite échelle à l'action politique. Elles représentent des mécanismes de démocratie participative qui se situent en perpétuelle tension avec le système démocratique représentatif et qui, du même coup, le vivifie. Les associations, comme les

organismes communautaires, permettent l'expression des demandes et attentes des citoyens envers le système politique et administratif. Ces demandes, en évolution constante, engendrent une redéfinition des arrangements politiques qui encadrent le vivre-ensemble.

L'évolution des arrangements politiques, notamment au Québec, a eu une répercussion sur l'évolution des organismes communautaires québécois. Ces organismes ont pris une expansion importante, tant en nombre qu'en importance en termes de reconnaissance de la part de l'État et des autres acteurs de la société. Cette reconnaissance démontrerait un renouvellement de la démocratie participative, comme un contre-mouvement faisant écho aux limites actuelles de la démocratie représentative. La majorité des auteurs perçoit les organismes communautaires comme l'expression de la société civile. En collaborant et reconnaissant les organismes communautaires, l'État tient pour acquis qu'il met en place un mécanisme permettant la participation de la société civile. Lionel Groulx (1994) relevait les pièges possibles que représente cette vision en démontrant comment l'institutionnalisation du milieu communautaire peut être l'expression d'une professionnalisation et d'une bureaucratisation du social dépossédant les « simples citoyens » de leurs droits. Ces propos ont été repris plus récemment par Blondiaux (2007) ainsi que par Bacqué, Rey et Sintoner (2005). Ces derniers constatent que les associations relevant de la catégorie « citoyens organisés » présentent un risque de déplacement du pouvoir au sein des organisations :

Un peu partout, cette variante participative risque de laisser les dirigeants des organisations reconnues monopoliser au détriment de la base le pouvoir qui leur est concédé. Dans le cas d'organisations structurées de façon peu démocratique, la démocratie participative peut même aboutir à une confiscation

du pouvoir au profit des délégués encore plus accentuée que dans la démocratie représentative fondée sur l'élection (Bacqué, Rey, Sintoner 2005 :19).

Le texte de Groulx (1994) fait référence principalement aux avatars possibles des mécanismes de participation citoyenne à l'intérieur des services de proximité étatique dans le réseau de la santé et des services sociaux. Son texte de 1995 permet de réfléchir sur les biais possibles que la reconnaissance des groupes communautaires et leur insertion (institutionnalisation et/ou instrumentalisation) peuvent engendrer. Ainsi, paradoxalement, la revue de littérature sur l'histoire de la participation au sein de ces organisations démontre comment l'étude de cette question a évolué. Malgré les limites ou risques identifiés par Groulx (1994), dès les années 1980, la participation au sein des organisations communautaires est traitée dans ses dimensions collectives principalement. Le texte plus récent de Vincent Greason (2012) reflète, quant à lui, le malaise existant dans le milieu communautaire à l'égard du développement du clientélisme qui se répand au détriment du *membership*.

Les maisons de quartier de l'Outaouais représentent une nouvelle forme d'organisme communautaire. Elles se donnent la mission de stimuler la participation citoyenne des personnes qui participent habituellement le moins. Effectivement, la pauvreté aurait un effet d'exclusion de certains citoyens à l'extérieur des mécanismes de participation traditionnels. On constate également la concentration de ces populations dans des territoires particuliers. En milieu urbain, la pauvreté est concentrée dans certains quartiers. Ce constat appelle à de nouvelles stratégies d'intervention pour lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion de certains citoyens à la société, notamment dans les mécanismes de participation.

Enfin, l'ensemble de cette problématisation démontre que l'étude de la contribution du milieu communautaire à la participation citoyenne, bien qu'elle occupe une place importante depuis une cinquantaine d'années au Québec, a des racines beaucoup plus profondes. Elle se situe dans une longue tradition de recherches qui exposent la contribution essentielle des groupes et des associations afin de contrer les effets pervers des systèmes démocratiques basés sur la représentation. L'étude de la participation citoyenne au sein des maisons de quartier, une frange récente de l'archipel communautaire québécois (Lamoureux, 2003), permet d'approfondir la connaissance sur la contribution de ces groupes à l'inclusion de certains citoyens aux débats publics.

Notre thèse vise à comprendre et à démontrer la contribution de ces organismes, les maisons de quartier, à la participation citoyenne. Cette recherche répond à l'invitation de Cefaï (2007), soit celle d'étudier ces organisations à l'interne, d'explorer les dimensions culturelles qui expliquent la participation au sein d'une microorganisation.

Il est temps de revenir à des enquêtes sur la façon dont les acteurs font du sens en contexte, perçoivent, communiquent, coopèrent et jugent en situation, donc de renouer avec le principe élémentaire de suivre, observer et écouter les acteurs et de renoncer au modèle surplombant de l'analyse structurale. « Microsociologique », au sens où les approches « macro » historiques et sociologiques sont légion, où les recherches sur un niveau supposé « méso », celui des organisations et des institutions, ont pris leur essor, mais où les analyses « micro » en restent la plupart du temps aux postulats des choix rationnels (Cefaï, 2007 : 23).

La pertinence de cette recherche repose donc sur des éléments de fond et de forme. Sur le fond, les maisons de quartier représentent un phénomène social nouveau qui, de par leurs spécificités, interpellent l'évolution du milieu communautaire québécois et également les mécanismes de participation citoyenne au sein du système démocratique actuel. Sur la

forme, l'adoption d'une démarche de recherche inductive, basée sur la théorie enracinée, permet l'étude des maisons de quartier dans une perspective microsociologique. L'étude du phénomène à l'échelle microsociologique peut être révélatrice de certaines transformations ayant cours au sein de la société actuellement.

1.6. Proposition de recherche

La présente recherche propose d'étudier empiriquement un lieu de participation, les maisons de quartier de l'Outaouais, qui représente un nouveau phénomène social encore peu étudié. Les maisons de quartier se donnent la mission de stimuler la participation de citoyens qui se situent dans des quartiers particulièrement vulnérables qui abritent des populations qui vivent à différents égards des expériences d'exclusion et de mise en marge de la société. Alors, que les conditions devraient jouer en défaveur de la participation, ces maisons semblent réussir à mobiliser ces personnes, à leur permettre de réaliser des apprentissages citoyens et de prendre parfois part aux débats publics.

À partir d'une démarche de recherche inductive, cette recherche sera donc guidée par une volonté de comprendre la contribution particulière des maisons de quartier de l'Outaouais, comme nouveau phénomène social, à la démocratie participative. Elle s'articule autour des questions suivantes :

- Quel est le sens que donnent les acteurs à leur participation citoyenne au sein des maisons de quartier?

- Comment se construit la capacité de participer de personnes vivant en situation de pauvreté?
- Quel est l'apport démocratique des maisons de quartier dans la société?

Ces questions se trouvent au cœur des préoccupations de notre recherche.

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le présent chapitre expose la méthodologie adoptée pour mener cette recherche. Notre démarche méthodologique de recherche se situe dans le cadre de la théorie enracinée³⁰. Cette approche théorique est particulièrement justifiée lorsque l'on poursuit l'objectif de comprendre un phénomène social nouveau ou de jeter un regard nouveau sur un sujet déjà étudié (Laperrière, 1997). Notre recherche exploratoire est donc de nature qualitative. Ce choix est pertinent dans la mesure où nous cherchons à décrire et à comprendre la contribution des maisons de quartier de l'Outaouais à la participation des citoyens.

Ce chapitre se divise en sept parties. Nous présentons successivement des considérations épistémologiques ayant guidé notre recherche, la méthode de l'étude de cas, nos sources d'information et notre processus de cueillette des données, notre échantillon et le recrutement, le traitement des renseignements, l'analyse des données et nos considérations éthiques.

³⁰ La théorie ancrée fait référence à la *Grounded Theory* élaborée par Glaser et Strauss (1967). Elle est traduite de différentes façons : théorie ancrée, théorie enracinée, théorie empiriquement fondée, etc.

2.1. Approche épistémologique et théorie enracinée

La recherche qualitative est marquée, selon Deslauriers (1991), au plan épistémologique, par deux courants de pensée particuliers : le naturalisme et la sociologie compréhensive. Le naturalisme s'intéresse aux phénomènes particuliers, aux détails, aux microhistoires. Ce courant de pensée postule que les phénomènes sociaux des humains, étant considérés comme éléments de la nature, peuvent s'expliquer par des lois naturelles (Comeau, 1994). Ainsi, les chercheurs s'inscrivant dans ce courant visent à mieux « connaître les personnes telles qu'elles évoluent dans leur milieu naturel » (Deslauriers, 1991 : 11).

On saisit que la recherche qualitative ne repose pas uniquement sur ce courant, puisque ce type de recherche vise une compréhension du sens de l'action dans son contexte (Comeau 1994; Kérésit et Deslauriers, 1997). « La recherche qualitative [...] affiche une visée compréhensive. Cette dernière se caractérise par deux choses : elle cherche à comprendre comment les acteurs pensent, parlent et agissent, et elle le fait en rapport avec un contexte ou une situation. » (Dumez, 2011 : 48). C'est ce qui nous amène au deuxième courant qui soutient notre approche épistémologique : la sociologie compréhensive.

Dans le cas de la sociologie compréhensive, initialement largement associée aux travaux de Max Weber, elle cherche à comprendre le sens que les personnes donnent à leur réalité. « Un des objets privilégiés de la recherche qualitative est donc le sens que revêt l'action de la société dans la vie et les comportements des individus ainsi que le sens de l'action individuelle quand elle se traduit en action collective » (Kérésit et Deslauriers,

1997 : 88). On cherche à saisir les valeurs, les objectifs poursuivis et l'interprétation que la personne donne à ses actions et aux événements (Deslauriers, 1991).

Ainsi, ces deux courants soutiennent cette idée et cet intérêt scientifique que le petit et le particulier sont révélateurs des tendances sociétales. Les phénomènes méritent d'être étudiés pour eux-mêmes d'abord, mais peuvent également permettre de percevoir ou d'anticiper des changements et des transformations de société. En s'inspirant des travaux d'Anadon (2006), Dionne (2009) rassemble les courants naturaliste et compréhensif et les désigne de posture interprétative.

La recherche qualitative/interprétative épouse le paradigme interprétatif, en particulier l'approche naturaliste, en tentant de comprendre les phénomènes à l'étude à partir des significations que les acteurs de la recherche leur donnent dans leur milieu naturel (Denzin & Lincoln cité par Savoie-Zajc, 2000). (Dionne, 2009 : 78)

C'est ainsi que l'approche qualitative en recherche vise à comprendre le sens de l'action des personnes dans leur contexte de vie. Deslauriers (1991) définit la recherche qualitative comme une approche

qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites, et le comportement observable des personnes. Cette définition parapluie renvoie à une méthode de recherche intéressée d'abord par le sens et par l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. La recherche qualitative ne se caractérise pas par les données, puisqu'elles peuvent aussi être quantifiées, mais bien par sa méthode d'analyse qui n'est pas mathématique. La recherche qualitative est plutôt intensive en ce qu'elle s'intéresse surtout à des cas et à des échantillons plus restreints, mais étudiés en profondeur (Deslauriers, 1991 : 6 dans Comeau, 1994 : 6).

Notre étude des maisons de quartier comme lieu de participation se situe dans ce courant.

Comprendre le sens des acteurs qui animent la vie des maisons de quartier permet de

mieux comprendre en quoi les organisations, telles que les maisons de quartier, contribuent à cette introduction, ainsi que cette insertion de citoyens à la vie politique dans un contexte où les dispositifs actuels de participation au système démocratique sont malmenés. Notre orientation a donc une portée exploratoire et descriptive.

Une recherche qualitative de nature exploratoire permet de se familiariser avec les gens et leurs préoccupations. [...] Une recherche descriptive posera la question des mécanismes et des acteurs (le comment et le qui des phénomènes); par la précision des détails, elle fournira des informations contextuelles qui pourront servir de base à des recherches explicatives plus poussées. (Kérisit et Deslauriers, 1997 : 88)

Dans cette poursuite visant à comprendre le sens que donnent les acteurs à leur participation au sein des maisons de quartier et de comprendre, ultimement, l'apport des maisons de quartier comme dispositif de participation, nous avons opté pour une approche méthodologique de nature qualitative inspirée de la théorie enracinée. Celle-ci peut se référer simultanément à une théorie ou à une méthode d'enquête qualitative.

La méthodologie qualitative s'avère pertinente pour l'étude du phénomène des maisons de quartier. En fait, la recherche qualitative s'avère très utile et efficace dans l'étude du transitoire et du sens de l'action (Kérisit et Deslauriers 1997 : 88). L'étude de la participation citoyenne au sein d'organisations de petite taille, comme les maisons de quartier, suppose qu'on y retrouve plusieurs logiques et motivations coexistantes. L'univers de sens qui peut entourer les différents acteurs en présence appelle l'utilisation d'une méthodologie de recherche qui « épouse les contours du phénomène dans son ensemble » (Maffesoli, 1985 : 195).

L'expérience des maisons de quartier est multidimensionnelle. La maison de quartier veut agir collectivement sur les conditions de vie des résidants des quartiers tout en contribuant au développement de leurs compétences civiques. Alors que parfois ces deux objectifs peuvent cohabiter, dans la pratique du quotidien, ils peuvent s'opposer³¹. On remarque aussi qu'au sein même des maisons de quartier « cohabitent » des acteurs différents : des résidants, des permanents et des administrateurs. Différents types d'acteurs impliquent nécessairement la présence de sens et de motivations différentes. L'expérience démontre également qu'il y a parfois, sinon toujours, des écarts entre les objectifs officiels d'une organisation et la situation interne concrète. Il apparaît, enfin, que certains citoyens, notamment ceux qui expérimentent l'exclusion et la marginalisation au quotidien, peuvent éprouver certaines difficultés à exposer clairement leurs motivations. C'est pourquoi l'observation devient un outil de cueillette important, surtout en milieu populaire. On peut s'imprégner d'images et de situations pour comprendre les motivations des acteurs.

La théorie enracinée se situe dans le courant de la méthodologie qualitative. Comme le laisse paraître le titre du premier ouvrage de Glazer et Strauss en 1967 qui établissait les fondations : *Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*. Les travaux des pères de la théorie enracinée ouvrent la voie à une série de recherches misant sur cette approche où la recherche est plus près des données : la théorie devrait surgir des données, en interaction avec les données. Cette théorie sera ancrée, enracinée et rendra compte de la

³¹ Notre propre expérience d'organisateur communautaire nous a amené à concevoir que la réalité de l'action collective est parfois paradoxale entre les objectifs poursuivis collectivement et individuellement. L'action collective nécessite parfois, à titre d'exemple, que l'on prenne parole dans l'arène publique ou que l'on adopte des stratégies d'action particulière lors de négociations avec des représentants politiques ou administratifs. Ces actions nécessitent un certain doigté que des citoyens qui sont en « apprentissage » de l'action collective ne peuvent assumer pleinement. Eux-mêmes le remarquent parfois.

réalité observable; elle rendra compte des situations retrouvées dans les milieux naturels. Ainsi, la particularité de cette approche est qu'elle écarte toute construction a priori de concepts et d'hypothèses de recherche sur le phénomène social. Elle est basée sur une approche essentiellement inductive (Guillemette, 2006). Les concepts et hypothèses se construisent au fur et à mesure de la progression de la recherche sur le terrain. (Laperrière, 1997). « L'immersion dans les données empiriques sert de point de départ au développement d'une théorie sur un phénomène précis, théorie par laquelle le chercheur conserve toujours le lien d'évidence avec les données de terrain » (Guillemette, 2007 : 32). En s'inspirant du travail d'un des pères de la théorie ancrée, Glaser (1992), Mayer et Deslauriers (2000) définissent cette théorie comme « une méthodologie générale d'analyse associée à la cueillette de données qui utilise systématiquement un ensemble de règles pour produire une théorie inductive sur un sujet donnée » (Mayer et Deslauriers, 2000 : 171).

Laperrière (1997) identifie quatre principes de base sur lesquels s'appuie la théorisation ancrée : la suspension des cadres théoriques, la définition de l'objet d'étude (identifier les paramètres de l'objet d'étude), l'interaction entre cueillette et analyse des données et la procédure d'analyse. L'objectif est donc de systématiquement s'éloigner des théories pouvant expliquer le phénomène que l'on désire étudier afin d'éviter d'être « contaminé ». On définit de manière générale les contours du phénomène étudié. On construit le cadre théorique de façon simultanée à la cueillette de nos données. Cet éloignement des connaissances préexistantes a représenté un souci constant durant le déroulement de la recherche. Comme mentionné, notre expérience en tant qu'organisateur communautaire en Outaouais pendant près de 15 ans et comme

enseignant en organisation communautaire à l'Université du Québec en Outaouais depuis plus de cinq ans nous a obligé à prendre une distance face aux connaissances pratiques et théoriques que nous avons acquises. En faire complètement abstraction afin d'atteindre une forme d'objectivité s'est révélé impossible. Nous avons plutôt « discipliné » cette subjectivité.

La subjectivité disciplinée

L'une des premières limites anticipées de notre recherche est notre proximité avec le milieu communautaire de l'Outaouais. Nous avons exercé la profession d'organisateur communautaire dans un CLSC de la région de 1995 à 2008³². Bien que notre pratique ne se soit pas déroulée en milieu urbain, c'est-à-dire dans le milieu où les maisons de quartier sont présentement actives, nous avons eu une bonne idée du contexte de leur émergence puisque des collègues organisateurs communautaires présentaient parfois, lors de rencontres régionales du RQIIACO³³, le bilan de leur intervention de quartier dans ces milieux.

Nous enseignons également à l'Université du Québec en Outaouais depuis 2002, d'abord à titre de personne chargée de cours et, ensuite, depuis 2008, à titre de professeur permanent au Département de travail social. Nous enseignons principalement les cours d'organisation communautaire depuis 2005. Dans le cadre de ces enseignements, nous avons régulièrement reçu des conférenciers provenant des maisons de quartier de l'Outaouais.

³² Vous pouvez également prendre connaissance de certaines informations supplémentaires à l'intérieur de mon avant-propos.

³³ Regroupement québécois des intervenantes et des intervenants en action communautaire de l'Outaouais.

Dans ce cadre, on pourrait peut-être présumer de certains biais ou d'une distance limitée relativement au sujet. Avant d'expliquer comment nous nous sommes prémuni de biais possibles, nous tenons à souligner que cette connaissance préalable du milieu communautaire de l'Outaouais et des maisons de quartier a servi et facilité cette recherche. Effectivement, notre connaissance du milieu nous a permis de percevoir le terreau fertile que représentaient les maisons de quartier relativement à la participation citoyenne. Cette connaissance du milieu nous a aussi permis de nous intégrer dans les terrains de recherche de manière respectueuse dans des dynamiques et cultures locales, une sensibilité développée au fil de nos années de praticien. Vouloir développer une connaissance fine et intime de la dynamique d'un milieu implique que l'on soit en mesure de s'y intégrer sans trop difficulté et de ne pas « détonner » par rapport aux les participants.

La proximité peut donc introduire des biais, un manque de distance critique ou de neutralité face aux sujets ou encore un manque d'objectivité. À cet égard, nous nous sommes inspirés de Simmons-Mackie et Damico (1999) qui parlent de subjectivité disciplinée (traduction libre de *disciplined subjectivity*). Ainsi, plutôt que de croire à une objectivité complète, ces auteurs proposent d'utiliser une stratégie de recherche reposant sur l'utilisation de plusieurs sources d'information afin de pouvoir procéder à la triangulation des renseignements. C'est cette triangulation qui assure la discipline, ou le contrôle, de notre subjectivité. « although the researcher seeks neutrality, the researcher's thoughts, intuitions and perspectives are "part" of the research and cannot be extricated the "subjectivity" in "disciplined subjectivity" ». (Simmons-Mackie et Damico, 1999: 686)

Nous nous sommes aussi inspiré de Heron et Reason (1997) qui utilisent un concept similaire : une subjectivité critique (traduction libre de *Critical subjectivity*).

Critical subjectivity means that we attend both to the grounding relations between the forms of knowing, and also to their consummating relations [...] It means that we do not suppress our primary subjective experience but accept that it is our experiential articulation of being in a world, and as such is the ground of all our knowing. At the same time, naively exercised, it is open to all the distortions of those defensive processes by which people collude to limit their understanding. So we attend to it with a critical consciousness, seeking to bring it into aware relation with the other three ways of knowing, so that they clarify and refine and elevate it at the same time as being more adequately grounded in it (Heron et Reason, 1997 : 282).

Encore une fois, il est irréaliste de croire qu'une personne arrive dans un milieu sans idées préconçues. Il faut d'abord en prendre conscience et être en mesure de les identifier. Pour ce faire, ces auteurs identifient quatre types de savoirs qu'une personne peut avoir en regard d'un sujet donné : un savoir expérientiel (*experiential knowing*), un savoir symbolique (*presentational knowing*), un savoir théorique (*propositional knowing*) et un savoir pratique (*practical knowing*). Prendre conscience de ces différents angles avec lesquels on peut envisager connaître ou se construire une idée du milieu que l'on aborde, nous permet de développer une subjectivité critique. Dans notre cas, nous étions conscient de nos connaissances antérieures et de nos idées préconçues comme ancien praticien ou encore comme professeur. La conscience de ces biais potentiels ainsi que l'utilisation de plusieurs sources d'information nous a permis de discipliner notre subjectivité.

En conclusion de cette première partie portant sur l'épistémologie, nous soulignons que c'est dans ce cadre général de l'utilisation de la théorie enracinée que nous avons mené

cette recherche sur les maisons de quartier. Au regard de notre objet de recherche et de notre proposition de recherche, nous avons décidé de procéder à une étude de cas : celle des maisons de quartier. L'objectif poursuivi est de mieux comprendre l'apport des maisons de quartier à la participation citoyenne de résidents vivant au sein de quartiers défavorisés en utilisant une approche de recherche qualitative exploratoire et descriptive. « Ce sont les "descriptions riches" et les explications pleines de sens (*insightful*) répondant à des questions du type "comment?" et "pourquoi?" qui doivent caractériser cette visée (dans l'étude de cas en particulier et dans la recherche qualitative en général) » (Dumez, 2011 : 49). Nous avons utilisé trois maisons de quartier pour réaliser notre étude de cas.

2.2. L'étude de cas

L'étude de cas se définit comme une « une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes. » (Roy, 2003 : 166). Dans le cadre d'une recherche, comme celle-ci, qui tente de comprendre le sens que des acteurs donnent à leur présence au sein d'une organisation et d'en faire émerger une théorie, l'étude de cas s'avère particulièrement prisée : « L'étude de cas constitue une méthode qui s'applique particulièrement bien à des questions de l'ordre du "comment" ». (Dionne, 2009 : 79). La technique de l'étude de cas convient donc à cette étude puisqu'on veut ici comprendre de

manière fine la contribution des maisons de quartier en matière de participation citoyenne.

[...] case studies are pertinent when your research addresses either a descriptive question—“What is happening or has happened?”—or an explanatory question—“How or why did something happen?”. As contrasting examples, alternative research methods are more appropriate when addressing two other types of questions: an initiatives effectiveness in producing a particular outcome (experiments and quasi-experiments address this question) and how often something has happened (surveys address this question). However, the other methods are not likely to provide the rich descriptions or the insightful explanations that might arise from doing a case study (Yin, 2012 : 5).

L'étude de cas est ainsi efficace pour analyser des réalités encore peu étudiées (Roy, 2003). Il permet également de présenter une lecture fine des situations qui correspond à la compréhension et au sens que les acteurs donnent à leurs actions ou leurs situations : « All of this is to make another point often put forth by researchers who engage in case study research. The argument is made that such analyses permit the observer to render social action in a manner that comes closest to the action as it is understood by the actors themselves » (Feagin, Orum et Sjoberg 1991: 8).

La volonté de comprendre l'apport des maisons de quartier à la participation citoyenne à partir de leur pratique quotidienne justifie aussi cette approche d'étude de cas. La validité et l'objectivité d'une étude de cas reposent sur la richesse de la multiplication des sources d'information (Yin, 2012). Nous présentons nos outils de cueillette de données dans la section suivante.

2.3. Sources d'information et cueillette des données

L'objectivité d'une étude de cas repose sur l'utilisation simultanée de plusieurs sources de données. Notre recherche a fait appel à diverses sources d'information pour obtenir la vision la plus complète possible de notre objet de recherche et assurer la validité de nos résultats. L'hétérogénéité des sources d'information permet la triangulation des renseignements « c'est-à-dire le fait que des analyses fondées sur un type de données peuvent être confirmées par l'analyse de données obtenues de manière indépendante » (Dumez, 2011 : 50). Ainsi, la « la triangulation méthodologique peut jumeler des méthodes différentes comme des entrevues, des observations et des artefacts dans l'étude d'un même phénomène » (Karsenti et Demers 2004 : 222). Yin (2012) identifie davantage de sources que Karsenti et Demers (2004). Il en identifie six : l'observation directe, les entrevues, les notes prises par le chercheur, les documents écrits, la description des participants et les artefacts physiques (Yin, 2012). Ces sources sont utilisées de différentes façons dans le cadre d'enquêtes de terrain comme celle-ci

L'enquête de terrain est certes faite d'observations in situ, mais elle ne s'y réduit cependant pas puisqu'elle intègre, à divers titres, le recueil de témoignages d'informateurs de terrain et la collecte et le dépouillement d'archives, de journaux et de documents écrits de toutes sortes. L'enquête de terrain, associée de pareille façon à l'observation directe, nécessite un contact immédiat et de longue durée avec le terrain impliqué dans l'étude. (Dufour, Fortin et Hamel 1991 : 18)

Dans cette recherche, nous avons combiné quatre sources d'information : l'observation directe, la recherche documentaire, l'observation participante et les entrevues semi-dirigées. Les activités d'observations directes se sont principalement déroulées au tout

début de la recherche et se sont poursuivies par la suite. À partir du mois d'août 2010, nous avons amorcé une série de prises de contact avec les maisons de quartier afin de solliciter leur participation et expliquer le projet de recherche. Nous avons profité de cette période, durant les mois d'août et de septembre, pour procéder aux premières activités d'observation directe afin de nous imprégner de la réalité de chacune des maisons de quartier faisant partie de notre terrain de recherche. Au tout début, nous avons visité les quartiers. Ensuite, nous avons participé à des fêtes de quartier : épluchette de blés d'Inde, fête d'Halloween, fête soulignant l'anniversaire d'une maison, etc. Nous avons profité de notre présence aux assemblées générales annuelles des maisons de quartier, où nous devions présenter notre projet de recherche, pour également observer le déroulement de celles-ci et voir les dynamiques de participation. Enfin, chaque fois que nous nous rendions aux activités des maisons de quartier, nous portions une attention particulière aux changements qui auraient pu se produire dans le quartier et aux personnes habitant le milieu. Bref, bien que l'observation directe ait été notre première source d'information et qu'elle s'est avérée importante pour nous imprégner de l'environnement des maisons, tout au long du processus, nous étions constamment en situation d'observation directe.

Les renseignements provenant des deux sources d'information, soit les recherches documentaires et l'observation participante, ont été recueillis simultanément. Elles se sont interinfluencées dans un processus dynamique dans la mesure où l'information recueillie par une orientait l'autre et vice-versa. L'utilisation simultanée des deux sources d'information s'est avérée légitime pour le type de recherche que nous avons menée. Une recherche qualitative comme celle d'une étude de cas recourt et fait référence naturellement à la documentation scientifique et empirique, pour aider à structurer ou à

permettre une lecture compréhensive des observations. Cependant, le processus n'est pas unidirectionnel, c'est-à-dire allant de la lecture à l'observation. Il y a un processus d'aller-retour entre la documentation et l'observation; les deux activités se déployant concurremment. Dans le cadre d'une approche misant sur la théorie enracinée, nous cherchions à faire émerger une compréhension de l'interaction entre certains concepts afin d'exposer l'apport des maisons de quartier à la participation citoyenne. Cela signifie que tout au long du processus d'observation, nous avons poursuivi un processus d'analyse alliant cet aller-retour entre la documentation et l'observation. À cet égard, Becker (1998) soutient la pertinence de ce processus : « [...] my favorite way of developing concepts is in a continuous dialogue with empirical data. Since concepts are ways of summarizing data, it's important that they be adapted to the data you are going to summarize » (Becker 1998: 109).

En ce qui concerne la recherche documentaire, à titre d'exemple, nous avons, avant notre prise de contact avec les différentes maisons de quartier, recueilli des renseignements sur leur mission et leur histoire³⁴. Nous avons également consulté des documents constitutifs des organisations : règlements généraux, cadres de référence, procès-verbaux, états financiers, notes internes, etc. Si certains documents ont été très utiles au début, plusieurs d'entre eux ont été consultés fréquemment au cours du processus de recherche, et d'autres se sont ajoutés en cours de cueillette. Bref, la recherche documentaire a été utile tout au long de l'étape de cueillette de données et même par la suite, lors des analyses.

³⁴ Nos expériences d'intervention et d'enseignement nous ont fait connaître les maisons de quartier et ont suscité notre curiosité à leur égard. Avant d'amorcer notre cueillette de données, nous avons eu la chance de lire quelques documents au sujet de l'intervention de quartier qui a mené à la création des maisons de quartier (Fréchette et Favreau, 2002; Dion, 2007).

La lecture de ces documents a été entremêlée avec nos activités d'observation participante, la troisième source d'information. Cette technique s'est avérée très pertinente pour l'étude du phénomène des maisons de quartier. L'observation participante permet une observation approfondie; elle permet une compréhension fine, voire intime, d'un sujet donné (Lofland 1976: 8). L'observation participante et l'étude de cas présentent aussi le grand avantage de permettre d'étudier un phénomène social dans son milieu naturel, qu'on ne peut modifier à notre guise comme dans le cas d'une recherche qui se déroulerait dans un lieu défini et choisi par le chercheur (Yin, 1994).

Durant les périodes d'observation participante, le chercheur s'insère dans les activités du groupe ou de l'organisation, sans devenir un participant à part entière. « Participant-observation is a special mode of observation in which you are not merely a passive observer. Instead, you may assume a variety of roles within a case study situation and may actually participate in the events being studied » (Yin 1994: 87).

Nous nous sommes intégré à deux activités particulières dans chacune des maisons de quartier. Voici le bilan quantitatif de nos activités d'observation participante :

Tableau 1-Bilan de l'observation participante

Maisons de quartier	Activité 1	Activité 2	Nombre d'activités et nombre d'heures
A	Cuisine collective (2)	Conseil d'administration (4)	6 activités 40 heures
B	Cuisine collective (2)	Conseil d'administration (3)	5 activités 36 heures
C	Café-rencontre (7)	Conseil d'administration (4)	11 activités 33 heures
TOTAL			22 activités 109 heures

Tout au long de ce processus d'observation, nous nous sommes concentrés à nous laisser imprégner des lieux, des relations entre les personnes, des interactions, etc. tel que le suggérait Spradley (1980). Nous avons pris des notes et ainsi colligé un ensemble de renseignements précis tels que les dates de rencontre, les personnes présentes, le but de la rencontre, la durée, etc., ainsi que sur la dynamique interne des échanges entre les acteurs, telle que proposée par Creswell (1994). Ces activités ont aussi permis de noter nos impressions, nos intuitions de recherche, etc³⁵. Nous avons gardé l'ensemble de ces renseignements dans un cahier de recherche (Desanti et Cardon 2007 : 89). C'est lors de ces périodes d'observation qu'a émergé l'idée de trajectoire de participation qui repose sur le processus d'arrimage entre dispositifs internes de participation et dispositions à la participation.

Cette étape d'observation nous a permis de mieux connaître et, surtout, de mieux comprendre le terrain. Elle nous a aussi permis de mieux nous faire connaître du terrain.

Dans toute la communauté, il existe souvent, d'abord une forme de réserve face aux

³⁵ Pour un exemple de notes de terrains, vous pouvez consulter l'Annexe 1. Notre méthode de prise de notes consiste à écrire dans un cahier où nous notons les informations factuelles au recto et nos impressions ou intuitions au verso des pages. L'exemple en annexe présente le moment d'émergence d'une catégorie «substantive» : les lieux. Plus tard, nous avons traduit et conceptualisé les «lieux» en dispositifs internes de participation.

« invités », une forme de politesse. C'est l'étape des poignées de main et non des becs sur les joues. De plus, les personnes qui ont expérimenté la marginalisation et l'exclusion sont souvent méfiantes à l'égard des étrangers. Période d'observation signifie donc aussi période d'apprivoisement. L'observation participante ne se déroule pas de façon uniforme, puisque la période d'apprivoisement, où les gens agissent en considérant votre présence de chercheur, laisse graduellement place à des comportements plus spontanés où l'on oublie quasiment votre présence ou les raisons de celle-ci. Sur le plan éthique, cette situation nous a souvent obligés à réitérer subtilement les raisons de notre présence pour nous assurer de respecter l'autonomie et la liberté de choix des personnes présentes.

Si la période d'observation permet aux personnes observées de se familiariser avec le chercheur, elle permet aussi l'inverse. Au début, l'observation participante permet au chercheur de se familiariser avec les lieux, les dynamiques, les participants, et ce, de manière discrète. Ensuite, les périodes d'observation ont permis de vérifier, de valider ou d'invalidier, certaines hypothèses avec des participants. Ces périodes ont souvent été des moments d'échanges informels, qui s'apparentent à des entrevues non dirigées, avec des citoyens qui nous donnent accès à des renseignements riches et importants nous permettant de comprendre la réalité des maisons de quartier et leur impact. C'est aussi durant ces périodes que nous avons identifié des profils de participants qui nous ont permis de sélectionner un échantillon significatif d'acteurs pour nos entrevues semi-dirigées.

Les entrevues semi-dirigées ont débuté dès le mois de novembre 2010. À partir de ce moment, les types de cueillettes de données, l'observation participante et les entrevues semi-dirigées, se sont juxtaposés. Généralement, les entrevues permettent d'accéder à ce

qui est invisible à l'observation du chercheur et qui peut pourtant paraître apparent pour l'interlocuteur interviewé. Plus spécifiquement à une démarche d'étude de cas, Stake (1995) observe que « Qualitative researchers take pride in discovering and portraying the multiple views of the case. The interview is the main road to multiple views » (Stake, 1995: 64). Nos entrevues semi-dirigées visaient donc à approfondir les hypothèses qui émergeaient de nos périodes d'observation.

2.4. Échantillon et recrutement

Compte tenu de la réalité de notre démarche de recherche, nous avons procédé à deux types d'échantillonnage. Le premier concerne le choix de trois maisons de quartier comme terrain de recherche et le second porte sur le choix des participants aux entrevues semi-dirigées.

En Outaouais, au moment du choix des maisons de quartier pour participer à notre recherche, nous pouvions compter sept maisons faisant partie de l'Inter-Quartiers de Gatineau. L'état de leur développement respectif, à ce moment, était variable. Certaines étaient en émergence ou en réorganisation alors que d'autres étaient établies depuis plusieurs années. Afin de documenter le fonctionnement interne des maisons, nous avons choisi de privilégier des maisons de quartiers bien établies et dans lesquelles nous pouvions apprécier une participation régulière des citoyens à la vie de ces dernières. Après discussions et échanges avec différents informateurs clés du milieu des maisons de

quartiers, coordonnateurs de maisons, intervenants du milieu communautaire, etc., nous avons opté et approché trois maisons : la Maison de l'amitié, le Centre d'animation familiale de Gatineau et la Maison communautaire Daniel-Johnson. Après des rencontres avec chacune des coordonnatrices, des présentations de mon projet de recherche à chaque conseil d'administration ainsi qu'après des présentations lors des assemblées générales annuelles, les trois maisons de quartiers et leurs instances ont accepté de participer à la démarche de recherche proposée. Ces trois maisons de quartiers sont l'objet d'une description plus approfondie à l'intérieur du troisième chapitre de notre thèse.

En ce qui a trait aux entrevues semi-dirigées, dans le cadre de recherches misant sur la théorie enracinée, le chercheur mène habituellement entre 20 et 30 entrevues (Creswell, 1998). Le chercheur mise davantage sur un échantillon théorique plutôt qu'un échantillon statistique : « l'échantillonnage théorique vise surtout l'enracinement et le raffinement de la théorie en construction par le biais du développement et de la saturation des catégories, du raffermissement des relations établies, de la mise en évidence de la complexité du phénomène, de sa structure, de ses processus, etc. » (Paillé, 1994 : 178). L'objectif est donc d'interroger des personnes qui ont quelques choses à dire sur le sujet et qui vont faire avancer la recherche : « [...] les personnes, les lieux et les situations dans lesquelles le chercheur collecte des données empiriques sont choisis en fonction de leur capacité à favoriser l'émergence et le développement de la théorie (Glaser et Strauss, 1967; Glaser, 1978; Charmaz, 1983) » (Guillemette, 2007 : 40). Dans cette optique, le profil statistique n'est donc pas l'unique considération lors du choix des personnes interviewées. Ainsi, les participants ont été sélectionnés à partir de notre observation participante et sur la base de notre perception de leur contribution particulière potentielle et diversifiés. Cette sélection

des personnes s'est réalisées dans le respect des règles éthiques auxquelles nous nous étions engagées avant d'amorcer notre recherche, tant envers le Bureau d'éthique et de l'intégrité de l'Université d'Ottawa qu'envers les diverses instances des maisons de quartier rencontrées. Ajoutons également que les périodes d'observation participante ont permis à plusieurs personnes de venir me parler spontanément au sujet de la participation. Ainsi, aucun acteur n'était empêché de donner son point de vue même. Leurs propos étaient consignés à l'intérieur de mes notes ou mes mémos et considérés lors du processus d'analyse.

Nous avons rencontré 20 acteurs³⁶ : sept dans deux maisons de quartier et six dans la troisième. Initialement, dans le cadre de notre projet de recherche, nous avions prévu mener 24 entrevues. À la suite de l'ensemble de nos activités d'observation, de nos multiples entrevues non dirigées et de nos 20 entrevues semi-dirigées, nous avons eu l'impression d'atteindre une saturation théorique³⁷ des données telle que comprise par Glaser et Strauss (1970), puisque les renseignements recueillis devenaient répétitifs.

Glaser et Strauss (1970) proposent de réaliser l'échantillonnage des sujets ou des sites d'observation pendant l'analyse, afin d'atteindre la saturation théorique. La saturation théorique est atteinte lorsqu'une série d'étapes d'analyse menées simultanément avec la collecte des données, permettant de déterminer le moment où l'ajout de nouvelles données, ne changerait pas de manière significative la théorie empirique qui se construit. Pour Glaser et Strauss (1970: 61), la saturation signifie qu'aucune donnée additionnelle ne serait utile au sociologue pour développer davantage une catégorie. Plus les répétitions

³⁶ Le guide d'entrevue semi-dirigée et joint à l'annexe 2.

³⁷ La saturation est théorique puisqu'elle dépend des limites du type de données, de la densité de la théorie qui est développée et de la sensibilité de l'analyste (Comeau, 1994).

se produisent, plus le chercheur devient confiant qu'une catégorie est saturée (Comeau, 1994 : 12).

Lors du dépôt de notre projet de thèse, nous avons indiqué que nous rencontrions trois groupes particuliers au sein des maisons de quartier : des résidents participant aux activités de la maison de quartier, des permanents et des administrateurs. Nous croyions que chaque groupe pouvait donner un sens différent ou complémentaire à la participation citoyenne au sein de l'organisme. En cours de route, nous nous sommes aperçu que la catégorisation des différents groupes d'acteurs était moins utile que nous le pensions, que les différents groupes d'acteurs échantillonnés n'étaient pas imperméables. Parmi les acteurs, il arrive fréquemment qu'une même personne se qualifie pour plusieurs profils d'acteurs. Par exemple, il y a des résidents/administrateurs et des résidents/permanents. Nous avons, devant ce constat, décidé de prendre acte de la situation et d'inclure ces personnes qui jouaient différents rôles en créant de nouvelles catégories de participants dans le cadre de la recherche. Nous avons intégré ces personnes à nos entrevues, puisqu'elles permettaient en fait de mieux comprendre la trajectoire de participation, car elles l'incarnaient à certains égards. Par exemple : une personne a commencé à fréquenter l'une des maisons de quartier à titre de participante à des activités pour elle et ses enfants. Elle a été, plus tard, administratrice tout en continuant à participer à certaines activités. Cette même résidente est ultimement devenue une permanente à cette maison de quartier. C'est d'ailleurs à partir de certaines de ces situations qu'a émergé l'idée de la trajectoire de participation utilisée pour conceptualiser notre présentation de résultats au quatrième chapitre.

Les participants aux entrevues devaient être impliqués au sein de la maison de quartier à au moins un titre : résidants, permanents ou administrateurs. Comme mentionné précédemment, certains résidants correspondaient à plus d'un titre. Nous avons sollicité la participation de personnes³⁸, dans les diverses maisons, présentant des expériences et des profils différents afin d'enrichir l'ensemble des points de vue recueillis.

Tableau 2-Profil des participants aux entrevues

	Participants aux entrevues				
Maisons de quartier	résidants	résidants/ administrateurs	résidants/ permanents	Permanents /externes	administrateurs / externes
A	1	3	2	1	
B	2	3		2	
C	2	1		2	1
Total	5	7	2	5	1
Nombre de résidants	14				
Nombre de permanents			7		
Nombre d'administrateurs		8			
Grand total	20 entrevues				

Outre ces 20 entrevues, il nous faut préciser que durant l'ensemble de notre cueillette de données, nous avons rencontré davantage de personnes. À titre d'exemple, lors des cafés-rencontres du Centre d'animation familiale, il y avait en moyenne une quinzaine de personnes. J'ai participé à sept de ces activités. Lors des activités de cuisine collective, tant à la Maison communautaire Daniel-Johnson qu'à la Maison de l'amitié, j'ai côtoyé des groupes de cinq à sept personnes. La tenue d'une activité de cuisine collective nécessite au minimum deux rencontres.³⁹ Ayant participé à deux activités de cuisine

³⁸ Script de sollicitation, Annexe 3.

³⁹ L'organisation d'une cuisine collective nécessite minimalement deux rencontres entre les participants : la première sert à la planification des repas et des achats. La seconde permet de cuisiner. Cette dernière se déroule habituellement durant une journée entière, soit sept ou huit heures.

collective dans chacune des maisons, j'ai assisté à huit rencontres durant lesquelles je pouvais observer et échanger avec les participants et intervenants. J'ai également participé à plusieurs rencontres des conseils d'administration, onze au total. À chaque rencontre, de cinq à neuf personnes étaient présentes. Enfin, lors des activités à grand déploiement des maisons telles que les fêtes de quartier, plusieurs résidants étaient présents. À l'épluchette de blé d'Inde dans le quartier Jean-Dallaire, une centaine de personnes se sont présentées, les visites pouvant être de 15 minutes ou de deux heures. La fête du 30^e du CAF a réuni plus de 120 personnes durant toute une soirée à laquelle j'ai assisté. L'ensemble de ces activités nous ont permis d'observer et de discuter avec les personnes présentes sans cadre précis et ainsi nous imposer la démarche de réfléchir à la participation à partir de la réalité des personnes, de leurs préoccupations, de leurs perceptions, etc. Ainsi, la valeur de nos 20 entrevues doit être considérée à titre d'une source d'information parmi un ensemble d'autres sources.

2.5. Traitement, analyse et interprétation des données

Dans le cadre d'une recherche basée sur la théorie enracinée, les processus de traitements, d'analyse et d'interprétation s'entremêlent et se chevauchent. C'est ce qui fait que la théorie se construit tout au long du processus de recherche. Tout au long de ce processus, nous avons pris des notes sur nos observations, nos discussions, nos entrevues, nos lectures afin de poursuivre le processus de traitement des données qui se réalise en même temps que la poursuite des activités de cueillette de l'information. C'est à partir de

ce processus que s'est graduellement construit notre trajectoire de participation citoyenne.

Avec la permission des participants⁴⁰, les propos tenus lors de certaines activités d'observation participante (café-rencontre, cuisine collective ou conseil d'administration) ainsi que lors des entrevues individuelles ont été enregistrés et transcrits sous forme de *verbatim*⁴¹. Par la suite, en nous appuyant sur notre idée de trajectoire et une première idée générale de catégorisation, nous avons codé les entrevues selon les unités de sens (des énoncés complets en eux-mêmes) et ensuite reliées en catégories (en classes qui regroupent les mêmes unités de sens) (L'Écuyer, 1987). Pour organiser les données, nous avons utilisé le logiciel NVivo qui remplit les fonctions suivantes : «... a program designed for the storage, coding, retrieval and analysis of text» (Weitzman et Miles 1995 : 238). Ce logiciel permet de coder rapidement une grande masse de données qualitatives, de faire alterner analyse et organisation des données puisque tout au long de la codification et catégorisation, nous avons rédigé des notes à même les entrevues afin de consigner minutieusement les interprétations qui émergeaient lors de ce travail.

Le logiciel NVivo a été fort utile puisque nos différentes catégories ont évolué tout au long du processus de cueillette de données, tant durant les entrevues que durant

⁴⁰ Afin de préserver l'anonymat des participants, nous avons attribué à chacune des personnes un code impliquant une lettre représentant la maison de quartier dans laquelle elle est impliquée. Nous avons également ajouté à cette lettre un chiffre tout simplement attribué selon l'ordre de participation à l'entrevue. Vous retrouverez, en annexe, la liste des participants (selon le code attribué) avec quelques-unes de leurs caractéristiques afin de donner la possibilité au lecteur de contextualiser certaines citations se retrouvant à l'intérieur des chapitres de traitement et d'analyse des données. (Annexe 4).

⁴¹ Nous avons été en mesure, à l'occasion, d'enregistrer certaines rencontres de conseil d'administration. Nous avons aussi pu enregistrer un des cafés-rencontres qui avait pour objectif de faire une évaluation des services de la maison de quartier et d'identifier les activités les plus et les moins pertinentes. Cette activité était animée par deux organisateurs communautaires du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau.

l'observation participante. L'utilité de ce logiciel repose sur le fait qu'il permet d'inclure, dans le processus de classification des données, l'ensemble des données provenant de l'ensemble de nos sources.

Case data consist of all the information one has about each case : interview data, observations, the documentary data (e.g., program records or files, newspaper clippings) impressions and statements of others about the case, and contextual information – in effect, all the information one has accumulated about each particular case goes in that case study (Patton 2002: 449).

Tout au long de l'élaboration de notre classification, le logiciel nous a permis de bonifier le contenu par des notes de recherche (Clifford, 1990).

Notons également que le processus de classification de nos données s'est amorcé avec l'utilisation de catégories substantives pour graduellement, parfois, les transformer, selon les lectures que nous faisons simultanément, en catégories plus formelles. « Certaines [catégories], abstraites de la situation "substantive" auront tendance à utiliser les termes mêmes des acteurs sociaux pour désigner les processus et comportements à expliquer, alors que d'autres catégories "formelles" et construites par le chercheur même, seront des explications des premières (Laperrière, 1982 : 37 dans Comeau, 1994 : 11). Dans le cadre de notre recherche, nous avons procédé souvent en utilisant les termes récurrents provenant de nos échanges (entrevue, discussion, observation) avec les personnes des milieux. À titre d'exemple, la trajectoire de participation présentée dans le quatrième chapitre comporte une série de dispositifs internes de participation. Ces dispositifs représentent, en quelque sorte, les conceptions que se font les participants de leur propre participation ainsi que de leurs attentes à l'égard des maisons de quartier. Initialement, les propos des participants sur ce sujet étaient classés sous différentes catégories substantives

qui débutaient « un lieu de ». Pour les participants, les maisons de quartier sont d'abord « un lieu ». Donc, nous classions les renseignements dans différentes catégories qui reprenaient les mots des participants : lieu d'accueil et d'accompagnement, lieu d'animation et d'activités, lieu d'éducation, lieu d'intervention, lieu d'intégration, lieu de mobilisations, etc. C'est lors de l'analyse finale que nous avons transformé les « lieux » en « dispositifs internes ».

La formalisation des catégories s'est opérée et précisée lors des dernières étapes de notre recherche. Une fois en main un ensemble de catégories substantives et quelques catégories formelles, nous nous sommes attardés à analyser en profondeur l'ensemble des données provenant de notre cueillette d'information. Bref, nous avons utilisé une méthode d'analyse de contenu, un type d'analyse approprié pour une étude de cas (Mayer et Ouellet 1991).

Analyser le contenu de documents, d'entrevues et d'observations, « c'est rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler et classer tout ce que contient ce document ou communication » (Mucchielli 1979 : 17). Deslauriers et Kérisit (1997) avancent que l'analyse de contenu consiste à « trouver un sens aux données recueillies » (1997 : 98). Cette technique amène le chercheur à s'interroger sur le contenu du message provenant des sources d'information.

Différentes étapes sont sous-jacentes à la méthode de l'analyse de contenu (Aktouf 1987). On passe d'une lecture plus générale à une lecture toujours plus fine. Dans notre cas, nous avons fait transcrire nos entrevues rapidement au fur et à mesure. Ceci nous permettait de les relire rapidement, de nous familiariser avec la situation des personnes et

leurs interprétations de la situation, de stimuler notre réflexion, d'orienter nos observations, de vérifier certaines hypothèses avec les personnes des maisons de quartier, etc. Ce processus a été notamment utile lors de l'étape de l'élaboration des catégories substantives.

L'étape suivante de notre analyse de contenu a consisté à élaborer des catégories d'analyse plus formelles. Nous avons précisé avec le plus d'exactitude possible les caractéristiques du contenu (éléments ou thèmes) de chacune, « chaque catégorie étant une sorte de dénominateur commun auquel peut être ramené tout naturellement un ensemble d'énoncés sans en forcer le sens » (Deslauriers 1991 : 71). Deslauriers (1991) résume bien ce processus :

[...] découper et réduire les informations en petites unités comparables, en noyaux de sens pouvant être rassemblés. Le chercheur maximisera les ressemblances entre les données présentant des analogies et des similitudes, et il commencera à les ordonner de façon approximative. Cette première classification servira à interpréter sommairement les données et permettra de s'y retrouver. Le deuxième temps sera une entreprise de reconstruction et de synthèse [...], il maximisera les différences, raffinerà, nuancera et subdivisera les catégories (Deslauriers, 1991 : 82-83).

Le but est de réduire la variété des données : « Reduction tricks, of whatever variety, turn more categories into fewer, and do so by putting logically distinct combinations into the same class, giving them the same name for analytic purposes. » (Becker 1998 : 181).

En résumé, notre propre processus de recherche nous a amené à commencer une élaboration de catégories substantives après quelques semaines d'observation participante, des intuitions de catégories, dirions-nous. Nous avons procédé au raffinement des catégories tout au long de nos allées et venues entre nos épisodes de

cueillettes de données et nos démarches sur le terrain lors de lecture de documents, d'observations ou d'entrevues. C'est dans ce processus d'analyse de contenu continu que nous avons assuré un passage vers l'élaboration de catégories formelles. Ce processus nous a permis de retracer et d'organiser les différentes motivations des citoyens à participer aux maisons de quartier. C'est aussi lors de cette analyse qu'a émergé la modélisation de la trajectoire de participation citoyenne ayant cours au sein des maisons de quartier. Ce processus démontre le processus d'analyse de l'utilisation de la théorie enracinée puisque celle-ci permet le passage de l'induction vers une explication théorique :

On voit bien que la distinction entre les deux types de catégories permet l'induction, c'est-à-dire le passage de la description des faits à l'explication théorique. Les catégories substantives sont essentiellement descriptives et sont induites par l'analyste pendant le découpage du corpus. Les catégories formelles, elles, nous permettent d'accéder à un premier niveau d'explication et de théorisation, car elles s'inspirent d'une ou de plusieurs disciplines scientifiques pour expliquer les processus sociaux présents dans les catégories substantives (Comeau, 1994 :12).

Limites de la recherche qualitative

L'ensemble de ce processus nous permet d'affirmer la validité scientifique de notre recherche tout en y reconnaissant une certaine limite. La portée d'une recherche qualitative comme celle qui a été menée ici a, de par sa nature même, une portée théorique limitée. « Une analyse d'acteur et d'action vaut dans certains contextes et non dans d'autres, une pratique a un sens dans certains contextes et peut revêtir d'autres sens dans d'autres contextes (Dumez, 2011 : 49-50). Ainsi, notre recherche ne vise pas à

établir une grande théorie, mais plutôt à démontrer un processus particulier dans un contexte donné : un modèle de trajectoires de participation au sein de maisons de quartier. Quant à la théorie qui est énoncée par la recherche qualitative, à partir d'un cas ou de plusieurs, mais qui ne forme pas un échantillon représentatif susceptible d'une généralisation statistique, sa portée n'est pas universelle. Il s'agit de ce que Yin appelle une généralisation théorique (Dumez, 2011 : 50).

Compte tenu de la portée des généralisations possibles découlant d'une étude de cas, certains auteurs peuvent énoncer des critiques face à la validité externe de ce type de recherches, puisque les cas retenus ne seraient pas nécessairement représentatifs de l'ensemble et limiteraient la généralisation (Roy, 2003). En ce qui nous concerne, nous sommes parfaitement conscients de ces limites particulières. Notre objectif de recherche n'était pas d'établir une théorie de grande étendue, mais plutôt de jeter un regard attentif sur un phénomène particulier espérant établir des bases pour des recherches futures (Deslauriers, 1991).

La validité interne de nos données pourrait aussi être remise en question puisque, pour certains, il arrive que les chercheurs procédant à des études de cas utilisent des sources d'information limitées; ce qui biaise, ultimement, leurs résultats. Nous croyons avoir démontré, par l'utilisation de plusieurs sources de données et de leur triangulation, et de notre souci de faire preuve de subjectivité disciplinée, que nous avons limité les biais et ainsi assuré la validité interne de nos résultats.

2.6. Considérations éthiques

Le milieu communautaire, et particulièrement celui des maisons de quartier, nécessite la prise en compte de certaines considérations éthiques. Les maisons de quartier misent de manière importante sur la participation des gens de leur milieu pour assurer leur fonctionnement. Et en ce sens, notre démarche de recherche devait porter une attention particulière à ne pas nuire à cette participation.

Le quartier est un espace de vie et de socialisation. Le choix des participants ainsi que les entrevues ne devaient pas porter préjudice aux personnes. En ce sens, nous nous sommes assuré d'élaborer, avec les instances représentant les maisons de quartier, un processus de sélection de participants qui corresponde à la culture du milieu. Nous avons avisé les résidents que nous devions choisir certaines personnes pour nos entrevues lors de plusieurs occasions : assemblée générale annuelle, rencontre du conseil d'administration, intervention et lors d'activités d'observation participante. Nous répétions régulièrement que ce choix se faisait sur une base permettant d'avoir la plus grande diversité de points de vue possible et que le choix ne reposait pas sur une valeur particulière des participants.

Ensuite, lors des entrevues semi-dirigées, les participants étaient avisés qu'ils pouvaient s'en retirer en tout temps. Lors des entrevues semi-dirigées, les participants signaient un formulaire de consentement qui exposait ce droit de retrait. Ils étaient aussi avisés que leurs propos étaient confidentiels et que les enregistrements et les transcriptions des entrevues seraient gardés sous clé. Nous avons également remis aux permanents des maisons de quartier une lettre qui expliquait notre recherche. Nous leur avons demandé

de l'afficher bien à la vue dans leur maison⁴². Cette lettre contenait des renseignements divers : le but de la recherche, la période de cueillette de données, les types de cueillette, dont l'observation participante, etc. En informant les participants aux activités de la maison de notre présence et du fait que nous procédions à de l'observation participante, ces derniers pouvaient choisir de discuter ou non avec nous ou encore de choisir les sujets abordés.

Enfin, nous avons également expliqué à l'ensemble des répondants que nous ferions tous les efforts possibles afin que les propos émis ne puissent, une fois transcrits, permettre de les identifier. Notamment, les données nominatives ont été modifiées de sorte que, lors de la lecture de la transcription, les participants ne puissent être identifiés. Nous nous sommes assuré que notre recherche respectait les normes prescrites par le Bureau d'éthique et d'intégrité à la recherche de l'Université d'Ottawa⁴³.

⁴² Note au babillard, Annexe 5

⁴³ Certificat d'approbation éthique de l'Université d'Ottawa, Annexe 6

CHAPITRE 3

LES MAISONS DE QUARTIER

Ce chapitre présente les trois maisons de quartier ayant participé à cette recherche. Comme nous l'avons précisé au premier chapitre, les maisons de quartier de l'Outaouais représentent un type d'organisme ayant une orientation vers des interventions de proximité au sein de quartiers appauvris. Les maisons de quartier ne sont pas différentes des autres types d'organismes communautaires dans la mesure où leur émergence s'explique par un contexte social, politique, économique et culturel particulier. La première partie de chapitre expose la façon dont le début des années 1960 à Hull aide à expliquer l'émergence de l'intervention de quartier ou de proximité.

La suite du chapitre présente chacune des maisons de quartier et la réalité de leur quartier respectif. Les quartiers sont présentés de façon succincte : on relate certains éléments historiques, on les situe géographiquement et on présente un bref portrait statistique démontrant certaines dimensions de leur pauvreté. Les maisons de quartier sont également décrites à partir d'un nombre de dimensions : historique, mission et objectifs, structure et acteurs, activités et financement.

D'entrée de jeu, nous devons indiquer certaines limites relatives aux quartiers. Les données recueillies sur les différentes communautés proviennent de documents et de

rapports qui délimitent les quartiers ou les territoires par rapport à une délimitation administrative. La réalité des maisons de quartier : elles interviennent en fonction du territoire vécu des personnes. Il y a donc parfois une différence entre les deux types de territoire. Malgré tout, si les données ne représentent pas toujours fidèlement le portrait du quartier vécu par les participants aux maisons, elles permettent tout de même de les décrire de manière générale.

Les renseignements sur les quartiers et les maisons proviennent de sources diversifiées. Elles sont tirées de sources documentaires telles que des rapports de recherche, des rapports d'activités annuelles et des documents internes des maisons. Les renseignements proviennent aussi de nos observations, directes et participantes, de nos discussions avec des personnes du milieu ou des entrevues semi-dirigées.

3.1. Éléments conjoncturels précédents les maisons de quartier en Outaouais.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 marquent le début de transformations importantes à Hull. Pour des raisons politiques, le gouvernement du Canada envisage la construction de plusieurs édifices fédéraux du côté québécois de la rivière des Outaouais (Andrew, Desrosiers et Blais, 1976). Le centre-ville de Hull est le secteur privilégié pour le développement de ce projet. Cette situation aura un impact majeur pour les citoyens de couches populaires vivant les quartiers de l'Île de Hull, notamment à cause de la vague d'expropriation que cela amène.

De 1968 à 1974, on assiste à l'expropriation et à la démolition de 1 531 logements. Ces démolitions constituaient une coupure de

10 % dans le stock de logements de la ville et, encore plus affreux, de près de 25 % de l'ensemble des logements du quartier populaire de l'Île (Bachand, 1975 : 13).

Ainsi, durant cette période, c'est près de 6 000 personnes qui sont expropriées, mais aussi de leur milieu de vie (Blanchette, 2011)⁴⁴. Plus encore, non seulement les maisons et les logements sont rasés, les usines locales aussi (Blanchard, 1991). Ainsi, plusieurs des citoyens expropriés sont aussi des ouvriers qui se retrouvent alors sans emploi (Blanchette, 2011).

À partir de ce moment, certains de ces citoyens se retrouvent dispersés au sein de nouveaux territoires. Pour les mieux nantis, on assiste au début de la « banlieusardisation » de l'Outaouais (Blanchard, 1991). Les moins fortunés sont repoussés vers des territoires ou quartiers, comme nous le verrons plus loin, qui n'ont souvent ni nom et encore moins d'identité, ou vers des réseaux sociaux (Andrew, Blais et DesRosiers, 1976).

C'est donc dans ce contexte que se créent de nouveaux espaces de vie de citoyens déracinés. C'est aussi ce contexte qui explique la création de milieux avec une concentration importante de pauvreté. Ultimement, c'est ce contexte qui explique l'émergence de l'intervention de quartier à la fin des années 1980 dans la ville de Hull.

⁴⁴Blanchette, R. (2011) Hull, champs de bataille! À bâbord!, No 40 - été 2011, <http://www.ababord.org/spip.php?article1435> (consulté le 5 mars 2013)

3.2. Présentation des maisons de quartier

La deuxième partie de ce chapitre en est le cœur. Nous présentons les trois maisons de quartier ayant participé à la recherche. Préalablement à cette présentation, nous dressons un portrait général des quartiers dans lesquels ces maisons sont situées. Nous présentons successivement, la Maison de l'amitié, la Maison communautaire Daniel-Johnson et le Centre d'animation familiale.

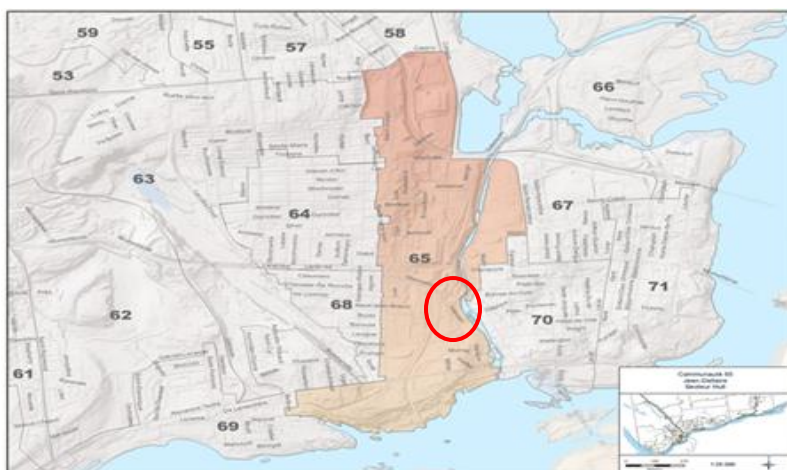
3.2.1. La Maison de l'amitié

Les prochaines pages ont pour objectif de présenter la Maison de l'amitié sous divers angles : une brève description de l'histoire et du contexte de son émergence, sa mission, la structure et les acteurs en présence, ses principales activités et ses sources de financement. Préalablement, nous présentons le quartier Jean-Dallaire/Front dans lequel la maison est située : emplacement géographique et données socioéconomiques, sociodémographiques et socio sanitaires.

3.2.1.1. Description du quartier : Le Quartier Jean-Dallaire

La Maison de l'amitié est située au cœur du quartier Jean-Dallaire dans le secteur Hull de la ville de Gatineau. Ce quartier se situe tout juste à l'ouest de l'Île de Hull, et pour certains auteurs, le quartier présente une extension, en termes de composition sociale et de problèmes socioéconomiques, des quartiers se retrouvant sur l'Île même (Favreau, 1995).

Figure 1-Territoire de la communauté Jean-Dallaire

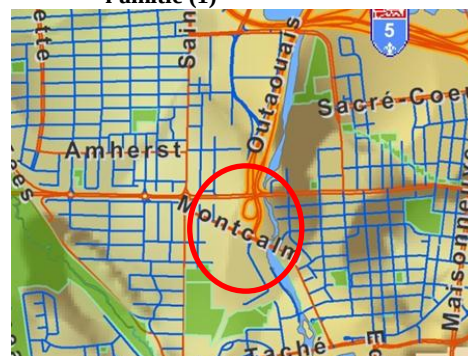


Officiellement, 2 100 personnes habitent ce quartier. Lors de la réalisation du *Portrait des communautés* en Outaouais en 2010, on identifie le quartier à la Communauté Jean-Dallaire. Toutefois, la maison est située dans une enclave particulière : la rue Hanson, une rue sans issue, située tout juste à

Figure 2-Secteur d'activité de la Maison de l'amitié (2)



Figure 3-Secteur d'activité de la Maison de l'amitié (1)



l'extrémité de l'autoroute 50 sur le boulevard Montcalm. Ce quartier représente l'impact du phénomène de l'expropriation du centre-ville de Hull qu'on a exposé dans la première partie de ce chapitre; il est créé durant les années 1970, dans le cadre des expropriations qui avaient pour but de libérer l'espace pour construire des édifices gouvernementaux (Maison de l'amitié, date

inconnue)⁴⁵.

L'habitation de cette partie du quartier se limite presque exclusivement à du logement social : 80 % d'habitations à loyer modique (HLM) dédiées aux familles, 10 % d'HLM destinés aux personnes âgées et à mobilité réduite et 10 % de logements coopératifs, surtout habités par des gens seuls et des personnes âgées (Maison de l'amitié, 2008). Le reste de l'habitation se résume à une résidence unifamiliale et à un édifice de logements privés.

Tableau 3-Communauté Jean-Dallaire: Portrait des logements sociaux⁴⁶

Nom du projet locatif	Rues	Nombre de logis	Clientèle
Les Habitations Raymond-Brunet	Rues Hanson et Jean-Dallaire	124	Famille
Résidence Zéphyr-Lafèche	Rue Hanson	134	Famille
Total		258	

Source : Office municipale d'habitation de Gatineau

Les statistiques disponibles pour l'ensemble du territoire de la communauté Jean-Dallaire révèle certaines données relatives à la question du logement. Près de 70 % de la population est locataire de logements (Ville de Gatineau, 2010a). À la lumière du tableau précédent, nous comprenons que ces personnes sont concentrées dans ces logements

⁴⁵ La source est un document inédit de la Maison de l'amitié intitulé *Notre petite Histoire*.

⁴⁶ Ces renseignements proviennent du site internet de l'OMH.

<http://maps.google.ca/maps/ms?msid=210981606396194796744.0004aa13871b22bf064c7&msa=0> (page consultée le 20 mars 2013)

sociaux à proximité de la Maison de l'amitié. Pour plus de 45%⁴⁷ des ménages de cette communauté, les coûts de logement représentent plus de 30% de leur revenu.

L'économie locale du secteur Jean-Dallaire se résume par la présence d'un dépanneur. Les résidants du quartier font face à une problématique similaire à ceux vivant sur l'Île de Hull, puisqu'ils n'ont accès à aucun marché de grande surface pour faire l'achat de leur nourriture.

La pauvreté de ce quartier est depuis longtemps constatée en Outaouais. C'est l'une des raisons de l'intervention de quartier amorcée par le CLSC de Hull à la fin des années 1980. Dans un rapport publié en 1995, le Comité de relance de l'économie et de l'emploi de l'Outaouais métropolitain⁴⁸ (CRÉEOM) identifiait le quartier comme l'un des secteurs de l'Outaouais en situation de très grande pauvreté, voire d'extrême pauvreté.

Celle-ci se manifeste d'abord par un taux élevé (dépassant de beaucoup les moyennes pour l'ensemble de la ville) de personnes âgées, de familles monoparentales, de personnes sur le chômage et l'assistance sociale, de revenus et d'une formation scolaire nettement en dessous de la moyenne. Ensuite, on y superpose une faiblesse marquée, voire une quasi-absence d'économie locale et d'infrastructures de services de base (parc, transport local, centre d'achat, garderie, centre ou salle communautaire, restaurant...) Par surcroît, il existe une dynamique où la réalité du travail est culturellement devenue extérieure à la majorité de la population. Cela participe aussi d'un cadre de voisinage où le tissu social (entraide spontanée...) est faible, éclaté (Favreau, 1995 : 63).

Le rapport produit par le CRÉEOM incluait certaines données qualitatives. On rapportait des propos de certains résidants du milieu :

⁴⁷ 31,9% dépensent plus de 30% et 13,4% dépensent plus de 50% de leur revenu (Ville de Gatineau, 2010a).

⁴⁸ Le rapport est réalisé par Louis Favreau (1995)

Le monde sorte pas, ils ont peur des autres, ils ont peur de sortir. Il y a des menaces qui se font continuellement, il y a des batailles... Pis ça dure jusqu'à 4 ou 5 heures du matin, il y en a qui boivent, qui se droguent. Il n'y a pas tellement longtemps, il y a eu huit feux dans la même fin de semaine, il y en a qui mettent leurs déchets devant ma porte. Ces derniers temps, ils ont arrêté de mettre le feu, mais ils pissent dans l'escalier. J'ai été obligé d'appeler l'OMH pour qu'il envoie le concierge laver l'escalier... (Favreau, 1995 : 64).

Si la situation économique et sociale de la fin des années 1980 et du début des années 1990 n'était pas reluisante, la situation actuelle ne semble pas avoir tellement changé. Les données statistiques sur le quartier présentées dans les prochains paragraphes doivent être considérées avec une certaine nuance, puisqu'elles décrivent la situation des 2 100 âmes de l'ensemble du quartier Jean-Dallaire alors que la Maison de l'amitié, bien qu'elle soit ouverte à tous les citoyens, s'active à animer et à soutenir principalement l'enclave de la rue Hanson, c'est-à-dire la partie Jean-Dallaire du quartier et ses 800 résidents.

Le quartier Jean-Dallaire/Front, dans son ensemble, présente des caractéristiques particulières de concentration sur le plan de la pauvreté. Nous verrons dans les prochaines pages trois types de données relatives à ce quartier : socioéconomique, sociodémographique et sociosanitaire. Les données proviennent du *Portrait des communautés* réalisé en Outaouais en 2010.

Le premier tableau présente quelques données autour d'indicateurs socioéconomiques.

Tableau 4-Portrait socioéconomique de la communauté Jean-Dallaire

Indicateurs socioéconomiques		
	Jean-Dallaire	Gatineau
Revenu total moyen ⁴⁹	27 515 \$	48 090 \$
Population occupée	49,2 %	66,6 %
Prestataire de l'aide au dernier recours	28,9 %	5,6 %
Sous le seuil de faible revenu	35,7 %	11,1 %
Sans diplôme	35,1 %	24 %

Source : Ville de Gatineau (2010a)

Les indicateurs socioéconomiques démontrent un niveau de pauvreté économique significatif. On retrouve une concentration de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (35,7 %) trois fois plus élevée que pour l'ensemble de Gatineau. On constate que le revenu total moyen des ménages est plus de 20 000 \$ de moins que pour l'ensemble des résidents de Gatineau. Ces variables s'expliquent notamment par le fait qu'il y a une concentration importante de personnes prestataires de l'aide au dernier recours : près de cinq fois plus importante que pour l'ensemble de la ville (28,9 % vs 5,9 %).

Le second tableau rassemble certaines données démographiques du quartier.

⁴⁹ Le revenu total moyen indiqué dans le tableau représente la moyenne de tous les ménages confondus. Il est défini par les chercheurs comme les gains en argent de toutes sources confondus : revenu d'emploi, revenu provenant de programmes gouvernementaux, pension, revenu de placements, etc. (*Portrait des communautés*, 2010)

Tableau 5-Portrait sociodémographique de la communauté Jean-Dallaire

Indicateurs sociodémographiques		
	Jean-Dallaire	Gatineau
Variation de la population entre 2001 et 2006	-5 %	6,8 %
Familles monoparentales	22,3 %	19,5 %
Personnes de 65 ans et + vivant seules	50 %	30 %
Personne immigrée (%)	15,9 %	8,7 %

Source : Ville de Gatineau (2010a)

Ces quelques indicateurs sociodémographiques révèlent que ce quartier rassemble trois profils de citoyens représentant des groupes souvent identifiés comme plus propices à vivre en situation de pauvreté ou d'exclusion. Notamment, on remarque une concentration importante de personnes immigrantes par rapport au reste de la ville de Gatineau (15,9 % vs 8,7 %) ainsi qu'un pourcentage important de personnes âgées qui vivent seules.

Enfin, le troisième tableau résume deux indicateurs sociosanitaires : taux de criminalité et taux de signalement retenu par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Tableau 6-Portrait sociosanitaire de la communauté Jean-Dallaire

Indicateurs sociosanitaires		
	Jean-Dallaire	Gatineau
Taux de crime contre la propriété (par 100 000 habitants)	30 444	3 903
Taux de signalement retenu ⁵⁰	93,9	33,6

Source : Ville de Gatineau (2010a)

Les indicateurs sociosanitaires sont également éloquentes pour décrire la situation du quartier Jean-Dallaire. On remarque un taux de crime contre la propriété effarant : huit fois plus élevé que celui de Gatineau. Enfin, dans la même catégorie de données, on constate un taux de signalement retenu par la DPJ près de trois fois plus élevé que celui pour l'ensemble de la ville.

Au regard de l'ensemble de ces indicateurs, le quartier Jean-Dallaire/Front est toujours classé comme un quartier en situation de grande difficulté. Le CRÉEOM, en 1995, l'identifiait comme un quartier de « très grande pauvreté » alors que dans le cadre du *Portrait des communautés*, on identifie Jean-Dallaire comme une des communautés « vulnérables » de la ville⁵¹.

L'histoire de ce quartier et les données actuelles démontrent donc que le quartier Jean-Dallaire/Front est un quartier qui rassemble un nombre important de personnes vivant dans des conditions économiques difficiles. La situation peut difficilement être différente

⁵⁰ Le taux de signalement est compté sur un ratio de 1 000 personnes.

⁵¹ Le *Portrait des communautés* permet de classer les quartiers de la ville dans l'une ou l'autre des cinq catégories de quartiers : vulnérable, résilient, en équilibre, atypique et avantage.

compte tenu de la nature même du type d'habitations qu'on y retrouve, essentiellement des HLM. Nonobstant, le quartier est depuis plusieurs années le théâtre d'interventions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion des citoyens du milieu. La présence de la Maison de l'amitié représentait, dès 1995, un levier important pour les citoyens du quartier.

Dans Jean-Dallaire, l'investissement social de la Maison de l'amitié est fort pertinent et continu. Il a généré plusieurs projets : halte-garderie, cuisines collectives, clubs de devoirs, activités récréatives pour les jeunes de 6 à 12 ans... Il a aussi démontré qu'il est possible qu'une zone avec une population en partie transplantée et ayant de lourds déficits (grande pauvreté) et un tissu communautaire très déficient peut se recomposer... Pourvu que l'effort d'intervention y soit : effort intégré et dans la durée (Favreau, 1995 : 78).

3.2.1.2. Description de l'organisme : la Maison de l'amitié

La Maison de l'amitié est mise sur pied à la suite d'une intervention de quartier initiée par une équipe du CLSC de Hull et soutenue par divers partenaires institutionnels, communautaires et religieux, en 1987. La description de la création de la Maison de l'amitié insiste sur la forte concentration de problèmes sociaux.

On y vit de la violence, des conflits de toutes sortes et la drogue est très présente. On a honte d'y demeurer. L'Office municipal d'habitation a de la difficulté à trouver des personnes pour y demeurer, les gens demandent des transferts vers d'autres quartiers. Le décrochage scolaire est important et un grand nombre de familles sont aux prises avec des réalités sociales et économiques difficiles (Maison de l'Amitié, non daté)⁵².

⁵² Maison de l'Amitié (non daté). *Notre petite histoire*.

De 1987 à 1992, il s'organise une série d'actions, d'animations et d'interventions de plusieurs acteurs en vue de mobiliser les citoyens du quartier afin qu'ils améliorent leurs conditions de vie. Après un processus d'identification des besoins des citoyens via, notamment, des assemblées de cuisine, des résidants et des intervenants forment un premier comité des résidants en 1988. Résidants et intervenants récupèrent un logement de l'OMH afin d'organiser des activités de mobilisation et de stimulation des enfants : programme « Les bouts-de-choux » et activités de stimulation pour les enfants de 3 à 5 ans. En 1989, les activités se poursuivent à travers divers ateliers thématiques. En 1990, le comité de résidants se démobilise et se dissout. Les intervenants reviennent à la case départ de la mobilisation. En 1992, des démarches mènent à l'arrivée, dans le quartier, de religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Figure 4-La Maison de l'amitié, rue Hanson, Gatineau



La maison de quartier ouvre officiellement en 1993. Sa première permanente est une religieuse, Sœur Nicole Bernier de la Congrégation de Notre-Dame. À partir de ce moment, la maison a poursuivi son développement, notamment par l'élection d'un premier comité de résidants en 1995.

Mission et objets

La section objet d'étude⁵³ du premier chapitre rapporte la définition que les maisons de quartiers se donnent d'elles-mêmes. La définition de la Maison de l'amitié est

⁵³ Chapitre 1, 1.4. Objet d'étude : Les maisons de quartier comme lieux de participation citoyenne.

de représenter les droits et intérêts des résidants du quartier; créer des lieux de rencontres sociales pour l'ensemble des résidants du quartier; coordonner l'ensemble des activités se déroulant à la Maison de l'amitié et; organiser différentes activités relatives aux intérêts des résidants du quartier⁵⁴.

Structure et acteurs

La Maison de l'amitié est dirigée par un conseil d'administration, lequel est nommé par le comité des résidants. Les Règlements généraux prévoient que ce comité soit formé de neuf personnes presque exclusivement des citoyens du quartier et seuls ces derniers ont droit de vote lors des assemblées. Lors de nos observations, nous avons constaté deux postes vacants.

Le comité des résidants du Quartier Jean-Dallaire – Hanson est formé de neuf personnes élues parmi les résidants lors de l'assemblée générale. Une place supplémentaire est disponible pour toute personne ayant un intérêt pour le milieu. Cette personne n'a cependant aucun droit de vote. Le comité des résidants décidera, selon les personnes intéressées, qui pourvoira ce poste lors de leur première assemblée (Maison de l'Amitié, 2006 : 5).⁵⁵

Comme plusieurs conseils d'administration, le comité de résidants chapeaute une équipe de permanents qui assure une grande partie des responsabilités relatives à la gestion et l'organisation des activités de la vie quotidienne. Aujourd'hui, la permanence de l'organisme repose sur trois personnes auxquelles se greffent régulièrement des stagiaires provenant de collèges, d'universités ou de programmes d'insertion en emploi. On retrouve une coordonnatrice, une personne responsable de l'accueil et une intervenante.

⁵⁴ Règlements généraux (2006) article 3.

⁵⁵ Règlements généraux (2006)

Lors de nos observations participantes, nous avons participé à quelques rencontres du comité des résidants. L'ambiance et les pratiques sont propices à la participation. Le comité est formé de sept personnes. Il y a donc deux postes vacants. Les membres sont tous résidants du quartier. Il y a une mixité dans la composition du comité : salarié à faible revenu, personne âgée, personne immigrante, parents monoparentaux, etc. Il y a des personnes qui assument officiellement les fonctions usuelles au sein d'un conseil d'administration : présidence, secrétariat, trésorerie, etc. Pourtant, dans l'action, on s'assure que ces fonctions soient partagées entre les personnes présentes. Ainsi, à chaque rencontre, on vérifie qui souhaite présider, prendre des notes, etc.

La coordonnatrice est présente d'office aux rencontres du comité de résidants, sans droit de vote cependant. Cette permanente transmet et explique les renseignements nécessaires à la prise de décision; elle explique aussi les processus, etc. En ce sens, elle fait un peu d'éducation. Si dans la ligne hiérarchique officielle, la coordonnatrice relève du comité de citoyens, dans la réalité, on fait face à une dynamique où la distribution du pouvoir est plus nuancée. Nous discuterons de cet aspect un peu plus loin dans le chapitre.

Plusieurs pratiques sont mises en place pour favoriser la participation. L'organisme offre de défrayer les coûts de gardiennage pour les parents membres du comité. Cependant, il arrive aussi que certaines personnes amènent leurs enfants qui jouent à l'écart pendant la rencontre. Les rencontres du comité servent aussi à accueillir des résidants qui veulent proposer des projets ou des actions à réaliser dans le milieu. Durant l'une des rencontres, nous avons observé trois jeunes du quartier qui sont venus présenter un projet visant à organiser une soirée pour adolescents à la maison de quartier. Lors de ces rencontres, on offre biscuits, café, etc. Bref, l'ambiance est familiale et conviviale.

Activités

Les activités ayant cours à la maison de quartier sont multiples et diversifiées. On offre un service d'accueil social et d'accompagnement, et des ateliers de stimulation pour les enfants âgés de 0 et 5 ans. On organise un club de devoirs, des cuisines collectives, des activités pour les adolescents telles que des soirées de cinéma, des journées de baignade à la piscine municipale et des fêtes de quartier.⁵⁶ La liste n'est pas exhaustive puisqu'on laisse place à tout autre projet ou toute activité émanant des besoins exprimés par les citoyens. Il arrive également que l'on suspende certaines activités si les résidants ne se les approprient pas. Par exemple, le club de devoirs est animé par des bénévoles du milieu. Sans bénévoles, les permanents n'insistent pas pour maintenir l'activité.

Notre observation participante nous a permis de participer à des activités de cuisine collective et de fêtes de quartier. L'ambiance est familiale. Les tâches sont distribuées en fonction des intérêts et des aptitudes. Lors des cuisines collectives, les participantes ayant plus d'expérience et d'habiletés en cuisine accompagnent, supervisent et aident ceux qui en ont moins.

⁵⁶ Leur demande de financement 2011-2012 déposée à l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais identifie les activités suivantes : Interventions (dépannage, individuelle, familiale, collective), Clubs de devoirs, Coccinelles (ateliers stimulation 2-4 ans), Ateliers de couture pour adultes, Ateliers de couture et artisanat pour 6-12 ans, Cuisine collective, Déjeuners communautaires, Activités lors des journées pédagogiques, Camp d'été, Camp de mars, Activités familles, Programme Ados, Projets de partenariat : Répit famille (Équipe Soutien Famille), Ateliers alphabétisation (CÉBO).

Financement

Le financement de l'organisme est assuré par un ensemble de bailleurs de fonds : l'ASSSO⁵⁷, la Ville de Gatineau, la Société d'habitation du Québec, Centraide, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et des communautés religieuses. Les revenus de la maison de quartier sont complétés par des activités d'autofinancement et des dons ainsi que par des collectes de fonds. La Maison de l'amitié avait un budget de fonctionnement total de 148 500 \$ durant l'année financière 2010-2011. La maison a rejoint plus de 300 personnes lors de ses activités collectives et plus de 100 personnes lors d'activités individuelles et de groupe⁵⁸.

En conclusion de cette description de la Maison de l'amitié et du quartier Jean-Dallaire, on remarque que l'organisme joue un rôle central dans l'organisation du milieu.

3.2.2. La Maison communautaire Daniel-Johnson

Les prochaines pages ont pour objectif de présenter la Maison communautaire Daniel-Johnson. D'entrée de jeu, nous devons indiquer que tant le quartier que la maison communautaire ont fait l'objet de beaucoup moins d'écrits, ce qui rend parfois l'analyse du milieu plus difficile à réaliser dans une perspective historique. Cela dit, la présente section décrit, dans un premier temps, le quartier Daniel-Johnson et par la suite, sous la même structure que pour la Maison de l'amitié, on expose des renseignements

⁵⁷ Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais.

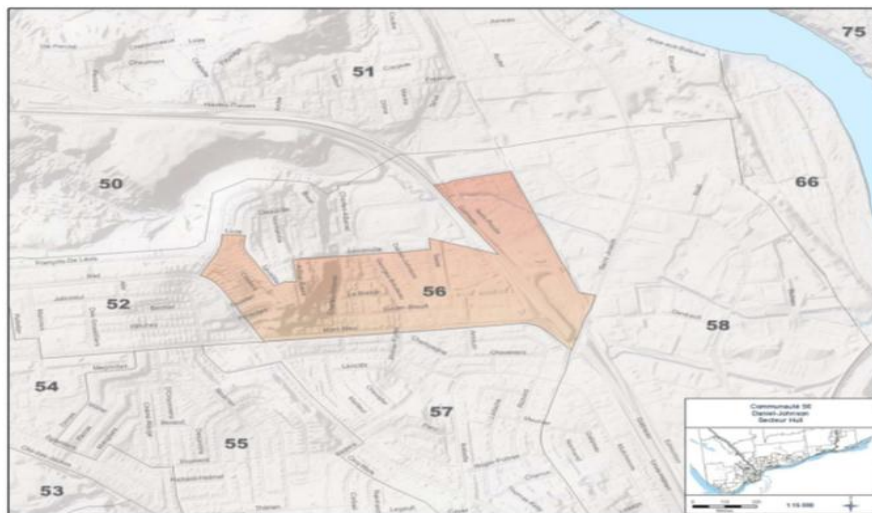
⁵⁸ Ces données proviennent du bilan statistique de la Maison de l'amitié transmis à l'ASSSO pour la période 2011-2012.

particuliers tels qu'une brève histoire et le contexte d'émergence, la mission, la structure et les acteurs en présence, les principales activités et les sources de financement.

3.2.2.1. Description du quartier : le quartier Daniel-Johnson

La Maison communautaire Daniel-Johnson (MCDJ) est située, comme son nom l'indique, au cœur du quartier Daniel-Johnson. Le quartier se retrouve ceinturé entre l'Autoroute 50, le boulevard Mont-Bleu et le Parc de la Gatineau.

Figure 5-La communauté Daniel-Johnson



On dénombre, en 2010, 3 250 personnes qui vivent au sein de ce quartier. On retrouve différents types d'habitation : maisons unifamiliales, jumelés, appartements privés et habitations à loyer modique. On retrouve donc des personnes avec des statuts socioéconomiques différents. Le quartier est pratiquement, et symboliquement, séparé en deux : les secteurs en haut ou en bas de la rue Jumonville. Le secteur du bas est

principalement composé d'immeubles d'habitation et d'HLM. Bref, le quartier présente une mixité tant au niveau de l'habitation qu'au plan socioéconomique.

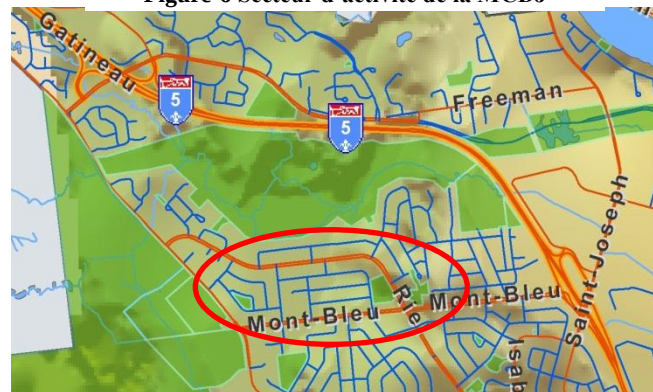
Tableau 7-Communauté Daniel-Johnson : Portrait des logements des sociaux⁵⁹

Nom du projet locatif	Rues	Nombre de logis	Clientèle
Domicile Armand-Turpin	Arthur-Buies et Jumonville	60	Famille
Habitations Chantigny	Georges-Bilodeau	8	Famille
Place Aimé-Guertin	Étienne-Brûlé et Le Breton	64	Famille
Total		132	

Source : Office municipale d'habitation de Gatineau

Malgré la mixité du parc locatif, c'est tout de même près de 90% des personnes du quartier Daniel-Johnson qui sont locataires et c'est approximativement 50%⁶⁰ des ménages qui attribuent plus de 30% de leur revenu au coût de leur logement. (Ville de Gatineau, 2010b).

Figure-6 Secteur d'activité de la MCDJ



⁵⁹ Ces renseignements proviennent du site internet de l'OMH.

<http://maps.google.ca/maps/ms?msid=210981606396194796744.0004aa13871b22bf064c7&msa=0> (page consultée le 20 mars 2013).

⁶⁰ 30% dépensent 35,4% et 14,2% dépensent 50% de leur revenu pour défrayer leur coût de logement.

L'économie locale est peu documentée. Malgré tout, nos observations du quartier nous ont permis d'identifier quelques établissements de restauration rapide sur le boulevard Mont-Bleu ainsi qu'un petit centre commercial regroupant de petites entreprises, dont un dépanneur. À quelques rues, à l'extérieur du quartier, on retrouve un marché d'alimentation à grande surface. Le quartier Daniel-Johnson est considéré par plusieurs comme un quartier-dortoir.

Le quartier Daniel-Johnson est un secteur identifié depuis longtemps comme présentant une concentration de pauvreté importante. Dès le début des années 1990, des intervenants impliqués d'abord dans les projets au centre-ville de Hull constatent le déplacement de plusieurs personnes dans les appartements situés dans le secteur.

[...] en faisant du porte-à-porte dans l'Île de Hull, Denis Desjardins a réalisé que beaucoup de gens se retrouvaient en dehors de l'Île et qu'ils avaient besoin de support et d'organisation. En discutant avec le monde, il a appris qu'une partie de la population, anciennement de l'Île de Hull, s'était retrouvée dans le secteur Mont-Bleu, en bas de la côte, sur la rue Daniel-Johnson. Ces édifices à logements avaient été construits en même temps que les expropriations étaient faites et avaient accueilli les nouveaux locataires (Bouchard et Deslauriers, 1995 : 2).

À l'époque on ne parle même pas de « quartier »; ce sont les intervenants d'abord impliqués dans les premiers projets de mobilisation citoyenne qui lui donne son nom :

[...] les organisateurs ont baptisé le quartier. Jusque-là, quand on demandait aux gens où ils demeuraient, ils ne savaient que répondre; tout au plus disaient-ils : « Je reste au bas du Mont-Bleu ». Les organisateurs ont donné le nom de « Quartier Daniel-Johnson », du nom de la rue où se trouvaient les blocs d'appartements. Officiellement, ce quartier n'avait pas d'existence légale, mais les gens ont accroché et il l'est devenu : on a commencé à utiliser ce nom-là même au niveau municipal (Bouchard et Deslauriers, 1995 : 7).

Ainsi, avant les années 1990, le quartier Mont-Bleu n'existe pas, ni dans l'imaginaire collectif, ni administrativement. Ce quartier a donc une « histoire » récente et ne possède pas une base de résidents fortement enracinés. Il représente un quartier-dortoir ou un quartier de transition pour plusieurs.

Aujourd'hui, le quartier Daniel-Johnson, malgré sa mixité socioéconomique, présente plusieurs caractéristiques particulières de concentration de pauvreté. Les tableaux suivants présentent quelques données particulières provenant du *Portrait des communautés* réalisé en Outaouais en 2010. Les données sont de trois types : socioéconomique, sociodémographique et sociosanitaire.

Les premières données exposent quelques indicateurs socioéconomiques.

Tableau 8-Portrait socioéconomique de la communauté Daniel-Johnson

Indicateurs socioéconomiques		
	Daniel-Johnson	Gatineau
Revenu total moyen ⁶¹	28 922 \$	48 090 \$
Population occupée	52,3 %	66,6 %
Prestataire de l'aide au dernier recours	13,7 %	5,6 %
Sous le seuil de faible revenu	30,4 %	11,1 %
Sans diplôme	29%	24 %

Source : Ville de Gatineau (2010b)

⁶¹ Le revenu total moyen indiqué dans le tableau représente tous les ménages confondus. Il est défini par les chercheurs comme les gains en argent de toutes sources confondus : revenu d'emploi, revenu provenant de programmes gouvernementaux, pension, revenu de placements, etc. (*Portrait des communautés*, 2010)

Une partie importante de la population du quartier Daniel Johnson vit dans des conditions de pauvreté. Tout comme pour le quartier Jean-Dallaire, on constate un taux élevé de personnes vivant sous le seuil de pauvreté après impôt comparativement aux autres quartiers de la ville de Gatineau : 26,8 % versus 8,5 % pour les familles, 34,4 % versus 31 % pour les personnes vivant seules et 37,7 % versus 19,3 % pour les familles monoparentales. Au plan socioéconomique, on retrouve un taux de chômage de 17,8 % comparativement à 5,1 % pour l'ensemble de la ville de Gatineau et un taux des prestataires d'aide au dernier recours de 13,7 % comparativement à 5,9 %.

Le prochain tableau présente certaines statistiques relatives au portrait sociodémographique du quartier Daniel-Johnson.

Tableau 9-Portrait sociodémographique de la communauté Daniel-Johnson

Indicateurs sociodémographiques		
	Daniel-Johnson	Gatineau
Variation de la population entre 2001 et 2006	-2,7 %	6,8 %
Familles monoparentales	32,9 %	19,5 %
Personnes de 65 ans et + vivant seules	38 %	30 %
Personne immigrée (%)	14,3 %	8,7 %

Source : Ville de Gatineau (2010b)

On constate que le quartier a connu une variation négative de sa population. Il est aussi composé, tout comme le quartier Jean-Dallaire d'un nombre important de familles monoparentales ainsi que de plusieurs personnes issues de l'immigration.

Enfin, au plan sociosanitaire, le quartier présente un taux de criminalité élevé se situant dans le quatrième quintile. Le taux de signalement de jeunes en difficulté retenu par la DPJ est trois fois plus élevé qu'ailleurs dans la ville de Gatineau soit 100,2 contre 33,6 par 1 000 habitants. Dans le cadre du *Portrait des communautés*, le quartier Daniel-Johnson est classé parmi les quartiers vulnérables de la ville.

Tableau 10-Portrait sociosanitaire de la communauté Daniel-Johnson

Indicateurs sociosanitaires		
	Daniel-Johnson	Gatineau
Taux de crime contre la propriété (par 100 000 habitants)	3 631	3 903
Taux de signalement retenu ⁶²	100,2	33,6

Source : Ville de Gatineau (2010b)

Enfin, dans le cadre du *Portrait des communautés*, on classe ce quartier parmi les communautés vulnérables de l'Outaouais.

3.2.2.2. Description de l'organisme : la Maison communautaire Daniel-Johnson

La Maison communautaire Daniel-Johnson est mise sur pied en 1996. Elle résulte d'une intervention amorcée en 1990⁶³. Au début des années 1990, comme mentionné

⁶² Le taux de signalement est compté sur un ratio de 1000 personnes.

précédemment, des interventions étaient menées sur l'Île de Hull par différentes organisations dans la foulée de la mobilisation des quartiers appauvris. Ce sont les intervenants de Logemen'occupe qui constatent qu'il y a un phénomène de refoulement des personnes appauvries et apparition de nouvelles poches de pauvreté. Plusieurs personnes se retrouvaient sur la rue Daniel-Johnson dans le secteur Mont-Bleu. On embauche une première intervenante au début de la décennie afin d'amorcer un processus d'intervention collective dans ce secteur.

Christiane Bouchard a été embauchée pour s'occuper du projet d'organisation dans le quartier Daniel-Johnson au mois d'août 1990. Lorsqu'elle est arrivée, le projet se résumait à une idée sur le papier qui proposait d'étudier les conditions de vie dans le quartier Daniel-Johnson et de voir les actions qui pouvaient être entreprises pour corriger la situation (Bouchard et Deslauriers, 1995 : 3).

Figure 7-La MCDJ, rue Artur-Buies, Gatineau



De ces premières interventions dans le quartier, menées par Christiane Bouchard, s'amorce un processus de mobilisation qui mènera, après plusieurs années, à la création de la MCDJ. Au fil du temps, plusieurs acteurs et organisations contribueront à l'émergence de ce qui deviendra une maison de quartier dans Daniel-Johnson :

[...] avec une mobilisation des résidants, que des organismes comme Logemen'Occupe, le Centre Diocésain, Sœur Colette Belly des Missionnaires de l'Immaculée Conception (MIC), la Paroisse Notre-Dame de l'Eau Vive, le CLSC de Hull et l'Office

⁶³ Christiane Bouchard et Jean-Pierre Deslauriers, *Une intervention communautaire dans le quartier Daniel-Johnson* (texte inédit)

municipal de l'habitation (OMH) ont bâti la fondation puis les piliers de ce qu'allait devenir au milieu des années 1990 le Comité des résidents, puis en 2007 la Maison communautaire Daniel-Johnson et son conseil d'administration. Aujourd'hui, la MCDJ est une Maison de quartier bien implantée et significative dans son milieu (MCDJ, 2012 : 7).

C'est ainsi qu'après plusieurs années de mobilisation, parsemées de haut et de bas, la maison de quartier est mise sur pied. Elle est située d'abord dans un logement prêté par l'Office municipal d'habitation (OMH) à même un HLM. La maison est donc dans le secteur appauvri du quartier, en bas de la côte de la rue Jumonville. À l'époque, c'est une religieuse qui assure la permanence de l'organisation. Depuis 2008, la maison est située dans une nouvelle construction sur la rue Arthur-Buies, dans la partie surélevée du quartier.

Mission et objet

La MCDJ adhère à la mission générale des maisons de quartier, telle que définie dans les documents de l'Inter-Quartiers, présentés dans le chapitre 1. Cependant, comme les autres maisons de quartier, la MCDJ émane d'une action locale, alors que les gens qui ont fondé l'organisme ont élaboré ses objets spécifiques. La maison se définit comme une organisation qui vise à améliorer la qualité de vie des gens du quartier Daniel-Johnson. Elle se concentre sur l'intervention auprès des personnes et des familles en difficulté vivant la pauvreté. La maison poursuit l'objectif de développer un sentiment d'appartenance des personnes à leur quartier ainsi que de favoriser la cohésion sociale. Plus globalement, la maison vise à lutter contre la pauvreté, à contribuer au développement de la citoyenneté et à travailler à l'intégration des jeunes à la vie

communautaire (Bergeron, Morel et Thérien, 2002). Elle réalise ces activités en misant sur le potentiel des gens du milieu :

- En développant un sentiment d'appartenance et une solidarité face à l'appauvrissement des résidants et résidentes du secteur;
- En mettant sur pied des projets avec eux pour un développement durable;
- En travaillant avec nos partenaires à l'éducation populaire;
- En conscientisant les résidants et résidentes aux réalités sociales, économiques et politiques afin qu'ils puissent représenter et défendre leurs droits (MCDJ, 2012 : 8).

L'organisme mise sur des valeurs telles que l'accueil, l'écoute, le non-jugement, l'implication, la fraternité, la démocratie, le respect, le pacifisme, l'entraide, le partage, la prise de pouvoir, etc. (MCDJ, 2012).

Structure et acteurs

La MCDJ est dirigée par un conseil d'administration formé de sept personnes. Quatre membres doivent provenir du quartier alors que trois autres peuvent être des personnes démontrant un intérêt particulier pour le développement de la maison de quartier (Règlements généraux). Lors de notre cueillette de données, l'ensemble des membres provenait du quartier. Il y avait une mixité particulière : des professionnels habitant le quartier, des salariés avec des revenus variables, des personnes sans emploi, etc. L'âge des membres varie entre la vingtaine et la soixantaine. Tout comme la Maison de l'amitié, la coordonnatrice siège d'office sans droit de vote.

On retrouve une permanence composée de trois personnes : une coordonnatrice et deux intervenants. Chaque année, comme bien des organismes, la maison reçoit également plusieurs stagiaires venant compléter son équipe. Une particularité de la MCDJ est que le

service d'accueil est totalement sous la responsabilité d'une équipe de bénévoles du quartier. Durant l'année 2011-2012, ce comité était formé de huit résidants qui ont assuré 170 jours d'accueil bénévole à la maison (MCDJ, 2012).

Notre participation aux rencontres du conseil d'administration nous a permis de faire quelques observations sur la dynamique qui s'y vit. Tout d'abord, la composition du conseil est récente. Plusieurs membres ont été nommés, pour une première fois, lors de la dernière assemblée générale. Au moment de nos activités d'observation, le leadership de la présidente est fort; il s'agit d'une femme expérimentée en action citoyenne, travaillant dans le milieu depuis longtemps et ayant même contribué à la mise en place de la MCDJ. Elle a accepté de prendre la présidence le temps de « former » la relève. Autre dynamique intéressante : au début de chaque rencontre, les membres lisent ensemble, à voix haute, les objectifs que poursuit la maison de quartier, pour fixer un cadre clair permettant de réfléchir aux décisions à prendre en séance et afin que chaque personne comprenne l'orientation de la MCDJ.

Activités

On retrouve un ensemble d'activités fort diversifié autour des thèmes de l'alimentation, de la sécurité, de l'aide aux devoirs, du loisir, du développement des habiletés parentales, de la cohésion sociale, etc. On retrouve des projets tels que des cuisines collectives, des magasins partage, des coopératives jeunesse de services, des fêtes de quartiers, des projets de concertation, etc.

Le rapport annuel de la MCDJ démontre l'importance de la participation des citoyens à plusieurs des activités proposées. De manière non exhaustive, voici quelques exemples.

Tableau 11-Bilan de quelques activités de la MCDJ en 2011-12

	Nombres de personnes rejointes ⁶⁴	Nombre de participations	Nombre de citoyens impliqués ⁶⁵
À l'eau la gang	64	166	1
Atelier d'art	45	210	4
Café-rencontre	15	77	12
Cercle des femmes	16	80	6
Projet Retour en classe	222 enfants et 155 familles	S.O.	15
Cuisine collective	13	193	8
Déjeuner communautaire	100	240	37
Fêtes d'été	Entre 350 et 400		Entre 20 et 25

Source : Maison communautaire Daniel-Johnson (2012)

Ce tableau est loin de représenter l'ensemble des activités et des personnes rejointes par la MCDJ, mais ces quelques statistiques donnent une idée de l'impact de la MCDJ dans le quartier.

Financement

Le financement de l'organisme est assuré par plusieurs bailleurs de fonds : ASSSO, Ville de Gatineau, OMH et Centraide. Leurs revenus étaient complétés par des activités

⁶⁴ La terminologie du tableau est tirée du rapport d'activités de la Maison communautaire Daniel-Johnson.

⁶⁵ « L'implication, c'est l'état d'une personne qui prend part au fonctionnement des instances ou des groupes qui ont une influence sur sa vie. » (MCDJ, 2012 : 7). Dans le cadre de son rapport d'activités, la MSDJ distingue les personnes qui sont impliquées dans l'activité, c'est-à-dire qui participent à son organisation et qui la dispensent.

d'autofinancement et des dons. En 2010-2011, la MCDJ avait un budget de fonctionnement de 178 400 \$. La maison a rejoint plus de 300 personnes lors de ses activités collectives et plus de 700 personnes lors d'activités individuelles et de groupe⁶⁶.

3.2.3. Le Centre d'animation familiale

La description du Centre d'animation familiale (CAF) se présente sous la même forme que les deux maisons précédentes. Nous présentons d'abord des informations sur le quartier pour ensuite décrire le CAF.

Figure 8-Communauté Jacques-Cartier

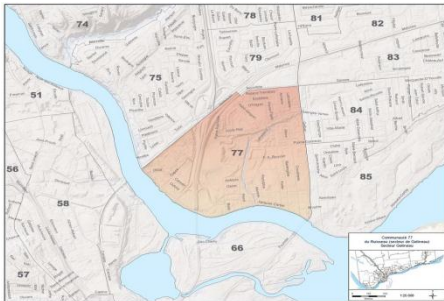
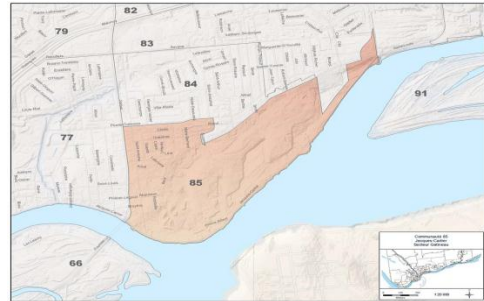


Figure 9-Communauté du Ruisseau



3.2.3.1. Description des quartiers : les quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier

Le Centre d'animation familiale est situé dans le secteur du Ruisseau de la ville de Gatineau. Contrairement aux deux maisons de quartier précédentes, le CAF présente un rayon d'action et d'intervention plus imposant territorialement puisqu'il se retrouve au carrefour de deux communautés. Ces communautés abritent 7 560 personnes : (4 960) et Jacques-Cartier (2 600).

⁶⁶ Ces données proviennent du bilan statistique du CAF transmis à l'ASSSO pour la période 2011-2012.

Le territoire d'action réelle cependant est plus restreint. Il se situe entre l'Autoroute 50, le boulevard de la Savane, le boulevard Gréber et la rivière des Outaouais. Anciennement connu comme le secteur Moreau, ce quartier est un des plus anciens milieux populaires de la région. Au début des années 1990, le secteur Moreau est déjà identifié comme une « enclave de pauvreté » (Favreau, 1995). Il est l'un des quartiers où l'on retrouve un nombre significatif de personnes vivant en situation de pauvreté.

Figure 10-Situation géographique du CAF



La pauvreté, vue sous l'angle du couple chômage/emploi, frappe très inégalement : elle frappe les femmes plus que les hommes, elle frappe les jeunes, elle frappe les moins scolarisés. Elle affecte notablement les familles monoparentales dont la responsabilité est assumée en majorité par des femmes. Elle touche aussi les jeunes familles et donc les enfants en bas âge de même que les travailleurs âgés (45 ans et plus) et leur famille. Et de façon plus nette, les jeunes familles et les petits salariés, car Gatineau, globalement, a une population plus jeune et une pauvreté qui n'est pas extrême (Favreau, 1995 : 48).

La rue St-Louis, qui traverse les communautés, est une artère commerciale. Cependant, lors du rapport du CRÉEOM en 1995, on relevait le fait que l'économie locale traditionnelle de proximité était en déclin (Favreau, 1995).

Sur le plan de l'habitation, nous sommes devant un portrait diversifié. On y retrouve différents types d'habitation allant de maisons unifamiliales à des habitations à loyer modique. L'une des particularités du quartier : il y a un nombre important de familles qui vivent depuis longtemps dans ce quartier; les maisons se vendent souvent au sein de la

même famille, de génération en génération (C6). Malgré tout, on retrouve sur l'ensemble du territoire du CAF un nombre important de logements sociaux.

Tableau 12-Communautés du Ruisseau et Jacques-Cartier : Portrait des logements des sociaux⁶⁷

Nom du projet locatif	Rues	Nombre de logis	Clientèle
Habitations Marangère	Marangère	48	Mixte
Habitations Champlain	La Baie	12	Famille
Place d'Or I, II et III	Claire et Guérin	254	Retraités
Total		314	

Source : Office municipale d'habitation de Gatineau

Une partie importante de la population des quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier, comme dans le cas des deux premières maisons de quartier présentées, vit dans des conditions de pauvreté. Les prochaines pages exposent certaines données de trois types : socioéconomique, sociodémographique et sociosanitaire.

Le premier tableau rassemble certaines données relatives aux indicateurs socioéconomiques des deux quartiers.

⁶⁷ Ces renseignements proviennent du site internet de l'OMH.
<http://maps.google.ca/maps/ms?msid=210981606396194796744.0004aa13871b22bf064c7&msa=0> (page consultée le 20 mars 2013)

Tableau 13-Portrait socioéconomique des quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier

Indicateurs socioéconomiques			
	Du Ruisseau	Jacques-Cartier	Gatineau
Revenu total moyen ⁶⁸	31 954 \$	26 163 \$	48 090 \$
Population occupée	56,9 %	53,4 %	66,6 %
Prestataire de l'aide au dernier recours	12,7 %	13,6 %	5,6 %
Sous le seuil de faible revenu	27,8 %	25,6 %	11,1 %
Sans diplôme	36,4 %	47,9 %	24 %

Source : Ville de Gatineau (2010c)

Tout comme pour les deux quartiers précédents, on constate que le revenu total moyen est en deçà de la moyenne municipale. Le taux de prestataires de l'aide au dernier recours est le double par rapport à celui de l'ensemble de Gatineau. Le nombre de personnes n'ayant aucun diplôme est élevé. C'est particulièrement le cas dans la communauté Jacques-Cartier où près de la moitié de la population vit dans cette situation. On comprend donc que le pourcentage de ménages vivant sous le seuil de faible revenu soit près de 2,5 fois plus élevé qu'ailleurs dans le milieu urbain.

Le tableau suivant porte sur la situation sociodémographique des quartiers

⁶⁸ Le revenu total moyen indiqué dans le tableau représente tous les ménages confondus. Il est défini par les chercheurs comme les gains en argent de toutes sources confondues : revenu d'emploi, revenu provenant de programmes gouvernementaux, pension, revenu de placements, etc. (*Portrait des communautés*, 2010)

Tableau 14-Portrait sociodémographique des quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier

Indicateurs sociodémographiques			
	Du Ruisseau	Jacques-Cartier	Gatineau
Variation de la population entre 2001 et 2006	-4,1 %	-0,4 %	6,8 %
Familles monoparentales	20,1 %	29,2 %	19,5 %
Personnes 65 ans et + vivant seules	34,2 %	51,1 %	30 %
Personne immigrée (%)	8,7 %	7,7 %	8,7 %

Source : Ville de Gatineau (2010c)

Les deux quartiers présentent quelques différences. Bien que tous les deux présentent une variation négative de leur population durant la période étudiée, la situation est nettement plus accentuée dans le secteur du Ruisseau. Le quartier Jacques-Cartier rassemble un pourcentage important de familles monoparentales et de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules, un pourcentage nettement plus élevé que celui que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire de la ville. Le phénomène peut s'expliquer probablement par le fait que le secteur Jacques-Cartier regroupe beaucoup de maisons unifamiliales dans lesquelles les personnes vivent depuis longtemps et qui sont attachées à leur milieu de vie. C'est probablement le même phénomène qui explique un taux de personnes immigrantes plus faible comparativement à celui de Gatineau dans son ensemble.

Le troisième tableau termine ce portrait des quartiers entrecoupant le territoire du CAF en rassemblant les données sociosanitaires.

Tableau 15-Portrait sociosanitaire des quartiers du Ruisseau et Jacques-Cartier

Indicateurs sociosanitaires			
	Du Ruisseau	Jacques-Cartier	Gatineau
Taux de crime contre la propriété (par 100 000 habitants)	5 545	6 705	3 903
Taux de signalement retenu ⁶⁹	79,8	111,6	33,6

Source : Ville de Gatineau (2010c)

Les indicateurs sociosanitaires démontrent, tout comme pour les quartiers Jean-Dallaire et Daniel-Johnson, quant à eux des taux de crime contre la propriété et des taux de signalement retenu largement plus élevés qu'ailleurs à Gatineau. Enfin, l'ensemble du portrait de ces communautés amène les chercheurs du *Portrait des communautés* à classer ces deux quartiers parmi les quartiers « vulnérables » de la ville.

Sommairement, la présentation des quartiers au sein desquels se retrouve le CAF présente une situation de pauvreté importante. Comme mentionné au début, ce territoire était déjà identifié, au début des années 1990, comme un milieu nécessitant une action en vue de faire face à la pauvreté qui y sévissait (Favreau, 1995). Le rapport du CRÉEOM reconnaissait l'impact et l'importance des organismes ciblés intervenant déjà dans les quartiers sur le territoire de Gatineau. « Le travail s'est aussi dirigé du côté des familles en difficulté dans plusieurs quartiers défavorisés. C'est le cas avec le Centre d'animation familiale (CAF) dans Moreau » (Favreau, 1995 : 55).

⁶⁹ Le taux de signalement est compté sur un ratio de 1000 personnes.

3.2.3.2. Description de l'organisme : le Centre d'animation familiale (CAF)

Le Centre d'animation familiale (CAF) est fondé officiellement en 1980. Préalablement à sa création, le quartier a été l'objet d'activités de mobilisation menées pendant deux années par la communauté des sœurs de l'Assomption à partir de 1978 (Baril et Deslauriers, 1995). Avant d'arriver dans le secteur, les sœurs de l'Assomption étaient impliquées dans les quartiers appauvris du centre-ville de Hull. Devant le constat que ce milieu était de moins en moins habité par des citoyens, les sœurs se sont mises à chercher un autre milieu en difficulté où elles pourraient s'investir. À la suite de discussions avec l'archevêque du diocèse, on identifie le secteur Moreau. Les sœurs déménagent dans le quartier, et dès leur arrivée, elles se mettent à mobiliser les parents vivant en situation de pauvreté. Après deux ans, elles finissent par négocier le prêt d'un local par la Commission scolaire. Ainsi, de 1981 à 1990, le CAF bénéficie d'un local prêté par une école primaire du quartier. La permanence est assurée par des sœurs jusqu'en 1990. On loue et emménage ensuite dans un triplex de la rue Lapointe, de 1991 à 2011. En 2011, le CAF devient propriétaire d'un immeuble situé sur la rue St-Louis.

Figure 11-CAF rue St-Louis, Gatineau



Le CAF a été mis sur pied avant même cette idée d'intervention de quartier en Outaouais. Le Centre a été fondé en continuité avec la philosophie d'intervention de proximité des religieuses. Il a intégré le regroupement de maisons, dans l'Inter-Quartiers, à la fin des années 1990.

Structure et acteurs

Le CAF est dirigé par un conseil d'administration formé de sept personnes dont quatre résident obligatoirement dans le quartier alors que trois autres peuvent être des personnes démontrant un intérêt particulier pour le développement de la maison de quartier. Au moment de nos observations participantes, lors des rencontres du conseil, il y avait deux postes vacants. Parmi les cinq membres, trois provenaient du quartier et deux de l'extérieur. Ces personnes ne provenant pas du quartier travaillent au sein d'une institution, publique ou paroissiale, qui est investie dans le milieu et qui s'intéresse à l'amélioration des conditions de vie des résidents du quartier. La présidence est sous la responsabilité d'une des personnes provenant de l'extérieur de la communauté. Tout comme dans les autres maisons de quartiers, la directrice participe aux rencontres sans avoir droit de vote.

Depuis le milieu des années 1990, ce sont des intervenants laïcs qui assurent la permanence. Aujourd'hui, il y a quatre permanentes : une directrice, une intervenante à l'accueil et adjointe administrative, une responsable de la halte-garderie et une intervenante. Il y a également des stagiaires occasionnels provenant de programmes d'insertion en emploi ou de milieux d'enseignement.

La dynamique du conseil lors de nos observations participantes est particulière. Tout d'abord, il y a des postes vacants. Les personnes récemment parties étaient des participantes aux activités du CAF qui avaient graduellement démontré un intérêt à s'impliquer au niveau du conseil d'administration. Leur condition économique s'étant

améliorée en se trouvant un travail et en déménageant du quartier, le temps leur manquait pour poursuivre leur implication. Bref, une ronde de recrutement était amorcée afin de solliciter la participation de nouvelles personnes.

Ensuite, les rencontres se déroulaient dans un contexte « d'urgence ». Au retour des vacances d'été 2011, à la veille du début de nos activités d'observation, le conseil d'administration apprend que le triplex qui les abrite depuis près de 10 ans vient d'être vendu, sans qu'il ait la chance de déposer une offre d'achat. Le CAF s'est trouvé un nouveau site au cours de l'automne. Ainsi, tout au long de notre participation, on assiste au travail d'un groupe axé sur la tâche de trouver un nouveau toit à l'organisme, et ce, dans un court délai. Les rencontres du conseil sont donc moins orientées vers la gestion et les préoccupations internes de l'organisme.

Mission et objectifs

Le CAF, en adhérant à l'Inter-Quartiers, se définit autour de la mission générale d'une maison de quartier. Lors de sa création toutefois, le CAF se construit autour de l'idée d'offrir un lieu accueillant où chaque personne peut trouver écoute, soutien et entraide afin d'améliorer sa qualité de vie⁷⁰. Plus précisément, il s'est donné les buts généraux suivants : permettre aux personnes de briser leur isolement en participant à des activités qui favorisent leur autonomie; offrir des activités qui contribuent à améliorer les conditions de vie des personnes et de leurs enfants; enfin, encourager les personnes à développer de nouvelles habiletés relationnelles et éducationnelles aux plans familial, social et culturel.

⁷⁰ Tirer d'un document PowerPoint s'intitulant *Le Centre d'animation familiale. Bienvenue à votre maison de quartier*.

Le CAF articule sa mission et ses activités autour de certaines valeurs clés. La présidente du conseil d'administration rappelle dans son mot présenté dans le rapport annuel 2010-2011 que « Les valeurs profondes de l'organisme restent notre phare; l'accueil de la personne dans son individualité, l'intégrité, la transparence et la congruence. » (CAF, 2011 : 5).

Activités

Les activités du CAF sont multiples : cuisines collectives, aide aux devoirs, jardin communautaire, café-rencontre, atelier de stimulation pour enfants, épluchette de blé d'Inde, halte-garderie et activités de loisirs pour les enfants. Outre les activités, on offre des services d'accueil, d'orientation et d'accompagnement. Tout comme les maisons de quartiers précédentes, il est possible pour les citoyens du quartier de venir au Centre pour trouver les ressources nécessaires leur permettant de mettre en place des projets d'activités qui répondent à leurs aspirations du moment.

Le tableau qui suit présente des statistiques de quelques-unes des activités du CAF. L'objectif n'est toujours pas de faire une présentation exhaustive des activités, mais plutôt de démontrer l'ampleur de la place que la CAF prend dans la vie des citoyens de son milieu.

Tableau 16-Statistiques de certaines activités du CAF 2010-2011

	Nombres de personnes rejointes	Nombre de participation	Nombre de citoyens impliqués
Accueil	536 familles	7 100 appels	
Cuisine économique	13	48	3
Jardin communautaire	13		Comité du jardin
Nutri-boîte	19	34	
Épluchette de blé d'Inde		140	10
Halte-garderie	31 enfants	137	
Jeux d'été	65	1351	6
Programme Retour en classe	54		10
Aide aux devoirs	16	462	17
Café-rencontre	33	243	4

Centre d'animation familiale (2011)

Le financement

Le financement provient de différents bailleurs de fonds : ministère de la Famille et des Aînés, Ville de Gatineau, Centraide, communautés religieuses, Agence de santé du Canada, Direction des ressources humaines du Canada. Les revenus proviennent également d'ententes de service avec des partenaires telles que la Commission scolaire des Draveurs, le CSSSG et la Fondation Avenir d'enfants. Enfin, le CAF complète ses revenus à l'aide de dons provenant de fondations privées et des activités d'autofinancement. Au total, en 2011-2012, le CAF avait un budget annuel de 230 000 \$. Annuellement, le CAF rejoint plus de 400 personnes lors d'évènements à grand

déploiement et plus de 1 500 différentes personnes lors d'activités individuelles ou de groupe.

3.3. Faits saillants

Ce chapitre nous permet d'identifier certains faits saillants de la réalité des maisons de quartiers ayant participé à cette recherche. Les éléments de comparaison se retrouvent tant dans le contexte des quartiers que dans les organismes eux-mêmes.

Les renseignements précédents démontrent que nous sommes devant trois quartiers identifiés comme des « communautés vulnérables » tels que soulignés à l'intérieur de la parution du *Portrait des communautés* de l'Outaouais en 2010. Les différentes données économiques, démographiques et sanitaires, mêmes si elles peuvent paraître limitées, démontrent cette réalité. L'histoire de la mise en place des maisons de quartier démontre que ces quartiers sont identifiés comme vulnérables depuis longtemps.

Nous remarquons également que dans tous les cas le « quartier vécu » ne correspond jamais au « quartier administratif » ou « théorique ». Le quartier vécu, et perçu par les acteurs des maisons, est toujours de plus petite taille. L'étude des quartiers démontre que la pauvreté qui s'y trouve touche souvent des groupes identifiés comme plus à risque de vivre dans une situation de précarité : familles monoparentales, personnes âgées vivant seules et personnes immigrantes.

Les démarches de mobilisation des citoyens ayant précédé la création d'organismes ont toujours été initiées par des organisations, et des intervenants, externes à la communauté : communautés religieuses, organismes communautaires, établissements publics. La stratégie de ces initiateurs aura toujours été d'associer rapidement des citoyens du milieu à la démarche. La mise en place ou la consolidation des organismes a transité par la présence de religieuses à titre de premières permanentes. Les maisons de quartiers font toutes parties de l'Inter-Quartiers. Cependant, leur mise en place a précédé la création de ce regroupement.

En ce qui a trait à la vie interne des maisons, nous remarquons que les équipes de permanents sont formées d'un petit nombre de personnes, entre trois ou quatre. Les maisons reçoivent également l'appui important de résidents-bénévoles du quartier ou de stagiaires collégiales ou universitaire. Les conseils d'administration sont obligatoirement formés en majorité de résidants. Dans deux cas, les conseils ne réunissent que des résidants. Les activités sont diversifiées et nous remarquons que certaines profitent d'une très grande participation des citoyens du quartier.

Enfin, cette présentation des maisons de quartiers démontre que la réalité même de leur quartier confronte leur mission. En fait, la volonté de constituer une organisation capable d'être un véhicule de participation citoyenne collective des résidants des quartiers se heurte à des phénomènes difficilement contrôlables par les maisons de quartier. Les quartiers abritent plusieurs logements sociaux desquels plusieurs personnes aspirent à quitter. La rétention des leaders locaux, pouvant être structurante pour l'action collective, est plus difficile à ces moments. À plusieurs occasions, on nous a mentionné, lors de nos échanges avec les acteurs des maisons de quartiers, l'important roulement chez les

résidants. Ce constat soulève l'ambiguïté existante entre leur mission et la réalité. Les maisons de quartiers se retrouvent à concentrer leur travail sur la dimension individuelle de la participation plus que la participation collective

CHAPITRE 4

LES MOTIVATIONS DES ACTEURS

Ce chapitre présente les résultats de notre cueillette de données qui poursuivait l'objectif de mieux comprendre la question de la participation citoyenne au sein des maisons de quartier⁷¹. Les informations recueillies ont permis de faire émaner une série de thèmes centraux qui permettent d'expliquer et de mieux comprendre la participation citoyenne au sein de ces organisations.

La participation citoyenne à l'intérieur des maisons de quartier s'explique et évolue par la coexistence de divers phénomènes. La participation citoyenne en milieu populaire et appauvri, lieu d'action des maisons de quartier, se comprend d'abord lorsque l'on considère les motivations des acteurs en présence à participer à la vie des maisons. La cueillette de données, tirées des entrevues et des observations directes et participantes, a permis de mettre en lumière un spectre élargi de motivations à participer à la vie des maisons de quartier des différentes catégories d'acteurs présents : résidents, permanents et membres de conseils d'administration⁷².

⁷¹ Ce chapitre présente et analyse les résultats de la recherche. On y retrouve une quantité importante de citations provenant de la transcription des entrevues. Ces extraits sont parfois coupés par des points de suspension [...]. L'objectif de l'utilisation de ces points est de raccourcir les extraits afin de retenir les aspects essentiels à la démonstration.

⁷² D'une maison de quartier à l'autre, tel qu'on le démontre dans le chapitre 3, le conseil d'administration peut présenter un vocable différent. On peut parler de conseil d'administration ou de comité de résidents.

Nous avons présenté le point de vue de différents acteurs parce qu'il s'avère que la vie de la maison de quartier et sa capacité à produire un impact sur la participation citoyenne dépend d'un ensemble de personnes qui interagissent au sein de l'organisme. Ainsi, les motivations des permanents et des administrateurs provenant de l'extérieur du quartier, par exemple, influencent la dynamique des maisons de quartier et la place ou l'importance que ces organismes attribuent à la participation citoyenne.

Nous avons expliqué dans notre chapitre méthodologique que les trois catégories d'acteurs ne s'avèrent pas étanches en ce qui a trait aux maisons de quartier. Comme mentionné, il est apparu au fil de nos activités de recherche que certaines personnes occupaient une double, voire une triple, place au sein de l'organisme. Par exemple : il y a des résidants/membres de conseils d'administration et des résidants/permanents. Les données font ressortir ces réalités. Elles démontrent les particularités et la richesse des cheminements des résidants qui participent à la vie des maisons de quartier en démontrant qu'ils sont en mesure d'occuper différents rôles. Cependant, cette richesse devient aussi une limite si nous essayons d'interpréter chacun des propos en fonction du cheminement particulier de son acteur. De plus, nous devons souligner que les données proviennent de plusieurs sources de renseignements; pour présenter les motivations des acteurs, nous avons donc pris en considération ce qui a été dit, mais aussi ce que nous avons vu.

Nous avons regroupé les propos des participants aux entrevues au regard des trois catégories d'acteurs que nous avons identifiés au départ, essentiellement pour une question pragmatique. Lors de notre analyse des données, nous avons catégorisé les renseignements recueillis afin de faire ressortir les motivations spécifiques, non pas des

individus aux multiples rôles, mais de l'acteur particulier : résidents, permanents et administrateurs.

Nous avons aussi choisi de présenter les perceptions des acteurs entre eux, par exemple la perception d'un permanent sur la situation des résidents, lorsque nous croyons que la citation permet de rendre compte d'une réalité que nous avons nous-même observée.

Enfin, les participants à la vie des maisons de quartier s'y rendent pour une multitude de raisons. Ces organismes étant d'abord un milieu de vie de proximité : on y arrive avec ses besoins, ses aspirations, ses projets, etc. Comme la vie n'est pas statique, ces dimensions évoluent au fil du temps. Nos observations nous ont permis de constater que les motivations varient certainement d'une catégorie de répondants à l'autre, mais notamment chez les résidents, celles-ci évoluent et se modifient au fil du temps, de leur insertion et de la nature de leur participation. Cette dimension évolutive sera abordée dans un chapitre ultérieur de cette thèse lorsque nous présenterons la trajectoire de participation citoyenne.

Ce chapitre traitant des motivations des participants est divisé en quatre parties. Nous présentons successivement les motivations des résidents/participants, des permanents et des administrateurs. Nous terminons par l'identification d'une série de motivations communes aux trois groupes de répondants.

4.1. Motivations des résidents

Quelles sont les raisons ou, plus précisément, les motivations des citoyens à se déplacer à la maison de quartier? Mais aussi, qu'est-ce qui pousse certains à poursuivre leur engagement, car il y a une forme de cheminement ou de croissance dans la motivation des participants? On retient trois grandes catégories de motivations : les motivations initiales, le développement personnel et le développement du lien social.

4.1.1. Les raisons initiales

La première catégorie porte sur les motivations initiales. Quelles sont les raisons qui amènent une personne d'un quartier à s'initier aux activités des maisons de quartier? Comment se font les premiers contacts? Notre cueillette de données révèle trois motivations particulières : répondre à un besoin de base, briser l'isolement et participer ou avoir accès à des activités ludiques. L'ordre de présentation de ces motivations ne représente ni une chronologie ni une hiérarchie.

Chercher de l'aide, répondre à des besoins de base

La première motivation concerne les besoins immédiats et de base. Plusieurs citoyens vivant en milieu appauvri se retrouvent régulièrement à manquer de nourriture ou de vêtement, à vivre des situations familiales tendues, à vivre des problèmes sociaux particuliers, etc. Il arrive que certaines personnes ne soient pas en mesure de demander de

l'aide auprès des établissements publics, et ce, pour des raisons multiples : manque d'information, mauvaises expériences antérieures ou distance géographique et culturelle des services publics, etc. Pour plusieurs, la maison de quartier représente un service d'aide de proximité important.

L'aide peut se décliner sous plusieurs formes : intervention en situation de crise ou réponse à des besoins financiers, de base, de soutien émotif, etc. Par conséquent, les citoyens se retrouvent à la maison de quartier afin de trouver de l'aide immédiate visant à répondre à une situation de crise et de grande détresse. On pense en premier lieu à chercher de l'aide à la maison de quartier parce qu'on y connaît quelqu'un ou parce qu'elle est à proximité. On sait que quelqu'un y sera pour répondre à notre demande ou encore nous référer ou nous accompagner vers des ressources appropriées.

Il arrive que les crises soient d'ordre financier. L'une des participantes rencontrées reconnaît que l'aide qu'elle a reçue à un moment donné a été significative dans son attachement à la maison de quartier. Elle ne connaissait pourtant pas beaucoup les permanentes de l'époque (alors des religieuses), mais la maison de quartier était l'une des seules ressources qu'elle connaissait à Gatineau. Elle était arrivée récemment dans la région. Située à quelques rues de chez elle, la maison a représenté un lieu propice pour demander de l'aide et s'intégrer au milieu.

J'ai eu besoin, j'ai déjà fait un emprunt, ça date du début, mais juste pour dire. T'sé tu es pas connu, tu n'as pas personne ici, tu n'as pas de crédit, tu n'as rien, tu sais pas, une petite vite en passant. J'ai besoin « de », il y aurait tu moyen que je puisse

faire quelque chose quelque part? Ils m'ont prêté, j'ai remis à ma vitesse et c'est des choses significatives. (C2)⁷³.

Les quartiers appauvris, par définition, rassemblent des gens qui ne peuvent combler certains besoins essentiels, des besoins de base. La citation de cette résidente démontre que l'aide prend parfois, même si selon nos observations ce n'est pas usuel, la forme d'un prêt d'argent direct. Cependant, la maison de quartier permet de combler ses besoins de première nécessité de plusieurs manières. À titre d'exemple : certaines activités comme les cuisines collectives, les jardins communautaires ou l'achat collectif de paniers de fruits et légumes permettent de répondre à des besoins alimentaires. La friperie ou le programme *Snow suit* aident les personnes à vêtir leur famille à faible coût. En somme, les maisons de quartier mettent en place une série de projets, de services, d'interventions permettant aux gens du quartier de répondre à des besoins essentiels.

Briser l'isolement

La deuxième motivation initiale concerne la solitude et l'isolement. C'est un aspect fréquemment mentionné lors des entrevues, mais pas un sujet de conversations publiques, du moins pas dans les périodes d'observation. On soulève que l'isolement est souvent le principal problème des résidents des quartiers. Certaines personnes ont un faible réseau social pour différentes raisons : nouvellement arrivées dans la région ou dans le pays, problèmes sociaux particuliers qui ont miné leurs rapports avec leurs réseaux sociaux antérieurs, etc. Parfois, l'isolement est associé à la maladie et à des incapacités physiques.

⁷³ Afin de préserver l'anonymat des participants à la recherche nous avons attribué un code à chacun. Le code comprend une lettre et un chiffre. La lettre (A, B ou C) correspond à la maison de quartier d'attache du participant. Ensuite, le code est complété par un chiffre octroyé selon l'ordre chronologique de leur participation aux entrevues semi-dirigées.

En plus de ces facteurs, plusieurs résidants se retrouvent ghettoïsés au sein du quartier en raison de leurs difficultés financières.

Les citoyens se déplacent ainsi à la maison de quartier pour couper la monotonie, rencontrer de nouvelles personnes et tisser de nouvelles amitiés. Pour les citoyens, sortir de l'isolement, c'est venir parler avec d'autres personnes sur un terrain neutre sans être jugé. C'est aussi sortir de leur maison, se donner un moment de plaisir, un moment d'échange avec de nouvelles personnes. La discussion avec l'autre permet de normaliser leur vécu, permet de voir les situations sous des angles différents et favorise en fait un certain épanouissement. Les gens ont donc besoin de contacts entre êtres humains et se rendent aux activités régulières parfois uniquement pour sortir de l'isolement. Une participante relève cet état de fait :

Si ça n'existait pas, il y a bien des gens qui seraient isolés, donc je trouve que c'est super important surtout que c'est un quartier défavorisé. J'ai de la misère à le dire en mots là, mais il y a bien des gens que s'ils n'avaient pas ça le CAF là, ça serait difficile pour eux autres, ça serait très pénible là. Ils sont très isolés, ils sont juste dans leur maison, ils ont besoin de sortir. Même s'ils ne parlent pas ou quoi que ce soit, on le sent qu'ils ont hâte d'aller au CAF. (C4).

L'isolement se vit certes principalement au plan individuel et familial. Cependant, l'une des permanentes reconnaît que l'isolement se vit aussi à l'échelle du quartier. Les personnes des quartiers appauvris sont souvent confinées à leur quartier.

Parce que c'est pas tout le monde qui a des autos, c'est pas tout le monde qui travaille pour sortir du quartier. C'est pas tout le monde qui a les moyens d'aller au camp, louer au camp, aller au camp ou ta mère elle a un camp ou il y en a bien ici qui sont... Moi d'après ce que je peux voir, il y en a bien qui sortent pas du quartier ici là. Ils ont ça ici pour leurs jeunes, ça les aide. (A5).

Les résidants se déplacent à la maison de quartier pour briser leur isolement. C'est parfois uniquement en venant prendre un café, en passant voir les vêtements à la friperie, en venant discuter avec l'une des personnes présentes, permanentes ou résidentes. Quelquefois, on participe à des activités ludiques organisées. En même temps, on participe aussi à des activités ludiques tout simplement pour son loisir.

Participer à des activités ludiques

Les maisons de quartier donnent accès à une gamme diversifiée d'activités ludiques. Les résidants des milieux appauvris constatent qu'ils n'ont pas accès à beaucoup d'activités ludiques et de détente. Ceci s'explique principalement par leur situation financière.

Ces activités s'adressent à des groupes précis ou à l'ensemble du quartier. Lorsque la demande et la mobilisation y concourent, certaines maisons de quartier développent des activités permanentes ou ponctuelles. Parfois, c'est pour les adolescents : soirée cinéma, danse de quartier, baignade, ski, etc. Ces activités sont particulièrement appréciées par certains parents qui voient là une occasion de permettre à leurs adolescents de participer à des activités structurées qui meublent les journées, surtout durant les périodes estivales ou les congés. Ces activités sont précieuses pour les parents, puisque certains n'ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants à des activités de détente et de loisirs.

Les fêtes de quartier sont des activités très populaires auprès des résidants. On y retrouve un haut taux de participation. Les maisons organisent des fêtes de Noël; des BBQ et des épluchettes de blé d'Inde, l'été; des soirées d'Halloween, etc. Tout comme pour la

situation des adolescents, les parents de quartiers appauvris apprécient l'accès à des activités ludiques gratuites.

Ces activités ludiques permettent ainsi de décrocher, durant un bref moment, des difficultés quotidiennes qu'ils peuvent vivre. Un des administrateurs, résidant du quartier, explique que certaines activités estivales, comme des camps de jour, sont organisées pour l'ensemble des membres de la famille « parce qu'il y en a bien qui ont pas les moyens de sortir (du quartier), bien ça va leur faire des vacances trois, quatre jours! » (A5).

Ainsi, ultimement, une même activité peut avoir plusieurs retombées et combler simultanément divers besoins. C'est le cas de certaines fêtes estivales de quartiers comme les épiluchettes de blé d'Inde ou les BBQ. Elles sont prisées par les résidants, puisque ce sont des activités qui donnent souvent accès à de la nourriture à faible coût, parfois gratuitement, où l'on retrouve plusieurs personnes et que l'on brise un peu l'isolement; ces activités sont organisées dans une perspective de plaisir et de détente. Comme mentionné précédemment, l'ensemble des retombées explique en partie l'importance de la participation à ce type d'activité. Nous l'avons constaté lors de certaines activités d'observation : épiluchette de blé d'Inde dans le quartier Jean-Dallaire (une centaine de personnes) ou lors de la fête du 30^e anniversaire du CAF (plus de 80 personnes). Nous l'avons aussi relevé à la lecture des rapports annuels⁷⁴ : la fête d'été dans le quartier Daniel-Johnson a réuni entre 350 et 400 personnes, et l'épiluchette de blé d'Inde du CAF, à l'été 2011, a attiré 140 personnes.

⁷⁴ Voir notamment les statistiques présentées dans le chapitre 3 à cet effet.

En conclusion de cette première catégorie de motivations liées aux premiers pas des résidants au sein des maisons de quartier, nous remarquons que cette participation initiale est rarement exprimée par une volonté de s'engager collectivement et socialement. Les participants viennent d'abord répondre à des besoins individuels ou familiaux visant à améliorer leur condition, soit par des activités ludiques, des services permettant de répondre à des besoins de base ou à briser la solitude et l'isolement. Différents résidants nous ont expliqué que les premiers contacts avec la maison de quartier visait à trouver réponse à des besoins immédiats, tels que décrits précédemment. Une participante explique ainsi les premiers pas d'une majorité de résidants au sein de la maison de quartier :

[...] quand ils viennent, ils viennent pas avec la perspective... après je vais m'impliquer dans le comité et je vais aller aux déjeuners communautaires, je vais aller à la table de concertation sur la faim ou peut-être que je pourrais aller sur le CA. Ils ne viennent jamais avec cette idée-là au départ. Des fois ça arrive, mais si on parle des résidants généralement là... mais ils viennent pas avec cette idée-là parce qu'ils n'ont aucune idée qu'ils sont capables. (B4).

Nous l'avons mentionné en introduction, les motivations des résidants évoluent. Notre cueillette de données démontre que plusieurs poursuivent leur participation en justifiant celle-ci par des motivations qui s'articulent autour de préoccupations que nous avons rassemblées sous le dénominateur commun du développement personnel.

4.1.2. Le développement personnel

La participation à la vie de la maison de quartier permet aux résidants de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être. D'ailleurs, plusieurs ont affirmé au cours des entrevues que leur participation s'expliquait par leur volonté d'apprendre : apprendre à faire des choses, connaître un sujet particulier, apprendre à se connaître soi-même, etc.

Les apprentissages

Les maisons de quartier offrent une panoplie de cours et d'ateliers qui permettent aux résidants d'apprendre de nouvelles connaissances ou d'acquérir de nouvelles compétences. Certaines viennent apprendre des notions techniques : ateliers de tricot, de couture, d'informatique, de cuisine, de peinture, etc. D'autres viennent acquérir des connaissances sur des sujets qui les touchent : ateliers parent/enfant ou parent/ado, stimulation des enfants, etc.

Bien moi, je suis une personne qui aime beaucoup apprendre et avec (la permanente) c'est très accessible, elle va chercher beaucoup de personnes de l'extérieur et elle-même elle a beaucoup de bagage, elle donne des cours de cuisine, elle fait venir des personnes en psychologie, c'est un domaine qui m'intéresse beaucoup. On peut faire des choses tellement variées, de la peinture, c'est tellement varié que c'est ça que j'aime là-bas... [...] Moi, à la maison, j'ai un gros cartable là et j'ai plein de documentation, des cours complètement différents, autant sur la cuisine que la psychologie. Il y a tellement de spécialistes qui sont venus là. (C4).

Les cafés-rencontres du CAF, les ateliers de tricot ou les cuisines collectives sont tous des exemples éloquents à cet égard. Les personnes présentes apprennent de nouvelles

choses. Ces nouveaux savoirs contribuent à l'amélioration des conditions de vie des gens : apprendre à réparer eux-mêmes leurs vêtements ou à en confectionner, apprendre à cuisiner des plats plus nutritionnels et à meilleur coût, etc. À titre d'exemple : lors de notre participation à un café-rencontre, nous avons assisté à une formation sur les avantages et les désavantages des boissons énergisantes. Lors de nos participations aux cuisines collectives, nous avons constaté la richesse et la diversité des savoirs qui s'échangeaient. Il y a certes des savoirs et des savoir-faire qui se développent, mais il y a aussi des savoir-être. Ainsi, les apprentissages sur les relations humaines sont importants et permettent de normaliser les situations individuelles et familiales ou à transmettre des solutions concrètes. Bref, les différents ateliers mettent en perspective d'autres possibilités de solutions pour résoudre un problème, pour voir les choses autrement.

Les séances des conseils d'administration sont également des lieux d'apprentissage importants. Comme nous l'avons exposé au chapitre 2, nous avons observé plusieurs séances de conseils d'administration en plus de participer à certaines assemblées générales⁷⁵. Nous avons constaté que ces séances, en plus d'être des moments de prise de décisions, sont aussi des opportunités où on s'approprie des notions de base concernant les règles et procédures d'assemblée : ordre du jour, procès-verbal, tour de parole, processus de prise de décision, etc. On en apprend aussi sur les stratégies d'action collective : la mobilisation, la représentation, la solidarité, etc. Les citoyens qui s'impliquent au sein de conseils d'administration en sont souvent à leur première expérience. C'est de cette première expérience que découlent souvent le goût, la volonté

⁷⁵ Nous avons participé à onze rencontres de conseil d'administration et à deux assemblées générales.

et la confiance nécessaires pour participer à d'autres actions collectives : siéger à d'autres comités, participer à des consultations publiques, etc.

Les activités d'apprentissages pour les uns deviennent aussi des possibilités de croissance et de développement personnel pour les autres. Les propos d'une résidente exposent bien cette dynamique dans le cadre d'un cours de couture qu'elle donne à deux jeunes du quartier :

Mes cours de couture avec les petits, ça c'est gratifiant, c'est spécial ça. Le mardi et le mercredi j'ai deux enfants chaque... bien là j'en ai rien qu'un, mais j'ai deux enfants de cédulés pour venir de 3 h 30 à 4 h 30, on fait de la couture ensemble. Et le mercredi c'est la même chose. Bien moi pour moi là, ça m'a donné la confiance que je peux le faire là. (A1).

Bref, apprendre de nouveaux savoirs, qu'ils soient de l'ordre du savoir, du savoir-être, du savoir-dire, du savoir-faire est l'une des motivations importantes des citoyens à poursuivre leur participation aux activités de la maison de quartier.

La croissance personnelle

La participation aux activités et à la vie de la maison de quartier permet à plusieurs de s'épanouir, de se sentir mieux avec eux-mêmes, de s'accepter. Plusieurs évoquent que leur participation à la maison de quartier leur a permis de surmonter des difficultés personnelles importantes qui minaient leur vie ou encore de mieux se connaître et de prendre confiance en eux. Le témoignage d'une résidente sur son cheminement personnel via la maison de quartier est éloquent :

[...] je vais à l'université là, [...], mais j'aurais jamais fait ça sans le chemin que j'ai fait avec la Maison de l'amitié! [...] je parle aussi d'aller à Montréal, parler devant 100, 200 personnes [...] je fais aussi des petites conférences pour Centraide. Je n'aurais jamais pensé [...] eh! Moi, j'avais de la misère à parler [...] j'étais très très très gênée et ça c'est de quoi que ça m'a vraiment apporté là. Et j'ai confiance assez en moi, même si j'en manque des fois, pour dire [...] c'est pas parce que je suis grosse, je suis courte, je suis croche, que le monde ils me parleront pas là; c'est plutôt mon attitude qui est importante. (A1)

En acceptant les personnes comme elles sont, en partant de leur force, de leurs intérêts, de leurs aptitudes, les permanents des maisons de quartier donnent l'opportunité aux résidants de prendre confiance en eux. Cette reprise de confiance se traduit par la possibilité d'amorcer des changements dans leur vie personnelle : retour sur le marché du travail, retour aux études, arrêt de consommation, etc.

La maison de quartier est propice à la croissance personnelle dans la mesure où on offre aux résidants des opportunités et où on les encourage à expérimenter des responsabilités qu'ils n'ont jamais eues auparavant. L'un des administrateurs provenant du milieu explique qu'être choisi parmi ses voisins comme président du comité de résidants lui a permis de poursuivre le développement de sa confiance en lui : « Moi j'aurais jamais pensé quand je suis arrivé ici. Je suis venu voir quand il y avait eu un CA et en fin de compte c'est moi qui a été choisi! Je n'aurais jamais pensé ça et je trouve que c'est une belle expérience parce que tu apprends encore plus. » (A5).

Concept cousin de la confiance en soi, l'estime de soi aussi est mentionnée régulièrement. Plusieurs femmes en manquent selon l'une des permanentes, surtout dans les milieux appauvris (C1). Parfois, l'estime de soi est travaillée durant des sessions précises traitant directement du sujet. À d'autres occasions, on favorise le développement

de l'estime de soi lors de la participation à diverses activités : on souligne les bons coups, les compétences, les aptitudes, etc. On démontre la façon dont chaque personne peut contribuer à la réalisation d'activités. En augmentant leur confiance et estime de soi, les participants se sentent capables de franchir des défis personnels. « Moi, je me sens comme une fleur à la Maison de (quartier) qui grandit. » (A1). Une autre administratrice vivant dans le quartier constate la même chose : « Moi je trouve que c'est ça, la Maison de quartier, c'est un lieu pour te *grounder*⁷⁶ et grandir; alors... chacun va chercher ce qu'il a. » (B1).

C'est ainsi que pour certaines femmes, la confiance et l'estime, c'est apprendre à faire des choses pour soi, pour son plaisir et non uniquement pour les autres. Pour d'autres, c'est se permettre d'être honnête envers soi et les autres; on apprend à mettre et nommer ses limites personnelles, à s'accepter et à accepter les autres et leurs différences, à vivre ses émotions :

Je ne suis pas la personne que j'ai dégagée toute ma vie. Moi, je suis un gros nounours, [j'ai une carrure] impressionnante, mais je le sais qu'aujourd'hui je suis sensible [...] Et ça, je n'étais pas capable de le démontrer, mais aujourd'hui je suis capable de le démontrer. Si j'ai le goût de pleurer, je vais pleurer! Ce n'est plus une honte pour moi. Moi, ce n'est pas ce qu'on m'a éduqué avec mes parents là! Un homme ne pleure pas! Je suis désolé, si j'ai le goût de pleurer, je vais pleurer. Si j'ai de la peine, je pleure. Si j'ai de la joie, je peux pleurer aussi. C'est ce que j'ai appris (A6).

Le développement personnel est donc important pour les participants, puisque pour plusieurs, les blessures du passé les empêchent d'avancer. Certains ont réglé des

⁷⁶ Lorsque que cette participante à la recherche évoque le terme « se *grounder* », elle nous apparaissait faire référence au fait que la maison de quartier représentait un endroit où elle pouvait être en contact avec des préoccupations quotidiennes des personnes autour de besoins réels et tangibles.

problèmes de surconsommation, d'autres de racisme, d'autres de malhonnêteté, etc. L'important dans le processus de croissance personnelle évoqué par les différents répondants à la recherche, c'est que ce bout de chemin effectué leur permet dorénavant d'avoir des rêves et des projets de vie.

J'ai été raciste toute ma vie. Je vais le dire. Oui un raciste. Moi mon père me disait toujours que les Noirs ils n'avaient pas leur place dans la société. Fa que moi j'ai cru ça pendant des années. Je me retrouve dans un quartier où tu as 60 % d'immigrés et 40 % ma nationalité là. Fa que moi, il faut que je *deal* avec des Noirs, des Haïtiens, etc. Merci mon Dieu! Je suis content parce qu'aujourd'hui j'ai perdu cette obsession-là. J'ai une nouvelle valeur qui me dit qu'on est [tous] pareil (A6).

Le même participant aux entrevues poursuit cette idée qui expose son cheminement personnel via sa participation à la maison de quartier.

Oui, je fais un gros test de la vie. Oui. J'ai le goût d'aller consommer, j'ai le goût de foutre tout ça en l'air. Mais je le sais que je le ferai pas, [...] les liens d'amitié que j'ai eu moi là, tout ce que j'ai construit, le désir de retourner aux études... J'ai des rêves et mes rêves je veux juste arrêter de les rêver, je veux les mettre en action. J'ai toujours rêvé à ça moi. [...] Mais aujourd'hui je veux (A6).

Bref, la présence de certains citoyens au sein de la maison de quartier est motivée par des aspirations à poursuivre un développement personnel. Le développement personnel de soi est un préalable, pour certains citoyens, à l'établissement de certains projets de vie ou du développement de rapports humains plus harmonieux et sains.

4.1.3. Appartenance et relations interpersonnelles : une nouvelle famille

Au cœur des motivations des personnes à poursuivre leur participation au sein de la maison de quartier, il y a le développement des relations humaines. Cette motivation se distingue de celle qui visait à briser l'isolement. Pour les citoyens, briser l'isolement, c'est d'abord une question de besoin individuel : ne pas être seul chez soi, tout simplement. Dans le cas de l'appartenance et des relations interpersonnelles, on aborde une nouvelle facette de la participation qui repose sur l'établissement et la création de liens sociaux, des liens de réciprocité. De manière récurrente, durant les entrevues ou durant les activités d'observation, cette idée de liens sociaux est exprimée par les divers acteurs des maisons de quartier par le terme « famille » : nouvelle famille, deuxième famille, une famille élargie, etc. La maison de quartier, les résidants du quartier, c'est une famille. Au fil du temps, les personnes développent un fort sentiment d'appartenance envers la maison de quartier et leurs concitoyens du quartier.

Parler de « famille » exprime donc leur attachement et leur motivation à poursuivre leur engagement envers la maison de quartier : « C'est comme une famille pour moi » (C2), « 80 % des jeunes m'appellent *Mom* là. C'est tout comme une autre famille là. » (A4). Pour des raisons similaires liées à la motivation de briser l'isolement, la maison vient combler un besoin d'appartenance. C'est un choix que les gens font : « Moi, j'ai adopté ou ils m'ont adopté. » (A1). Cette conception de créer des liens autour de l'idée de la famille est reprise et soutenue par les permanents.

Par exemple, une fête de quartier [...] De savoir que [une résidante X] elle a fait sa recette de croustade aux pommes et qu'elle a été capable de nous la partager comme une grand-maman avec l'équipe ici et qu'elle en est fière et elle est à la

table et elle sert les gens. T'sé c'est la croustade à [la résidente X]. Pour moi, ça, c'est une force et c'est ça qui fait que même si on était par exemple à la fête de Noël 150 et plus là, c'est comme si on était dans notre salon en famille. [...] La familiarité, les enfants qui viennent te voir, les parents qui te font une caresse [...] moi je pense que c'est ça qui fait la force la participation (A3).

C'est ainsi qu'à certains endroits, la famille n'est plus uniquement la maison, mais aussi le quartier dans son ensemble. C'est ce qui se vit dans l'un des quartiers étudié. L'une des permanentes explique ce phénomène par le contexte de pauvreté de certains quartiers populaires : « Ici, tu vois qu'il y a une pauvreté au niveau du réseau social et que c'est vraiment le quartier qui devient la famille des gens. » (A3). On s'identifie et se soutient mutuellement : « tant qu'à moi la manière [...] on est une grosse famille et qu'on va se supporter dans tout. » (A4).

C'est ainsi que les citoyens qui poursuivent leur engagement et leur participation au sein de la maison le font essentiellement parce qu'ils sont motivés par un sentiment d'appartenance important. Ce sentiment d'appartenance s'explique de plusieurs façons. Les résidents ont parfois un sentiment d'appartenance envers le groupe de personnes qui participe à une activité commune; parfois, c'est envers les permanents; parfois, envers la maison de quartier et, parfois, même envers le quartier.

Certains résidents s'engagent sur une base bénévole à l'intérieur de la maison de quartier parce qu'ils sont attachés aux personnes du quartier, notamment aux jeunes. Pour ces derniers : on donne des cours de couture, on supervise des soirées cinéma, on organise des sorties, etc. La maison de quartier a permis à des résidents de tisser les liens significatifs d'appartenance avec les jeunes du quartier.

J'ai besoin de ça. Je n'ai pas d'enfant moi, j'en ai 200 enfants. Je les aime tous. Ça va être drôle à dire, mais je les aime tous. Je ne peux plus me passer d'eux autres parce que j'ai été six ans à la Maison de l'amitié à les voir tous les jours. J'ai vu des ados grandir et j'ai vu des bébés grandir. C'est qu'est-ce qui fait que je reviens toujours ici (A6).

Durant notre période de cueillette de données, nous avons constaté cependant que la question de l'appartenance s'exprime plus positivement et fortement dans la Maison de l'amitié et au CAF. La première a un rayon d'action concentré autour de plus ou moins 800 personnes. Le CAF est établi depuis plus de 30 ans dans son quartier, quartier où plusieurs résidants habitent depuis longtemps. Il y a peut-être là des éléments explicatifs. Cependant, ce qui nous apparaît plus significatif, c'est que ces deux maisons de quartier ont aussi une caractéristique commune, elles rassemblent une équipe de permanents en place depuis un certain temps. À l'inverse, la MCDJ, lors de notre cueillette de données, était depuis peu en restructuration, ce qui se traduisait par le départ d'anciens permanents et l'arrivée de nouveaux.

Ce phénomène semble avoir un impact sur le sentiment d'appartenance de certains résidants, puisque certains ont affirmé leur attachement envers les permanents. Ces derniers font aussi partie de la famille. D'ailleurs, certains citoyens ont admis avoir développé un lien d'appartenance d'abord avec les permanentes : elles deviennent des confidentes, des références, etc. pour plusieurs personnes qui gravitent autour de la Maison. Il arrive parfois que certains résidants et participants diminuent leur implication ou leur présence à la maison de quartier à cause de certains changements dans leur vie : nouvel emploi, déménagement, besoins familiaux particuliers, etc., ce que Comeau (1995) appelle la contingence de la vie privée. Cependant, nous constatons que le sentiment d'appartenance survit à cette situation. Pour certains, le lien se maintient en

poursuivant des activités bénévoles ou tout simplement en venant participer à certaines activités à grand déploiement, comme les fêtes de quartiers. Les liens qui se tissent entre permanents et résidants, à l'occasion, demeurent à la frontière d'une ligne mince et ténue qui sépare une distance professionnelle et une solidarité militante et professionnelle⁷⁷.

L'appartenance se vit parfois au-delà du rapport aux autres individus, soit directement avec la maison de quartier. À ce moment, l'attachement transcende la présence de personnes particulières. La maison, alors, devient en soi un lieu d'appartenance où les gens acceptent un certain roulement de personnel tout en restant lié à la maison.

Première des choses, ici, ce que j'aime, c'est que c'est seulement le monde du quartier qui a le droit de participer et c'est du monde de notre quartier. Et je trouve ça important que le monde du quartier... En réalité, c'est leur maison, c'est à eux autres et c'est le *fun* qu'ils participent (A5).

Cette appartenance, qui dépasse les liens interpersonnels avec les permanents, explique que la maison de quartier, en elle-même, devient un milieu de vie et de soutien pour les personnes, et c'est ce sentiment qui explique leur présence et la poursuite de leur engagement. On se déplace à la maison selon nos disponibilités, notre humeur, notre intérêt. C'est une deuxième maison où on cohabite avec plusieurs personnes.

Les gens qui veulent juste venir prendre un café, qui veulent juste sortir parce qu'ils trouvent le temps long... on a beaucoup de personnes âgées, on a beaucoup de gens qui trouvent ça difficile, ils passent une période difficile, ils ne veulent pas nécessairement partager, ils veulent juste ventiler, sortir, bon... ils viennent nous voir. On ne pose pas de questions et on les laisse venir prendre leur café et tout ça, ils font ce qu'ils ont à faire et ils repartent (A3).

⁷⁷ Cette dimension sera abordée plus loin dans ce chapitre lorsque l'on abordera les motivations des permanents et les motivations partagées qui rassemblent l'ensemble des acteurs en présence.

Ce sentiment d'appartenance devient des plus importants pour certaines personnes qui poursuivent un cheminement personnel. La maison devient un lieu d'ancrage lorsque certains rechutent et se désorganisent. Lors d'une visite ponctuelle, durant notre période d'observation, nous avons eu la chance de discuter, à titre d'exemple, avec un participant qui nous affirmait être de retour comme bénévole à la maison de quartier puisqu'il avait quitté son emploi. La maison devenait un lieu d'ancrage qui lui permettait de donner un sens à son quotidien, le temps qu'il se retrouve un emploi correspondant à ses aspirations et qui lui permette de combler ses besoins. L'une des participantes affirme que la maison de quartier était son refuge lorsqu'elle était en période d'arrêt de consommation. Elle venait sans rendez-vous et était accueillie et soutenue dans le moment présent. Une autre participante reprend cette idée :

Là, je me dis... ah! Je *feel* pas bien, mais là je vais aller à la maison de [quartier] et là je vais faire de quoi. Souvent, j'oublie que je *feela*s pas bien chez nous [...] souvent je *feel* vraiment pas [...] et là je vais leur dire... eh! Je m'en viens tuer du temps parce que je ne veux pas être chez nous toute seule, [...] Et à un moment [...] bien tout est correct, la journée se passe bien et tout ça. J'arrive chez nous le soir et c'est bien moins pire là, parce que là j'ai eu une bonne journée, j'ai ri, j'ai mangé avec les autres. Fa que c'est vraiment [...] pour moi je pense que c'est mon soutien (A1).

C'est ainsi que la maison devient un milieu où les gens activent un réseau de soutien et d'accompagnement qui est accessible en permanence, peu importe la nature du besoin. C'est l'ensemble des acteurs en présence, permanents et résidants, qui sont les références et qui représentent un réseau de confiance. C'est la famille. Les gens en place changent, mais ce sentiment d'appartenance envers la « famille » reste. Certaines personnes recommencent à participer aux activités de la maison après quelques années d'absence :

« Je reviens dans la famille voir de quoi ça a l'air. Parce que le monde change, tout change là, c'est... je me réintègre graduellement aussi. » (C2).

Une des permanentes qui vit dans le quartier de la maison expose bien, elle aussi, cette réalité ou ce sentiment qui habite certains citoyens. Lorsque questionnée sur sa situation particulière de permanente et citoyenne, elle répond : « Je me sens comme (X) qui reste dans le quartier. [...] C'est sûr que je travaille ici là, mais je me sens pas comme permanente [...] je reste dans le quartier, je suis avec ma deuxième famille. » (A4).

Cette idée de famille, d'appartenance ou de rapports interpersonnels implique, pour les personnes qui poursuivent leur engagement et leur participation, l'établissement de rapport de réciprocité. L'idée de redonner après avoir reçu est forte comme motivation. Les gens aspirent à redonner aux autres ce qu'ils ont reçu comme aide. « Il y a des journées où je viens ici parce que je trouve que la Maison de quartier m'a donné beaucoup, et qu'ils ont besoin d'aide. » (A1). « Moi, je laisserai jamais tomber cette place-là parce que cette place-là m'a sauvé moi [...] Ils m'ont donné du temps, il faut que j'en redonne du temps. » (A6). « Ils ont été là pour moi et je me dis, en quelque part, moi aussi il faut que je le fasse pour d'autres. Bien pas il faut, mais je sens le besoin de le faire pour d'autres aussi là. » (C2).

Bref, les personnes demeurent engagées en ayant le goût et le sentiment de pouvoir redonner. Le sentiment d'appartenance développé, l'idée de faire partie d'une famille fait en sorte que les gens ressentent le besoin de redonner, de partager, de soutenir leurs concitoyens qui en ont besoin.

4.2. Motivations des permanents

Les permanents jouent un rôle important dans les maisons de quartier. Ils apportent une stabilité à l'organisme, ils contribuent au développement du sentiment d'appartenance des résidants, ils apportent une expertise variée, nécessaire à la poursuite de la mission des maisons, etc. Leurs propres motivations personnelles expliquent, en partie, leur apport à l'engagement des citoyens des quartiers dans lesquels ils travaillent. Cette partie de chapitre expose les motivations particulières des permanents des maisons.

4.2.1. Intérêts, aptitudes et aspirations des permanents

La première catégorie de motivations qui est ressortie de la cueillette de données relève des caractéristiques propres des permanents tels que leurs intérêts personnels et professionnels, leurs aptitudes ou leurs aspirations. Les permanents des maisons de quartier démontrent un intérêt pour leur travail parce qu'il fait appel à des aptitudes concrètes, des savoir-faire. Les résultats de leurs actions sont aussi tangibles.

Certaines permanentes affirment clairement que leur choix de travailler dans une maison de quartier découle de la nature concrète du travail. « C'est en lien direct avec des personnes, c'est concret, [...] c'est des activités. » (B4). Les aptitudes que nécessite le travail fait référence davantage à des savoir-faire découlant de leurs caractéristiques personnelles plutôt que de leurs apprentissages scolaires acquis durant les études universitaires : « Je trouvais que la *job* qui était décrite là correspondait plus à mes caractéristiques personnelles qu'à mes compétences acquises durant mes études. » (B4).

Une autre permanente, anciennement entrepreneure, explique aussi cette dimension :

Ça correspondait à ce que j'étais capable aussi de faire directement avec les participantes. Parce que moi, j'avais n'importe quelle habileté manuelle, alors moi quand je suis arrivée ici là, je pouvais faire n'importe quoi. Je pouvais animer des cafés-rencontres, je pouvais faire un atelier de couture, je pouvais cuisiner, comme je sortais d'une expérience de commerce en alimentation, [...] j'ai repris tous les buffets, ... dans le fond là j'étais comme « la » ressource là. (C3).

Si le travail a besoin de s'articuler autour de tâches concrètes, les résultats de l'intervention doivent être tangibles et perceptibles dans l'immédiat. On trouve énormément de valorisation à côtoyer des gens qui, après avoir participé aux activités de la maison de quartier, retournent aux études ou sur le marché du travail, s'achètent une maison, etc. « C'est de voir le résultat, c'est l'efficacité. » (A3). Les permanents ont l'impression de partager les cheminements personnels et familiaux des résidents de leur quartier. Parfois, les résultats sont perceptibles au plan de la participation citoyenne. Les permanents constatent que leur travail a permis de sensibiliser et d'initier certaines personnes à la participation.

Tu les vois grandir et tu vois qu'ils ont intégré la participation citoyenne. On a des ados qui viennent nous aider, mais c'est des jeunes qui sont là depuis le début. Bien, c'est une fierté ça! C'est un accomplissement pour moi! Je me dis... ah! On a semé quelque chose en quelque part qui fait que bien plus tard, l'entraide, la place qu'ils prennent dans leur communauté... T'sé, on a peut-être réussi à sensibiliser par rapport à leurs droits, par rapport à leurs paroles, leur implication. Donc, ça, moi je trouve ça super valorisant là (A3).

Bref, les permanents qui travaillent dans une maison de quartier depuis suffisamment longtemps sont en mesure de retirer beaucoup de fierté de constater le cheminement des personnes, notamment des enfants. « La proximité avec les gens, l'intimité veut, veut pas, on crée des liens là. Les enfants... on voit les enfants grandir, [...] on voit un enfant qui a huit ans et après ça il se retrouve à son adolescence, sa première *job*, [...]. » (A3). Des

permanents récemment embauchés ont les mêmes aspirations : « C'est un questionnement sur l'avenir, en me demandant si le travail que je fais va avoir un [...] réel impact. » (B3).

Parfois, ces résultats tangibles prennent une dimension collective : « C'est d'être avec des groupes de gens qu'on peut changer les affaires [...] changer les choses dans la communauté » (B4). Pour certains permanents, c'est de voir les personnes démarrer des projets collectifs par eux-mêmes. D'autres constatent l'impact collectif de leur travail avec les citoyens qui, en influençant les projets se déroulant en milieu scolaire ou les politiques et budgets municipaux, permet d'améliorer les conditions de vie des gens.

Le parc aussi, c'est les résidants qui l'ont fait beaucoup pousser, [...]. Pour un quartier appauvri, on a un tabarouette de beau parc! Parce qu'habituellement tu retrouves juste ça dans les quartiers plus riches. Mais c'est parce que les résidants ont été capables avec la Maison d'aller voir la Ville, de dire de faire ça (B4).

Une motivation importante des permanents à travailler en maison de quartier provient de l'impression d'être en harmonie avec leurs valeurs personnelles et leurs aspirations. « Quand j'ai vu la description du travail [de la maison de quartier], là je retrouvais mes repères. » (B4). Un autre permanent récemment embauché affirme avoir choisi de travailler à la maison de quartier parce que cela correspondait à ses aspirations face à la participation citoyenne et au pouvoir que les citoyens pouvaient prendre dans le cadre de petites organisations à but non lucratif.

Et en fait, quand j'ai eu ces trois entretiens, sur les trois entretiens, il y a une chose qui m'a plu ici, c'est la présence (d'une citoyenne). [...] Donc il y avait [X] la coordonnatrice, [X] du CSSS et [la citoyenne], tout de suite j'ai trouvé très intéressant de savoir qu'une résidante du quartier qui est membre du CA passe les entrevues. [...] J'avais l'impression

qu'ici, on pouvait travailler non seulement pour des habitants du quartier, mais qu'en même temps ils choisissaient pour qui eux aussi pourraient travailler pour eux ou avec eux. (B3).

C'est ainsi que pour plusieurs permanents, la première catégorie de motivations relève d'aspirations individuelles telles que de constater des résultats immédiats et concrets de leur travail, de pouvoir miser sur des aptitudes personnelles, d'avoir une dimension humaine importante dans leur rapport avec les citoyens, etc. Ce n'est pas la seule catégorie de motivations toutefois. Même si, de manière générale, les permanents aiment les dimensions concrètes de leur travail, ils sont aussi en mesure d'expliquer leur motivation par les approches d'intervention en présence.

4.2.2. Approches, modèles et méthodes d'intervention

Les permanents rencontrés affirment travailler en maison de quartier parce que ce milieu leur permet de miser sur divers modèles ou diverses méthodes d'intervention qui, une fois conjugués, démontrent une efficacité pragmatique : « L'intervention de quartier, c'est une intervention que je trouve efficace et j'y crois beaucoup. » (A3). Ces modèles ou méthodes s'agencent entre eux dans le cadre d'une approche humaniste et « globale ». On affirme aimer l'approche globale où l'on améliore les conditions de vie des familles et où l'on tisse des liens de proximité avec les résidents/citoyens. Nous avons regroupé les propos des permanents autour de concepts déjà connus dans la littérature et qui traduisent en fait les orientations théoriques et idéologiques des permanents : l'appropriation du pouvoir d'agir, l'éducation populaire et l'intervention de proximité.

L'appropriation du pouvoir d'agir

L'appropriation du pouvoir d'agir est un élément central pour les maisons de quartier. Le *Cadre de référence de l'appropriation du pouvoir d'agir* écrit par Deslauriers (1995) provient notamment de l'expérience de divers intervenants ayant travaillé au sein des quartiers. Cette notion se retrouve à l'intérieur de la définition que l'Inter-Quartier a donné des maisons de quartier⁷⁸.

Les permanents rencontrés s'entendent tous sur l'idée d'aider des personnes de milieu appauvri à reprendre du pouvoir ou le pouvoir sur leur vie individuelle et collective. Ils viennent travailler en maison de quartier parce que cette approche les anime personnellement. On mise sur la reconnaissance des gens dans « leurs forces, leur potentiel. » (A3). On part de la réalité et des acquis des citoyens pour qu'ils reprennent du pouvoir sur leur vie. « C'est quoi tes solutions à toi, c'est quoi que tu penses faire toi? [...] mes solutions ne sont pas les leurs nécessairement là... » (C3). La perception de la reprise de pouvoir de certains résidents motive donc les permanents :

ça qui me nourrit [...] de voir [...] qu'on a telle citoyenne qui est partie et qui a fait une action pour mobiliser les gens autour d'un problème dans le quartier sans que moi j'ai intervenu. Bien moi, quand je vois ça là, moi j'en suis fière, parce que je me dis... ça fonctionne. Les gens font autrement [...]. Donc, moi, c'est ça mon gain (A3).

Nous sommes motivés par l'idée que nos actions ou interventions antérieures contribuent à cette capacité des résidents de reprendre du contrôle sur leur environnement, de prendre du pouvoir tant aux plans individuel que collectif. À cet égard, on reconnaît que le pouvoir collectif est plus difficile à acquérir, compte tenu de diverses réalités : mobilité

⁷⁸ Voir la définition dans le premier chapitre, section objet d'étude.

des personnes du quartier, aspiration individuelle des citoyens, etc. Cependant, cela n'arrête pas les permanents de poursuivre cet idéal où les gens du milieu se solidarisent afin de « montrer que le quartier a des forces et des couleurs et qu'on fasse sortir ses couleurs et que ça reste pas sur l'image de l'extérieur, quelque chose qui soit gris ici quoi. » (B3).

L'éducation populaire

L'éducation populaire est aussi une approche qui inspire les permanents. Autant on croit dans le potentiel des personnes, dans l'idée que l'on doit miser sur les forces des personnes, on croit également dans le développement de nouvelles habiletés afin que « les gens aient les outils en-dedans d'eux autres pour pouvoir se prendre en main. » (A3). On mise sur l'échange de compétences et de connaissances entre résidents.

Ce travail se fait dans une dynamique d'échange et d'accompagnement. On peut agir et discuter avec les gens sur des thèmes ou des situations délicats grâce à la proximité et à la confiance que l'on a bâties au fil du temps. On pratique l'éducation populaire dans le cadre de la résolution de problèmes concrets et réels des personnes. Une des permanentes présente une situation qui se reproduit fréquemment où les gens font face à des problèmes financiers importants :

Il y a de l'éducation à faire à travers ça, bon bien regarde [...] on fait telle démarche, mais là toi tu vas faire laquelle? Toi tu fais quoi? Moi je fais quoi? OK. Tu vas me rappeler dans quelques jours, une semaine quand tu vas avoir fait cette démarche-là? Moi je vais te donner les réponses des téléphones que j'ai faits et là [...] OK, on va faire quoi à partir de ça? Bon OK, tu es rendu

là. La prochaine affaire c'est quoi? Et là de lui faire dire [...] bon bien aussi qu'est-ce qui est [...] quel choix vous avez fait? Qu'est-ce que toi tu penses faire? C'est quoi tes solutions à toi, c'est quoi que tu penses faire toi? (C4).

L'une des résidentes du quartier qui participe depuis longtemps à la vie de la maison de son quartier témoigne de cette approche des permanents qui misent sur l'éducation populaire, sur la reconnaissance des savoirs des résidents pour participer aux activités de la maison de quartier.

[...] dans ce temps-là c'était [X] qui était intervenante et tu sais comment elle est bonne pour jaser [...] Fa qu'un moment donné elle me dit... tu aimerais pas ça travailler avec les enfants? Ah! J'aime bien les enfants mais... tu aimerais ça faire le club de devoirs... eh! moi j'ai pas d'éducation, j'ai lâché l'école à 14 ans et j'avais même pas ma sixième de fait... Oui mais elle dit c'est pas grave, on va te donner un enfant de première année et tu vas être avec toute l'année, ça que vous allez apprendre à vous connaître... J'ai dit... bien penses-tu que je suis capable? Elle a dit... essaye, au pire aller on changera. J'ai aimé ça (A1).

L'intervention de proximité

Les permanents sont attirés par la proximité et l'intimité qu'ils développent avec les résidents du quartier. On sent que l'on travaille avec une personne et une famille et non avec un usager, un client ou un patient.

C'est comme si les gens viennent me voir et ils voient en moi une amie, ils voient en moi... et c'est fou là! C'est l'intimité qui se partage. [...] Mais lorsque je suis ici, il y a cette proximité-là, cette intimité-là avec les gens qui est spéciale, parce que je pense qu'on reconnaît l'être humain plutôt que de reconnaître l'usager ou le résident ou le client (A3).

Il est possible d'inscrire le travail dans un rapport interpersonnel avec moins de contraintes que celles que l'on peut rencontrer dans les institutions publiques.

C'est les liens avec les gens. [...] C'est humain, il y a pas de distance comme on voit ailleurs dans d'autres types d'interventions [...]. C'est pas une intervention de clients, donc il y a une relation personnelle aussi avec les gens, tu vis presque quotidiennement avec eux autres dans le milieu donc tu connais le milieu, tu le sens. (A3).

On est porté par l'idée d'être proche des gens. « J'ai décidé de revenir dans les Maisons, c'est mon contact direct avec les gens, [...] » (B4). Les permanents recherchent ce contact humain auprès des personnes qui les entourent, tant les citoyens, les administrateurs que les autres permanents. L'idée même de vouloir travailler à l'intérieur d'une « maison » de quartier est révélatrice de cette perspective de proximité interpersonnelle. La proximité, l'intimité, la chaleur humaine, etc. permettent l'établissement d'un lien interpersonnel riche et solide ouvrant la porte à des relations sincères. Cependant, comme mentionné dans la partie portant sur les motivations des résidents, cette question de proximité avec les résidents amènent les permanents à être toujours à la frontière d'une confusion de rôle auprès des résidents : entre intervenant et ami. D'ailleurs cette ambivalence potentielle dans la nature des liens amène souvent les permanents à devoir clarifier la nature de leur relation avec les résidents qui participent aux activités. Et l'ambivalence n'est pas uniquement ressentie par les résidents. Les propos d'une permanente sont éloquentes à cet égard. En parlant de sa relation avec certains résidents, elle précise : « C'est très intime [...] sans être amical » (A3). Cette proximité voulue et utile, selon certains, amène donc aussi quelques contraintes qui nécessitent des mises au point tant chez les permanents que chez les résidents.

En somme, l'ensemble de ces approches se complètent et s'activent mutuellement. Elles permettent aux permanents d'avoir le sentiment de travailler à venir concrètement en aide aux résidants du quartier. Ce qui émane de l'ensemble de ces perspectives d'intervention, c'est la volonté de travailler selon une orientation ou approche humaniste où l'on croit inconditionnellement dans le potentiel des gens et surtout dans l'égalité entre les personnes. Ceci se traduit notamment par l'importance que l'on accorde à la proximité propice à la reprise de pouvoir et à l'éducation populaire.

4.2.3. Conditions de travail

Le contexte de travail est la dernière catégorie de motivations des permanents. On évoque plusieurs avantages à travailler en maisons de quartier. Pour certains permanents, ce contexte compense la différence de salaire par rapport à ce que l'on pourrait avoir ailleurs. On apprécie et recherche l'absence de monotonie, la latitude dans le développement de nouveaux projets, le plaisir, etc.

On aime le changement et l'absence de routine. « Moi, j'aime ça que ça change. [...] Chaque journée j'arrive, j'ai toujours mon plan d'action de la journée, mais ça marche pas de même. » (B4). Les situations sont tellement diversifiées et personnalisées que chaque journée apporte ses rebondissements et ses particularités. L'étendue des sujets, des thèmes, des préoccupations, des aspirations des résidants fait en sorte qu'il y a constamment de nouveaux projets qui émergent.

Les permanents « aiment beaucoup développer des projets » (B4). Ils retrouvent beaucoup de valorisation dans l'opportunité qu'offrent les maisons de quartier de créer, conjointement avec les résidants, de nouvelles réponses à des besoins exprimés par les personnes du quartier elles-mêmes. « Je ne suis pas obligée de rendre des comptes à tout le monde [...] je peux faire de quoi, on le crée, on le fait avec les résidants et on met les couleurs. Et si je dis que c'est un *go*, c'est un *go*. » (B4). Un des participants aux activités de la maison explique comment, alors qu'il travaillait à la maison de quartier dans le cadre d'une subvention, il a pu développer un projet de jardin communautaire en l'adaptant à sa vision et à celle des citoyens : « De 2009 à 2010, la Maison a trouvé une autre subvention pour m'occuper du jardin communautaire qu'ils ont dans Jean-Dallaire. J'ai construit ça avec mes idées, les idées de tout le monde. » (A6).

Le plaisir fait partie des motivations importantes à travailler en maison de quartier. « On a du plaisir en équipe » (B4), « Moi je viens à la *job*, c'est plus le *fun* là, j'ai hâte de venir travailler, c'est plate chez nous là. » (A4), Cette dernière citation est d'autant plus significative puisqu'elle provient d'une permanente actuelle qui a été sans emploi durant une longue période. Les maisons de quartier rassemblent de petites équipes de travail (entre trois et cinq personnes). Les rapports interpersonnels deviennent alors très importants. Enfin, cette proximité interpersonnelle entre les membres de l'équipe de travail explique probablement aussi d'autres gains non salariaux. Les permanents

affirment apprécier la flexibilité dans l'horaire de travail⁷⁹, dans la nature des tâches, dans l'écoute et la compréhension, etc.

4.2.4. Les liens avec des organisations : une interface professionnelle et personnelle

Le rôle d'interface que jouent les maisons de quartier entre les résidants et les différentes institutions publiques et communautaires est une motivation pour certains permanents. On évoque cette idée tout d'abord en faisant référence à la question du partenariat. Le partenariat avec d'autres organisations a différentes retombées. Dans un premier temps, les permanents misent sur le partenariat puisqu'il permet de rapprocher les institutions publiques, les organismes communautaires ou tous les autres acteurs ayant un mandat d'intervention auprès des citoyens du quartier. Les objectifs sont multiples. On cherche à permettre aux citoyens de prendre la parole et d'influencer les projets, programmes ou services leur étant destinés. On vise à influencer les services publics à la réalité, individuelle ou collective, des personnes vivant en milieu populaire afin d'adapter à leur réalité, dans la mesure du possible, les programmes qui leur sont destinés. Enfin, on reconnaît que les partenaires apportent également des ressources diverses qui permettent de « construire avec les résidants » (B4) des projets qui améliorent les conditions de vie.

Dans un second temps, pour certains permanents, le travail avec d'autres acteurs est une source de stimulation et de motivation. Une petite équipe de travail, comme celle d'une maison de quartier, signifie parfois vivre de l'isolement professionnel, d'autant plus que

⁷⁹ La flexibilité de l'horaire de travail se traduit par la possibilité de s'absenter quelques heures pour aller à un rendez-vous chez le médecin, pour s'occuper de son enfant qui ne peut aller à l'école, etc. On s'entend facilement entre permanents pour reprendre les heures manquées.

durant nos périodes d'observation, nous avons constaté que certaines maisons de quartier faisaient face à un roulement de personnel⁸⁰. Pour certaines coordonnatrices, les projets en partenariat avec d'autres organisations deviennent professionnellement nourrissants puisque cela leur assure des liens avec d'autres intervenants sur une base régulière. Les échanges avec les partenaires deviennent des moments stimulants sur les plans personnel et professionnel.

Enfin, pour un des permanents nouvellement arrivé au pays, les liens avec d'autres organisations lui permet de se créer un nouveau réseau, de s'intégrer au milieu communautaire québécois, à la région, à la province. Les liens avec d'autres organisations contribuent certes à mieux comprendre les liens de la maison de quartier avec les autres organismes communautaires, mais lui donnent également accès à tout un réseau professionnel et personnel. Le partage avec d'autres organisations l'aide à s'intégrer à la réalité de Gatineau et du Québec, ce qui le stimule.

Bien en fait pour l'instant c'est difficile de se faire un premier bilan, mais une première impression c'est à la fois une satisfaction d'être dans ce milieu-là et de pouvoir comprendre un peu comment ça fonctionne par le biais de différents organismes comme la TROVEPO aussi qui existe et qui me permet justement de comprendre beaucoup de choses, par le biais de rencontres que je fais ici donc il y a quelque chose de très satisfaisant personnellement. (B3).

Bref, l'établissement de relations avec d'autres organisations, institutionnelles ou communautaires, est une source de motivation chez les permanents puisque ces relations

⁸⁰ Le roulement de personnel s'explique de plusieurs façons : les intervenants ont souvent un salaire plus ou moins élevé et parfois, ils changent d'emploi pour améliorer leur sort; d'autres prennent des congés de maternité; d'autres ont été embauchés grâce à des subventions non récurrentes et à la fin de celles-ci, les maisons ne peuvent les maintenir en emploi, etc.

leur permettent de soutenir leurs actions dans le quartier et de pouvoir être soutenus dans leurs propres apprentissages professionnels.

4.3. Motivations des administrateurs

Les membres des conseils d'administration pourraient se diviser en catégories : d'une part, ceux qui émergent, qui se retrouvent au Conseil d'administration à la suite de leur participation aux activités de la maison de quartier et, d'autre part, des sympathisants qui proviennent de l'extérieur, c'est-à-dire des « ressources » ayant des intérêts et des connaissances particulières⁸¹. Certains vivent dans les quartiers, d'autres non. Parmi l'ensemble des administrateurs, on retrouve des personnes au statut socioéconomique variable : sans emploi, petit salarié, professionnel, retraité, etc. Compte tenu de ces différences, du caractère hétérogène de la composition des conseils d'administration, on note que les motivations sont très diversifiées. Cette diversité, cependant, ne relève pas tant du fait d'être du quartier. Elle ne semble pas être tellement influencée par les caractéristiques socioéconomiques. Ce qui semble jouer, c'est l'ancienneté et l'expérience (au sein du milieu communautaire ou de la maison de quartier) ainsi que les attentes personnelles et professionnelles face à cette participation⁸². Trois catégories de motivation sont tout de même ressorties de la cueillette de données : on se reconnaît dans la mission des maisons de quartier, on est poussé par l'idée de pouvoir soutenir une cause

⁸¹ À cet égard, on peut se référer au chapitre 3 qui décrit la composition possible prévue par les règlements généraux des maisons et la composition réelle lors de notre cueillette de données.

⁸² Ces nuances seront éclaircies dans la section portant sur la trajectoire de participation citoyenne, notamment autour des aspects relevant des dispositifs de participation.

particulière ou un groupe de personnes particulier et on se trouve à faire des gains dans notre vie personnelle.

4.3.1. La mission des maisons de quartier

Les membres qui se joignent au conseil d'administration des maisons de quartier affirment qu'ils le font parce qu'ils croient dans la formule même des maisons. Participer à la mission des maisons de quartier est l'une de leurs motivations principales. On croit dans cette approche qui s'adresse aux personnes appauvries en misant sur le territoire, sur la reprise de pouvoir des personnes sur leur vie, sur l'amélioration des conditions de vie, etc. On reconnaît les actions concrètes mises en place pour arriver à ces fins. La poursuite de cette mission et les activités qui sont déployées permettent de préparer des citoyens, individuellement et collectivement, à participer davantage à la vie en société selon un membre de conseil provenant de l'extérieur du quartier et travaillant dans le milieu populaire.

Moi, je pense que des organisations comme (la maison de quartier) s'il en existe pas, on pourra pas aller à l'autre étape. [...] qui est plus de mobilisation citoyenne, plus politique, plus dans la formule des organisations de droits sociaux, de défense de droits sociaux. Et pour arriver à ces organisations-là, on peut penser qu'on va prendre le monde d'en bas, mais souvent le monde qui arrive dans cette mobilisation-là c'est du monde qui ont [...] déjà reçu une certaine formation dans des organismes de quartier, [...] et qui peuvent se permettre d'aller faire l'autre étape. [...] Dans un mouvement de citoyens, il y a des étapes à passer pour des gens qui n'ont peut-être pas eu la chance d'avoir accès à des études ou d'avoir accès à des lieux pour prendre conscience d'une situation, d'une injustice (C5).

La maison de quartier, de par sa mission d'éducation populaire et de mobilisation, permet, selon certains, d'amener des personnes, souvent démobilisées et en marge des mécanismes de participation citoyenne, à développer un esprit critique et une volonté de participer davantage, de se faire entendre. Certains membres y trouvent une motivation importante à leur propre implication.

4.3.2. Des causes et des populations cibles

Chaque membre de conseil d'administration s'implique dans la maison de quartier parce qu'il y voit une stratégie ou une façon de soutenir une cause ou un groupe de personnes particulier. Pour certains, c'est la cause des femmes. On voit dans les activités des maisons de quartier une opportunité d'améliorer les conditions de vie des femmes du milieu, surtout les femmes démunies. « Mon souci, pour moi, c'est beaucoup la femme [...] et de leur faire découvrir comment elles ont des trésors et qu'elles sont riches. C'est ma petite guerre à moi. » (B1). Les maisons de quartier sont des endroits où l'on aide concrètement les femmes à améliorer leur sort en transmettant des connaissances ou des savoir-faire particuliers comme poser un bouton ou réparer un vêtement déchiré, c'est leur « apprendre à pêcher » (B1).

Pour d'autres, c'est la cause des réfugiés politiques. Ces personnes arrivent au Québec sans attache, sans ressource. La vie au quotidien est parfois parsemée d'embûches : comment fonctionnent les services publics? Où aller acheter les médicaments? Où acheter les besoins de base au meilleur coût? Comment cuisiner avec les aliments d'ici?

J'ai vu que la (maison de quartier) à un certain moment donné avait travaillé avec ces gens-là, à offrir des services : des services de cuisine collective, des services de couture, plein de choses comme ça et j'ai eu une certaine écoute pour ça. [...] Donc, ce lien-là, je l'ai fait avec la question des réfugiés politiques et les services que (la maison de quartier) offrait dans un quartier où il y avait une présence importante de réfugiés politiques. (C5).

L'aide aux concitoyens du quartier est aussi une cause particulière qui tient à cœur aux membres de conseils qui vivent dans le quartier. On veut améliorer le sort de nos voisins et de nos enfants en s'assurant qu'il y ait, dans le milieu, des ressources en place qui permettent aux gens d'avoir accès à de la nourriture, à des vêtements, à des services d'écoute, etc. Certains vivent dans le quartier depuis toujours. Ils ont un attachement au territoire et aux personnes qui l'habitent. On croit aussi que l'amélioration des conditions de vie des personnes du quartier aura une incidence sur la criminalité et la sécurité. À cet égard, nous comprenons que cette aspiration peut représenter une motivation. Et même si différents résidents perçoivent une amélioration de la condition de vie dans leur quartier, les statistiques exposées dans le troisième chapitre rassemblent des indicateurs sociosanitaires sur chacun des quartiers étudiés qui démontrent que des problèmes sociaux subsistent et se retrouvent en forte concentration dans ces derniers.

Bref, dans tous les cas, il y a une cause ou une population cible qui fait partie du discours des administrateurs. On voit, dans les maisons de quartier, une ressource qui agit concrètement auprès du groupe de personnes qui nous interpelle. Cet intérêt pour une population particulière provient parfois de l'expérience de vie personnelle, du travail ou de notre milieu de vie. Elle est « en lien à partir d'une observation que j'ai ou qui est directement liée à mes conditions de vie, la condition de ma famille ou la condition de vie que je vais toucher de près dans mon travail, dans mon réseau » (C5).

4.3.3. Vie personnelle : valeurs et aspirations

La participation au conseil d'administration tire son origine de l'expérience de vie de chacun. Parfois, c'est un choix qui provient de certaines valeurs. D'autres fois, elle découle de préoccupations de la vie quotidienne.

L'implication au conseil d'administration d'une maison de quartier représente pour certains une forme d'investissement dans un projet qui correspond à des valeurs personnelles. Certains y voient une contribution « à la construction d'un projet de société plus juste » (C5). Même si on n'est pas le public cible de la maison de quartier en raison de notre statut socioéconomique, on s'implique comme administrateur parce que cela permet de soutenir une organisation qui travaille à mobiliser des personnes appauvries qui ont de moins en moins de droits et de considérations de la part de la société. On croit que les personnes, avec un coup de main, « sont capables de se reprendre en main, [...] d'améliorer leur sort et d'avoir une meilleure qualité de vie. » (B1). La croyance dans le potentiel de chaque humain devient une valeur importante. Bref, de diverses manières, la maison de quartier devient un lieu « intéressant pour continuer ma militance » (C5).

La participation à la maison de quartier découle aussi de motivations plus terre à terre. Pour certains, c'est une instance qui leur permet de sortir du cadre, ou des limites, de leur travail où ils peuvent mettre en place des projets pour aider les gens de leur quartier, pour sortir de leurs préoccupations professionnelles et de « garder mon équilibre, être sain là » (B1). Pour d'autres, c'est, au contraire, la poursuite de leur travail. En s'impliquant à maintenir un club de devoirs pour les enfants du quartier, on poursuit notre travail

quotidien auprès de ces derniers en milieu scolaire (B5). En s'impliquant dans la maison de quartier, on est en mesure de recruter des membres pour des organisations d'éducation populaire avec lesquels on travaille.

Parce que j'ai été chercher du monde carrément [à la maison de quartier] pour les amener à s'impliquer à Développement et Paix. Il faut aussi dire que dans la région, comme il y a la TROVEP, on est toujours regroupé autour. Développement et Paix est sympathisant à la TROVEP, c'est pas une organisation qui reçoit des subventions, mais on est membre sympathisant, mais on avait des relations avec [la maison de quartier], avec l'ASO, avec plein d'autres organisations du milieu (C5).

Bref, les membres de conseils d'administration présentent une série de motivations qui leur sont propres, et ce, malgré des profils différents découlant de leur statut socioéconomique ou de leur ancienneté et expériences antérieures. Les nuances à faire entre les personnes résidentes ou non du quartier sont plus difficiles, puisqu'on ne peut établir clairement de liens entre statut socioéconomique et quartier de résidence, même si notre recherche se déroule dans des quartiers identifiés comme vulnérables. Parmi les membres de conseils d'administration rencontrés et observés, on remarque que certains résidents du quartier sont des militants de longue date dans le milieu communautaire; que quelques-uns choisissent de demeurer dans le quartier, même s'il est appauvri, parce qu'ils y habitent depuis leur enfance; que d'autres habitent un secteur du quartier mieux nanti, etc. À titre d'exemple, un membre de conseil d'administration, à la fois résidente du quartier et psychoéducatrice dans une école du quartier, explique l'une de ses motivations ainsi :

En tous les cas, j'ai eu la pique dès que je suis rentrée ici là, j'ai senti le potentiel là. Et moi, mon désir de m'impliquer ici, c'était vraiment pour travailler au niveau des enfants. Parce qu'au niveau professionnel, c'est mon rayon et le fait de développer

aussi un partenariat école avec les organismes communautaires du quartier. Donc, le quartier pacifique c'est ça que c'est un petit peu, quand [X] m'en parlait, c'était les médiateurs, c'était comme le projet Pacifique à l'école qu'on transporte un petit peu dans le quartier, utiliser ce qui se fait déjà à l'école. Moi, c'est ça qui m'a amenée ici (B5).

À leur manière, les membres des conseils d'administration contribuent à l'existence des maisons de quartier. La mixité est intéressante dans la mesure où les séances de conseils d'administration deviennent aussi des lieux d'éducation où de nouveaux membres peuvent s'inspirer des plus anciens comme modèle. Lors de nos observations participantes, nous avons souvent remarqué ce phénomène. Les nouvelles personnes arrivées au conseil d'administration ne connaissent pas toujours les procédures, les stratégies, les savoir-être nécessaires à la réalisation de leur mandat. Elles apprennent alors en côtoyant des personnes plus expérimentées. Ces personnes plus expérimentées sont au fait de cet aspect et y retrouvent même une motivation.

Moi, je serai probablement pas là plus qu'un an. Parce que moi, mes charges là sont énormes alors... Mais là, je le fais et ça me fait plaisir. Même qu'il y en a une là, je lui ai dit : regarde là, je vais le faire pour cette année, on va le faire ensemble et l'année prochaine, bien tu seras prête ... Parce qu'au niveau de... comme présidente ou au niveau de membre du CA, il y a des responsabilités qu'on a au niveau de la société, au niveau de l'organisme, alors il faut que tu les apprennes ces choses-là (B1).

Les dernières pages ont présenté un ensemble de motivations catégorisées au regard du statut des répondants : résidants, permanents et administrateurs. Outre les motivations particulières à chacun des groupes, il s'avère que tous se rejoignent autour de certaines motivations précises.

4.4. Motivations partagées

Les pages précédentes ont exposé un ensemble de motivations propres à chaque type d'acteurs au sein des maisons de quartier. La partie suivante expose des ponts entre les motivations des acteurs. Ces motivations partagées se veulent le point de jonction entre l'ensemble des personnes participant, de différentes façons, à la vie et la mission des maisons de quartier.

4.4.1. Les enfants⁸³

Les enfants sont une source de motivations centrale. Dans chaque groupe d'acteurs interrogés, on retrouve plusieurs personnes pour qui la situation des enfants et l'amélioration de leur condition de vie sont des motivations importantes qui expliquent leur présence au sein des maisons de quartier. « Bien j'aime... cette activité-là, ça se fait dans mon quartier et puis c'est pour les familles qui ont besoin d'aide et les jeunes. Moi, je suis un gars de jeunes, moi je m'occupe du Club Optimiste pour les jeunes et j'aime ça. » (C6).

Pour certains membres de conseils d'administration, les jeunes des quartiers appauvris ont moins d'opportunités que les jeunes des quartiers mieux nantis. La maison de quartier

⁸³ On constate que dans les trois maisons de quartier, il y a une programmation permanente d'activités pour les tout-petits. Plusieurs répondants ont affirmé que les activités de stimulation pour les enfants les ont amenés à participer à la maison de quartier (A4) : « Je cherchais des petits cours pour mes enfants, je voulais qu'ils socialisent beaucoup, qu'ils soient entourés d'autres enfants, donc j'ai appelé, je ne connaissais pas ça, j'ai vu ça dans le livre des loisirs là qu'on reçoit et c'est comme ça. » (C4).

permet aux jeunes de palier un peu ces écarts en leur donnant accès à des camps de jour, à des sorties amusantes comme aller dans un parc d'amusement, au cinéma, etc. Cependant, la particularité des maisons de quartier dans ce contexte est de permettre aux jeunes de participer à l'organisation des réponses à certains de leurs besoins. La maison devient un lieu de développement pour ces derniers : « les jeunes s'impliquent beaucoup » (A5) dans l'organisation des activités qui leur sont dédiées. Si cette implication permet de développer les compétences des jeunes, elle représente aussi un rempart face aux opportunités qu'offre trop de temps libre ! « S'ils viennent ici, ... il y a des intervenantes sociales, ils peuvent dire leurs problèmes. Fa que ça, ça aide nos jeunes. Et en ayant des activités, ils font pas de « foleries », ils font pas de bêtises comme on dit. » (A5).

Du côté des permanents, la question des enfants est en jeu de deux façons. Tout d'abord, certains permanents affirment être motivés par leur travail dans la mesure où ils peuvent apprécier le développement de certains enfants du quartier dans lequel ils œuvrent.

Les enfants [...] on les voit grandir, on voit un enfant qui a huit ans et après ça il se retrouve à son adolescence, sa première job, par exemple. [...] Tu les vois grandir et tu vois qu'ils ont intégré la participation citoyenne. On a des ados qui viennent nous aider, mais c'est des jeunes qui sont là depuis le début. Bien, c'est une fierté ça ! C'est un accomplissement pour moi ! Je me dis... ah ! On a semé quelque chose en quelque part qui fait que bien plus tard, cela influence l'entraide et la place qu'ils prennent dans leur communauté... on a peut-être réussi à les sensibiliser par rapport à leurs droits, par rapport à leurs paroles, leur implication. [...] Moi je trouve ça super valorisant là (A3).

Sous un autre angle, on est motivé à travailler auprès des enfants parce qu'ils représentent souvent la porte d'entrée des parents à la maison de quartier : en mettant en place des activités destinées aux enfants, on cherche à activer l'engagement des parents. En retour,

c'est en favorisant la participation des parents et en améliorant leurs conditions de vie que l'on améliore aussi les conditions de vie des enfants. Les permanents retrouvent donc une double motivation à s'investir auprès des enfants. On veut stimuler le développement des enfants en mettant en branle des activités de stimulation, des clubs de devoirs, des activités de loisirs diversifiées, etc. Une citoyenne, maintenant permanente au sein d'une des maisons, explique bien son propre cheminement :

dans le temps, c'était Jean là, [...] il me disait tout le temps... tu devrais venir, il y a tout plein d'affaires pour les petites... et là je répondais... ah non! Ça ne me tente pas, j'étais tout le temps gelée, là. Et un moment donné, bien il m'a amenée [à inscrire ma fille] au groupe les coccinelles là, pour [ma fille] dans le temps, elle était bébé. [...] C'était ça. Après ça, ça l'a été le CA, je prenais vraiment les activités pour les petites (A4).

Une permanente explique aussi le même processus de son point de vue. En mettant en place des activités ou des programmes qui « [...] touchent les enfants. Là, les parents vont se mettre à graviter, ça peut être le club de devoirs comme ça peut être les activités juste de loisirs avec les enfants. Là, comme ça, les parents vont beaucoup participer. Souvent, c'est à partir de là que là après on peut voir si les gens peuvent cheminer. » (B4). La mise en place de ces activités permet le rapprochement et la création de liens avec les parents qui sont les préalables à leur engagement au sein de la maison de quartier.

Cette approche misant sur l'amélioration du bien-être des enfants dans le but de mobiliser les parents répond aussi aux motivations des parents à participer. Certains ont commencé par inscrire leurs enfants à des activités de stimulation, des camps de jour, le club de devoirs ou des activités diverses. « Bien moi, je suis à la maison fa que veut, veut pas je cherchais des petits cours pour mes enfants, je voulais qu'ils socialisent beaucoup, qu'ils

soient entourés d'autres enfants. » (C4). Plusieurs participants ont affirmé avoir commencé à fréquenter la maison de quartier à la suite des activités destinés à leurs enfants. « Oui, c'est ça, et ils étaient avec d'autres enfants et moi, je suivais un cours en bas. Donc, c'est comme ça que ça l'a commencé là. » (C4). Parfois, les participants vont même jusqu'à s'impliquer directement dans l'organisation des activités « parce qu'ils savent que les enfants vont pouvoir avoir quelque chose à faire » (B4). Enfin, d'autres participent directement aux activités de la maison pour développer des compétences personnelles leur permettant ainsi d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants : cuisines collectives, cours parents/enfants ou parents/ados, etc.

On constate que les enfants sont évoqués comme une motivation à participer à la vie de la maison de quartier par l'ensemble des répondants. S'il y a des différences parfois sur la façon de présenter cet intérêt face aux enfants, on retient que chaque groupe considère l'amélioration des conditions de vie et des perspectives d'avenir des enfants comme un élément important de sa présence au sein des maisons de quartier.

4.4.2. Les liens interpersonnels

Les membres de conseils d'administration, même s'ils participent moins directement aux activités et à la vie quotidienne des maisons de quartier, soulèvent que les liens interpersonnels font partie des motivations qui les poussent à s'investir auprès de ces organisations. Les membres des conseils d'administration vont répondre à leur besoin de contacts avec les autres par leur participation aux rencontres de conseil d'administration. « J'aime les gens. J'aime ça travailler avec les gens, c'est ça qui... pour moi, c'est

important rencontrer du nouveau monde même. Parce que dans un CA tu rencontres du nouveau monde. » (A5). D'autres encore le font lors des activités à grand déploiement comme les fêtes de quartier. On reconnaît que les rapports humains directs sont en déclin dans notre société contemporaine.

C'est de rencontrer le monde. Moi, j'aime être au milieu des gens et je trouve que notre société c'est quelque chose qu'on ne fait plus. [...] Au moins, quand je vais là, ce n'est pas des robots, ils te regardent, ils te parlent, ils vont prendre le temps aussi. Je te dis pas qu'ils comprennent toujours ou qu'ils ont une bonne écoute, mais ce n'est pas ça qui est important, c'est qu'on peut avoir un contact. (B1).

C'est ainsi que certains membres de conseils d'administration vont participer à des activités de la maison de quartier pour combler un besoin d'être en lien avec d'autres personnes. « Je suis juste un être humain qui a le goût d'être avec eux autres, faire ce bout de chemin-là pour un temps. » (B1). Ce lien se construit dans une relation égalitaire qui dépasse les titres et les fonctions au sein de l'organisation selon l'une des présidentes rencontrées. « Pour moi, c'est important et c'est pas un titre... c'est qu'un titre aussi ça éloigne. Il y a des gens-là... bien présidente c'est pas comme [prénom]. Je trouve que c'est plus facile d'établir un contact [sans le titre]. » (B1). Plusieurs permanents affirment la même chose.

La possibilité de créer des liens interpersonnels de qualité représentent une motivation importante pour les permanents des maisons. Au plan personnel, certains affirment que l'intimité et la proximité des rapports humains les *reground*⁸⁴ (A3). La qualité des rapports humains est recherchée tant dans la relation avec les résidents du quartier qu'auprès des membres de l'équipe de travail. Un permanent nouvellement engagé et

⁸⁴ Voir explication en page 192, partie croissance personnelle (note de bas de page 71)

nouvellement arrivé au Québec affirme que cette facilité d'être en relation avait été une motivation importante à choisir ce travail. « J'ai aussi aimé la petite structure [et la possibilité] d'avoir des relations tout de suite avec des gens. » (B3).

Au plan professionnel, la qualité des interactions les rend plus efficaces, selon plusieurs. « L'être humain n'est pas né avec un plan d'intervention. Donc, dans la vie, des fois, il faut savoir s'adapter à l'individu et non à une structure. » (A3). Les liens avec les résidants créent un climat d'intimité qui favorise la relation de confiance qui est la prémisses, selon certains, à une intervention efficace (A3). D'ailleurs, on affirme préférer le titre de coordonnatrice, plutôt que de directrice, parce qu'« on trouve que c'est plus près des gens-là » (C3). Plus encore, l'établissement de rapports humains, d'une relation de confiance, est souvent le préalable à l'implication des résidants à des activités de participation citoyenne. Une permanente explique comment la qualité des liens interpersonnels fait partie intégrante de l'approche des maisons de quartier. Ce n'est pas uniquement une stratégie d'intervention sociale, c'est une manière de vivre et de travailler au sein de la maison.

Je me dis mon travail, c'est vraiment de faire le lien et de rappeler aux gens qu'ils sont importants et qu'ils valent quelque chose et que c'est correct qu'ils soient là et c'est correct qu'ils partent. T'sé, ils participent à leur façon, mais il faut en quelque part faire le lien. Parce que des fois, c'est juste ce petit bonjour-là qui fait toute la différence dans tout le restant de la participation (A3).

Œuvrer dans une organisation où l'on peut tisser des rapports humains de proximité qui facilitent l'insertion ou la sensibilisation des résidants à la participation citoyenne est source de motivation de certains permanents à travailler en maison de quartier. Enfin, on

reconnaît que pour les résidants, l'établissement et la création de liens avec d'autres humains sont importants compte tenu que ces derniers vivent souvent de l'isolement.

Pour les participants, la création de liens avec d'autres personnes, la création de rapports égalitaires entre permanents et participants sont des motivations importantes à leur présence. « [...] genre tu seras pas jugé, tu seras pas mis à l'écart ou... ils sont là pour t'écouter, ils sont là pour t'aider s'il y a de quoi [...] tu te sens pas attaqué direct » (C2). Pour un résidant, l'important « c'est le lien que tu crées avec la personne qui est dans la maison. » (A6). Ce dernier met l'accent sur la dimension personnelle des rapports et non sur les rôles ou les fonctions.

Le lien se crée avec les autres résidants. Il n'y a pas nécessairement de séquence prédéterminée. Cela varie d'une personne à l'autre. Une résidante explique sa propre démarche: « Quand on arrive premièrement pour l'activité, [...] on vient pour participer, pour rencontrer d'autres gens, pour sortir de l'isolement, pour rencontrer les participantes » (C3). Une autre résidante affirme de son côté que ce besoin d'être en lien avec d'autres personnes a toujours été présent chez elle et la maison de quartier est devenue un lieu propice pour combler ce besoin.

Je me suis toujours posé la question : pourquoi que je vais là?
[...] Ça m'a toujours attiré, les gens... je me suis toujours dit... peut-être que j'ai manqué ma vocation dans le domaine psychologie. Je disais tout à l'heure que j'aime beaucoup les cours de psychologie qu'il y a [à la maison de quartier] et les gens, je suis très sensible aux gens, qu'est-ce qu'ils vivent là-bas. [...] Ça m'intéresse (C4).

Le côté très humain et intime des rapports interpersonnels est une motivation qui stimule donc la participation de plusieurs participants : « Tu as le côté humain comme je te disais

tantôt, de pas être jugé [...] tu te sens à ta place. » (C2). Pour d'autres, on entre à la maison de quartier en créant un lien significatif avec un permanent, un intervenant. « Ils viennent beaucoup aussi parce que c'est moi, ils viennent parce que c'est [X le permanent]. » (B3). Tel que mentionné précédemment, ce lien interpersonnel devient une manière de tisser un lien de confiance qui favorise l'insertion de la personne au sein d'autres activités de la maison et auprès d'autres résidents.

4.4.3. La proximité

Le proximité prend plusieurs sens et comprend plusieurs dimensions. La proximité peut être comprise, ici, de deux façons : dans sa dimension géographique, c'est-à-dire une ressource située physiquement au cœur du quartier, et dans sa dimension sociale, c'est-à-dire des permanents et des bénévoles connus et reconnus qui accueillent sans jugement. Cette proximité géographique et sociale créent un climat de confiance faisant en sorte que les citoyens du quartier se sentent à l'aise de venir demander de l'aide.

La proximité géographique devient un facteur qui motive la présence des personnes. Plusieurs personnes ont évoqué, en exemple, la situation du quartier Jean-Dallaire où « on est très près des gens physiquement là, le territoire est pas grand » (A3), « c'est comme un petit village » (A5). La situation facilite l'accès aux personnes pour les intervenants. L'une des participantes aux activités du CAF mentionne que cette proximité physique a été un élément déclencheur à sa participation :

Moi, c'était un milieu inconnu, Gatineau ici moi j'ai été deux ans à la maison sans sortir à part d'aller à l'épicerie. L'épicerie,

clinique médicale et finalement, c'est une voisine qui m'a dit... bien va au CAF! C'est où le CAF? Et c'était même trop loin pour moi au départ pour marcher, m'en venir ici (C2).

Elle affirme que cette proximité physique est encore aujourd'hui, après près de 10 ans, un élément important expliquant sa participation :

Si tu n'as pas de moyen de transport nécessairement accessible [difficile]. [...] Moi, mes besoins ont été comblés ici, fa que j'ai pas eu à chercher ailleurs nécessairement. Je sais qu'il y en a d'autres choses ailleurs, mais ce n'est pas dans mon quartier, fa que je me sens moins attirée vers les autres endroits (C2).

Cette proximité physique est importante selon un autre résidant du quartier qui affirme qu'elle devient une nécessité dans un contexte de quartier appauvri. « D'après ce que je peux voir, il y en a bien qui sortent pas du quartier ici là. » (A5).

À contrario, dans certains cas, la situation géographique limite parfois la participation, selon certains permanents. L'un des quartiers étudié est traversé par une côte très accentuée, difficile à monter à pied. Un des permanents évoque la situation d'une femme intéressée à participer, mais pour qui le déplacement était impossible puisqu'elle avait plusieurs enfants et elle devait utiliser une poussette. Si c'est le cas pour cette femme, c'est aussi le cas pour plusieurs autres résidants semble-t-il :

[...] Moi, je suis convaincue, depuis qu'on n'est plus dans le centre [du quartier] [...], [X l'intervenant] a été faire un café communautaire dans le stationnement et les gens lui ont dit carrément : Ah! C'est bien cool, tu es venu nous voir parce que nous autres on n'y va pas trop trop. C'est plate de monter la côte, on ne vous voit plus. Fa qu'on y va pas. (B4).

Cette proximité géographique se conjugue avec une proximité interpersonnelle ou sociale. « Il y a une relation personnelle aussi avec les gens, tu vis presque quotidiennement avec eux autres dans le milieu donc tu connais le milieu. » (A3).

Plusieurs affirment aimer le « lien avec les gens. [...] C'est l'intimité qui se partage. » (A3). La proximité sociale a une incidence sur la proximité des interventions menées par les permanents. L'une des permanentes qui travaille et vit dans le quartier explique bien ce phénomène :

Bien, c'est pas tout le temps non plus là, [par exemple] s'il y a une chicane dans le quartier, là les parents sont en train de se chicaner, bien c'est sûr que l'enfant... elle vient tout de suite chez nous là, elle appellera pas la police, elle vient me chercher. Fa que là bien j'y vais (A4).

Cette proximité est donc recherchée tant par les permanents que par les résidants. Pour les premiers, certains nous disent que d'être proches physiquement leur permet de « voir [et que cela] c'est différent que de l'entendre. Donc, moi c'est important et c'est à partir de là, je suis capable de bâtir mes interventions et c'est là que je trouve que c'est plus efficace. » (A3).

Les résidants profitent de cette proximité afin de venir à la maison pour chercher de l'aide immédiate où quand ils font face à des difficultés particulières. « Quand j'avais le goût de consommer, je m'en venais ici; quand j'avais le goût de sauter une coche, je m'en venais ici. » (A4). On va préférer aller à la maison de quartier parce que l'on connaît les personnes en place. L'une des personnes rencontrées explique que la maison de quartier est souvent préférée au CLSC par les résidants « parce qu'ils sont trop gênés d'en parler, fa qu'ils vont en parler à [X la permanente] et [elle] va les diriger. » (A5). Une autre résidente affirme la même idée : « [les] CLSC, c'est trop vague, c'est trop loin, c'est pas accessible nécessairement, c'est pas tout de suite immédiatement [...] en quelque part tu as besoin d'un côté plus familial des fois pour en parler plus proche. » (C2)

Bref, la proximité géographique et sociale est recherchée tant par les intervenants que par les résidants. Elle favorise l'établissement d'un processus d'intervention plus efficace et qui répond à certains égards davantage aux besoins et aspirations de chacun.

4.4.4. Les liens avec le milieu communautaire

Le milieu communautaire est un lieu de participation citoyenne pour plusieurs des personnes rencontrées. Que ce soit pour les membres de conseils d'administration, pour les citoyens-participants ou pour les permanents, plusieurs affirment s'impliquer au sein des maisons de quartier parce qu'ils connaissaient déjà le milieu communautaire pour y avoir travaillé, y avoir milité ou en avoir utilisé les services. Ce qui nuance les propos des personnes rencontrées, c'est le sens qu'ils donnent à leur engagement dans le milieu communautaire.

Certains membres de conseils d'administration s'impliquent bénévolement au sein du conseil d'administration parce qu'ils connaissent déjà le milieu communautaire pour y travailler ou y être impliqué via leur travail. « Ça fait onze ans que je travaille dans les organismes communautaires, je les connais tous, les organismes communautaires. Ils me connaissent tous aussi. » (A5). « Je faisais du bénévolat avant et j'ai été commissaire d'école, j'ai été conseiller municipal, j'ai été marguillier, j'ai été... président de la Saint-Vincent-de-Paul, etc. » (C6). Parmi les résidants, certains se sont même impliqués dans la mise sur pied des maisons de quartier via des regroupements de partenaires :

C'est un peu en partenariat, les paroisses, les diocèses et le CLSC et la ville. Alors, on a travaillé en partenariat pour aider les gens à trouver, à revaloriser leur quartier. Et il y avait

beaucoup de problèmes de gangs et tout ça, alors comment amener ça comme un quartier sécuritaire où les gens avaient le goût d'y vivre aussi. Alors, c'est de là que c'est parti l'idée. Alors moi, c'est parce que j'ai été impliqué en paroisse (B1).

Leurs expériences et leurs connaissances au niveau des maisons de quartier, ou des organismes communautaires en général, deviennent un élément important de leur engagement. Ils ont l'impression qu'ils peuvent apporter un savoir particulier qui peut aider la maison de quartier à se développer.

Ils m'ont approché parce qu'ils essaient toujours d'avoir deux à trois personnes qui sont des personnes engagées dans leur communauté, au sein d'organisations ou au sein d'institutions comme une commission scolaire ou des organisations d'éducation populaire, des organisations internationales. Moi, ils m'ont approché [...] à cause de mon expérience au niveau [...] international. Comme je travaille sur la levée de fonds, ils ont dit ça pourrait être intéressant d'avoir quelqu'un qui vient nous donner un petit coup de main à ce niveau-là (C5).

Chez les participants, la connaissance du milieu communautaire n'est pas toujours une motivation initiale. Pourtant, certains affirment connaître et s'impliquer dans le milieu communautaire depuis longtemps, certains même dans les premiers comités de citoyens qui ont émergé durant les années 1960 (B2). Une de ces personnes se retrouve dans un milieu qu'elle connaît et apprécie : « J'aime ça, le milieu communautaire. Je l'ai fait à peu près toute ma vie. » (B2).

Du côté des permanents, plusieurs se retrouvent à travailler dans les maisons de quartier après avoir fait du bénévolat dans le milieu communautaire ou, même, après avoir participé à des activités des maisons de quartier. Travailler dans une maison de quartier est un choix. Une des permanentes explique pourquoi elle a quitté la fonction publique fédérale pour travailler en milieu communautaire.

Je suis aussi [élue au sein d'une institution publique] depuis plusieurs années. J'étais très impliquée au niveau communautaire, pendant environ 20 ans que je donne beaucoup au niveau de la communauté. [...] J'ai pris la décision de venir travailler au communautaire. J'aimais beaucoup travailler au niveau de la communauté, je trouvais ça important l'implication citoyenne, j'aimais beaucoup ça. Donc, je suis retournée en premier au niveau du ministère, c'était correct, mais il manquait de quoi là, j'étais pas allumée travailler entre quatre murs et... Donc, c'est la raison pour laquelle j'ai recherché au niveau communautaire. (C1).

Une autre permanente a commencé à s'impliquer d'abord comme militante dans un organisme d'éducation populaire au début des années 1980. Elle y a construit un réseau d'amitié et de solidarité même si elle n'y travaillait pas. Une autre a commencé par être participante aux activités de la maison de quartier afin d'améliorer ses conditions de vie et celle de ses filles. Pour l'ensemble des permanents qui ont justifié leur présence en maison de quartier, l'expérience du milieu communautaire a permis une certaine conscientisation et une sensibilisation aux questions de justice sociale et de participation citoyenne.

4.4.5. Le militantisme

Le militantisme au sein du mouvement communautaire est une motivation moins souvent évoquée, mais tout de même présente chez certains permanents et administrateurs. Le choix de s'impliquer au sein du conseil d'administration d'une maison de quartier est une forme de militance qui s'inscrit dans un cheminement personnel et professionnel, tant pour certains permanents que pour certains membres de conseils d'administration. « C'est que je sentais ici une forme de militantisme [...]. C'est-à-dire que de m'engager dans quelque chose sur laquelle [dans mon pays] [...] je me suis engagé. » (B3).

Le militantisme est plus présent auprès des membres de conseils d'administration. Cette militance prend la forme d'un appui à une organisation qui œuvre pour certaines causes qui les interpellent. On s'associe à la maison de quartier parce qu'elle travaille à mettre en place des projets d'éducation populaire. Pour certains membres de conseils d'administration, il leur est important de soutenir de telles organisations :

Quand j'ai travaillé par la suite pour une organisation internationale, il est devenu important de toujours avoir une militance en quelque part autre que où je travaillais. Alors, je suis capable de faire la distinction entre mon travail qui a un côté très militant aussi là [...]. Mais c'est important pour moi après que le travail soit fini que j'aie ma militance, mon engagement comme citoyen. [...] Il y a quelque chose de toujours caché derrière ça, c'est la vision de participer à la construction de quelque chose. Pour moi, c'est important de participer [...] activement à la construction d'un monde meilleur (C5).

Cette idée de militantisme et d'engagement est reprise par un autre membre de conseil d'administration qui, cette fois, provient du quartier et continue sa participation aux activités de la maison tout en siégeant au conseil.

Il faut se mettre ensemble pour gagner une cause, OK? Si on le fait... ça va peut-être prendre un autre dix ans là avant que ça l'aboutisse à quelque chose, mais s'il y a pas personne qui le fait là, ça l'aidera pas non plus, ça va être pire tant qu'à moi. Il faut se mobiliser parce que le gouvernement [fasse quelque chose pour] la pauvreté et le logement, [...] Tandis que les pauvres ils s'en occupent pas plus que ça là t'sé [...] Mais s'il y a jamais personne... c'est pas juste les pauvres, mais les gens qui ont de l'instruction, qui peuvent mobiliser les pauvres, les gens qui sont plus démunis...(A1).

4.5. Faits saillants

En résumé, ce chapitre permet d'exposer un ensemble de motivations diversifiées qui explique pourquoi des résidants, des permanents et des membres de conseils d'administration s'investissent au sein des maisons de quartier. Comprendre ces motivations, c'est saisir comment certaines personnes perçoivent et expliquent leur présence. On retient que certaines motivations sont propres à certains groupes alors que d'autres sont communes et partagées. Si les motivations rapportées des permanents et des administrateurs permettent de comprendre leurs propres raisons de s'investir dans les maisons de quartier, elles nous permettent de mieux saisir la contribution de chacun des acteurs à l'orientation des organisations. On comprend aussi l'esprit qui anime les maisons.

Chez les résidants, on remarque que les motivations tournent d'abord autour des préoccupations relatives à leurs conditions de vie personnelle. Nous remarquons, cependant, qu'il s'opère une certaine transformation des motivations entre celles de leur premier contact avec la maison de quartier et celles qui se développent ou qui prennent une plus grande importance lors de la poursuite de leur participation ou de leur engagement. En somme, le temps est un facteur central. Les motivations initiales appellent à une réponse quasi immédiate à certains besoins alors que la participation et l'engagement se poursuivent autour de motivations qui nécessitent un certain développement, donc une certaine durée. Enfin, les motivations des résidants démontrent la grande diversité de leurs besoins et intérêts. La maison de quartier, par son approche territoriale et globale, est en mesure de soutenir les résidants dans la recherche de réponses.

Les permanents des maisons de quartier présentent un profil fort diversifié en matière de formation de base, d'âge ou de statut socioéconomique, par exemple. Certains proviennent et vivent dans le quartier; d'autres non. On retrouve un grand nombre de femmes⁸⁵. La présence s'explique essentiellement par un choix de vie. Les motivations à travailler dans une maison de quartier reposent sur des considérations particulières, notamment sur l'importance des relations interpersonnelles égalitaires. Les permanents recherchent des conditions de travail et de pratique qui sont en harmonie avec les aspirations à l'égard de leur vie personnelle.

Les administrateurs présentent des profils diversifiés, tel que démontré. Certains proviennent directement du quartier, d'autres non; certains participent aux activités de la maison de quartier, d'autres non; certains ont un emploi, d'autres non, etc. Cependant, toutes les personnes sont engagées au sein du conseil d'administration sur une base volontaire afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des résidents du quartier. De façon sous-jacente aux motivations énoncées à s'engager auprès d'une organisation communautaire qui mise sur la participation citoyenne, on note deux tendances importantes : parfois, on vise à améliorer les services que l'on offre déjà aux citoyens; parfois, on aspire à participer à un certain idéal politique de transformation sociale et d'engagement envers des concitoyens.

Dans l'ensemble, plusieurs des motivations évoquées permettent de saisir le besoin des différents acteurs de donner un sens à leur propre vie en s'investissant dans une

⁸⁵ Notre propre expérience nous permet cependant de clarifier que le phénomène d'une forte présence féminine est le propre de plusieurs lieux d'intervention et d'aide. Ce n'est donc pas une caractéristique spécifique aux maisons de quartier.

organisation où les liens sociaux, les relations humaines, sont importants. La qualité de ces liens sociaux permet d'améliorer la vie des enfants et des familles de quartiers appauvris, d'intervenir autrement, de changer le monde, etc. Les répondants trouvent écho à leurs aspirations au sein des maisons de quartier. On poursuit un objectif de changement.

CHAPITRE 5

MODÈLE DE TRAJECTOIRES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Ce chapitre poursuit la présentation et l'analyse des résultats. Nous avons exposé les motivations des acteurs à participer à la vie des maisons de quartier dans le chapitre précédent. Parmi l'ensemble des constats qui émanent de cette présentation, nous avons soulevé le caractère évolutif, ou transformatif, des motivations à participer des résidents des quartiers. Ces transformations de motivations se traduisent parfois par une transformation de rôles au sein des maisons. Notre processus de recherche nous a amené à approfondir la dimension dynamique de la participation citoyenne au sein des maisons de quartier et à nous questionner par rapport à des questions telles que : comment s'opère le processus de changement qui influence leurs motivations? Par quel processus les maisons de quartier permettent-elles de stimuler la participation citoyenne?

Ces questionnements nous ont conduit à constater que la démarche de participation citoyenne se traduit par des trajectoires particulières chez les résidents des quartiers. Nous avons traduit les dimensions clés du modèle de trajectoires par le concept de *dispositif interne de participation*. Ce concept se résume ainsi : la perception ou le sens que les résidents donnent à leur présence aux différentes activités ou au sein des différentes instances de la maison de quartier. Les prochaines pages expliquent en détail

les quatre dispositifs internes constituant les trajectoires : aide et accompagnement, intégration, sociabilité et engagement civique

Une fois les dispositifs internes de participation identifiés, nous nous sommes questionné sur les phénomènes qui entrent en jeu et qui influencent le passage des résidants d'un dispositif à l'autre. Nous avons constaté que chacun des dispositifs internes permettait aux résidants de répondre à certains besoins particuliers leur permettant de modifier leur perception de leur présence aux activités. Nous avons rassemblé ces besoins à l'intérieur du concept de *dispositions à la participation*. La disposition à la participation se définit par la réponse totale ou partielle, recherchée par les résidants, à des besoins particuliers et qui, une fois satisfaits, les rendent disponibles à donner un nouveau sens à leur participation. Nous avons rassemblé ces besoins à l'intérieur d'une typologie qui contient quatre dispositions : matérielles, émotives, éducationnelles et sociales. Elles seront définies à l'intérieur de ce chapitre.

Bref, le cœur de ce chapitre s'articule autour de ces deux concepts clés qui sont au centre du modèle de trajectoires de participation citoyenne des résidants des maisons de quartier. Nous les présentons dans les deux premières parties de ce chapitre. Nous présentons une troisième partie à l'intérieur de laquelle nous exposons la modélisation des trajectoires qui démontre la relation dynamique entre dispositifs internes de participation et disposition à la participation. Cette troisième partie du chapitre nous permet également de synthétiser une typologie d'engagement qui expose les rôles joués par les résidants au sein des maisons de quartier : client, participant et citoyen engagé. Nous terminons en identifiant des caractéristiques particulières du modèle qui permettent

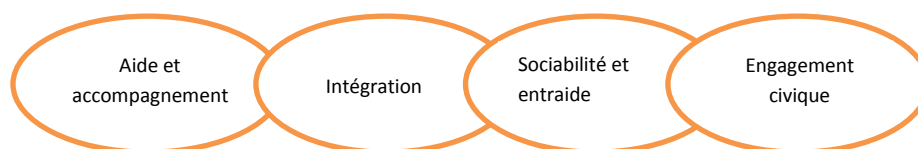
de démontrer qu'il n'y a pas *une*, mais *des* trajectoires de participation au sein des maisons de quartier.

5.1. Les dispositifs de participation citoyenne

Au sein même des maisons de quartier, nous l'avons mentionné en introduction, il existe un ensemble de dispositifs internes de participation que l'on définit comme la perception ou le sens que les résidants donnent à leur présence aux différentes activités ou instances de la maison de quartier. Cette première partie présente et définit chacun des quatre dispositifs internes de participation que nous avons identifiés : aide et accompagnement, intégration, sociabilité et engagement civique. Ces quatre dispositifs de participation représentent la première composante du modèle de trajectoires de participation.

Les dispositifs de participation citoyenne vont du dispositif d'aide et accompagnement au dispositif d'engagement civique. L'ensemble de ces dispositifs se situe sur un continuum qui démontre un certain passage, une transformation, dans la nature et dans la perception que se font les personnes de leur présence au sein des maisons de quartier.

Figure 12- Dispositifs de participation



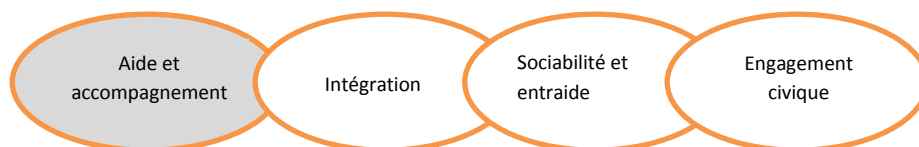
Ce tableau démontre le processus par lequel la participation citoyenne se développe et se transforme. Linéairement, pour l'instant⁸⁶, il se dégage de ce processus une forme de trajectoire séquentielle et unidirectionnelle qui démontre que les résidants passent par divers dispositifs internes qui les conduisent d'une demande d'aide pour répondre à des besoins individuels ou familiaux pour progresser vers un engagement civique. Nous reviendrons sur cette question plus loin dans le chapitre.

5.1.1. Dispositif d'aide et d'accompagnement

L'aide et l'accompagnement représentent le premier dispositif interne des maisons de quartier. Ce dispositif se définit, pour les personnes qui s'y retrouvent, comme la porte d'entrée de la maison de quartier pour les résidants. Il représente un mécanisme de prise de contact qui permet l'introduction des citoyens à une étape préalable à la participation. Les maisons de quartier mettent l'accent sur la question de la qualité de l'accueil à cette étape. Le dispositif d'aide et d'accompagnement s'exprime sous forme de différents types d'intervention, d'actions ou de services offerts, qui peuvent être de nature individuelle ou collective et se dérouler dans un contexte de crise ou d'activités ludiques.

⁸⁶ Les dispositifs de participation et les dispositions à la participation seront présentés de sorte à laisser entendre une certaine séquence linéaire au modèle de trajectoires. Nous aborderons plus spécifiquement cet aspect ultérieurement dans le chapitre. Pour l'instant, nous optons pour présenter le modèle de trajectoires d'une manière linéaire afin de faciliter sa démonstration et sa compréhension.

Figure 13- Dispositifs de participation : Aide et accompagnement



Ce qui marque l'esprit général de ce dispositif est l'importance des services rendus et du contact interpersonnel. Chaque personne qui entre à la maison ou qui participe à une activité est accueillie, formellement ou informellement, par une personne, souvent un permanent, occasionnellement par un résidant-bénévole⁸⁷. On accueille la personne à partir des besoins ou intérêts qu'elle exprime à ce moment précis. Plusieurs répondants mentionnent que ce dispositif est fondamental dans l'organisation interne de la maison et nous l'avons aussi observé. Une permanente attitrée au service d'accueil, vivant dans le quartier et ayant été elle-même participante, explique simplement ce processus :

le monde, ils vont rentrer et la plupart du temps bien, ils ont besoin des fax ou des photocopies, des timbres ou... Nous autres, on donne du pain et tout ça, fa qu'ils viennent pour ça, ils viennent pour un café. Bien souvent, ils vont s'asseoir et ils vont me parler parce qu'il y a de quoi qui ne va pas et [...] là je m'assis avec eux autres, je leur parle. Là, je leur dis tout ce qui se passe à la maison, les inscriptions, les fêtes. (A4).

À l'étape de ce dispositif, la maison de quartier répond essentiellement à des besoins immédiats et souvent primaires : nourriture, vêtement, écoute, conseil, etc. Les citoyens

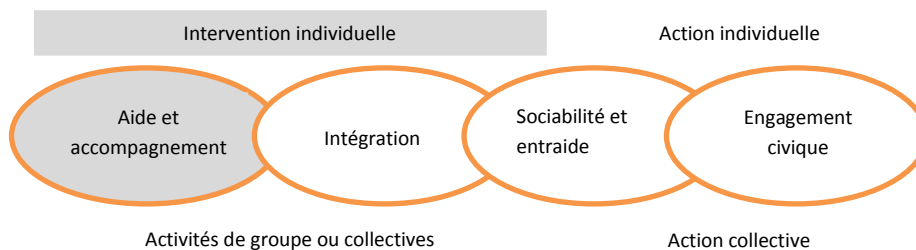
⁸⁷ De manière générale, les maisons de quartier utilisent le terme de « résidant » pour désigner toutes les personnes qui fréquentent l'organisme. Nous retenons cette terminaison de manière générale dans notre thèse. Toutefois, dans certains cas, afin de souligner certaines nuances, nous modifierons l'expression. Dans ce cas-ci, la particularité est que c'est un groupe de résidants qui s'occupe de l'accueil dans l'une des maisons et cette tâche est relevée sans rémunération.

du quartier arrivent à la maison avec divers besoins pouvant aller d'une crise suicidaire, à des problèmes financiers, à l'isolement social. Ils peuvent aussi s'introduire avec différentes aspirations, allant de l'amélioration de certaines conditions de vie immédiates, par exemple de nourrir ou se vêtir, à l'amélioration de leur qualité de vie en général. L'important, pour plusieurs, c'est que la maison de quartier, et surtout le dispositif d'accueil, représente une place « vraie », une porte ouverte. « Quand je dis porte ouverte, c'est que tout le monde est bienvenu. Que tu aies le problème que ça voudra, ils vont faire du mieux qu'ils peuvent pour t'aider ou bien non, ils vont t'envoyer à d'autres organismes, ils vont te donner des noms. » (A5).

Intervention individuelle

Le dispositif d'aide et d'accompagnement s'actualise parfois par le biais d'interventions de nature individuelle. Les prochaines pages décrivent les formes et les sens que prennent ces interventions au sein des maisons de quartier.

Figure 14- **Dispositifs de participation : Aide et accompagnement- intervention individuelle**



La maison de quartier mise sur une intervention de proximité qui ne s'adresse pas spécifiquement à une clientèle, ou à une communauté, qui partage un intérêt ou une identité commun telle que les femmes, les immigrants, les jeunes, les personnes âgées, les assistés sociaux, les chômeurs⁸⁸, par exemple. Les activités et services s'adressent à l'ensemble des résidants du quartier. Elles sont destinées aux personnes du milieu et visent à répondre à leurs besoins. « Bien, si quelqu'un a besoin du numéro de CLSC, ils ont besoin d'un petit peu d'aide pour le manger, le 24/7, toutes sortes d'affaires, ça dépend du monde qui rentre et qu'est-ce qu'ils ont de besoin. » (A4).

En somme, ce dispositif d'aide et d'accompagnement au sein des maisons de quartier est fondamental, notamment parce que ces maisons se retrouvent en milieu appauvri. Le travail en milieu appauvri se fait auprès de personnes qui ont parfois de la difficulté à trouver des réponses à leurs besoins ou encore de la difficulté à les identifier. Les résidants peuvent se présenter à la maison et demander de l'aide, peu importe la nature du besoin. Les résidants apprécient le fait que comparativement aux institutions publiques, les personnes ont accès à des services immédiatement, lorsqu'ils en ressentent le besoin. « T'sé, tu as besoin, tu appelles, tu viens, ils sont tout le temps là quand même. On a besoin de ça. » (C2). Ce dispositif mise donc sur la proximité sociale et physique. On veut que les gens se sentent importants, considérés. « [On] est là pour écouter, soutenir, aider les gens. On est là pour les aider ces gens-là, ça a plein de formes. Une personne qui rentre ce n'est pas comme la deuxième ou la troisième qui va rentrer. On accueille la personne comme elle est, on va analyser et on va l'aider de la façon qu'elle a besoin. » (C1).

⁸⁸ Nous faisons ici référence aux différents types de communautés qui servent à circonscrire l'action collective : communauté d'identité, communauté d'intérêts et communauté géographique.

Il y a des interventions en situation de crise. Par exemple, on accueille, évalue et oriente des personnes qui présentent des risques suicidaires. Une intervenante résume ainsi la panoplie d'interventions dans son organisme :

Il y en a d'autres qui arrivent ici qui sont en détresse. Il y en a que c'est de la grande détresse, le suicide, il y a plein de choses-là, c'est vraiment large là comme besoins. Et nous on essaie de répondre à tous ces besoins-là. Ou si nous on ne peut pas répondre, on va diriger à une ressource qui peut les aider. Et on va les accompagner aussi (C1).

Lors de l'accueil des personnes, les permanents évaluent s'ils peuvent répondre sur place au besoin exprimé. Sinon, on les accompagne ou on les dirige vers les organismes appropriés. La maison de quartier devient un lieu d'information et d'orientation pour des personnes qui ne savent où s'adresser pour répondre à leur besoin.

[C'est] que tout le monde est bienvenu. Que tu aies le problème que ça voudra, ils vont faire du mieux qu'ils peuvent pour t'aider ou bien non ils vont t'envoyer à d'autres organismes, ils vont te donner des noms. Ça peut être des noms, ça peut être... bien va là, ils vont t'aider. Ils vont faire du mieux qu'ils peuvent. (A5).

L'intervention individuelle en maison de quartier est caractérisée par la proximité géographique et sociale. La population cible des maisons de quartier, ce sont les résidents du quartier. Les intervenants accueillent des personnes aux profils diversifiés et ayant des difficultés particulières et interviennent auprès d'eux. La caractéristique commune des personnes est leur appartenance à un territoire desservi par une maison de quartier. Les intervenants ne parlent pas d'intervention formelle, mais plus souvent d'intervention de « corridor » (A3) : « Le petit bonjour avec le café et... ah! Je peux-tu te parler un deux

[minutes]? » (A3). Une autre intervenante résume bien la richesse de cette approche typique des maisons de quartier :

Des fois, tu as besoin de quoi de formel, mais des fois, juste d'être avec les gens et juste leur montrer quelque chose, ça peut faire toute la différence dans la vie de quelqu'un. Et ça, je trouve que c'est autant puissant que d'aller voir un psychologue pour changer un comportement, mettons. C'est la vie de tous les jours, finalement. (B4).

Ce dispositif est reconnu par les répondants comme étant caractérisé par son accessibilité, puisqu'il y a un climat de confiance qui existe entre les résidants et les permanents. L'accessibilité de la maison de quartier et la proximité interpersonnelle qui se crée entre les permanents et les résidants sont sécurisantes pour des personnes qui n'ont pas toujours eu de bonnes expériences avec les ressources des institutions étatiques ou qui peuvent être mal à l'aise de parler de leurs difficultés avec une personne qu'ils ne connaissent pas. Nous avons utilisé la citation d'une résidante dans le quatrième chapitre, et nous la reprenons en partie ici; elle explique bien l'importance des rapports interpersonnels dans l'intervention individuelle qui a cours dans les maisons de quartier contrairement à l'expérience qu'elle a pu vivre à l'intérieur d'institutions publiques, comme les CLSC :

C'est beau les CLSC, mais en quelque part, tu as besoin d'un côté plus familial des fois pour en parler plus proche, genre tu ne seras pas jugé, tu seras pas mis à l'écart ou... ils sont là pour t'écouter, ils sont là pour t'aider s'il y a de quoi et tu te sens pas attaqué direct s'il y a de quoi. Fa que c'est ces petits côtés-là, humains, qu'on a besoin (C2).

Une permanente explique comment la proximité géographique et sociale facilite l'intervention :

Donc moi, je pense que c'est un lieu de proximité et ça nous permet de gérer ou d'intervenir sur des situations qui normalement pourraient se détériorer. [...] Moi, j'ai une maman qui est arrivée ici à un moment donné avec son enfant, elle était en panique totale, elle a dit... mon enfant ne respire plus [...] on lui a dit... regarde calme-toi... Là je me suis penchée, j'ai regardé le petit bébé, je l'ai déshabillé, ... et là finalement, le petit garçon, il dormait. [...]. Je me dis que si elle n'avait pas eu la Maison de l'amitié, peut-être qu'elle aurait appelé le service du 9-1-1 et ça aurait peut-être pas été utile. [...] Des gens qui arrivent avec des idées suicidaires, on est capable de faire de l'intervention, de l'accompagnement et la personne elle se sent bien après. Donc, là, on peut faire un lien avec un organisme pour pouvoir faire un suivi ou faire une référence au CSSS, mais la situation de crise a été gérée (A3).

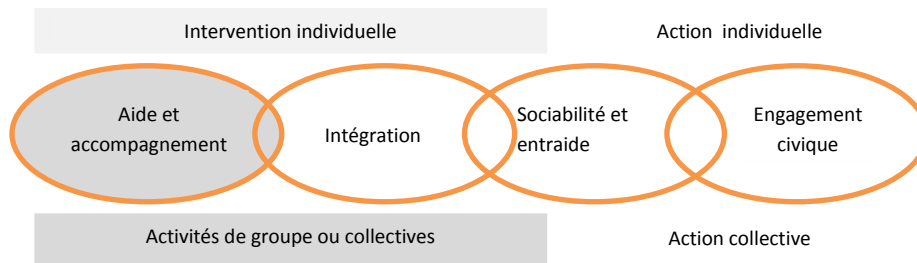
Bref, le dispositif d'aide et d'accompagnement lors d'interventions individuelles représente une porte d'entrée pour les citoyens du quartier afin de répondre à des besoins particuliers et multiples. Les services offerts misent sur la proximité et l'importance de l'établissement d'un contact humain. Ce dispositif permet aux permanents de créer un lien significatif avec les résidants, un lien de confiance qui permet l'établissement de conditions propices à la participation. Toutefois, il existe une autre porte d'entrée pour avoir accès à la maison de quartier.

Activités de groupe ou collectives

Contrairement aux services personnalisés et individuels, la participation ou la demande de services à la maison de quartier peut se faire via des activités de groupe ou activités collectives. En fait, les maisons de quartier ont le souci constant d'animer la vie de quartier et de mettre de l'avant des activités visant à répondre à des besoins significatifs des résidants. Les activités collectives prennent la forme de fêtes de quartier, de bazars,

d'épluchettes de blé d'Inde, de fêtes de Noël, etc. Les activités de groupe sont des haltes-garderies, des ateliers de stimulation, des projets de sécurité de quartier, des camps de jour, etc.

Figure 15- Dispositifs de participation : Aide et accompagnement - activités de groupes



Pour certains résidants, ces activités sont souvent la porte d'entrée leur permettant de prendre contact avec l'organisme. Certains citoyens apprivoisent la maison de quartier par l'entremise des activités de groupe ou activités collectives puisqu'elles peuvent parfois apparaître moins engageantes. Cependant, en bout de piste, cette participation amène la résolution de problèmes ou une ouverture à discuter des problématiques que la personne vit, donc une amélioration de sa situation personnelle. Comme le précise cette permanente :

Quand on arrive premièrement pour l'activité, on ne se présente pas nécessairement pour régler une situation. On vient pour participer, pour rencontrer d'autres gens, pour sortir de l'isolement, pour rencontrer les participantes, parce que le sujet nous intéresse, etc. Et après, ça sort, les problématiques (C3).

Parfois, ces activités s'adressent à l'ensemble des résidants du quartier alors qu'en d'autres occasions, elles s'adressent à des groupes précis : hommes, femmes, personnes âgées, jeunes, résidant dans le quartier. Elles prennent place ou on leur accorde priorité

au regard des attentes, intérêts ou besoins exprimés par les résidants du quartier. Par exemple : dans certains milieux, les activités destinées aux femmes ou regroupant les femmes prédominent. Dans d'autres, ce sont les jeunes qui sont au centre des préoccupations.

Ces activités ont plusieurs retombées. Dans le contexte du dispositif d'aide et d'accompagnement, elles permettent une forme de prévention sociale. Certains parents, comme nous l'avons évoqué dans le quatrième chapitre portant sur les motivations, apprécient l'opportunité que donne la présence de la maison de quartier, puisqu'on y retrouve des activités organisées permettant à leurs enfants d'être en contact avec des personnes, animateurs salariés ou bénévoles, qui veillent à leur bien-être. En fait, le climat de confiance se tisse entre les résidants et la maison de quartier dans la mesure où les citoyens considèrent que les activités sont bénéfiques pour leur famille. Ainsi, l'animation et les activités dépassent l'unique offre de services. C'est l'occasion pour certains citoyens de s'initier à la vie de la maison de quartier.

En somme, nous constatons que le dispositif d'aide et d'accompagnement regroupe une panoplie diversifiée d'interventions individuelles et d'activités de groupe ou activités collectives. Ce dispositif est la porte d'entrée à la maison de quartier et l'engagement y est minimal. Ce dispositif repose d'abord sur la qualité de l'accueil et sur la réponse aux besoins et intérêts des citoyens du quartier. Elles représentent une période d'appropriation en vue d'une possible intégration aux activités courantes de la maison de quartier.

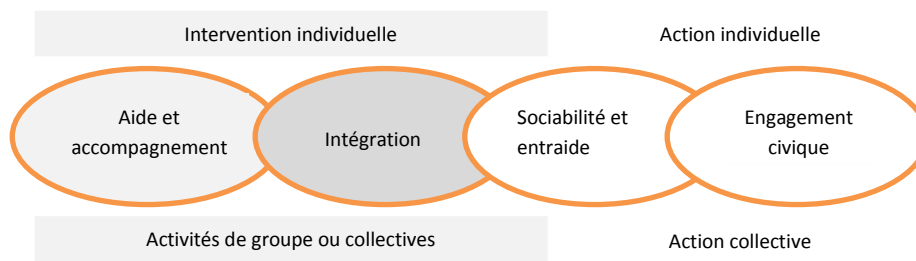
5.1.2. Dispositif d'intégration

Les activités de la maison de quartier peuvent représenter pour certains résidants un dispositif d'intégration. En fait, le dispositif d'intégration est vu comme un mécanisme par lequel une ou des personnes sont en mesure, à partir d'un choix conscient, de s'insérer au sein d'un regroupement de personnes déjà existant. Dans le cadre du modèle de trajectoires de participation présenté dans notre thèse, l'intégration représente le moment où le résidant choisit la maison de quartier, une structure organisée, comme intermédiaire pour amorcer une démarche d'insertion à un groupe de personnes. Cette étape charnière est importante et demande parfois un accompagnement personnalisé :

Souvent, les gens sont gênés de fréquenter, pour la première fois, un lieu qu'ils ne connaissent pas et de devoir faire face à des personnes inconnues (...) les résidants peuvent être accompagnés pour faire la visite de la Maison, pour s'intégrer à un nouveau groupe ou pour participer à une activité (Inter-Quartiers, 2008 : 10).

Cette intégration est la première étape du modèle où le résidant fait le choix ou démontre une volonté de s'associer à d'autres personnes.

Figure 16- Dispositifs de participation : Intégration



Ce dispositif d'intégration se distingue du dispositif d'aide et d'accompagnement dans la mesure où le résidant démontre une intention de dépasser la réception de l'aide. Le

résidant vient à la maison de quartier dans une perspective de s'intégrer à un réseau social, que ce soit au sein de la maison de quartier, du quartier ou même ailleurs dans la société. La maison de quartier inspire confiance pour des personnes qui ont certaines appréhensions quant à leur volonté ou capacité d'intégration.

Plusieurs personnes des quartiers appauvris vivent, sous des formes ou pour des raisons diverses, dans un contexte d'exclusion. Comme nous l'avons exposé dans le quatrième chapitre portant sur les motivations, briser l'isolement représente l'une des motivations initiales, certains ayant rompu les liens avec leur famille, soit parce qu'ils ont changé de région, de province ou de pays. D'autres ont épuisé leur réseau familial et social à cause de certains problèmes personnels, comme des dépendances.

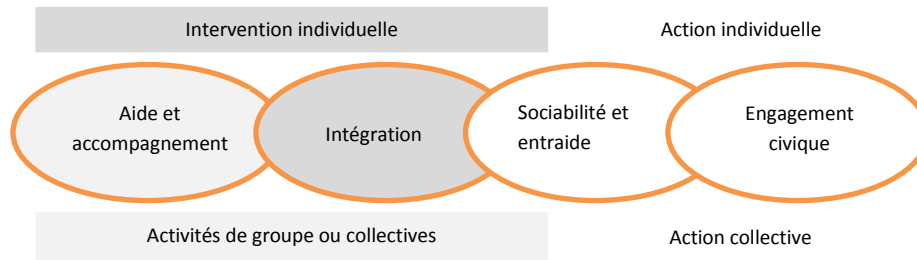
Les activités de la maison de quartier représentent un dispositif d'intégration leur permettant de recréer des liens, de se réintégrer à la société, ou du moins à un groupe de personnes. Pour l'un des permanents, la maison de quartier est « un endroit où on a envie de se poser [un] tremplin, un endroit où quand on est un peu bas, bien pour remonter, on nous aide à aller un peu plus haut » (B3). C'est ainsi que la maison de quartier devient un lieu qui permet diverses formes d'intégration. Le dispositif d'intégration est composé d'activités ou d'interventions individuelles ou collectives.

Intervention individuelle

L'intégration peut prendre différentes formes au quotidien. Au plan individuel, on offre des services d'accompagnement aux nouveaux arrivants dans leur société d'accueil, on offre des stages d'insertion à l'emploi pour les gens bénéficiant de revenus provenant de

la solidarité sociale, etc. Le soutien offert par les maisons de quartier, dans le cadre du dispositif d'intégration, peut se traduire par des services et un soutien qui se déploient à l'échelle de l'individu et par extension, dans certains cas, à la famille.

Figure 17- Dispositif de participation : Intégration - Intervention individuelle



Pour certains, la maison de quartier représente un moyen de réintégrer le marché de l'emploi. Un participant a commencé par venir chercher de l'aide individuelle. Par la suite, la maison de quartier lui a offert la possibilité de réaliser un stage d'insertion à l'emploi. De fil en aiguille, ce participant a réussi à se trouver un travail permanent :

Salarié moi! Ici, j'ai commencé en 2008. Ça l'a été un projet avec l'aide sociale, une subvention, je ne me souviens plus du nom exactement... de 2008 à 2009. Après ça de 2009 à 2010 la maison a trouvé une autre subvention pour m'occuper du jardin communautaire du quartier. Et en 2010, en septembre, je me suis retrouvé à l'école primaire du quartier (A6).

À une autre personne, une personne immigrante, la maison de quartier a offert un emploi de permanent. Pour elle, cet emploi était une occasion idéale pour s'intégrer à sa communauté d'accueil :

J'ai aimé le discours qu'il y a eu aussi et j'ai aussi aimé la petite structure et le type de travail qu'on pouvait proposer. J'ai aimé le travail qu'on pouvait proposer parce que je trouvais que pour mon intégration et pour ma compréhension du milieu dans lequel je vivais, de travailler ici me permettait d'avoir une belle photographie d'ensemble du paysage politique et social du

Québec. [...] D'avoir des relations tout de suite avec des gens, voilà... avec des Québécois (B3).

La maison de quartier est devenue une porte d'entrée pour une intégration dans la société : « Ma porte d'entrée c'est la Maison de l'amitié. Avec ça, ça m'a amenée à travailler dans une autre maison communautaire [...], connaître du monde dans le communautaire. Ça m'a ouvert des portes partout. » (A6).

En d'autres occasions, l'intégration peut se réaliser sur la base de bénévolat ou d'un engagement militant. Un permanent présente l'expérience d'une citoyenne du quartier qui se sert de la maison de quartier pour s'intégrer à une structure sociale qui pourrait lui permettre de s'intégrer plus largement par la suite :

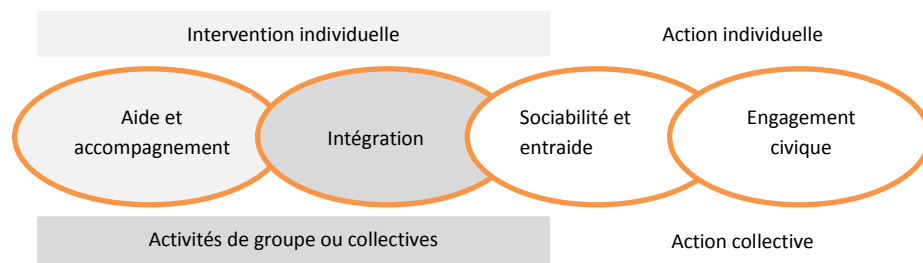
[...] Une des personnes, suite à l'atelier d'il y a quinze jours sur les différences, s'est dit qu'il fallait qu'elle se mette en valeur et elle est venue ici. On lui a parlé de la maison communautaire et elle s'est proposée en tant que bénévole pour le comité d'accueil. Donc, elle fait partie du comité d'accueil depuis très peu là et elle s'installe un petit peu, elle habite le quartier. [...] Maintenant, l'idéal, c'est qu'elle puisse s'épanouir, se développer là-dedans et rencontrer des gens de son quartier et ainsi de suite. Et voilà et ça commence comme sur des petites bulles là, un caillou qu'on envoie dans l'eau, ça fait un petit cercle et ça crée des vagues après, quoi (B3).

Ainsi, l'intégration des résidants peut se faire par des services ou des interventions individuelles. En d'autres temps, le dispositif d'intégration prend la forme d'activités de groupe ou collectives.

Activités collectives

Au plan collectif, les fêtes de quartier permettent à certaines personnes de prendre formellement contact avec les autres résidants du quartier ou participants aux activités de la maison de quartier. Les activités de groupe, telles que les cuisines collectives, les ateliers de stimulation pour les enfants et les ateliers de tricot sont d'autres exemples où les activités sont une occasion pour certains résidants de s'intégrer à un regroupement de personnes.

Figure 18- Dispositif de participation : Intégration- activités de groupes ou collectives



Au plan collectif, les activités de quartier comme les fêtes, les bazars, etc. peuvent également représenter une étape d'intégration. À l'intérieur du dispositif d'aide et d'accompagnement, les résidants s'insèrent dans ces activités pour répondre à des besoins de base : se nourrir, avoir des activités ludiques à faible coût. Les mêmes activités, mais cette fois dans la perspective du dispositif d'intégration, permettent aux gens de rencontrer des résidants de leur quartier et de commencer à tisser des liens sociaux. Concrètement, l'observation participante des activités des maisons de quartier a permis de constater que certains résidants venaient à l'épluchette de blé d'Inde estivale et à la fête d'Halloween uniquement pour quérir ce que l'on donnait ou vendait à faible coût et quittaient immédiatement les lieux. D'autres profitaient de l'occasion pour discuter

brièvement avec les permanents et les autres résidants afin de mieux connaître leur milieu et entreprendre la création de liens sociaux. Ces fêtes sont l'occasion pour les permanents « d'inviter » à la participation, de créer un lien ouvrant la porte à l'intégration. À la suite de nos questionnements lors d'une entrevue, une permanente a exposé ainsi l'importance de ce processus d'intégration collective lors des fêtes de quartier :

moi je me dis... si la personne vient chercher du maïs et elle repart chez elle et qu'en traversant la rue je peux lui dire... eh! C'était le *fun* de te voir ici et j'espère te voir au prochain déjeuner, fais attention à toi! Pour moi c'est suffisant, parce que j'ai été capable de faire un lien. [...] de rappeler aux gens qu'ils sont importants et qu'ils valent quelque chose et que c'est correct qu'ils soient là et c'est correct qu'ils partent. T'sé ils participent à leur façon, mais il faut quelque part faire le lien. Parce que des fois c'est juste ce petit bonjour-là qui fait toute la différence dans tout le restant de la participation. (A3)

Ainsi, le dispositif d'intégration que représentent certaines activités de la maison devient pour certains résidants une étape d'intégration ou de réintégration à la société. Ce qui pour certaines personnes peut représenter une démarche banale, venir chercher un épi de blé d'Inde par exemple lors d'une fête, pour d'autres cela peut prendre une importance particulière dans le fait de se joindre, aussi brièvement peut-être, aux autres résidants du quartier.

En somme, la maison de quartier comme dispositif d'intégration s'actualise au travers d'activités individuelles ou collectives, par des projets d'insertion en emploi ou par des fêtes de quartiers. Dans tous les cas, on est en présence de personnes qui vivent de l'exclusion et qui cherchent, via l'aide de la maison de quartier, à se réintégrer à un groupe de personnes en vue de créer, ou recréer, des liens sociaux. Une fois l'intégration « consommée », on assiste pour certains à un processus de sociabilité.

5.1.3. Dispositif de sociabilité et d'entraide⁸⁹

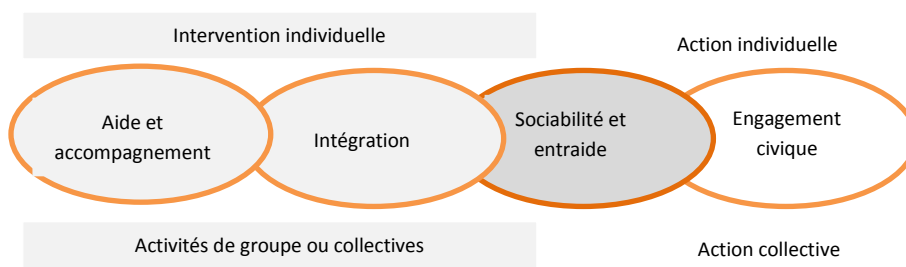
Le dispositif de sociabilité et d'entraide s'actualise dans une maison de quartier lorsque celle-ci devient un lieu de rencontre, d'échanges, de création de liens sociaux et surtout de réciprocité. Il diffère du dispositif de l'intégration puisque l'appropriation est faite. La sociabilité se définit comme un réseau de relations sociales établies entre les membres d'un groupe qui partagent un profil ou des intérêts. L'entraide fait référence à cette réciprocité qui s'établit et qui entraîne l'établissement de rapports d'aide mutuelle. Dans le cas des maisons de quartier, ce réseau s'établit autour de l'appartenance à la maison de quartier, au quartier, mais également au fait d'être conscient de partager le fait de vivre dans des conditions de pauvreté.

La sociabilité s'actualise au sein du quartier et de la maison de quartier. Ce dispositif est la pièce centrale des mécanismes internes de participation citoyenne des maisons de quartier. Bien qu'il soit l'interface entre l'intégration et l'engagement civique, plusieurs citoyens se situent et demeurent dans ce dispositif sans s'engager civiquement. On retrouve une participation qui dépasse la réception de biens, matériels ou immatériels, et on retrouve un début d'échange. Les résidents reçoivent et donnent.

Ainsi, même si on participe aux activités de la maison pour recevoir certains biens, matériels ou immatériels, les résidents participent aussi de différentes manières à l'organisation des activités et y donnent un sens d'engagement envers les autres participants aux activités de la maison de quartier ou envers la communauté.

⁸⁹ Nous avons défini le concept de sociabilité à l'intérieur du premier chapitre. En nous inspirant de Bidard (1988) et Comeau (1995), nous entendons par sociabilité l'ensemble des relations sociales qui sont vécues par des personnes et qui leur permettent d'établir des liens avec d'autres personnes ou des groupes.

Figure 19- Dispositifs de participation : Sociabilité et entraide

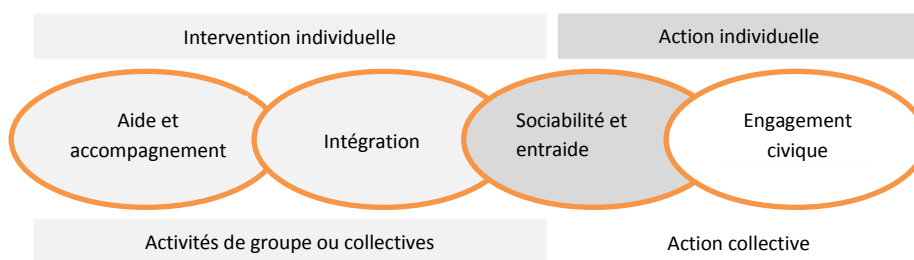


Ce dispositif s’actualise à tout moment : fêtes de quartier, cafés-rencontres, cuisines collectives, ateliers de tricot, etc. Parfois, les activités sont organisées et planifiées; d’autres fois, il s’agit d’actions spontanées comme venir à la maison de quartier pour discuter avec les personnes présentes. On remarque toutefois que les citoyens assument leur attachement à la maison de quartier. Ils reconnaissent leur lien à l’organisation et aux personnes qui y gravitent : « J’arrive ici et je m’en viens fraterniser là. » (C2).

Action individuelle

Comme lieu de sociabilité, la maison de quartier permet l’émergence d’un ensemble d’interactions entre les résidents du quartier qui mène à des relations d’entraide individuelle.

Figure 20- Dispositifs de participation : Sociabilité et entraide - action individuelle



Plusieurs répondants affirment que la maison de quartier permet à certaines personnes de se créer un réseau de relations stables nourrissant, sécurisant : « J'ai besoin de cette interaction » (C2). Cette dimension de sociabilité s'exprime dans les motivations des résidents, comme nous l'avons vu au chapitre quatre, par l'utilisation répétée du terme « famille ». Les gens ressentent le besoin d'établir des liens avec d'autres individus. Ils veulent participer pour rencontrer d'autres gens, non uniquement pour sortir de leur isolement : « Elle peut aller et à travers ça peut grandir et elle peut se créer des liens et d'autres réseaux. Parce que ce qui est important là dans la société, c'est de se créer des réseaux. » (B1). L'une des permanentes explique comment certaines personnes de quartiers populaires, qui se retrouvent souvent avec un réseau social pauvre, peuvent utiliser la maison de quartier pour recréer un réseau social plus sain et soutenant :

Mais moi, je pense que des fois les gens lorsqu'ils vivent beaucoup d'isolement et qu'ils sont souvent dans le même milieu et qu'ils sont pas... parce que nous pour s'épanouir, il faut être influencés par d'autres personnes, d'autres réseaux sociaux, bon... Et le fait qu'ils sont ghettoïsés ici, des fois ça les empêche de voir une autre vision soit d'une problématique ou d'une situation. Et je pense que le fait de venir ici et de voir que... d'en parler et de... ça donne un regard différent sur leur situation (A3).

Avoir la chance de se retrouver dans une maison, dans un milieu, où les participants ont accès à des discussions avec d'autres personnes que celles qui composent leur réseau habituel, tout ça leur permet aussi de s'ouvrir à d'autres connaissances, à d'autres manières de voir, à d'autres façons d'aborder les difficultés auxquelles ils font face. La socialisation avec d'autres personnes permet de voir les choses autrement.

La création d'un réseau permet ainsi l'émergence de relations d'entraide au sein du quartier entre les résidants. Les gens vont commencer à fréquenter d'autres personnes qui partagent des intérêts, des affinités ou des identités. « Donc, ce n'est pas juste le social, mais toute la question de participer à quelque chose, de s'entraider. » (C1). On va commencer à voir de jeunes mamans s'échanger des temps de gardiennage, d'autres vont faire du covoiturage, etc. À l'intérieur même des activités régulières des maisons, certaines participantes plus anciennes et expérimentées vont prendre en charge des activités. C'est le cas des ateliers de crochet et de tricot au CAF. Ce sont les participantes entre elles qui s'entraident dans leur apprentissage. Dans une des maisons de quartier, le dispositif d'accueil est animé par des citoyens bénévoles. Ainsi, pour certaines, cette participation permet d'aider les citoyennes du quartier, elle représente un dispositif de sociabilité et d'entraide, alors que pour d'autres, c'est un dispositif d'accueil et d'accompagnement ou d'intégration.

L'idée de rencontres avec les autres est importante et est perçue comme une possibilité de créer des relations interpersonnelles. C'est le début de l'entraide entre citoyens du quartier. Il y a une kyrielle d'exemples démontrant ce processus d'entraide. Certains citoyens du quartier profiteront du BBQ estival pour proposer de faire la cuisson ou de placer les tables, par exemple. C'est leur manière de « redonner » à la maison de quartier, et à d'autres résidants, une aide qu'ils ont reçue. Cela peut aussi servir à certains pour trouver une place et une façon de contribuer à la vie du quartier et de la maison.

Ah oui! Comme quand on a fait une épluchette de blé d'Inde, il y a des gens qui viennent... ils vont faire un BBQ. Bien là! Il y a certains messieurs qu'eux autres, ils viennent juste faire cuire la viande, ils viennent faire le BBQ, s'occupent de ça. Ils ne font

peut-être pas grand-chose d'autre durant l'année, mais ça, c'est comme leur *job*, ils veulent... c'est leur façon d'aider (A1).

Ajoutons également que lors des fêtes comme l'Halloween, certaines femmes viendront décorer la maison de quartier. Ces exemples permettent de démontrer que même si la nuance peut paraître ténue, il y a une distinction et une complémentarité entre sociabilité et engagement. L'une des résidentes explique comment elle a été témoin, récemment, d'un exemple d'engagement à l'entraide d'une autre résidente du quartier :

Comme juste un exemple... [Madame X] qui est venue passer la guignolée avec moi hier, ça, c'est un vrai petit cœur de femme ça là t'sé... Hier, elle est rentrée chez une madame qui a bien bien de la misère à marcher, tout ça, moi je lui amène du pain et elle a dit... c'est sale, la pauvre madame elle a assez de difficulté... là elle dit, je lui ai offert, si elle voulait, j'étais pour venir lui aider à faire son ménage (A1).

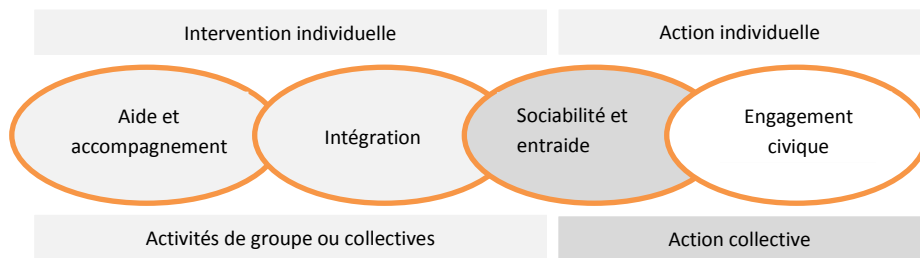
Cette dernière citation expose trois dimensions, ou facettes, que peuvent prendre l'entraide et la réciprocité lors de certaines activités de la maison de quartier, comme mobiliser les résidents autour d'une activité telle la guignolée. Premièrement, nous constatons la volonté d'une action individuelle d'une résidente du quartier envers une autre résidente du même quartier. Cette dernière ne participe pas, actuellement, aux activités de la maison de quartier; cependant, elle habite dans le quartier et, pour certains résidents, cela est suffisant. L'entraide ne concerne donc pas uniquement deux individus, mais un ensemble d'individus au sein duquel des relations d'entraide « indirecte » se créent. Deuxièmement, l'extrait met en scène des personnes impliquées dans une démarche d'entraide collective via l'activité de la guignolée. Les résidentes démontrent leur volonté de contribuer à une activité d'entraide qui les dépasse individuellement. Enfin, la guignolée, une activité de cueillette de denrées et d'argent, se déroule dans un

quartier appauvri où les gens donnent malgré leurs propres difficultés financières respectives afin d'aider les autres résidants qui vivent une situation plus difficile que la leur. Bref, le sentiment d'appartenance incite les résidants à entrevoir l'entraide non pas entre individus avec lesquels on a tissé des liens; on perçoit la possibilité de s'entraider collectivement.

Action collective

Les liens créés entre résidants ouvrent la porte également à des actions d'entraide collective, comme démontré dans le paragraphe précédent. Si le dispositif de sociabilité engendre des gains sur le plan individuel, il permet aussi de favoriser certains apprentissages préalables à l'action collective et à la solidarisation entre résidants d'un quartier.

Figure 21- Dispositifs de participation : Sociabilité et entraide - action collective



Entre autres, les interactions et les liens interpersonnels que l'on crée ont, chez certains résidants, pour effet de développer de la tolérance envers la différence. On voit autrement notre voisin immigrant, notre voisin qui fait du bruit, notre voisin qui conduit

rapidement dans le quartier, notre voisin qui se drogue. Les propos d'une participante d'expérience démontrent comment les citoyens cheminent à l'intérieur de ce dispositif :

Parce que le multiculturalisme ce n'est pas tous les gens qui le sont. Fa qu'il faut les entraîner, il faut leur amener la notion que les autres sont pareils comme nous autres. Dans le fond, il y a pas de différence, c'est des gens qui dorment, qui prient. Même s'ils prient un autre Dieu, ce n'est pas grave! Ils ont les mêmes espoirs, les mêmes espérances que nous. (B2)

Ce dispositif permet aussi aux citoyens d'organiser leur milieu de vie, en s'engageant envers leurs concitoyens, en développant leurs compétences dans l'organisation d'activités, en prenant du pouvoir sur le climat de vie dans le quartier. À titre d'exemple : des citoyens prennent des responsabilités au sein de certaines activités : on s'occupe de l'accueil lors des fêtes de quartier, on fait du porte-à-porte pour distribuer des dépliants pour faire la promotion de l'environnement dans le quartier, on planifie et réalise des journées de ménage collectif du quartier. Cette participation se développe grâce notamment au sentiment d'appartenance, voire d'identité, envers la maison et le quartier. Une résidente/citoyenne, bien qu'elle travaille dorénavant au sein d'une maison de quartier, résume l'esprit de ce dispositif :

Comme s'il arrive de quoi, juste un exemple là... il y a une madame-là qui a perdu son enfant, bien le quartier au complet s'est mis à chercher l'enfant là même s'il y a du monde qui l'aimait pas, ce n'est pas grave, l'enfant il fallait qu'elle soit retrouvée (A4).

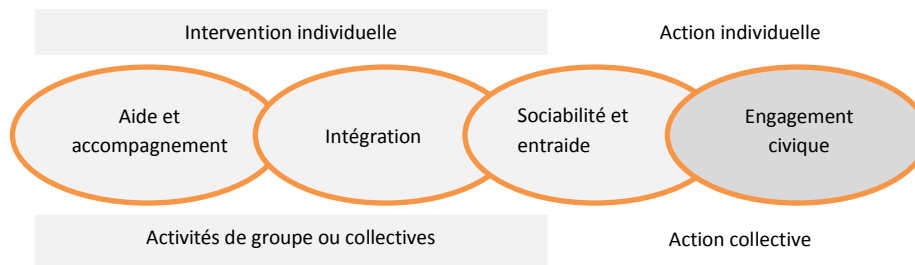
Bref, le dispositif de sociabilité rassemble des gens du milieu qui s'initient à la maison de quartier et d'autres qui sont déjà engagés et qui se servent de ces activités pour contribuer à leur développement individuel et collectif. Ce dispositif est propice pour créer des liens entre l'ensemble des citoyens du quartier, mais également entre ceux-ci et les acteurs de

la maison de quartier : résidants, permanents et administrateurs. On assiste à une variété d'actions misant sur l'entraide individuelle et collective. Toutefois, à l'occasion, certains résidants développent une perspective d'action qui dépasse leurs propres besoins de sociabilité individuelle. On voit dans la maison de quartier une possibilité de s'engager dans des actions d'intérêt collectif.

5.1.4. Dispositif d'engagement civique

Le dispositif d'engagement civique repose sur l'idée que la maison de quartier devient un tremplin pour certains citoyens afin qu'ils s'engagent individuellement ou collectivement. L'engagement civique est ici défini comme une participation citoyenne qui s'organise autour de la défense ou de la promotion des intérêts collectifs des membres du groupe d'appartenance. Alors que la sociabilité répond encore en partie à un besoin personnel de création et de maintien d'un réseau d'entraide et d'appartenance, l'engagement civique dépasse ce besoin personnel. On s'engage civiquement au sein de la maison de quartier, mais aussi, souvent, davantage au sein de mécanismes de participation existants dans la société. « Par les activités d'engagement social [...] l'intervention de quartier offre la possibilité aux résidants d'exercer leur citoyenneté par le processus de démocratisation permanente. Ils deviennent donc porte-parole de leur propre réalité. » (Inter-Quartier, 2008; 20). Tout comme pour les dispositifs précédents, la participation citoyenne, que l'on retrouve dans ce dispositif, peut s'actualiser par l'entremise d'actions individuelles ou collectives.

Figure 22- Dispositif de participation : Engagement civique



Ce dispositif d'engagement civique dépasse celui de la sociabilité et de l'entraide, dans la mesure où on ne cherche pas uniquement à tisser des liens sociaux localement, à organiser la vie du quartier, etc. Dorénavant, on s'investit individuellement dans des dispositifs de participation citoyenne avec l'idée de défendre ou de promouvoir certaines valeurs, de défendre les intérêts des autres personnes que l'on représente, etc. On s'organise collectivement pour défendre les intérêts d'un groupe, souvent du quartier. On fait référence ici davantage aux motivations de militance décrites au quatrième chapitre.

La maison de quartier devient le point de départ d'une possible intégration plus large aux structures de la société. L'une des administratrices d'une maison reconnaît que la force de l'organisation est que la maison de quartier a des « ramifications » (B1). Ces dernières permettent aux citoyens d'avoir accès à plusieurs opportunités d'engagement dans la société : « Mais vois-tu moi, je trouve que c'est comme un point central où [...] la personne peut [...] grandir et elle peut se créer des liens et d'autres réseaux. » (B1). Une résidente expose les possibilités que la maison de quartier lui a fournies :

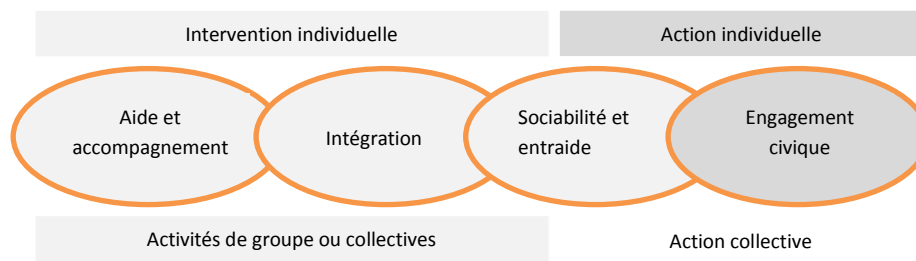
J'ai participé au comité de la participation citoyenne, avec [Monsieur X]. Et puis, j'étais impliquée avec la table de concertation sur la faim par la maison communautaire. Et j'ai été impliqué avec la TROVEPO. Puis on a participé au comité de... entre autres, on organisait les cafés communautaires. (B2).

On constate que les participants peuvent s’inscrire, à partir de leur participation à la maison de quartier, à des comités ou à des groupes qui dépassent la dimension locale du quartier.

Action individuelle

L’engagement civique peut prendre la forme d’un engagement individuel. Les résidants/citoyens s’engageront individuellement dans des démarches qui visent la promotion de l’intérêt collectif des membres de leur quartier ou de la maison de quartier.

Figure 23- Dispositif de participation : Engagement civique- action individuelle



Pour certaines personnes, la maison de quartier est une porte ouverte vers l’engagement envers d’autres organisations comme la TROVEPO⁹⁰, d’autres maisons de quartier, les comités de l’OMH, etc. Certaines ont participé à des démarches consultatives organisées, notamment, par la Ville de Gatineau : *le Portrait des communautés*⁹¹. Certaines

⁹⁰ Table ronde des organismes volontaires d’éducation populaire de l’Outaouais.

⁹¹ Au cours de la cueillette de données, plusieurs résidants des quartiers ont donné à titre d’exemple de participation, la consultation organisée par la ville de Gatineau et la Direction de la santé publique de l’Outaouais afin de dresser un portrait des besoins et ressources de chacune des communautés de la région. Cette consultation fait partie d’une des actions posées par les acteurs précédents en vue de produire le *Portrait des communautés* auquel nous nous référons à l’occasion dans le cadre de cette recherche.

participantes ne s'étaient jamais préoccupées de prendre la parole à ce type de démarche. Leur présence à la maison de quartier leur a permis d'être sollicitées directement, d'être informées de la démarche et d'être accompagnées.

Dernièrement, on est allé, il y avait une [démarche de consultation pour le Portrait des communautés]. Ils ont demandé [les permanents de la maison de quartier] des gens à y aller pour dire un peu comment c'est dans le quartier. [...] juste ça, quand tu sais que dans ton quartier c'est pas nécessairement le A1 là, tu portes plainte par rapport à des choses des fois ou entre nous autres on s'en parle, mais il n'y a rien qui bouge. Fa que là ça, ça apporte des fois des changements positifs face à ce qui se passe dans ton quartier (C2).

Cette dernière citation vient d'une résidante qui participe, avec une intensité variable, aux activités de la maison de quartier depuis 10 ans. Au début de sa participation à la maison de quartier, elle n'aurait jamais pensé qu'elle s'insérerait dans des processus consultatifs de cette nature. L'engagement se développe donc tranquillement, au rythme des personnes, de leur disponibilité, de leur ouverture, de leur compréhension, etc. Une participante exposait le rythme de son engagement à la TROVEPO. Elle est passée d'accompagnatrice à permanente, à auditrice libre à représentante de la maison de quartier. « J'ai commencé par aller aux réunions avec Nicolas et après je me suis impliquée. [...] J'ai même été sur le conseil d'administration. » (B2).

Cette possibilité de s'intégrer dans divers processus, démarches ou organisations a des retombées positives chez les citoyens. L'une des résidentes affirme que son passage et son ancrage à la maison de quartier lui a permis de développer l'ouverture de s'engager dans d'autres organisations afin de participer sur une base individuelle à des mécanismes

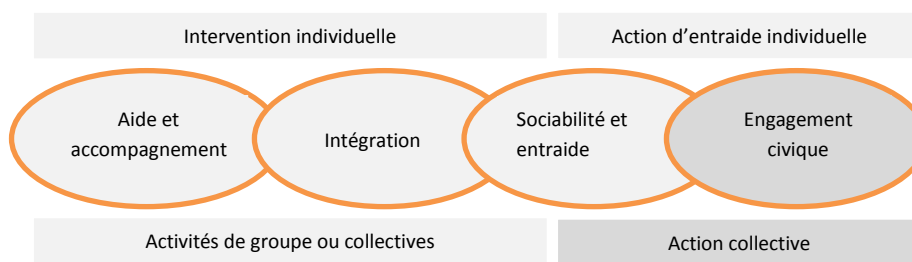
de participation existants dans d'autres milieux comme dans une autre maison de quartier : « Bien je fais un peu de bénévolat à Daniel-Johnson de temps en temps, là je vais en faire dans le temps des Fêtes là » (A1).

Lors de nos entretiens avec cette résidente, elle affirmait que sa participation, bien que celle-ci donne l'impression d'être individuelle, lui permettait de représenter les préoccupations et les questionnements des autres locataires de HLM du quartier, mais aussi, des autres locataires de HLM de Gatineau.

Action collective

L'engagement civique collectif signifie que les résidents s'engagent dans des actions, par et pour la maison de quartier ou le quartier, visant à promouvoir et à défendre les intérêts collectifs du milieu, même s'ils n'en reçoivent pas directement des bénéfices individuels.

Figure 24- Dispositif de participation : Engagement civique,-action collective



La maison de quartier s'engage dans divers projets d'action collective. Ces projets permettent à certains citoyens de s'engager collectivement. Leur mobilisation prend

diverses formes. Parfois, elle se fait dans une perspective de revendication alors que d'autres fois, elle se fait dans une perspective de projets locaux, d'autodéveloppement.

La mobilisation au sein des maisons de quartier part des besoins exprimés et vécus par les résidants du milieu. Les participants aux entrevues ont fourni quelques exemples d'actions collectives menées afin d'améliorer leur condition de vie : on a rencontré le député pour s'assurer de son appui afin d'avoir un local adéquat; on a fait des représentations auprès des instances municipales afin d'avoir un parc et d'améliorer la sécurité des piétons; on a manifesté à la Maison des citoyens pour s'assurer que le quartier ne soit pas détruit :

un moment donné ils voulaient détruire Jean-Dallaire [...] Ils voulaient construire des condominiums et des hautes surfaces là [...] Et tout le monde dans Jean-Dallaire avait été manifester à la Maison du citoyen pour dire qu'on n'est pas d'accord avec ça. [...] Là c'est tout le quartier qui s'est [mobilisé] le monde s'assoyait et eux autres [les représentants de la Ville] ils étaient en plein milieu, fa que là on était [beaucoup de résidants] et il y avait du monde d'ailleurs aussi là, il y a du monde que je ne connaissais pas là. Et ils ont changé d'idée, ils ont vu qu'on se battait pour notre quartier (A5).

La maison de quartier devient ainsi un dispositif d'engagement puisque c'est autour de la maison que ces mobilisations se construisent. D'autres mobilisations collectives amènent les résidants à mettre en place des projets d'amélioration de leur environnement et de développement : mise en place de projets de quartier sécuritaire et pacifique, de coopératives jeunesse de services. Bref, chaque quartier a des exemples concrets d'actions citoyennes collectives.

Dans le même sens, une autre permanente affirme qu'il est important d'accompagner les citoyens dans une réflexion qui les amènent à sortir de la critique et à étudier les possibilités d'action : « C'est sûr quand ils arrivent, moi ils vont chialer et ils vont le faire comme ils le font, mais là c'est de transformer ça en... bien qu'est-ce qu'on peut faire ensemble pour changer ça là. » (B4).

La mobilisation tourne donc autour d'enjeux de proximité et de questions de pauvreté, et contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et la volonté d'améliorer les conditions de vie et l'image du quartier : « créer quelque chose ici avec les résidants pour montrer que le quartier a des forces et des couleurs et qu'on fasse sortir ses couleurs et que ça ne reste pas sur l'image de l'extérieur, quelque chose qui soit gris ici quoi? » (B3)⁹².

C'est ainsi que les projets menés par l'entremise des maisons de quartier représentent un dispositif d'engagement civique qui permet à certains résidants de s'engager individuellement ou collectivement, mais qui contribue à une prise de conscience relativement à l'importance de la solidarité.

En résumé, chacun des dispositifs représente une dimension dans le modèle des trajectoires de participation citoyenne ayant cours dans les maisons de quartier. Ces dispositifs, tout comme les motivations à participer, ne sont pas fixes dans le temps. Ils s'articulent entre eux de façon dynamique et peuvent démontrer une forme de transformation de sens à la participation.

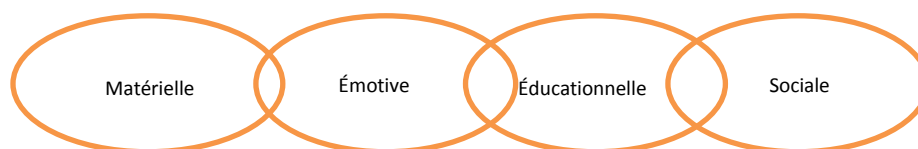
⁹² Mobilisation collective pour améliorer la qualité de vie collective.

Les différents dispositifs internes présentés démontrent que les mêmes activités peuvent donc représenter un dispositif de participation différent d'un résidant à l'autre, compte tenu de la situation et le cheminement personnels de chacun. Ainsi, l'ensemble des activités des maisons de quartier offre une possibilité de participation qui prend acte de la capacité et de la volonté des résidants. Par ailleurs, les maisons de quartier poursuivent l'objectif de faire évoluer la participation afin de permettre, ultimement, un engagement civique des résidants des quartiers appauvris. Notre recherche démontre que le passage d'un dispositif à l'autre est favorisé lorsque l'on agit sur les dispositions à la participation.

5.2. Les dispositions à la participation citoyenne

Le changement de perception des résidants à l'égard des activités de la maison de quartier se traduit par un changement de dispositifs de participation. Cette transition est rendue possible par la réponse à certains besoins ressentis par ces derniers et auxquels ils aspirent répondre en venant à la maison. En fait, ce sont les besoins ressentis qui expliquent le positionnement des résidants dans le modèle de trajectoires de participation. Nous avons traduit la réponse à ces besoins par le concept de disposition à la participation. Il émane de la cueillette de données quatre types de disposition à la participation citoyenne : matérielle, émotionnelle, éducationnelle et sociale.

Figure 25- Les dispositions à la participation

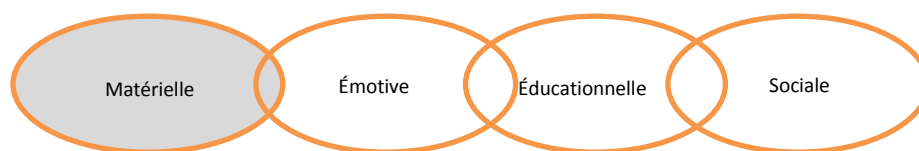


Cette deuxième partie du chapitre présente en détail une typologie des dispositions à la participation. En entrée de jeu, toutefois, nous désirons prévenir le lecteur que la typologie des dispositions à la participation est présentée avec les mêmes avertissements évoqués pour les dispositifs de participation. Nous présentons les dispositions dans un certain ordre, qui nous apparaît dominant, mais non unique. Par exemple : il arrive que plusieurs dispositions à la participation se « travaillent » ou se répondent simultanément. Cette mise en garde étant établie, nous présentons les quatre dispositions à la participation.

5.2.1. Les dispositions matérielles

Les besoins matériels sont souvent les premiers besoins à combler avant d'envisager une forme de participation citoyenne. Une grande partie des résidants qui arrivent à la maison de quartier éprouvent des difficultés matérielles : manque de nourriture, manque de vêtement, manque d'effets scolaires pour les enfants, etc. Sans répondre à ces besoins primaires, lorsque ceux-ci sont perçus comme insatisfaits pour les résidants, il est plus difficile d'aspirer à susciter la participation des citoyens, selon plusieurs acteurs impliqués dans les maisons de quartier. « On ne peut pas amener quelqu'un à être solidaire s'il n'a pas mangé, s'il n'a pas dormi, si les enfants n'ont pas de linge. » (B4).

Figure 26- Les dispositions matérielles



Pour les permanents, cette question représente un enjeu constant dans le choix de l'investissement de leur temps et de leur énergie. Bien que la mission des maisons de quartier ne soit pas d'abord de fournir de l'aide matérielle ou un soutien psychosocial, la porte d'entrée dans la vie des citoyens et l'amorce d'une mobilisation passent souvent par la réponse à des besoins financiers.

Financièrement aussi [...] le fait d'avoir des [...] cuisines communautaires ça ne revient pas cher. Fa que c'est... quelque part tu en mets dans tes poches, une façon de parler là... [...] avec eux autres, j'ai connu des *snows suits* aussi [...] Bon... On va chercher tout le temps du beau, bon, pas cher avec eux autres (C2).

Le soutien matériel prend ainsi différentes formes; les intervenants de la maison orienteront et accompagneront les citoyens vers des ressources communautaires ou institutionnelles pouvant répondre à leurs besoins. À titre d'exemple : pour plusieurs immigrants, la maison de quartier joue un rôle de centre d'information leur permettant de mieux connaître les ressources qui leur sont destinées. « Moi, je trouvais que c'était vital pour ce quartier. Les immigrants, leur dire où est l'épicerie » (B1). Le soutien direct, rapide et de proximité permet de répondre aux besoins immédiats et concrets de ces personnes et de stabiliser leur situation. Dans ce processus d'orientation ou de renseignement se construisent des liens avec les permanents de la maison de quartier. Ce lien est sécurisant : « En d'autres mots, le temps qu'ils sont ici, c'est qu'ils peuvent avoir le sentiment de sécurité, qu'ils sont à l'aise. » (B4). C'est en répondant à des besoins de

cette nature qu'on peut rendre une personne ouverte à s'intégrer et à contribuer à la maison de quartier, selon une permanente :

quand tu as réglé une situation d'urgence, là tu es peut-être en mesure d'être plus réceptif de l'implication. [...] Si une famille a réglé une question financière, a réglé une question de garde partagée, d'allocation qui ne rentrait pas. [...] Bien quand tu as réglé des choses comme ça, tu es peut-être plus [...] disponible après quand on présente [une possibilité de t'impliquer]. (C3).

On va se déplacer avec la personne, on va téléphoner à certaines institutions pour ou avec le résidant. Ces démarches permettent aux personnes d'être mieux disposées à participer. « T'sé vraiment aller à l'autre organisme, ces choses-là, je vais le faire et je le sais, parce que ça va faire que la personne après va pouvoir participer à un comité. » (B4). « C'est comme le premier pas vers soit de l'aide, soit vers de l'implication, soit vers la découverte de forces. » (A3).

La question matérielle demeure toujours une préoccupation pour les gens appauvris; toutefois, en sachant qu'ils trouvent et qu'ils trouveront en partie réponse à ce besoin à l'intérieur des maisons de quartier, ils sont davantage disposés à s'ouvrir à la participation. La disposition matérielle sans être l'unique disposition à la participation est centrale dans le processus qui mène les résidants à cheminer dans le modèle de trajectoires de participation citoyenne. Après une première visite où elle avait demandé une aide matérielle directe, l'une des résidentes affirme qu'elle a vu en la maison de quartier une porte d'entrée sur son quartier : « N'étant pas de la place là, moi, ça m'a appris à connaître le quartier, les gens qui vivent autour. » (C2). C'est ainsi que les maisons de quartier peuvent devenir des dispositifs d'intégration.

5.2.2. Les dispositions émotive et psychologique

Selon plusieurs acteurs impliqués dans les maisons de quartier, le passage du dispositif d'aide au dispositif d'intégration ne s'explique pas uniquement par la réponse aux dispositions de participation matérielle. Nous avons constaté lors de nos entrevues et nos observations que l'intervention ou l'action n'étaient pas plus importantes que l'esprit dans laquelle elles étaient menées. Pour les maisons de quartier, la qualité de l'accueil est fondamentale « si la personne ne se sent pas bien accueillie quand elle rentre ici, c'est sûr qu'elle ne participera pas. » (C1). L'accueil est inconditionnel, chaleureux et sans jugement. On cherche à ce que les résidants se sentent comme s'ils étaient chez eux.

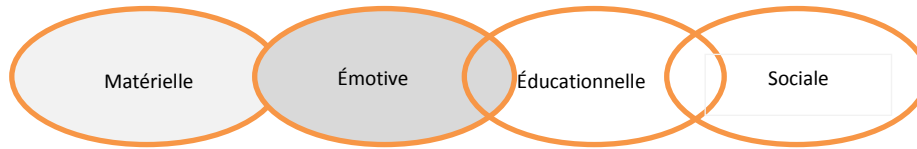
Si tu viens à bout de faire ressentir à une personne quand elle met les pieds ici pour la première fois, qu'elle est vraiment bienvenue et que ce n'est pas grave qu'elle soit brune ou noire, jaune, verte, *whatever*, qu'elle a de la place ici, bien je pense moi cette personne-là va revenir. Que ce soit pour la raison que ça voudra, qu'elle soit gelée, qu'elle soit saoule, qu'elle soit comme elle voudra. (A1).

C'est ce constat qui nous a conduit à identifier la seconde disposition à la participation qui est d'ordre émotif et psychologique. Il a été évoqué, par différents participants à la recherche, qu'il est fréquent que les résidants des quartiers appauvris méconnaissent leurs forces et leur potentiel. Plusieurs ont des problèmes d'estime et de confiance en eux-mêmes. Il y a autant de causes à ces difficultés qu'il y a de résidants : limitations physiques, psychologiques, intellectuelles ou sociales, expériences antérieures d'exclusion, arrivée dans un nouvel environnement social et culturel qui les insécurise⁹³, etc. Leur présence et leur participation aux activités de la maison de quartier ainsi que

⁹³ Nous désirons ici spécifier que le manque de confiance n'est pas lié au manque de capacité.

leur contact avec les permanents permettent d'identifier, développer et mettre en valeur leur potentialité.

Figure 27- Les dispositions émotive et psychologique



Les résidants sont accueillis à la maison avec un préjugé favorable. Comme nous l'avons soulevé lors de la présentation des motivations des permanents au quatrième chapitre, les raisons pour lesquelles les intervenants voient d'abord une personne avec du potentiel et des forces plutôt qu'une personne avec des problèmes, des limites, des handicaps ou des défauts sont clairement exposées. C'est en voyant et reflétant le potentiel des résidants que l'on sème l'idée de leur capacité à participer.

Rapidement et sans jugement, qui va accueillir les gens dans ce qu'ils sont, pas ce qu'ils vivent nécessairement ou comme leurs problèmes. On accueille les gens dans leur globalité puis c'est comme le premier pas vers soit de l'aide, soit vers de l'implication, soit vers la découverte de forces. (A3).

Plusieurs citoyens ont vécu une forme de marginalisation qui a atteint leur estime et leur confiance en eux. Comme nous l'avons exposé au troisième chapitre, les quartiers rassemblent une forte concentration de personnes vivant en situation de pauvreté, et qui vivent ou ont vécu plusieurs problèmes : perte d'emploi, surconsommation, prostitution, violence, perte d'autonomie, déracinement lié à l'immigration, etc. Cette longue citation d'une résidante décrit bien à notre avis l'importance de la disposition émotive, et du sens qu'elle donne au dispositif d'intégration, chez des résidants qui ont vécu des difficultés personnelles et sociales importantes dans leur vie.

Bien au tout début quand je suis venue la première, la deuxième et la troisième fois, c'était juste pour venir prendre un café et [...] je me suis sentie tout de suite accueillie, je me suis surtout sentie acceptée tel que j'étais. Tout le long de ma vie [...] j'ai tout le temps voulu faire pour que les autres m'aiment, mais ça marchait pas là. Et puis ici [...] je n'avais pas besoin d'être personne d'autre, je pouvais être moi-même et ils pouvaient m'accepter [...] puis après ça, ça l'a été la confiance qu'ils m'ont donnée. Comme j'ai commencé à venir prendre un café de temps en temps et c'était [X] qui était intervenante et tu sais comment elle est bonne pour jaser [...] Fa qu'un moment donné elle me dit... : tu n'aimerais pas ça travailler avec les enfants? Tu aimerais ça faire le club de devoirs... eh! moi je n'ai pas d'éducation, j'ai lâché l'école à 14 ans et je n'avais même pas ma sixième de fait... Oui, mais elle dit : ce n'est pas grave, on va te donner un enfant de première année et tu vas être avec toute l'année, fa que vous allez apprendre à vous connaître. J'ai dit bien penses-tu que je suis capable? Elle a dit essaye, au pire-aller, on changera. (A1)⁹⁴.

Pour participer, les citoyens doivent être en mesure d'identifier leur contribution. Reconnaître et croire en ses forces est un pas important pour la personne. Un résidant devenu président du conseil d'administration explique fort bien comment, dans son cas, la maison de quartier lui a offert une opportunité de prendre une place et surtout comment la confiance exprimée par les autres résidants à son égard a pu lui donner une confiance supplémentaire en lui-même :

un moment donné qu'il y avait un *meeting* du CA et moi un CA je savais c'était quoi, j'ai dit je vais aller voir, je suis curieux de qu'est-ce qui se passe ici. [...] Fa qu'on était assis là et un moment donné ils avaient besoin d'un président, là il y a quelqu'un que je ne connaissais pas, elle... elle me connaissait, elle savait que j'allais dans les organismes. Elle est arrivée et m'a proposé d'être président. Fa que là moi je n'aurais jamais pensé que j'aurais été voté là. (A5).

⁹⁴ Cette citation contient une partie précédemment utilisée dans le chapitre 4. Cependant, nous tenions à reprendre l'ensemble de la citation puisqu'elle évoque très bien le processus que nous voulons démontrer ici.

Les citoyens entre eux développent aussi ce regard lors de la mise en place d'activités et de projets. L'insertion dans des projets et des activités est donc l'occasion de bâtir sa confiance, de mettre en valeur ses forces, de se faire reconnaître, etc. Il se développe alors une forme de convivialité entre les membres des groupes où les personnes sont enclines à laisser la chance à l'autre membre de se développer et de prendre sa place. Il y a une sorte d'entente tacite où on laisse la chance à chacun de prendre sa place en fonction de ses forces. Lors de rencontres de conseil d'administration, on écoute attentivement les autres, même ceux qui ont des difficultés à exprimer clairement leur point de vue; on donne la chance à certaines personnes d'animer des séances du conseil, etc. Le sentiment que les gens leur font confiance donne à des résidents le courage de prendre de plus en plus leur place au sein de l'organisme et dans les activités.

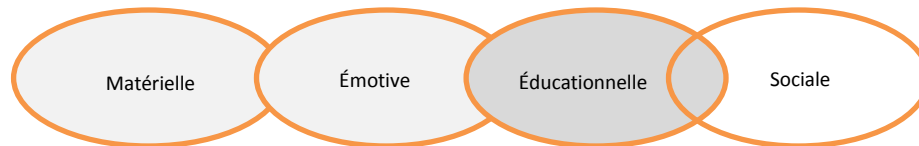
Être en mesure de développer sa confiance en soi, d'avoir confiance en son propre potentiel, permet aussi à certains d'être disposés à faire de nouveaux apprentissages. C'est la prémisse au développement des compétences, notamment les compétences civiques, la troisième disposition à développer en vue de la participation citoyenne.

5.2.3. Les dispositions éducationnelles

La troisième disposition est d'ordre éducationnel. Les apprentissages, de nature personnelle ou civique, qui se font à la maison de quartier sont de plusieurs ordres : cuisiner de manière nutritive et à meilleur coût, tricoter ou coudre, faire la discipline avec les petits, mettre des règles aux ados, etc. L'ensemble de ces apprentissages améliore la

vie quotidienne des citoyens, leur redonne du pouvoir sur leur vie et de la confiance en eux. Comme plusieurs activités se déroulent en groupe, on intègre également des apprentissages sur les connaissances et les compétences civiques.

Figure 28- Les dispositions éducationnelles



La majorité des citoyens qui arrivent au sein des maisons de quartier ont peu de connaissances « politiques » ou de compétences civiques. On connaît peu les mécanismes, les procédures, les processus, etc. de participation. Les apprentissages civiques commencent souvent lors de l'organisation ou du déroulement d'une activité. Organiser une cuisine collective, une fête de quartier, un déjeuner-causerie, etc. sont des opportunités pour les permanents de transmettre des connaissances et de développer des compétences civiques dans une perspective de démocratisation : élaborer un ordre du jour, animer une rencontre, reconnaître et donner le droit de parole à chacun, proposer des amendements, etc. sont des actions qui permettent d'augmenter les compétences civiques des personnes. Toutefois, le développement des compétences se fait au rythme de chacun.

Notre comité, c'est des citoyens qui sont dans le processus : donc, ils ne sont pas tous rendus au même niveau. Donc je ne peux pas demander à un citoyen qui vient d'arriver ou que ça fait 20 ans qu'il ne travaille pas et qu'il n'est pas sorti de chez eux, commencer à gérer. Écoute, je le stresse et il se désengage. Mais par exemple, si je l'appelle et je lui dis peux-tu faire telle ou telle chose... il faut y aller à la pièce (A3).

L'ensemble de ces principes de fonctionnement amène chaque participant à être reconnu dans son droit de parole et dans la valeur de son point de vue. Ceci contribue au développement de la confiance en soi, mais aussi à l'appropriation de valeur démocratique telle que le respect du point de vue de l'autre, la nécessité que le plus grand nombre de personnes donnent leur point de vue, etc.

Moi, je pense que c'est ça qui fait la force la participation [c'est] aussi le fait qu'on soit capable de travailler avec des gens différents. T'sé apprendre à connaître des gens dans leur participation. On a tout le temps une qui est plus mollo, qui est souvent en retard; tu as l'autre qui court partout et qui parle beaucoup fort et qui court partout, partout, elle veut tout faire en même temps. Tu as la maman immigrante avec les sept enfants qui arrivent. Donc ça c'est super intéressant cette diversité-là qu'on retrouve chez les gens dans leurs façons de participer (A3).

Les mécanismes de participation citoyenne ou de démocratie participative qui se mettent en place ici et là aux plans local, régional et national sont souvent méconnus par les résidants tant dans leur fonctionnement que dans leur fonction. Donc, les permanents ont le mandat d'expliquer les mécanismes démocratiques existants : « Je comprends que quelqu'un n'est pas prêt du jour au lendemain à s'impliquer ou à faire de la représentation, parce qu'en même temps je me dis bien là pour s'impliquer, il faut aussi qu'ils comprennent le mécanisme et il faut qu'ils y croient aux mécanismes. » (C4). Bref, les apprentissages se font à l'égard des mécanismes et des principes de fonctionnement. En se les appropriant, les résidants sont davantage en mesure d'y croire, d'y faire confiance et de s'y insérer.

Les opportunités d'apprentissage viennent également d'événements extérieurs au quartier : les élections, les manifestations, les pétitions, etc. Nous avons évoqué plus tôt l'exemple d'une manifestation menée à la Maison des citoyens par des résidents du quartier Jean-Dallaire. Parfois, lors des élections, on invite les candidats à venir à la maison de quartier expliquer leur programme aux résidents. Ainsi, lorsque le moment est propice, les permanents utilisent des situations pour permettre aux résidents d'acquérir des connaissances et des compétences civiques. Cependant, le travail est encore une fois de longue haleine. Une permanente affirme : « La machine, je trouve qu'elle est difficile à comprendre pour des gens là de la base là... quand tu n'es pas au niveau des paliers politiques là, où tu n'as pas développé cette analyse-là, je trouve que c'est loin. » (C4).

Lorsque les personnes peuvent participer à des comités externes, à des activités de consultation ou de participation organisées par les instances institutionnelles, les citoyens, une fois accompagnés, sentent qu'ils peuvent expérimenter une participation citoyenne et apprennent en cours de route. Le témoignage d'une citoyenne démontre comment, après avoir pris confiance en elle, elle a démontré un intérêt à s'investir au sein de certains mécanismes existants.

C'est pour ça que je fais du bénévolat pour l'OMH, parce que je suis sur le comité de sélection [...] tu comprends plus comment ça fonctionne. Tu as une meilleure idée... les gens ils chialent, tout ça, mais tu ne sais pas si tu devrais les écouter ou non. Fa que quand tu t'embarques les pieds dedans la machine qui tourne là, bien tu comprends mieux (A1).⁹⁵

⁹⁵ Cette citation est utilisée précédemment dans la section portant sur les dispositifs. Dans le cas présent, cette citation permet de démontrer l'importance de la dimension éducative à l'intérieur des dispositifs de socialisation, ce qui permet de développer une perspective d'engagement par la suite.

C'est ainsi que la participation aux activités diverses qui entourent la maison de quartier est une opportunité constante de développer les connaissances et les compétences civiques des personnes. Ce sont ces compétences qui leur permettent d'assumer leur rôle de citoyen.

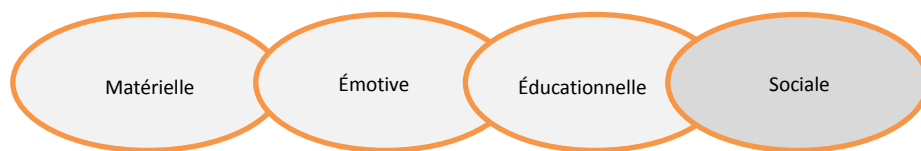
Et en tous les cas, moi je pense que des organisations comme [la maison de quartier] s'il n'en existe pas on ne pourra pas aller à l'autre étape. Il y a une étape qui est plus de mobilisation citoyenne, plus politique, plus dans la formule des organisations de droits sociaux, de défense de droits sociaux. Et pour arriver à ces organisations-là on peut penser qu'on va prendre le monde d'en bas, mais souvent le monde qui arrive dans cette mobilisation-là c'est du monde qui ont déjà [...] reçu une certaine formation dans des organismes de quartier [...] et qui peuvent se permettre d'aller vers l'autre étape. [...] Dans un mouvement de citoyens. Il y a des étapes à passer pour des gens qui n'ont peut-être pas eu la chance d'avoir accès à des études ou d'avoir accès à des lieux pour prendre conscience d'une situation, d'une injustice. (C5).

Nous avons évoqué les propos d'un résident de quartier dans la section portant sur la description de la maison de quartier comme dispositif d'engagement. À la suite de la présentation de l'expérience de manifestation à la Maison du citoyen, ce résident concluait par la réflexion suivante : « Bien on a eu tout notre rôle, parce que ça n'en prend pas rien qu'un pour gagner : ça prend une population, un quartier. Parce si j'avais été tout seul ou deux, trois personnes, ça n'aurait pas changé rien. » (A5). D'un dispositif de sociabilité et d'entraide, la maison de quartier est devenue un dispositif d'engagement permettant une prise de conscience de l'importance de la solidarité et de l'action citoyenne collective pour régler certaines situations problématiques. C'est ainsi que la maison de quartier tend au développement d'une quatrième disposition à la participation citoyenne, de nature sociale : les liens sociaux et d'appartenance.

5.2.4. Les dispositions sociales

La quatrième disposition est de nature sociale. La maison de quartier permet aux citoyens de se créer un réseau d'appartenance, des liens sociaux, une forme de soutien. « La familiarité, les enfants qui viennent te voir, les parents qui te font une caresse, il y a ce contexte-là... moi je pense que c'est ça qui fait la force de la participation. » (A3). Ces liens sociaux donnent le courage et l'opportunité à certains citoyens de participer individuellement et collectivement aux mécanismes de participation citoyenne.

Figure 29- Les dispositions sociales



Les citoyens n'ont pas toujours le courage ou le besoin d'aller exprimer une opinion en fonction de leurs intérêts personnels. L'idée de faire partie d'un ensemble, de représenter un groupe, donne le courage et l'occasion à certains de prendre part et d'influencer les décisions des institutions publiques ou de ses représentants. Le sentiment d'appartenance développé envers le quartier, la maison de quartier ou l'équipe de la maison de quartier est pour certains l'élan nécessaire à leur participation.

[...] S'ils croient à la Maison de quartier, ils vont probablement être en mesure d'aller dire des choses parce qu'ils ont comme une... comme une sécurité de dire... ah! Bien moi je suis au CAF. [...] Il y a un lien d'appartenance... ils vont réussir à le faire, mais en même temps ça prend un bout là t'sé... C'est long là, c'est un peu comme la dame qui est à la cuisine là..., ça fait des années-là, mais tu vois là elle commence, c'est plus précis le discours, ils sont moins dans l'urgence, les enfants sont plus vieux (C3).

Les liens sociaux qu'ils ont tissés au sein du quartier ou de la maison de quartier leur donnent une certaine confiance. C'est en groupe qu'ils recevront à la maison de quartier un aspirant député ou le conseiller municipal. Ils participeront à une activité de consultation populaire avec le mandat de représenter la maison de quartier, etc. Ils prépareront leurs demandes, leurs revendications, leurs positions, collectivement.

La participation aux activités de la maison de quartier amène les citoyens à se préoccuper de certaines questions de nature politique. On se crée un réseau, on échange des idées, on se préoccupe du développement de notre milieu. Les citoyens sentent qu'en se solidarisant, ils peuvent changer leurs conditions de vie. Ils réalisent qu'agir collectivement avec le soutien de leurs concitoyens est souvent mobilisant. Bref, la création de liens d'appartenance divers devient une disposition pour certains, les amenant à vouloir participer et à s'investir.

Conclusion

Les quatre dispositifs présentés s'exposent de façon plus nuancée dans la réalité et les activités quotidiennes de la maison de quartier. Par exemple : en participant à une activité particulière, on peut agir simultanément sur diverses dispositions. Les dispositions s'articulent donc entre elles.

Ces dispositions à la participation, une fois présentées sous forme de trajectoires, permettent de percevoir que les besoins des résidents, intéressés et intégrés aux activités de la maison de quartier, se transforment au fil de leur participation. Les dispositions

s'additionnent, mais prennent une importance relative avec le temps. Par exemple : les besoins matériels pour les personnes en situation de pauvreté demeureront un besoin constant. Toutefois, s'ils ne sont pas satisfaits, du moins en partie, il devient difficile pour les résidants de continuer à répondre à d'autres besoins qui leur permettent de participer de manière plus significative.

Une fois mis en corrélation, les dispositifs et les dispositions permettent d'expliquer ou de mieux comprendre les trajectoires de la participation citoyenne des résidants étant engagés au sein des maisons de quartier.

5.3. Modélisation des trajectoires de participation et forme d'engagement

Cette prochaine section vise à présenter la modélisation finale des trajectoires de participation citoyenne développée dans cette thèse. Dans les deux premières parties, nous avons exposé successivement deux dimensions de base de ces trajectoires : les dispositifs internes de participation et les dispositions à la participation.

Au cours des prochaines pages, nous voulons démontrer comment les dispositifs internes de participation et les dispositions à la participation, une fois articulés ensemble, débouchent sur une typologie de la transformation de la forme d'engagement des résidants au sein des maisons de quartier. Ainsi pour que les résidants puissent cheminer au travers des dispositifs en place au sein des maisons de quartier, il doit y avoir des

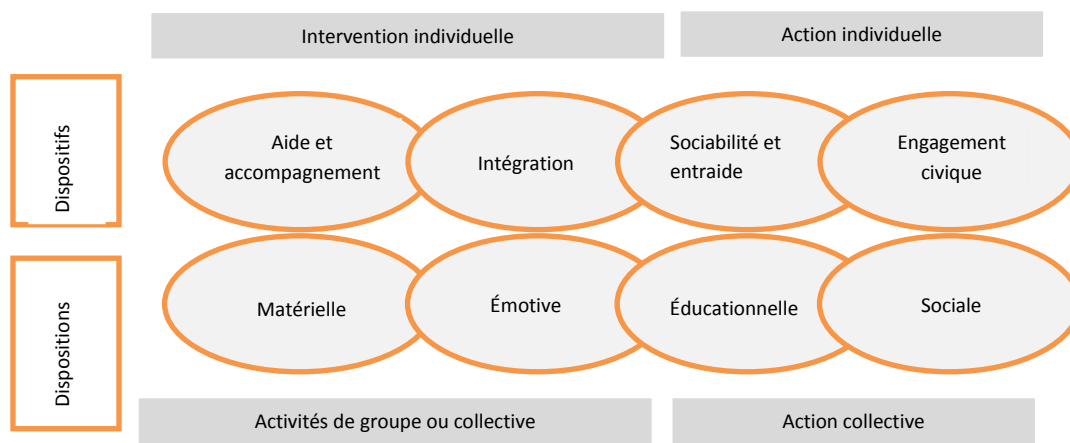
actions effectuées afin d'apporter une réponse à leurs besoins. Ces besoins de différente nature s'inscrivent à l'intérieur de quatre types de dispositions. Il apparaît que la nature de la participation des citoyens dépend notamment de l'opportunité de réponse qu'offrent les maisons de quartier. Il apparaît également qu'une réponse, même partielle, à certaines dispositions est le préalable à l'avancement des citoyens dans leur trajectoire de participation.

Nous concluons ce chapitre par l'identification de certaines caractéristiques particulières du modèle de trajectoires à considérer qui démontrent les variations possibles dans les trajectoires individuelles de chaque résident.

5.3.1. Articulation des dispositifs internes de participation et des dispositions à la participation

Une fois exposés, tant les dispositifs internes de participation et les dispositions à la participation, il est possible de constater l'interaction entre les deux typologies. Elles s'influencent mutuellement. C'est à l'intérieur des dispositifs que l'on agit sur les dispositions, et c'est en œuvrant sur les dispositions que l'on permet aux citoyens de cheminer au sein des dispositifs de participation. Plus encore, le chevauchement respectif des dispositions et des dispositifs démontre qu'un résident peut simultanément donner plusieurs sens à sa participation et aussi répondre à des besoins de différentes natures.

Figure 30- Les dispositifs de participation et les dispositions à la participation citoyenne



À titre d'exemple, l'insertion dans des projets ou des activités permet d'abord de répondre à des besoins individuels concrets de maintes natures : intervention psychosociale, soutien financier, insertion sociale, etc. En essayant de répondre aux besoins des citoyens, on tente simultanément d'amener les citoyens à sortir de cette dynamique où ils sont en demande d'aide afin de les inviter à participer à des activités telles que des cuisines collectives ou des cafés-rencontres pour des questions d'information générale ou encore, et souvent, de sociabilité. Ces activités deviennent une opportunité de répondre simultanément à des besoins matériels et à des besoins émotifs.

Les activités qui conjuguent besoins matériels et besoins émotifs, associés respectivement à des dispositifs d'aide ou d'intégration, peuvent aussi, avec le temps et le cheminement des résidants, représenter à un certain moment un dispositif de sociabilité permettant de répondre à des dispositions éducationnelles. La même cuisine collective, citée précédemment, qui permet de répondre à des besoins matériels et à des besoins émotifs permet aussi d'acquérir des connaissances ou des compétences. Nous concevons

facilement que la cuisine collective permette d'acquérir des compétences techniques ou des connaissances sur des aspects alimentaires et culinaires. En même temps, la cuisine collective permet l'acquisition de certaines compétences civiques : prendre la parole, donner son opinion, établir un ordre du jour, faire une planification, travailler en équipe, etc. Nous considérons ces compétences comme des compétences transversales qui peuvent être utilisées de maintes façons ultérieurement, notamment lors d'action citoyenne. Les discussions lors des activités, comme lors d'une cuisine collective, permettent aussi parfois d'aborder des préoccupations énoncées par l'un ou l'autre des résidants. Le point de départ est souvent une discussion pouvant paraître anodine, mais qui ouvre la porte à de l'éducation populaire. C'est ainsi que l'activité devient une opportunité pour les résidants d'acquérir de nouvelles connaissances générales. Ces activités sont aussi des occasions pour les permanents de donner de l'information sur certains enjeux sociaux et d'inviter les citoyens à une implication comme l'exprime l'une des résidentes :

parce qu'il y a des choses que je suis pas toujours au courant. C'est ça, je ne suis pas une femme qui va m'asseoir devant la télé ou bien même la radio; tout ça, c'est des affaires qui m'achalent bien des fois. J'aime ça écouter, mais pas tout le temps, pas trop. Et avec le CAF effectivement des fois ils vont sortir des sujets, des choses et oui ça nous demande à nous impliquer à ce moment-là... (C2).

C'est ainsi que tout au long de ces activités, on cherche à développer des compétences propres à la participation citoyenne : prendre la parole, participer à une rencontre avec un ordre du jour, planifier une action, etc. On cherche aussi à soutenir le développement d'une conscience critique face à la pauvreté, au logement, au développement des quartiers, aux inégalités sociales, etc. On reconnaît que l'un des préalables à

l'engagement citoyen est l'acquisition de compétences et de connaissances en ce qui a trait aux mécanismes de participation.

À la lumière de la Figure 30, nous constatons l'influence qui existe entre les dispositifs de participation et les dispositions à la participation. Si chaque dispositif semble être lié principalement à une disposition particulière, il ne s'y limite pas pour autant. Comme présenté dans le chapitre sur les dispositions, on comprend que le travail principal effectué à l'intérieur d'un dispositif cache parfois le travail réalisé sur d'autres dispositions.

Le cheminement effectué par les citoyens au sein de ces typologies en sous-tend une troisième. Les maisons de quartier, en travaillant à l'établissement de dispositions favorables à la participation citoyenne et en mettant certains dispositifs de participation en place, amènent les citoyens à cheminer dans un continuum d'engagement où l'on assiste à des changements de statut et dans lequel ces derniers peuvent passer de client, à participant, à citoyen engagé.

5.3.2. Typologie de l'engagement

Le cheminement que les citoyens empruntent au sein des maisons de quartier peut se résumer en une typologie d'engagement, ou d'interaction, que le citoyen entretient avec la maison de quartier. Ce cheminement s'amorce souvent par le fait de venir chercher un service et de se placer ainsi dans une position de clientélisme.

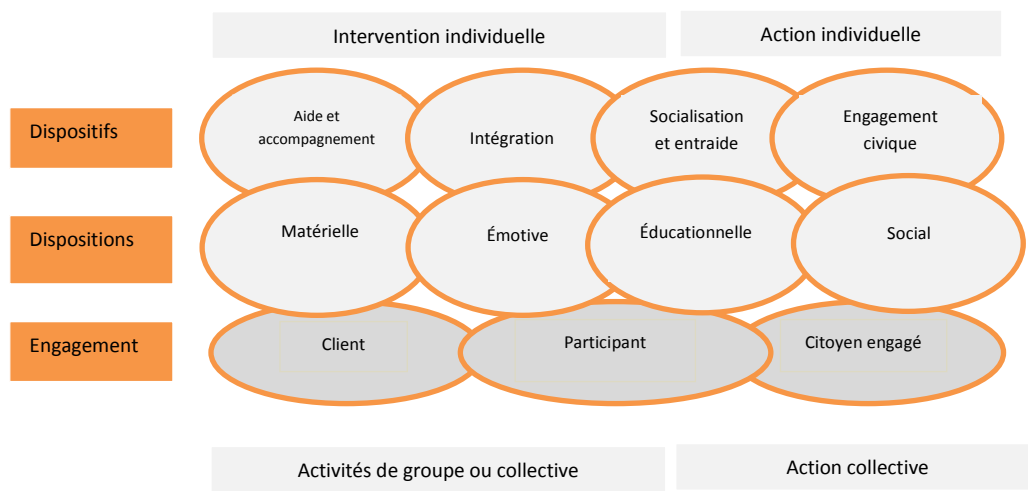
La participation des citoyens se développe au cours de leur insertion à l'intérieur des dispositifs de participation au sein de la maison de quartier et de l'établissement de dispositions favorables à la participation. Dans une perspective uniquement linéaire, nous dirions que la personne qui s'insère au sein de la vie de la maison de quartier amorce un cycle qui l'amène sur un continuum où on lui donnera l'opportunité de passer de client à participant à citoyen engagé. Comment distinguer ces statuts?

Figure 31- Typologie de l'engagement



Pour comprendre l'évolution quant au type d'engagement des personnes à l'intérieur des maisons de quartier, il faut situer cette typologie en regard des typologies relatives aux dispositions à la participation et aux dispositifs de participation.

Figure 32- Le modèle de trajectoires de participation citoyenne



Le client se situe, dans notre schéma, à l'étape du dispositif d'accueil et des dispositions matérielles. À ce moment, habituellement, il transige avec les intervenants de la maison dans une perspective de réception d'un service, d'une aide quelconque : de l'écoute active, un lieu de détente (halte-garderie pour les petits), un soutien matériel (parfois en argent, parfois en nourriture), un soutien émotif, etc. L'engagement de la personne se fait à partir d'un besoin immédiat, souvent autour d'un besoin de base. Son rapport aux intervenants et à la maison se veut davantage utilitaire, voire nécessaire à sa survie.

Dans un second temps, lorsque la personne s'engage davantage dans les activités de la maison, on tente de changer sa perception de sa présence et on suscite son engagement, sa participation, au regard de ses forces, aptitudes, intérêts, besoins, etc. Il ne s'agit donc non pas uniquement d'octroyer à la personne une réponse à son besoin, mais dans une perspective de rétroactivité, de faire collaborer la personne dans un processus qui ressemble à un échange de bons procédés, de convivialité, de réciprocité. La personne reçoit une réponse à des besoins, matériels ou immatériels, mais contribue à sa façon à un système d'échange. Elle devient alors participante puisqu'elle n'est plus uniquement dans un système de don unidirectionnel, mais bien bidirectionnel : de don et de contre-don. C'est dans ce processus bidirectionnel des échanges que se construit le lien social.

J'ai eu besoin, j'ai déjà fait un emprunt, ça date du début, mais juste pour dire... t'sé tu n'es pas connu, tu n'as pas personne ici, tu n'as pas de crédit, tu n'as rien, tu sais pas, j'ai besoin « de », il y aurait tu moyen que je puisse faire quelque chose en quelque part? Ils m'ont prêté, j'ai remis à ma vitesse [...]. T'sé, c'est plein de choses comme ça, que tu dis... câline! Ils ne me connaissent même pas, je suis une pure étrangère [...] ça, ça compte pour beaucoup là. Fa que tu ne peux pas rien que laisser tomber quelqu'un comme ça là. Je veux dire c'est un groupe et je me dis s'ils ont besoin, c'est la même chose. S'ils ont des

besoins, quand même que ça soit des plats de plastique à rapporter. Tu vas amener tes choses... c'est un échange (C2).

Le statut de citoyen engagé est le dernier type. Tout au long, dans son insertion au sein de la maison de quartier, la personne développe un regard sur elle, se percevant comme ayant une valeur ajoutée. Sa capacité à participer aux différentes activités du groupe l'amène à se percevoir comme pouvant contribuer. Initialement, elle assume un rôle de citoyens au sein de la maison de quartier et du quartier. Ensuite, cette perception est le prélude à se percevoir comme contribuant à la société.

En plus de cette perception de citoyen individuel qui peut participer, s'insérer à la société, se développe l'idée de démarches collectives de citoyens. Il émerge de ce processus d'insertion à la participation à la maison que l'on peut participer collectivement à la vie en société. Concrètement, on développe des points de vue communs sur le développement du quartier et sur l'amélioration des conditions de vie localement. On s'insère à des mécanismes de participation élaborés par des institutions ou par d'autres groupes communautaires. On élaborera notre point de vue collectif et le présentera collectivement. L'idée de participation citoyenne devient donc une activité à dimensions individuelle et collective.

5.3.3. Caractéristiques particulières du modèle de trajectoires

Le modèle de trajectoires de participation citoyenne développé dans notre thèse invite, par la logique de présentation, à envisager une forme de séquence dans l'engagement des résidents : la réponse graduelle aux dispositions de participation (matérielle,

émotionnelle, éducationnelle et sociale) permet aux résidants de s'insérer à l'intérieur de dispositifs toujours plus engageants en termes de participation où ils cheminent sur un continuum : client, participant, citoyen engagé. Cette typologie ne s'applique pas toujours ainsi dans la réalité. Des spécificités s'imposent donc. La modélisation de la trajectoire comporte des caractéristiques particulières que nous devons considérer : les trajectoires ne sont pas linéaires, il existe plusieurs portes d'entrée et de sortie, et la durée de progression varie d'un résidant à l'autre.

5.3.3.1. Des trajectoires non linéaires et des dispositifs non étanches

La première caractéristique relève du cheminement apparemment idéal de la trajectoire qui émane de la lecture provenant puisqu'elle a, à ce moment, une forme de linéarité. En réalité, les personnes entrent et sortent du modèle à des moments différents. Les dispositions n'apparaissent pas nécessairement dans la réalité selon cette linéarité. Certaines personnes vont s'investir dans la maison de quartier sans avoir initialement de difficultés matérielles : elles viennent pour le développement de liens sociaux ou pour faire des apprentissages et sont perçues, et se perçoivent, dès lors comme des participantes. D'autres vont s'impliquer au sein du conseil d'administration dès le départ pour développer leurs connaissances des mécanismes de participation. Cependant, la porte d'entrée ne limite pas les citoyens, ils peuvent ainsi être conduits à percevoir leur participation autrement. Il se peut que les résidants évoquent des situations nécessitant une préoccupation, nouvelle ou non identifiée précédemment, à d'autres dispositions et ainsi, donner un sens différent à leur participation. Ils modifient alors le sens donné à une

activité, ce qui les déplace, en termes de dispositifs, dans le modèle de trajectoires. L'ensemble des dispositifs et des dispositions est toutefois essentiel. La maison de quartier y contribue différemment selon la situation de chaque individu, selon des moments particuliers de sa vie. Ainsi, à des degrés variables, des personnes peuvent se retrouver simultanément dans plusieurs dispositifs à répondre à un ensemble de dispositions variées.

5.3.3.2. Des trajectoires avec plusieurs portes d'entrée et de sortie

La deuxième caractéristique concerne le cheminement idéal dans la typologie de l'engagement. En travaillant sur les dispositions des personnes, on les accompagne dans un processus qui les fait passer de client à participant à citoyen engagé. En réalité, on constate que la création de liens sociaux n'engendre pas pour autant une volonté de s'engager comme citoyen. Le développement de la confiance en soi ne mène pas non plus nécessairement vers un engagement civique particulier. La réponse à certains besoins amène des réactions diversifiées selon chaque personne.

Dans l'ensemble du modèle se profile l'idée du développement d'une confiance en soi individuelle et collective, ce qui rejoint les conclusions de l'EANP (2009). Le développement de cette confiance en soi individuelle permet, parfois, non pas de s'engager davantage collectivement, mais plutôt d'améliorer ses conditions de vie individuelle. Certaines personnes profiteront d'une amélioration de leurs conditions matérielles pour retourner sur le marché du travail ou aux études. Ce choix personnel

aura pour conséquence de laisser moins de temps pour un engagement citoyen. La création de liens sociaux significatifs permettra à d'autres également d'avoir le courage ou l'opportunité de retourner sur le marché du travail tout en sachant qu'ils peuvent maintenir un réseau d'amitié prêt à les soutenir lors de moments plus difficiles. En somme, l'amélioration des dispositions des personnes leur permet de cheminer, de faire des choix de vie, qui ne mènent pas toujours vers plus d'engagement ou de participation.

Une permanente fait remarquer ce phénomène bien légitime selon elle :

Et ces gens-là quittent parce qu'ils ne veulent pas rester dans un logement à prix modique toute leur vie, dans un petit quartier. Ils veulent avoir mieux, ils ont des rêves, ils ont des ambitions, donc je trouve ça... Bien pour moi, c'est une façon d'avoir un impact au niveau de la société en général, pas juste du quartier (B4).

Le processus menant à une plus grande participation citoyenne des personnes vivant dans les quartiers appauvris mène donc vers plusieurs avenues. L'amalgame des dispositions et des dispositifs peuvent mener les citoyens vers une plus grande participation citoyenne au sein des maisons de quartier, du quartier ou de la société; ces dimensions permettent également aux personnes impliquées de sortir du quartier afin d'améliorer leur sort individuel ou familial.

5.3.3.3. Des trajectoires à durée variable

La trajectoire individuelle de participation des résidents est également influencée par un ensemble d'autres facteurs qui n'ont pas été identifiés dans cette thèse, mais qui pourraient expliquer que le rythme de « navigation » dans la trajectoire présente des

variations selon chaque résidant. Pour plusieurs résidants de quartiers appauvris, on reconnaît que le rythme d'engagement est souvent étalé sur de longues périodes. On reconnaît que le processus pour certains se déroule sur plusieurs mois, voire plusieurs années.

Ça chemine très lentement, je crois les maisons de quartier, bien je parle de nous là t'sé là... Comme moi regarde là ça fait quoi... je vais dire sept ans, huit ans, je ne le sais pas là, mais ça l'a pris certain un six mois, un an avant que je commence à faire le club de devoirs, au moins six mois. Après ça peut-être un an avant de rentrer dans le CA, mais je m'impliquais un petit peu, mais je ne m'impliquais pas comme je m'implique là (A1).

C'est ainsi que le rythme avec lequel les résidants cheminent dans cette trajectoire est variable. Cette trajectoire de participation citoyenne n'inclut pas de repère temporel, c'est-à-dire le temps requis pour avancer à l'intérieur de celle-ci. Les conditions de vie de chaque citoyen étant différentes, leur cheminement l'est tout autant. Cependant, nous pouvons affirmer que le respect du rythme du chaque citoyen est une stratégie gagnante pour favoriser sa participation. Cette question de temps et du rythme est importante lorsque l'on traite d'intervention en milieu appauvri. C'est peut-être ce qui explique en partie qu'au cours de nos entrevues et de nos observations nous ayons rencontré et échangé avec quelques résidants qui fréquentaient et étaient impliqués dans la maison de quartier depuis plusieurs années, certains depuis la fondation. Ainsi, nous avons constaté que la participation est parfois entrecoupée de période de non-participation chez certains résidants. Certains cessent de fréquenter et reviennent ultérieurement.

CHAPITRE 6

DISCUSSION

Notre thèse se situe dans un champ qui traite d'un sujet de préoccupation bien actuel : celui de la participation citoyenne, notamment celle de citoyens vivant en milieux appauvris. La trajectoire de participations qui a émergé de notre démarche de recherche permet de mettre en lumière certaines préoccupations actuelles en lien avec ce sujet.

Ce sixième chapitre a pour objectif de mettre en évidence les contributions de notre thèse à la question de la participation citoyenne au regard de certains sujets particuliers et résultats de recherches récentes. Ainsi, nous voulons démontrer en quoi nos résultats s'apparentent et se distinguent des résultats de certaines recherches ayant eu cours récemment dans un champ de préoccupations connexe et parenté à la participation citoyenne : celui de l'*empowerment*⁹⁶ et de la mobilisation. Nos résultats de recherche ont permis de dégager une trajectoire de participations qui fait écho à certaines études démontrant le caractère évolutif et multidimensionnel que peut prendre l'*empowerment*. En abordant ces trajectoires, nous voulons démontrer l'apport particulier de notre recherche.

⁹⁶ Le concept d'*empowerment* est traduit par certains par les expressions développement du pouvoir d'agir (LeBossé, 2008; Racine, 2010) ou appropriation du pouvoir d'agir (Deslauriers, 2007). Dans le cadre de notre thèse, nous utiliserons le terme *empowerment* puisqu'en se référant à divers auteurs anglophones, le passage d'un terme à l'autre pourrait compliquer la lecture.

Notre recherche s'est déroulée dans un cadre particulier, celui de quartiers appauvris. Nous sommes d'avis que nos résultats permettent également de contribuer à la réflexion autour des préoccupations actuelles concernant la participation des personnes vivant en contexte de pauvreté. Ce chapitre se divise en trois parties où nous aborderons successivement les thèmes suivants : participation et *empowerment*, trajectoires de participations et trajectoire de mobilisation et, finalement, participation et pauvreté.

6.1. Participation citoyenne et *empowerment*

Étudier la question de la participation citoyenne au sein de quartiers appauvris invite à discuter des résultats de recherche au regard de la littérature portant sur l'*empowerment*. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les études scientifiques sur l'*empowerment* associées à nos propres résultats de recherche nous permettent de jeter un regard particulier sur la contribution des maisons de quartier à la participation citoyenne, tel que nous l'aspirions initialement. Nous verrons, au cours des prochaines pages, quelques angles sous lesquels nous pouvons apprécier cette contribution.

6.1.1. La complémentarité des concepts

Le lien avec les études scientifiques sur l'*empowerment* et notre thèse sur la participation citoyenne s'est avéré pertinent dans la mesure où notre recherche s'est déroulée en milieux appauvris et que les recherches scientifiques concernant l'*empowerment* abordent souvent le sujet sous l'angle de la reprise de pouvoir de personnes vivant en situation de

pauvreté (Mendell, 2006; Jouve, 2007; Hur, 2006; Racine, 2010) « *Empowerment theories are not only concerned with the process of empowerment, but also with results that can produce greater access to resources and power for the disadvantaged*» (Hur, 2006: 530).

Les liens entre la participation et l'*empowerment* sont soulignés à de multiples occasions dans les études scientifiques sur ces questions (Zimmerman et Rappaport, 1988; Ninacs, 1995; Prestby et coll., 1999; Hardina, 2005, Mendell, 2006; Deslauriers, 2007; Racine, 2010). Le pouvoir se prend, se reprend, se développe lorsqu'il y a relation : « A process that occurs in relationships, that gives us the possibility of *empowerment*. » (Hur, 2006: 524). En fait, sans participation « il est impossible de parler de pouvoir d'agir » (Deslauriers, 2007 : 5). D'ailleurs, au premier chapitre, nous avons inclus dans notre définition de la participation citoyenne l'idée d'une certaine reprise de pouvoir chez les citoyens « ordinaires » puisqu'ils prennent alors leur place dans les débats ayant cours dans la sphère publique.

L'*empowerment* est étudié dans plusieurs disciplines universitaires : science politique, service social, sociologie, administration, éducation, etc. (Hur, 2006). On a étudié l'*empowerment* selon diverses échelles ou niveaux (Dodd et Gutierrez, 1990; Boehm et Staples, 2004; Ninacs, 2003; Deslauriers, 2007). Nous pouvons synthétiser l'ensemble de ces niveaux en deux grandes échelles : personnelle et collective. En résumé, Hur (2006) conclut que l'*empowerment* personnel permet le développement de compétences habilitant les individus à faire face aux obstacles qu'ils rencontrent dans leur vie, à déterminer eux-mêmes leurs buts personnels, à subvenir à leurs propres besoins et à

développer des habiletés dans leur processus de prise de décision (Hur, 2006). L'*empowerment* collectif se développe lorsque les personnes agissent ensemble afin de dépasser leurs obstacles communs et susciter un changement social. Cette dimension d'*empowerment* collectif peut cependant prendre deux axes. Outre la définition de Hur (2006), certains auteurs québécois, notamment, démontrent que cette dimension collective de l'*empowerment* peut prendre la forme de l'action des organisations (Ninacs, 2003). Pour Mendell (2006), l'*empowerment* collectif prend la forme de :

mouvements d'opposition contestant le système de l'extérieur ainsi que des associations, des groupes, des mouvements qui inventent et construisent des alternatives participatives à l'intérieur du système, souvent en partenariat et en forgeant des alliances avec divers acteurs, y compris l'État (Mendell, 2006 : 64).

Si la participation citoyenne précède logiquement l'*empowerment*, il demeure que certaines études scientifiques démontrent que la nature de la participation des citoyens et son ampleur évoluent au regard de son processus de reprise de pouvoir. Ce qui ouvre la porte à une forme de trajectoire de l'*empowerment*. Ninacs (1995) affirme que la participation est l'une des composantes du processus d'*empowerment*. À l'échelle de l'individu (*empowerment* individuel), la participation évolue simultanément avec trois autres composantes de ce processus : la compétence technique, l'estime de soi et la conscience critique. Ensemble, ces composantes « s'entrelacent à l'image d'un câble confectionné de quatre cordes où chacune renforce les autres tout en se trouvant elle-même renforcée. Ce renforcement réciproque se réalise progressivement. » (Ninacs, 1995 : 78). Selon, Ninacs (2003), ce renforcement permettrait aux individus de progresser

dans les différents niveaux d'*empowerment* de sorte qu'il y a, par exemple, impossibilité de penser *empowerment* collectif s'il n'y a préalablement *empowerment* individuel.

Il existe des rapprochements entre l'*empowerment* individuelle et l'*empowerment* communautaire. L'*empowerment* communautaire constitue ni plus ni moins le véhicule de l'*empowerment* individuel, car il existe une interaction réciproque entre l'*empowerment* d'un individu et celui de sa communauté à l'intérieur d'un processus circulaire. Ceci présuppose une certaine capacité d'action des personnes et, donc, un processus d'*empowerment* individuel préalable à celui de la communauté, une idée qui semble assez répandue. (Ninacs, 2003 : 30)

Cette idée de séquence croissante dans l'appropriation du pouvoir d'agir est nuancée par Deslauriers (2007). Selon lui, l'appropriation du pouvoir d'agir représente un processus constitué de quatre niveaux d'*empowerment* : Je, Nous, Nous autres et Nous tous⁹⁷. Pour Deslauriers (2007), la trajectoire d'*empowerment* d'une personne n'est pas unidirectionnelle. La porte d'entrée d'un processus d'appropriation du pouvoir d'agir peut être l'un ou l'autre des niveaux d'*empowerment* et ces niveaux peuvent représenter également la porte de sortie du processus. En ce sens, le processus d'appropriation du pouvoir d'agir développé par Deslauriers (2007) n'est pas séquentiel, mais plutôt circulaire et ouvert.

⁹⁷ La dernière dimension qui a une portée sociétale rarement atteinte selon Deslauriers (2007), mais a été incluse dans le diagramme de l'appropriation du pouvoir d'agir puisque « cet objectif de changement social structurant donne de la perspective aux actions plus restreintes et peut donner des résultats concrets pour l'avenir » (Deslauriers, 2007 : 7). Cette nuance est reprise également par Jouve (2006) puisque « comme la démocratie, l'*empowerment* relève plus d'un idéal – indispensable pour enclencher un processus de changement social et politique – que d'une réalité stabilisée faisant consensus. » (Jouve, 2006 : 6). En fait, Jouve (2006) fait écho dans cette dernière citation à une seule dimension de l'*empowerment*, c'est-à-dire celle d'une perspective de changement social. En fait, les dimensions individuelles et collectives de l'*empowerment* mettent en lumière que l'*empowerment* dépasse cette unique dimension de perspective, mais qu'elle représente aussi un processus et un résultat (Hur, 2006).

Au regard de ces deux logiques de trajectoire, entre séquentiel et circulaire, la trajectoire de participation citoyenne en maison de quartier rejoint davantage la perspective théorique de Deslauriers (2007). Comme démontré au cinquième chapitre, la trajectoire de participation est ouverte et non unidirectionnelle. Cette parenté de logique s'explique probablement, en partie, par le fait que les travaux de Deslauriers (2007) ont été réalisés à partir d'une collaboration avec plusieurs intervenants ayant pratiqué en intervention de quartier qui ont, aussi, collaboré à la mise en place des maisons de quartier en Outaouais.

6.1.2. Participation citoyenne et *empowerment* : dimension individuelle et collective.

La particularité de notre recherche et son apport à la compréhension de la réalité des processus qui s'opèrent dans les maisons de quartier est qu'en évitant de nous limiter à l'étude de la participation dans une perspective unique d'*empowerment*, nous avons pu exposer des retombées différentes de ce que l'on connaissait au sujet des maisons de quartier à ce jour. Ainsi, étudier la participation citoyenne non pas comme une composante du processus d'*empowerment*, mais plutôt pour ce qu'elle est, soit une participation aux débats ayant cours dans la sphère publique, nous a permis d'aborder la question différemment. Notre approche sur la participation citoyenne démontre que les processus de participation citoyenne individuelle et collective représentent deux processus différents qui peuvent s'actualiser simultanément, mais aussi séparément au sein des maisons de quartier. Concrètement, la participation citoyenne collective, celle menée par l'entremise des organismes communautaires, peut permettre par moment la participation individuelle de certains citoyens à l'intérieur de processus de participation

citoyenne collective, voire à cet égard, par exemple, la manifestation des résidants du quartier Jean-Dallaire à la Maison des citoyens de Gatineau. Cependant, la participation citoyenne collective peut aussi être menée par l'organisme, comme entité indépendante des processus individuels, par l'entremise de divers types d'acteurs présents à l'interne afin de poursuivre des objectifs permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes appauvries du quartier, de mettre en place des conditions nécessaires à leur participation actuelle et future, etc. La participation citoyenne collective n'implique donc pas toujours et uniquement des citoyens engagés dans une démarche personnelle d'*empowerment*.

Ce constat sur les maisons de quartier nous permet, du même coup, de réconcilier des points de vue qui peuvent apparaître divergents au sein du milieu communautaire en ce moment. Le premier chapitre de notre thèse nous a permis de brosser une synthèse historique de la participation citoyenne au sein des différentes générations d'organismes. Nous avons démontré qu'il y a eu, au fil des décennies, une transformation de l'angle d'étude de la participation citoyenne, alors qu'on passait d'une perspective individuelle à une perspective plus collective. Pour certains auteurs, ce phénomène a pu représenter, à tort ou à raison, un glissement idéologique, une prise de contrôle des permanents au détriment des citoyens/militants, une récupération de la part de l'État, etc. Sans revenir sur l'ensemble du débat exposé au premier chapitre, nos résultats de thèse nous amènent non pas à opposer les deux perspectives de participation citoyenne, mais à les voir comme complémentaires. Les maisons de quartier contribuent au développement de la capacité d'agir citoyenne de certains résidants sur une base individuelle. Elles permettent à ces derniers de s'initier à la participation citoyenne collective soit par des actions

collectives locales, soit en permettant leur intégration à d'autres organismes. Enfin, elles permettent de poursuivre une participation citoyenne collective en tant qu'organisme, indépendamment de la présence directe de résidents, dans le but de favoriser le développement de meilleures conditions de vie ayant un impact sur la disposition des résidents à participer.

À la lumière de ces constats, nous en arrivons à analyser plus spécifiquement la contribution des maisons de quartier à la participation citoyenne de personnes provenant de milieux appauvris. Elles participent au développement des compétences et des connaissances des citoyens et elles agissent comme intermédiaire auprès d'autres acteurs de la société afin d'améliorer les conditions de vie des résidents des quartiers, leur permettant ainsi de soutenir les dispositions permettant la participation citoyenne. Pour illustrer et approfondir cette idée, nous croyons encore utile de revenir à certaines études scientifiques ayant traité de l'*empowerment*.

6.1.3. Les maisons de quartier : *empowering* ou *empowered*

Certaines recherches sur l'*empowerment* démontrent que la contribution des organismes peut être étudiée sous deux angles. Ils peuvent être des lieux permettant le développement de l'*empowerment* des personnes (*empowering organization*) ou des organismes qui représentent l'action d'un groupe de personnes qui vise à s'approprier du pouvoir dans la sphère publique « *Empowering organizations provide opportunities for individual participants to develop skills, gain control, and identify with other. Empowered*

organizations are successful in growth, goal attainment, influence, and the provision of services. » (Prestby et coll; 1990 : 144).

Lorsque l'on étudie l'histoire de l'émergence des maisons de quartier en Outaouais, nous constatons que les démarches ayant précédé leur création ont été le fait d'acteurs provenant de l'extérieur du quartier lui-même. Ces acteurs se sont alliés à des résidents de ces quartiers afin de mettre en place une intervention et, ultimement, un organisme. Toutefois, le point de départ était, en tout temps, l'arrivée d'acteurs externes afin de stimuler la participation des résidents de milieux appauvris. Ce besoin de stimulation et de soutien de la participation des résidents demeure une composante importante du travail des maisons de quartier.

Nous constatons ainsi que, malgré la mise en place d'un organisme dûment constitué, de la présence d'une structure organisationnelle permettant la participation des résidents aux prises de décisions et d'une orientation claire des permanents et des administrateurs visant la participation des résidents, les maisons de quartier représentent davantage un organisme propice au développement des possibilités de participation citoyenne individuelle qu'un organisme représentant une démarche collective de reprise de pouvoir d'un groupe de résidents.

Notre conclusion n'est pas d'affirmer une univocité des maisons de quartier quant à l'une ou l'autre des contributions des maisons de quartier à l'*empowerment*. Cependant, la trajectoire de participation citoyenne développée dans cette thèse démontre l'importance de l'énergie consacrée par ces organismes au développement des dispositions permettant aux résidents de participer davantage aux débats publics. Au regard de la question de la

participation citoyenne, nous remarquons l'importance que prend la volonté de soutenir et de stimuler la participation citoyenne des résidants au plan individuel.

Les maisons de quartier ont donc davantage d'impact sur la participation citoyenne à l'échelle des individus qu'à une échelle collective. Leur principale contribution à la participation citoyenne se situe à ce niveau.

6.1.4. La contribution des maisons de quartier à l'étude de la participation citoyenne et à l'*empowerment*

En reprenant les rôles des associations exposés dans notre premier chapitre, nous sommes en mesure de clarifier davantage la contribution des maisons de quartier à la participation citoyenne. Les pages précédentes démontrent l'importance de la dimension *empowering* des maisons de quartier notamment lorsqu'on apprécie l'importance de la dimension individuelle de la trajectoire de participation développée dans cette thèse. Nous avons également exposé préalablement que les études scientifiques identifiaient trois niveaux d'*empowerment* des citoyens. En reprenant ces différents angles d'analyse, nous pourrions établir des liens entre eux afin de clarifier les principaux rôles joués par les maisons de quartier.

Tableau 17- Rôles des maisons de quartier, *empowerment* et dispositifs de participation

	Développement personnel	Éducation	Insertion /médiation	Interface	Développement de services
Contribution à l' <i>empowerment</i>	<i>Empowering</i>	<i>Empowering</i>	<i>Empowering/empowered</i>	<i>Empowered</i>	<i>Empowering/Empowered</i>
Dispositif de participation	Aide, intégration et sociabilité	Intégration, sociabilité	Intégration, sociabilité et engagement	Engagement civique collectif et individuel	Aide, intégration, sociabilité et engagement civique

À la lumière de nos données de recherche contenues dans les chapitres trois, quatre et cinq, nous constatons que les maisons de quartier contribuent de plusieurs façons au cheminement des résidants dans plusieurs sphères de leur vie. Cependant, exposant les liens entre les variables précédentes, notre conclusion sur l'importance de la contribution des maisons de quartier comme lieu d'*empowering* se justifie davantage.

Le tableau précédent met également en évidence que les rôles des associations peuvent être interprétés de manière différente en ce qui concerne leur contribution à l'*empowerment* dans la mesure où l'on considère l'acteur ou les acteurs qui assurent principalement les fonctions du rôle. La trajectoire de participation, en utilisant le concept de dispositif de participation au lieu de se limiter aux services et aux activités, nous a permis de mettre en lumière qu'une même activité, ou qu'un même service, peut être perçu comme un dispositif différent d'une personne à l'autre au regard de leur cheminement personnel respectif. C'est ce phénomène qui explique que les différents rôles des associations peuvent contribuer de différentes façons à la trajectoire de participation et représenter aussi une contribution particulière en terme d'*empowerment*.

6.2. Trajectoires de participation citoyenne et trajectoire de mobilisation

Lors de la période de discussion de nos données, et d'un retour sur les études scientifiques récentes dans les champs de recherche connexes au nôtre, nous avons apprécié la parution de la thèse de Racine (2010) portant sur le processus de mobilisation des personnes provenant de milieux appauvris au sein d'un acteur collectif. Tout comme nous, les résultats de recherche de Racine proviennent d'une approche de recherche qualitative misant sur la théorie enracinée. Les résultats de notre recherche présentent certaines similarités avec ceux de Racine, ce qui leur procure un certain appui.

Racine (2010) s'est intéressée au cheminement de citoyens qui se sont insérés au sein d'un acteur collectif. Sa recherche lui a permis de proposer une trajectoire type de mobilisations qui se déploie en quatre étapes : passage à l'organisme, apprivoisement, mobilisation et évolution de l'engagement. Au regard du nombre d'étapes ou de dimensions ainsi que des thèmes, nous constatons une parenté certaine avec les trajectoires de participation citoyenne au sein des maisons de quartier : aide et accompagnement, intégration, sociabilité et engament.

Tableau 18 Trajectoire de mobilisation et trajectoires de participation

Étape/dimension	Première	Deuxième	Troisième	Quatrième
Trajectoire de mobilisation	Passage à l'organisme	Apprivoisement	Mobilisation	Évolution de l'engagement
Trajectoire de participation	Aide et accompagnement	Intégration	Sociabilité	Engagement

Nous comprenons de la trajectoire de mobilisation de Racine qu'elle permet de dégager une certaine séquence qui marque l'évolution de la mobilisation des citoyens. En fait, cet aspect est implicite à ses résultats puisque son échantillon de recherche était composé de personnes qui se définissaient « comme une personne mobilisée » (Racine, 2010 : 135) donc de personnes qui avaient fait le cheminement exposé par sa trajectoire.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons observé et rencontré des résidants ayant des perceptions diversifiées quant à leur propre participation. C'est probablement ce qui explique certaines particularités distinguant nos résultats de recherche. Tout d'abord, nous avons exposé à la fin du cinquième chapitre que la trajectoire de participation ne doit pas être appréciée dans une séquence linéaire, mais plutôt être interprétée comme un ensemble de dimensions, dispositifs et dispositions qui prennent une importance relative dans le temps chez les résidants au regard d'une série de facteurs impossibles à identifier exhaustivement.

La deuxième différence provient du fait que nous n'avons pas rencontré les mêmes groupes, élément distinctif important. Une variance se constate à l'échelle de la troisième dimension de notre trajectoire qui porte sur la question de la sociabilité alors que celle de Racine marque une transition vers la mobilisation. Nous remarquons ainsi que l'étude des maisons de quartier permet d'apprécier le fait qu'elles représentent principalement pour les résidents des quartiers des lieux de rencontres et d'échanges plus que des lieux de mobilisation. Ce phénomène s'explique probablement en partie par la dimension territoriale et de proximité des maisons de quartier. Racine (2010) de son côté a concentré sa cueillette de données au sein d'organismes créés autour de communautés d'intérêts ou d'identités : « individus sans emploi, femmes, personnes sous le seuil de la pauvreté, bénéficiaires de l'aide sociale » (Racine, 2010 : 131). Bref, la mobilisation des résidents dans des activités ou des actions, où ils s'engagent civiquement, représente une avenue parmi d'autres dans le cheminement au sein des maisons de quartier.

Finalement, malgré certaine différence entre nos deux recherches, nous constatons que tant les résultats de recherche de Racine (2010) que les nôtres démontrent l'importance de considérer l'impact de la pauvreté sur la participation ou la mobilisation des citoyens. Ce constat fait écho à certains enjeux soulevés à l'intérieur de notre premier chapitre.

6.3. Pauvreté et trajectoires de participation : quelques considérations

La trajectoire de participation citoyenne élaborée dans notre thèse doit être considérée et appréciée au regard du contexte dans lequel notre étude a été menée, c'est-à-dire au sein de quartiers appauvris. Les citoyens en situation de pauvreté et d'exclusion présentent un contexte de vie qui impose certaines limites à la participation citoyenne, individuelle ou collective. De manière générale, un vaste champ de littérature, s'inspirant des travaux initiaux de Tocqueville, démontre que les visées de stimulation de la participation citoyenne nécessitent la transmission de connaissances démocratiques (Milligan and Fyfe, 2005; Bacqué, Rey et Sintoner, 2005; Schneider, 2008). À cet égard, l'étude de la participation au sein d'organisations en milieux appauvris, comme les maisons de quartier, démontre qu'elles sont des lieux d'apprentissage démocratique particulièrement important pour plusieurs citoyens.

Le préalable à l'acquisition de nouvelles connaissances et l'engagement dans une trajectoire de participation supposent toutefois que l'on réponde à certains besoins de base des personnes vivant en situation de pauvreté. C'est donc par la mise en place d'une intervention sociale misant sur le déploiement de services de proximité, d'aide et d'accompagnement, que les maisons de quartier attirent les personnes en vue de leur insertion sociale et politique, et du développement de leurs compétences citoyennes. Ce

n'est souvent qu'après avoir « stabilisé » la réponse à certains besoins immédiats que l'on peut aspirer à se déplacer dans la trajectoire de participation. Ainsi, la considération de l'impact de la pauvreté et la souffrance qu'elle engendre sur la participation citoyenne est fondamentale dans l'appréciation du processus menant à une plus grande participation citoyenne de résidents de quartiers appauvris.

Pauvreté et conditions de vie

La pauvreté maintient certaines personnes dans une situation de souffrance non propice à la participation citoyenne. C'est ce qui explique que le préalable à la participation citoyenne est une intervention sociale qui comble des besoins ou répond à des « souffrances » (Lamoureux, 2004). Le point de départ de la participation citoyenne chez des résidents de quartiers appauvris est la réponse à des besoins de base immédiats, qu'ils soient matériels ou immatériels. L'évolution des motivations des résidents à la participation aux activités de la maison de quartier au cours de leur insertion au sein de la trajectoire de participation tend à confirmer ce préalable.

L'expérience de la pauvreté, de la relégation, semble vécue durement. Ne pas pouvoir satisfaire ses besoins de base et ceux de ses enfants, être constamment régi, géré par les décisions des autres, se trouver confronté à ses limites, à une certaine « inutilité », à une inespérance, se buter au regard soupçonneux,

réprobateur et plein de mépris des autres [...] résultent en une vie en souffrance (Lamoureux, 2001 : 32).

Cette idée de diminuer sa souffrance, mais surtout celle des enfants, est démontrée dans le chapitre portant sur les motivations des résidants à participer. Elle rejoint les conclusions d'études précédentes, notamment celle de Greene (2005) portant sur la participation de jeunes mères de milieux appauvris à des projets de développement communautaire. La pauvreté et l'exclusion engendrent des souffrances physiques, comme avoir faim ou être mal logé, mais provoquent aussi des souffrances psychologiques, comme le sentiment d'incompétence, de ne pas être considéré, de ne pas être important, de ne pas pouvoir répondre aux besoins de ses enfants, etc. La participation des citoyens des quartiers appauvris s'amorce par la considération de ces types de souffrances. Nos résultats de recherche tendent donc à démontrer l'importance d'amorcer un processus de soutien à la participation par la réponse à des besoins, matériels ou immatériels, des intérêts et des aspirations ressentis par les résidants des quartiers.

À cet égard, les pratiques des maisons de quartier rejoignent des recherches précédentes qui ont décrit des pratiques de mobilisation des personnes vivant en situation de pauvreté. Les résidants, sans vouloir participer en tout temps et en tout lieu, optent pour une participation à des actions qui leur permettent de répondre à des besoins particuliers, lorsqu'ils en ressentent le besoin (Mazeaud et Talpin, 2010), lorsqu'ils respectent les contraintes personnelles (CRSA, 2009), lorsque les projets rejoignent des préoccupations de nature personnelle (Greene, 2005) et lorsque les personnes ont le sentiment que l'action a un impact sur leur condition de vie (Ohmer, 2008; EAPN, 2009). À certains égards, les citoyens de quartiers appauvris ne se distinguent pas particulièrement des

autres citoyens, de la classe moyenne par exemple, puisque Roudet (2004) remarque qu'aujourd'hui, toutes classes socioéconomiques confondues, on participe d'abord pour soi, pour répondre à nos besoins individuels (Roudet, 2004). C'est la nature des besoins ou aspirations « pour soi » qui varie entre les citoyens. Les citoyens de milieux appauvris ont des considérations qui prennent souvent racine dans la réponse à des besoins de base, matériels ou immatériels, pour eux et pour leur famille.

Les maisons de quartier enracinent leur pratique dans ces différentes considérations, en se présentant comme un milieu ouvert, permettant de répondre à des besoins de base, en misant sur la proximité humaine, en accueillant chaque personne dans son unicité et ses besoins spécifiques. C'est dans une telle perspective de réponse aux besoins ressentis que se mettent en place les dispositions nécessaires à un accroissement de la participation.

Il convient de discuter avant tout des conditions nécessaires pour que cette participation soit effective et efficace, c'est-à-dire qu'elle contribue réellement à la résolution des problèmes. Aussi, faut-il réfléchir sans ambages aux conditions de la participation citoyenne comme pragmatique de la lutte contre la pauvreté (défini comme un état) et les exclusions sociales (Warin, 2011 : 117).

Les résultats de notre recherche confirment partiellement les conclusions d'études antérieures dans la mesure où l'on reconnaît que le préalable à la participation est donc lié à des interventions sociales, de nature individuelle ou collective, qui portent sur l'amélioration des conditions de vie immédiates des résidents de quartiers appauvris. Cependant, l'étude des maisons de quartier démontre que la réponse à des besoins réels et ressentis n'est pas uniquement un préalable, elle demeure une prérogative permanente pour les actions qui visent à stimuler la participation citoyenne. Les conditions de vie et

les besoins matériels et immatériels immédiats des personnes doivent continuellement être considérés afin de maintenir la participation. Une fois ces besoins stabilisés, l'intervention des permanents et de certains citoyens-leaders stimule la création de liens de sociabilité et de solidarité et favorise l'acquisition de compétences civiques.

Pauvreté, quartier et sociabilité

La pauvreté et l'exclusion sociale n'ont pas uniquement une dimension économique, elles ont aussi des incidences sociales importantes et significatives (Paugam, 1991; De Gaujelac et Taboaba Leonetti, 1994; Castel, 1995; Autès, 1995; Clavel, 1998). Lamoureux (2004) reconnaît que l'action visant la stimulation de la participation citoyenne chez les personnes appauvries devrait tendre à développer leur sentiment d'importance personnelle. La lutte à l'exclusion sociale passe donc par l'insertion au sein d'un groupe dans lequel on a l'impression d'avoir une place, de faire une différence, de sentir que l'on compte (Lamoureux, 2004; Guillaume et Quiénart, 2004). La trajectoire de participation développée dans cette thèse démontre l'importance de ces liens de sociabilité qui sous-tendent une forme d'interdépendance.

Se faire une seconde famille et s'entraider sont des dimensions qui ont été soulevées par les répondants à la recherche et qui rejoignent les propos d'autres recherches, comme celle de Roudet (2004) qui démontre comment cette sociabilité est significativement importante à l'époque actuelle. Elle est une nouvelle stratégie pour s'inscrire dans l'action politique (Roudet, 2004). Notre thèse tend effectivement à démontrer que la

sociabilité est un préalable à l'engagement civique des résidents des quartiers; ce qui rejoint, d'une certaine façon, les propos de Schneider (2008) « The more that individuals come together to support each other through associational activities, the more likely they are to engage in activities with larger implications such as the political process » (Schneider, 2008;76). La nuance qu'apporte l'étude des maisons de quartier est que la sociabilité, pour certains, peut être le but et la fin de leur insertion. Si elle est souvent le préalable à l'engagement civique, l'engagement civique n'est donc pas nécessairement sa suite. Deux phénomènes peuvent soutenir cette idée.

La sociabilité, dans un premier temps, génère des relations interpersonnelles conviviales et positives alors que l'engagement civique et l'action politique peuvent mener à la confrontation. Pour certaines personnes ayant expérimenté l'exclusion et la marginalisation, le conflit est parfois vu comme un risque de revivre de l'exclusion et des pertes. « Si la sociabilité au sein des groupes augmente la possibilité de dialogue, elle peut aussi limiter celui-ci, les divergences d'opinions ou les conflits pouvant être considérés comme des remises en cause personnelle par les acteurs. » (Patsias, 2004; 441). Dans un second temps, Adams et Ueno (2008) apportent un éclairage particulier sur l'impact des liens interpersonnels, notamment sur celui de l'amitié, dans le processus de mobilisation des citoyens au sein d'une action collective. « We speculated not only about how friendships might facilitate efforts to mobilize the members of a community to work together to contribute to the larger collectivity, but also about how friendships might constrain these efforts » (Adams et Ueno, 2008; 205). Si les auteurs conviennent de l'importance potentielle de l'amitié dans la mobilisation, ils conviennent qu'à certains moments elle peut limiter cette action collective si les liens d'entraide sont forts et

soutenus : « Community members may meet their need in their friendships rather than contributing to the community, even if their friends would ultimately benefit from changes in the community as well » (Adams et Ueno, 2008 : 202). Bref, les relations de sociabilité créées à l'échelle du quartier peuvent être le préalable d'un engagement collectif, mais aussi le limiter. Les liens établis peuvent être suffisants pour se sentir inclus et les liens d'amitié et d'entraide peuvent fournir un soutien au quotidien qui améliore les conditions de vie. En fait, Roudet (2004) constate également que « la valorisation des relations amicales au sein des associations se traduit par un évitement du politique » (Roudet, 2004; 25). Ce sentiment d'amélioration des conditions de son existence limite la volonté ou l'intérêt d'agir sur des enjeux plus grands et plus loin des préoccupations quotidiennes.

C'est ainsi que l'étude de la participation citoyenne à l'échelle d'un quartier démontre que militantisme et sociabilité amicale peuvent être liés. « People need the opportunity to engage with the people they trust most in order to gain skills, confidence, and awareness to engage in a wider arena » (Taylor, 2008, 333). On pourrait même supposer que ces deux dimensions de l'engagement associatif sont possibles simultanément : d'une part, la recherche et la valorisation de contacts personnels; d'autre part, l'ouverture sur la société et sur le politique. Il s'avère toutefois que la sociabilité prime aujourd'hui dans l'engagement associatif, conduisant à mettre à distance un rapport à la politique lorsqu'il est susceptible de diviser le groupe. Ceci marque une certaine coupure, sinon particularité, de l'engagement citoyen à l'échelle d'un quartier. Alors que les formes traditionnelles de militantisme, ayant cours dans certains mouvements sociaux et notamment dans le cas des premières générations d'organisations communautaires,

privilégient une vision du monde partagée et un idéal à défendre, quelles que puissent être leurs conséquences en matière de sociabilité (Roudet, 2004), l'engagement à l'échelle du quartier repose sur des principes plus nuancés. Sans pour autant l'empêcher, les liens de sociabilité précèdent, en temps et en importance, l'engagement civique.

La sociabilité, l'insertion au sein d'un groupe d'appartenance, devient donc souvent le point d'arrêt, ou une longue escale, au cours de la trajectoire de participation. Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que certaines personnes soient disposées à assumer les conflits potentiels pouvant émaner de leur engagement civique, d'où l'importance pour les permanents des maisons de quartier de respecter le temps et le rythme des personnes. Ce temps peut servir à acquérir une certaine confiance en soi, mettre de l'ordre dans sa vie afin d'avoir plus temps à investir dans un engagement ou encore acquérir des compétences civiques nécessaires à l'engagement.

L'importance du temps

La trajectoire de participation démontre qu'il y a certains préalables à l'engagement citoyen des résidents de quartiers appauvris. La mise en place de dispositions à la participation citoyenne implique que l'on respecte le rythme avec lequel les citoyens s'investissent dans cette trajectoire. Cette trajectoire de participation citoyenne n'inclut pas de repères temporels, c'est-à-dire le temps requis pour avancer à l'intérieur de celle-ci. Les conditions de vie de chaque citoyen étant différentes, leur cheminement l'est tout autant. Cependant, nous pouvons affirmer que le respect du rythme de chaque citoyen est

une stratégie gagnante pour favoriser sa participation. Cette question de temps et de rythme est importante lorsque l'on traite d'intervention en milieux appauvris.

L'ensemble des éléments amenés par les développements précédents nous ramène à une idée maîtresse de l'action menée par, pour et avec les citoyens vivants en contexte de pauvreté et d'exclusion sociale : le temps. Ce que Jocelyne Lamoureux qualifiait de « temps long ». Pourtant, le temps, en lui-même, ne fait rien; c'est ce que nous faisons durant ce temps qui est important.

L'action des maisons de quartier visant la stimulation de la participation citoyenne d'une frange souvent exclue des mécanismes usuels de participation nécessite du temps. Nos observations et nos entrevues démontrent l'importance du temps, ce qui rejoint les propos de Jocelyne Lamoureux (2001). Le « temps long », dans le cadre de notre recherche, c'est le temps requis pour mettre en place les dispositions à la participation et l'engagement citoyen : matérielles, émotives, éducationnelles et sociales.

L'importance de la création des liens sociaux, de liens de confiance, implique une forme d'appropriation graduel. Ce processus de création de liens de confiance se fait à rythme variable d'un citoyen à l'autre. Le développement des compétences, le développement de la confiance en soi et aux autres nécessitent du temps. « Les personnes en situation de pauvreté ont besoin de temps pour se sentir prêtes à partager leur vie et à entamer un dialogue; pour que la participation ait un impact, tout le monde doit se comprendre. » (EAPN, 2009; page). Les maisons de quartier, en étant des milieux ouverts, en partant des aspirations, intérêts, disponibilités et dispositions des résidents optent pour le temps long. Ce temps long implique des détours : des détours par les priorités de la communauté, des

détours par les difficultés des résidents/citoyens. En fait, ce que l'on appelle détour, ce sont les actions qui ne se retrouvent pas dans une logique et une planification administrative ou politique, mais plutôt dans une logique d'interaction avec le milieu, une logique qui enracine l'action dans la considération des besoins globaux des citoyens. Blanc et Ebehardt (2011) reconnaissent que la mobilisation des citoyens passe par le respect de leur rythme et de leurs aspirations :

La mobilisation des habitants ne se décrète pas, ni dans le quartier ni dans d'autres domaines. [...] En outre, le temps des habitants n'est ni celui des élus, rythmés par les échéances électorales, ni celui des techniciens, à plus long terme. Les habitants sont souvent dans l'urgence et ils demandent des réponses immédiates. Le travailleur communautaire qui accompagne les habitants dépend de leur réactivité, largement imprévisible. Il ne peut donc pas inscrire son action dans une programmation rigide (Blanc et Eberhardt, 2011 : 112).

C'est ainsi que notre recherche démontre l'importance du temps de façon générale. Tout d'abord, le temps requis pour mettre en place les dispositions essentielles à la participation citoyenne, le temps de suivre le rythme de chaque citoyen et enfin le temps et la pérennité des maisons de quartier. La pérennité des maisons de quartier est d'autant plus importante qu'elles représentent pour plusieurs un port d'attache, un lieu de protection où on peut revenir en tout temps.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les associations de la société civile, comme les organismes communautaires québécois, contribuent à la participation citoyenne de plusieurs façons, individuellement et collectivement, et c'est pour cette raison que les études scientifiques leur attribuent plusieurs rôles potentiels. Ainsi, si les associations demeurent, au fil du temps, un riche sujet d'étude, il n'en demeure pas moins que leur forme concrète n'est pas statique dans la réalité. En fait, l'évolution des organismes communautaires que nous avons présentée au premier chapitre de cette thèse démontre le phénomène évolutif des formes que prennent ces associations qui se transforment au cours du temps sous l'influence d'un ensemble de facteurs sociaux, politiques, culturels et économiques.

Nous avons étudié, dans cette thèse, une nouvelle déclinaison du milieu communautaire qui a émergé en Outaouais depuis une vingtaine d'années : les maisons de quartier. Ces organismes se sont donné la mission de stimuler la participation de citoyens qui résident au cœur de quartiers vulnérables et appauvris. En cherchant à circonscrire et à comprendre leur contribution à la question de la participation citoyenne, nos résultats de recherche nous ont amené à élaborer un modèle théorique présentant une modélisation des trajectoires de participation citoyenne possibles au sein des maisons de quartier de l'Outaouais.

Ces résultats de recherche proviennent d'une démarche scientifique reposant sur la théorie enracinée. Cette méthode de recherche qualitative est particulièrement efficace lorsque l'on tente de comprendre de nouveaux phénomènes ou de décrire des processus dans lesquels fonctionnent des acteurs. Cette approche théorique et méthodologique nous a permis, non seulement de présenter les rôles que jouent les maisons de quartier dans le champ de la participation citoyenne, mais elle a surtout été utile pour nous permettre de comprendre comment les maisons de quartiers conjuguent simultanément des opportunités de participation et des besoins ressentis par les résidents des quartiers afin de soutenir le développement de leur capacité citoyenne. Voilà le principal apport de notre thèse.

Ce modèle théorique permet de jeter un éclairage nouveau sur le processus s'opérant dans la *boîte noire* de la participation. En soi, cette modélisation permet de comprendre l'importance de l'amélioration des conditions de vie, de la création des liens sociaux et de l'éducation sur la participation. Ces dimensions sont interdépendantes. La participation citoyenne n'est pas uniquement une question de mécanismes et de stratégies (des dispositifs), elle est aussi une question de conditions (des dispositions). C'est l'adéquation des dispositifs internes de participation et des dispositions à la participation qui permet une réintroduction et un « réenchancement » des citoyens à la chose politique, que ce soit en élaborant des politiques publiques, en participant à des mécanismes de représentation, en contribuant à des débats sur des choix de société comme la place des femmes, la lutte à la pauvreté, etc. L'ensemble du processus sous-jacent à la trajectoire est l'occasion d'apprentissage à la citoyenneté.

Nos résultats de recherche permettent d'identifier davantage l'apport des maisons de quartier à la participation citoyenne. En nous inspirant de certaines études scientifiques provenant du champ de l'*empowerment*, nous concluons que les maisons de quartier contribuent davantage à soutenir le développement de la capacité individuelle de participation des citoyens qu'elle ne représente un mécanisme collectif de participation citoyenne, même si les deux dimensions font partie de leur mission. Ce constat ne porte en rien ombrage au travail des maisons de quartier et de la mission qu'elles poursuivent ; il reflète davantage les impacts de facteurs environnementaux et de phénomènes sociaux, hors du contrôle des organismes, tels que la présence importante de logements sociaux que les résidents aspirent souvent à quitter, l'ampleur des problèmes sociaux multiples que peuvent vivre plusieurs citoyens vivant en contexte de pauvreté, etc. C'est probablement cette réalité qui nous amène à constater que les maisons de quartier sont davantage des *empowering organizations* que des *empowered organizations*. C'est notamment divers phénomènes et facteurs qui expliquent que notre modèle ne présente pas seulement une, mais plutôt des trajectoires possibles.

Notre thèse, considérée isolément, conduit à une théorie de courte portée puisqu'elle expose les résultats d'une démarche de recherche microsociologique et micropolitique. Nous tenons tout de même à souligner son intérêt et son apport intrinsèque. Tout d'abord, le modèle de trajectoires de participation sera utile en tout premier lieu, nous l'espérons, pour les acteurs des maisons de quartier. En conceptualisant leur logique d'action, nous pensons pouvoir contribuer à leur propre réflexion sur leurs apports et leurs pratiques.

Notre modélisation des trajectoires prend davantage d'ampleur lorsque nous la contextualisons et la juxtaposons à des recherches récentes portant sur le milieu communautaire ou sur les trajectoires des citoyens impliqués dans ces milieux (Racine, 2010). Nous constatons que notre démarche s'inscrit dans une volonté particulièrement fertile actuellement de comprendre «comment» stimuler ou favoriser la participation citoyenne ou l'inclusion de personnes, représentant une frange toujours plus étendue, à l'écart de la société.

Notre passage à l'École de science politique de l'Université d'Ottawa nous a permis, personnellement, de nous donner un nouveau cadre et une nouvelle perspective dans l'étude du milieu communautaire. En contrepartie, nous croyons que notre sujet d'étude, de micro-organisations comme les maisons de quartier, ainsi que notre méthode de recherche, par théorie enracinée, permettent de contribuer aussi à l'élargissement et l'enrichissement de perspectives et des approches en science politique dans les recherches qui tentent de mieux saisir le sens, la portée et les enjeux entourant l'ensemble des mécanismes de participation mis en place afin de maintenir et vivifier le régime démocratique dans lequel nous vivons.

Enfin, et en prospective, nous jugeons que le modèle de trajectoires pourrait faire l'objet de nouvelles recherches sur d'autres «terrains», auprès d'autres organismes ou associations. En re confrontant l'idée sous-jacente au modèle, soit l'interaction entre dispositifs internes de participation et disposition à la participation, nous pourrions l'enrichir et le bonifier. Notre modèle de trajectoires permettrait de jeter un regard différent sur les processus internes, souvent peu étudiés, des organismes ayant pour objet

notamment de favoriser la participation citoyenne. Également, l'établissement d'une modélisation telle que conceptualisée dans notre thèse, nous permet d'envisager de nouvelles recherches misant sur des récits de vie de citoyens et qui permettrait de mieux saisir la richesse du passage de ces derniers au sein d'organisme qui mise sur une stratégie d'intervention telle que nous l'avons décrite et analysée. Ces derniers propos ouvrent la porte à de nouvelles études sur la question de la participation citoyenne au sein d'autres organismes communautaires.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS R.G. et K. UENO (2008). « Friendship and Community Organization ». *Handbook of community movements and local organizations*. Sous la dir. De R. A. Cnaan et C. Milofsky, New York, Springer.

AGRIKOLIANSKY, E. et P. DUFOUR (2009). « Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux aux frontières ». *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1 : 3-11.

ALINSKY, S. (1976). *Le manuel de l'animateur social*, Paris, Seuil.

ANADON, M. (2006). « La recherche dite "qualitative" : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents ». *Recherches Qualitatives*, vol. 26, n° 1, 5-31.

ANDRÉ, P. avec coll. de P. MARTIN et G. LANMAFANKPOTIN (2012). « Participation citoyenne ». [en ligne]. *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. Sous la dir. de L. Côté et J.-F. Savard, www.dictionnaire.enap.ca. (site consulté le 3 mars 2013).

ANDREW C., R., DESROSIERS et A. BLAIS (1976). *Les élites politiques, les bas-salariés et la politique du logement à Hull*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.

AUTÈS, Michel (1995). « Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 34 : 43-53.

BACHAND, M. (1989a). « Propositions pour l'organisation du Sommet de l'Île ». *Procès-verbal du Sommet*, avril, Hull.

BACHAND, M. (1989b). « Sommet de l'Île », *Communauté régionale de l'Outaouais : Plan*, octobre, Hull.

BACHAND, M. (1980). « Comité de citoyens et enjeux urbains à Hull », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 4/44, automne : 134-141.

BACHAND, M. et coll. (1975). *L'habitation à Hull : programme quinquennal*, Hull, Service d'urbanisme de la ville de Hull.

BACQUÉ, Marie-Hélène (2005). « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal ». *Espaces et sociétés* 4, 123 : 69-84.

BACQUÉ, M-H, H. REY et Y. SINTOMER (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Paris, La Découverte.

BACQUÉ M.-H. et Y. SINTOMER (2001). « Affiliations et désaffiliations en banlieue : réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers ». *Revue française de sociologie*, n° 42 : 217-249.

BARIL, P et J.-P. DESLAURIERS (1995). *Le Centre d'animation familiale de Gatineau*.

BARRÉ, M.-A. (2009). *Le maintien de l'engagement militant au sein du mouvement écologiste. Le cas d'un groupe d'écologie sociale*, Mémoire de maîtrise en service social, Québec, Faculté des études supérieures, Université Laval.

BARTHÉLEMY, M. (2000). *Associations : un nouvel âge de la participation?*. Paris, Presses de Sciences Po.

BECKER, H.S. (1998). *Tricks of the Trade. How to Think about Your Research While You're Doing It*. Chicago, University of Chicago Press.

BÉLANGER, P.-R. (1988). « Les nouveaux mouvements sociaux à l'aube des années 1990 ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol.1, n° 1 : 101-114.

BÉLANGER, P.R. et B. LÉVESQUE (1992). « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992) ». *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Sous la dir. de G. Daigle et G. Rocher, Montréal, Presses de l'Université de Montréal : 713-747.

BERGERON, A. M. MOREL et I. THÉRIEN (2002). *Portrait d'initiatives du milieu pour lutter contre la pauvreté*. Observatoire montréalais des inégalités sociales et de santé.

BERNIER, L., M.- J. BOUCHARD et B. LÉVESQUE (2002). « La prise en compte de l'intérêt général au Québec. Nouvelle articulation entre l'intérêt individuel, collectif et général ». *Plural economy and socio-economic regulation - Économie plurielle et régulation socio-économique*. Sous la dir. de Bernard Enjolras et Marie-Louise Von Bergmann-Winberg, Bruxelles, CIRIEC-International : 47-71.

BHERER, L. (2006). « La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'État ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n° 2 : 24-38.

BHERER, L. et L. Quesnel (2006) « La ville : laboratoire des enjeux démocratiques contemporains ». *Politique et Sociétés*, vol. 25, n°1 : 3-11.

BHERER, L. (2005). « Le cheminement du projet de conseils de quartier à Québec (1965-2006) : un outil pour contrer l'apolitisme municipal? », *Politique et Sociétés*, vol. 25, n°1 : 31-56.

BIDART C. (1988) «Sociabilités: quelques variables », *Revue française de sociologie*, vol.29, n° 4 : 621-648.

BLANC, M. et A.EBERHARDT (2011). « Travail social communautaire et mobilisation des habitants dans les quartiers populaires en Allemagne ». *Informations sociales*, 2011/1, n° 163 : 106-114.

BLONDIAUX L. (2007) « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique ». *La Découverte | Mouvements*, vol.2, n° 50 : 118-129.

BLONDIAUX, L. et Y. Sintomer.(2002). « L'impératif délibératif ». *Politix*. vol.15. n° 57 : 17-35.

BLONDIAUX L. et S. LÉVÊQUE (1999). « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XX^e arrondissement de Paris ». *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*. Sous la dir. de Neveu Catherine, Paris, L'Harmattan : 17-83.

BLONDIN, M. (1968). « Vie urbaine et animation sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 9, n° 1-2 : 111-119.

BOIVIN, R. (1987). *Histoire de la Clinique des citoyens de Saint-Jacques (1968-1986): des Comités de citoyens au CLSC du plateau Mont-Royal*, Montréal, Éditions VLB.

BOUCHARD, C et J.-P. DESLAURIERS (1995). *Une intervention communautaire dans le quartier Daniel-Johnson*. (Inédit).

BOURQUE, D. (2008). *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

BOURQUE, D (2003). *Essai de typologie du partenariat dans le secteur de santé et des services sociaux au Québec*. Cahier du CÉRIS, Série recherches, n° 24.

BOURQUE, D. (2002). *Partenariat territorial et transformation des services et du système sociosanitaires au Québec*. Thèse de doctorat, École de service social, Université Laval.

BOURQUE, D. (1997). « Trajectoire de l'organisation communautaire professionnelle ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol.10, n° 1 : 59-70.

BOURQUE, D. et R. LACHAPELLE (2010). « L'organisation communautaire en CSSS. Service public, et citoyenneté ». Presses de l'Université du Québec, coll. Initiatives, 2010, 165 pages.

BOURQUE D., Y. COMEAU, L. FAVREAU et L. FRÉCHETTE (2007). *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

BOURQUE, D., J. PROULX et L. FRÉCHETTE (2007). *Innovations sociales en Outaouais*. ARUC-ISDC, Série Recherches, n°13.

BOURQUE, G. L. (2000). *Le modèle québécois de développement : De l'émergence au renouvellement*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, collection Pratiques et politiques sociales.

BOURQUE, G.L. et B. LÉVESQUE, (1999). *Le modèle québécois en question*. Cahier du CRISES n° 9910.

BRESSON, M. (2007). « Peut-on parler d'un échec de la participation dans les "quartiers sensibles" en France? » *Réflexion sur la pluralité des attentes et les confusions autour de ce thème*. Pensée plurielle, vol.2, n° 15 : 121-128.

BREUX, S. (2008). « Représentations territoriales et engagement public individuel premières explorations ». *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3 : 187-210.

CAILLÉ G. et J.-M. LAFORTUNE (2007). « Regards croisés sur l'évolution du déficit démocratique au Québec ». *Recherches sociographiques*, vol. 48, n° 2 : 53-71.

CAILLOUETTE, J. (2001). « Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n° 1 : 81-96.

CAILLOUETTE, J. (1999). *Processus de construction identitaire au sein du milieu communautaire de la région de Québec*. Thèse de doctorat, Université Laval, École de service social.

CAILLOUETTE, J. (1994), « L'État partenaire du communautaire: vers un nouveau modèle de développement ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 1 : 161-175.

CARRIER, S. et D. FORTIN (1995). « L'entrevue structurée auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle ». *Revue francophone de déficience intellectuelle*, mai : 59-62.

CASTEL, R. (1995). « Les pièges de l'exclusion ». *Lien social et Politiques —RIAC*, n° 34 : 13-21.

CASTELS, R. (1973). *Le Psychanalisme. L'ordre psychanalytique et le pouvoir*. Paris, Maspéro.

CEFAÏ, D (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris, La Découverte.

CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE (2012)-États financiers 2011-2012. Éric Lachance, CGA.

CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE (2011). *Rapport annuel 2010-2011*. Gatineau.

CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE (CRSA) (2009). *Recherche sur la participation citoyenne. Le point de vue des citoyens*.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (CEPE) (2012). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2012*, Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

CLAVEL, G. (1998). *La société d'exclusion. Comprendre pour en sortir*. Paris, Presses universitaires de France.

CLIFFORD, J. (1990). « Notes on (Field) notes », *Fieldnotes. The Makings of Anthropology*. Sous la dir. de R. Sanjek, New York, Cornell University Press : 47-71.

CNAAN, R A. et C. MILOFSKY (2008). *Handbook of community movements and local organizations*, New York, Springer.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989). *Deux Québec dans un*, Gaétan Morin et Gouvernement du Québec.

CONSEIL CANADIEN DE L'APPRENTISSAGE (2006) « La participation électorale baisse : Serait-ce lié à la diminution de l'enseignement civique? ». *Carnet Savoir*.

COMEAU, Y. (1995). « Vie quotidienne et participation aux associations communautaires », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 1 : 121-136.

COMEAU, Y. (1994). *L'analyse des données qualitatives*. Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques, n°ET9402.

COMEAU, Y. et L. FAVREAU (2006). « L'organisation communautaire au Québec : itinéraire d'une pratique sociale devenue une profession ». *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique*. Sous la dir. de D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette, Québec, Presses de l'Université du Québec.

COMITÉ AVISEUR DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (1999). « La politique gouvernementale : enjeux et défis ». *Agir pour faire changer les choses*. Bulletin d'information, n° 4 : 1-16.

COPANS, J. (1999). *L'enquête ethnologique de terrain*. Paris, Nathan.

CÔTÉ C. (1988). *L'absence d'une politique sociale au Québec : les conséquences et les enjeux*, Québec : Service de l'évaluation, direction générale des programmes sociaux.

CÔTÉ L., B.T LÉVESQUE et G. MORNEAU (2007). « L'évolution du modèle québécois de gouvernance : le point de vue des acteurs ». *Politique et Sociétés*, vol. 26, n° 1 : 3-26.

CRESWELL, J.W. (1998). *Qualitative inquiry and research design. Choosing among five traditions*. Thousand Oaks, Sage Publications.

CRESWELL, J. W. (1994). *Research Design*. Thousand Oaks, Sage.

CROSS, W. (2002). *Political Parties, Representation, and Electoral Democracy in Canada*. Toronto, Oxford University Press.

CUNNINGHAM, J. V. (1972). « Citizen Participation in Public Affairs ». *Public Administration Review*, vol. 32, numéro spécial: 589-602.

DAHL, R.A. (2000). *On Democracy*. London, Yale University Press.

DAMAY, L. et C. SCHAUT (2007). « Justifications des politiques participatives : deux études de cas en Belgique ». *Espaces et sociétés*, 2007/1-2 - 128-129 : 185-199.

D'AMOURS, M. (1997). *L'économie sociale au Québec*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire.

DE GAUJELAC, V. et I. TABOADA LEONETTI (1994). *La lutte de places : insertion et désinsertion*. Marseille, Hommes et perspectives – Épi.

DESANTI, R. et R. CARDON (2007). *L'enquête qualitative en sociologie*. Paris, Éditions ASH.

DESCHENAUX, F. (2003). *Choisir, subir, s'ajuster [ressource électronique] : la place des milieux communautaires dans l'insertion professionnelle des diplômées et diplômés du post-secondaire*. Thèse de doctorat Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation.

DESLAURIERS, J.-P. (2007). *Cadre de référence sur l'appropriation du pouvoir d'agir personnelle et collective*, Cahier du CÉRIS, Série Pratiques sociales no.15.

DESLAURIERS, J.-P. avec la collaboration de R. PAQUET (2003). *Travailler dans le communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

DESLAURIERS, J.-P. et R. SÉVIGNY (1998). « L'organisation communautaire au temps de l'exclusion et de l'économie sociale ». *Service social*, vol.47, n^{os} 3-4 : 317-347.

DESLAURIERS, J.-P. (1991). *Recherche qualitative*. Montréal, McGraw-Hill.

DESLAURIERS, J.-P. (1985). « De l'animation à la révolution ». *Service social*. vol. 34, n^{os} 2 et 3 : 369-388.

DIAMOND, J. (2005). « Revitalisation urbaine et participation communautaire. Les leçons de l'expérience britannique ». *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Sous la dir. de M-H Bacqué, H. Rey et Y. Sintomer, Paris, La Découverte : 101-115.

DION, L (1971). *Société et politique : La vie des groupes, tome premier. Fondements de la société libérale*. Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

DION, L (1972). *Société et politique : La vie des groupes, tome second. Dynamique de la société libérale*. Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

DION, M. (2007). *Lutte à la pauvreté et intervention de quartier en Outaouais urbain : le cas du quartier Jean-Dallaire/front*. Cahiers du CÉRIS, Pratiques sociales, n^o13.

DION, M. (2002). *L'intervention de quartier dans l'Outaouais. Le cas du secteur Jean-Dallaire / Front*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Hull, Module de travail social.

DIONNE, L. (2009). « Analyser et comprendre le phénomène de la collaboration entre enseignants par la théorie enracinée : regard épistémologique et méthodologique ». *Recherches qualitatives*, vol. 28, n^o1 : 76-105.

DODD, P. et GUTIERREZ, L. (1990). « Preparing students for the future: A power perspective on community practice ». *Administration in Social Work*, vol. 14, n°2 : 63–78.

DORÉ, G. (1992). « L'organisation communautaire et les mutations dans les services sociaux au Québec, 1961-1991. La marge et le mouvement comme lieux d'identité ». *Service Social*, vol. 41, n° 2 : 131-161.

DORÉ, G. (1991). *Partenariat : l'enjeu de la "coopération conflictuelle" pour les groupes communautaires*. Laboratoire de recherche, École de service social, Université Laval.

DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991). *Théorie et pratique de l'organisation communautaire*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.

DUFOUR, S., D. FORTIN et J. HAMEL (1991). *L'enquête de terrain en sciences sociales*. Montréal, Éditions Saint-Martin.

DUMEZ, H. (2011). « Qu'est-ce que la recherche qualitative? ». *Le Libellio d' AEGIS*, vol. 7, n° 4 : 47-58.

DUPERRÉ, M. et C. DESLAURIERS (2011) « La participation des personnes atteintes de maladie mentale aux entreprises de l'économie sociale : pouvoir effectif ou symbolique ? », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 23, n° 2 : 124-137.

DUPERRÉ, M. (2008). « Défis complexes et organisation communautaire : pour une meilleure théorisation du travail de mobilisation », *Intervention*, n° 128 : 15-24.

DUPERRÉ, M. (2004). *L'organisation communautaire : La mobilisation des acteurs collectifs*, Québec, Presses de l'Université Laval.

DUVAL J.-F. et D. BOURQUE (2007). *Développement des communautés, approche territoriale intégrée et intervention de quartier : deux pratiques probantes*. Cahiers du CÉRIS, Série Pratiques sociales, n° 14.

ENJOLRAS, E. (2004). *Regimes of Governance and General Interest*, communication au colloque du CIRIEC-Canada, Congrès de l'ACFAS, Montréal, UQAM, 10-12 mai 2004.

ETZIONI, A. (1996). *The New Golden Rule*. New York, Basic Books.

EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK (EAPN), (2009). *Petits pas-Grands changements. Construire la participation des personnes en situation de pauvreté*. Bruxelles.

FARINÓS DASÍ, J. (2009). « Le défi, le besoin et le mythe de la participation à la planification du développement territorial durable : à la recherche d'une gouvernance territoriale efficace », *L'Information géographique*, 2009/2 - vol. 73 : 89- 111.

FAURE, A. (1993). « Le local : une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914). ». *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée (MEFRIM)*, T. 105, n° 2 : 489-502.

FAVREAU, L. (1995). *Pauvreté urbaine dans l'Outaouais métropolitain : Relancer l'emploi et l'économie des quartiers en difficulté de Buckingham, Gatineau et de Hull par le développement économique communautaire*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série rapport de recherche no. 4.

FAVREAU, L. (1989). *Mouvement populaire et intervention communautaire, de 1960 à nos jours*. Montréal, Le Centre de formation populaire et les éditions fleuves.

FAVREAU, L et L. FRÉCHETTE (2002). *Organisation communautaire et intervention de quartier en Outaouais : l'expérience du quartier Jean Dallaire de Hull*. Cahiers du CÉRIS, Série recherche, n° 22.

FAVREAU, L et L. FRÉCHETTE (1995). *Pauvreté urbaine et exclusion sociale : pistes de renouvellement du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté*. Série Recherches, no 5, GÉRIS-UQAH.

FAVREAU L. et Y. HURTIBISE (1993). *CLSC et communautés locales. La contribution de l'organisation communautaire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.

FEAGIN, J., A. ORUM, et G. SJOBERG. (1991). *A case for case study*. Chapel Hill, NC: University of North Carolina Press.

FILLIEULE, O. et C. PÉCHU (1993). *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*. Paris, L'Harmattan.

FORGUES, E. (2004). « Capital social, gouvernance et rationalisation des pratiques communautaires ; outils théoriques et méthodologiques ». *Cahier de recherche Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques*.

FORTIN, A. (2003). « Les organismes et groupes communautaires ». *Le système de santé au Québec. Organisations, acteurs et enjeux*. Sous la dir. de V. Lemieux, P. Bergeron, C. Bégin et G. Bélanger, Québec, Les Presses de l'Université Laval : 201-226.

FORTIN, A. (1991). « La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire ». *La participation politique. Leçons des dernières décennies*. Sous la dir. de J.T. Godbout, Québec, Institut québécois de la culture, Collection : Questions de culture : 219-250.

FOURNIER B. et M. REUCHAMPS (2008). « Représentation et participation politiques ». *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3 : 3-11.

FOURNIER, D., J.-F. RENÉ, M. DUVAL, S.GARON, A. FONTAINE, J.CHÉNARD et C.LEFEBVRE (2001). « La dynamique partenariale sur les organismes communautaires dans le contexte de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 14, n° 1 : 111-131.

FUNG, A., et E. OLIN WRIGHT (2005) « Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative ». *Gestion de proximité et démocratie participative*. Sous la dir. de M.-H. Backé, H. Rey et Y. Sintomer, Paris, La Découverte : 49-80.

GAGNON, Y.-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

GAUDIN, J.-P. (2009). « La démocratie participative ». *Informations sociale*, n° 158 : 42-48.

GERMAIN, A., R. MORIN ET G. SÉNÉCAL (2004). « L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État? ». *Lien social et Politiques--RIAC*, n° 52 : 129 à 138.

GERVAIS, L. (2000). « Développement social, participation sociale et organismes communautaires », *Développement social, Conseil de la santé et du bien-être*, vol 1, n° 2, 9-10.

GIDDENS, A. (1998). *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, Cambridge, Polity Press.

GINGRAS, A.-M., A. DUDAS, M. PAQUIN et M. FOISY (2008). « Les représentations sociales de la démocratie : réflexivité, effervescence et conflit ». *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 2 : 11-40.

GIROUX, N. et V. FENOCCHI (1995). « La participation une réalité complexe ». *Coopératives et développement*, vol.26 n° 1 : 59-81.

GLASER, B.G. (1992). *Basics of grounded theory analysis*. Mill Valley, Sociology Press.

GODBOUT, J. (1987). *La démocratie des usagers*, Montréal, Boréal express.

GODBOUT, J. (1983). *La participation contre la démocratie*, Montréal, Édition Saint-Martin.

GODBOUT, J. et J.-P. COLLIN (1977). *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?*. Montréal, INRS-Urbanisation.

GODBOUT, J. T. et N. V. MARTIN, (1982) « Participation et innovation ». *Les mobilisations populaires urbaines*. Sous la dir. de P. Hamel, J.-F. Léonard et R. Mayer, Montréal, Les Éditions Nouvelle Optique : 217-237.

GREASON, V. (2012). *Le communautaire québécois : Où sont les membres? Réflexions sur l'état de la vie associative dans le milieu communautaire*. Institut Carold.

GREENE, S. (2007). « Including Young Mothers: Community-based participation and the continuum of active citizenship ». *Community Development Journal*, vol 42, n° 2 : 167-180.

GROULX, L. H. (1994). « Participation, pouvoir et services sociaux ». *Traité des problèmes sociaux*. Sous la direction de F. Dumont, S. Langlois et Y.Martin, Québec, IQRC : 1035-1052.

GUAY, L. (2005). « Controverses sociotechniques, participation et décisions ». *Mouvements sociaux et changements institutionnels : L'action collective à l'ère de la mondialisation*. Sous la dir. de L. Guay, P. Hamel, D. Masson et J.-G. Vaillancourt, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

GUAY, L. (1996). « Les organismes communautaires et la citoyenneté ». *Bulletin de la Ligue des droits et Libertés*, vol. XV, n° 1.

GUAY, L. (1992). « Le choc des cultures : bilan de l'expérience de participation des ressources alternatives à l'élaboration des plans régionaux d'organisation de services en santé mentale », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 4, n° 2, 43-58.

GUAY, L., P. HAMEL, D. MASSON et J.-G. VAILLANCOURT (2005). *Mouvements sociaux et changements institutionnels : L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

GUBERMAN N., D. FOURMER, J. BELLEAU, J. BEEMAN et L. GERVAIS (1994). « Des questions sur la culture organisationnelle des organismes communautaires ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 1 : 45-62.

GUILLAUME, J.-F. et A. QUÉNIART (2004). « Engagement social et politique dans le parcours de vie ». *Lien social et Politiques*, n° 51, p. 5-14.

GUILLEMETTE, F. (2007). « L'approche de la *Grounded Theory*; pour innover? ». *Recherches qualitatives*, vol 26, n°1 : 32-50.

HAMEL, P. (2008). *Ville et débat public : Agir en démocratie*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

HAMEL, P. (1993). « Contrôle ou changement à l'heure du partenariat ». *Sociologie et sociétés*, XXV, n° 1.

HAMEL, P. (1991). *Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

HAMEL, P. (1985). « Mouvements urbains et nouveaux modes de gestion du social ». *L'inégalité sociale et les mécanismes de pouvoir*. Sous la dir. de G. Dussault et V. Piché, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, Collection : Études d'économie politique, une collection dirigée par l'Association d'économie politique : 241-263.

HAMEL, P. et B. JOUVE (2006). *Le modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

HAMEL, P et M. SYLVESTRO (2005). « Mouvements urbains et démocratisation des politiques urbaines dans le contexte de mondialisation ». *Mouvements sociaux et changements institutionnels : L'action collective à l'ère de la mondialisation*. Sous la dir. de L. Guay, P. Hamel, D. Masson et J.-G. Vaillancourt, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec : 91-113.

HARDINA, D. (2008). « Citizen Participation ». *Encyclopedia of Social Work*. Sous la dir. de T. Mizrahi et L. E. Davis, National Association of Social Workers and Oxford University Press.

HARDINA, D. (2005). « Ten Characteristics of Empowerment-Oriented Social Service Organizations ». *Administration in Social Work*, vol. 29, n° 3 : 23-42.

HARDINA, D. (2003). « Linking Citizen Participation to Empowerment Practice: A Historical Overview ». *Journal of Community Practice*, vol. 11, n° 4 : 11-38.

HELLER, K., R. PRICE, S. RIGER, S. REINHARZ et A.WANDERSMAN (1984). *Psychology and community change*, 2^{ième} édition, Homewood, Dorsey.

HERON, J. et P. REASON (1997). « A Participative Inquiry Paradigm ». *Qualitative Inquiry*, vol 3, n° 3 : 274-294.

HUDON, R., C. POIRIER et S. YATES (2008). « Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d'engagement : la contribution des coalitions à un renouvellement des conceptions et des pratiques ». *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3 : 165-185.

HUR, M. H. (2006). « *Empowerment In Terms Of Theoretical Perspectives: Exploring A Typology Of The Process And Components Across Disciplines* », *Journal Of Community Psychology*, vol. 34, n° 5: 523–540.

INGLEHART, R. (1977). *The silent revolution*. Princeton, Princeton University Press.

INTER-QUARTIER (2008). *Les maisons de quartier de Gatineau. Cadre de référence pour la reconnaissance des maisons de quartier*. Gatineau.

ION, J. (1996) « Groupements associatifs et modèles d'engagement ». *Des jeunes et des associations*. Sous la dir. de B. Roudet, Paris, L'Harmattan-INJEP : 53-64.

JACCOUD, M. et R. MAYER (1997). « L'observation en situation et la recherche qualitative ». *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Sous la dir de J. Poupart, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.

JETTÉ C. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

JETTÉ C. (2006). *Pistes de réflexion pour le développement de l'action communautaire au XX^e siècle*. LAREPPS, UQAM, n° 06-13.

KARSENTI, T., et D. DEMERS (2004). « L'étude de cas ». *La recherche en éducation : étapes et approches*. Sous la dir. de T. Karsenti et L. Savoie, Sherbrooke, Université de Sherbrooke : 209-233.

KÉRISIT, M. et J.-P., DESLAURIERS (1997). « Le devis de recherche ». *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires, Boucherville, Gaëtan Morin : 85-112.

KLEIN, J.-L. (1992). « Le partenariat : une réponse à l'exclusion ». *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi.

KLEIN, J.-L. et P.-A. TREMBLAY (1993). « Introduction ». *Identités et territoire : trois réflexions*. B. Arcand, B. Jean, C. Tremblay, M. Gagnon, J.-L. Klein et P.-A. Tremblay. GRIR, Université de Chicoutimi.

KRISCHKE, P. J. (2008). « L'apprentissage politique en zones d'exclusion, de conflits et d'organisation populaire ». *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 1 : 81-97.

KRUZYNSKI, A. (2005). « Trajectoires de militantes dans un quartier ouvrier de Montréal : trente ans de changements ». *Nouvelles questions féministes*, vol.24, n° 3 : 86-104.

LABELLE, Y. (1974). « Évolution des recherches sur la participation, des années vingt aux années soixante », *Sociologie et sociétés*, vol. 6, n° 2 : 67-85.

LE BOSSÉ Y. (2008). « L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol.21, n° 1 : 137-149.

LACHAPELLE, R. (2007). « Renouveler l'État social : Les enjeux de l'action communautaire au Québec ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 2 : 176-181.

LACHAPELLE R. (2001), « Deux décennies de concertation, le partenariat en développement local à Sorel ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n° 1 : 48-63.

LACOMBE, M et É. SOTOMAYOR (2006). *Dix ans de luttes pour la reconnaissance*. Montréal, Comité aviseur de l'action communautaire autonome.

LAMOUREUX, H (2003). *La pratique de l'action communautaire autonome*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.

LAMOUREUX, H (2003). *Ethique, travail social et action communautaire*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.

LAMOUREUX, H., J. LAVOIE, R. MAYER et coll. (1996). *La pratique de l'action communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

LAMOUREUX, J. (2004). « On est des entêté(e)s. Pensez pas nous épuiser ». *Lien social et Politiques*, n° 51, 2004 : 29-38.

LAMOUREUX, J. (2001). « Marges et citoyenneté ». *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n°2 : 29-47.

LAMOUREUX, J. (1994). *Le partenariat à l'épreuve*, Montréal, Éditions St-Martin.

LAPERRIÈRE, A. (1997), « La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées » *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires, Boucherville, Gaëtan Morin :: Gaëtan Morin : 309-340.

LAROSE, G. (2000). *Proposition de politique de soutien et de reconnaissance de l'action communautaire*. Rapport de la consultation publique présenté au ministre de la Solidarité sociale, 6 novembre.

LAVILLE J.-L. (2005). « L'économie sociale et solidaire en France ». *Action publique et économie solidaire*. Sous la dir. de J.-L. Laville., J.-P. Magnen, G. C. de França Filho et A. Medeiros, Toulouse, Éditions Erès.

LAVOIE, J. et J. PANET-RAYMOND (2011). *Pratique de l'action communautaire*. 3e édition. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.

LECLERC, Y. (dir., pour le Conseil des affaires sociales) (1989). *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur; Québec, Gouvernement du Québec.

LECLERC, K. et J. BEAUCHEMIN (2002). « La société civile comme sujet politique†: une nouvelle représentation de l'intérêt général ». *Lien social et Politiques – RIAC*, n°48, automne 2002 : 19-33.

L'ÉCUYER, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu, méthodes GPS et Concept de soi*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.

L'ÉCUYER, R. (1987). « L'analyse de contenu : notion et étapes ». *Les méthodes de recherche qualitative*, 2^{ième} édition. Sous la dir. de J.-P. Deslauriers, Québec, Presse de l'Université Laval.

LEMIEUX, R. (2004). *Remixer la cité. La participation citoyenne des jeunes québécois issus des minorités visibles*. Conseil permanent de la jeunesse et Conseil des relations interculturelles. Rapport de recherche.

LÉONARD J.-F. et P. HAMEL (1978). « Les groupes populaires dans la dynamique socio-politique québécoise ». *Politique aujourd'hui*, n° 7-8 : 155-164.

LEROUX K. (2005). « Nonprofits as Civic Intermediaries The Role of Community-Based Organizations in Promoting Political Participation ». *Urban Affairs Review*, vol. 42 n° 3 : 410-422.

LESEMANN, F. (2001). « De l'État-providence à l'État partenaire ». *L'État, la société civile et l'économie. Turbulences et transformations*. Sous la dir de G. Giroux, Québec, Presses de l'Université Laval.

LÉVESQUE B. (2007). *Une gouvernance partagée et un partenariat institutionnalisé pour la prise en charge des services d'intérêt général*. Cahier du CRISES, collection Études théoriques, n° ET0701.

LÉVESQUE, B. avec la collaboration de F. LAJEUNESSE-CREVIEWER (2005). *Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et politiques publiques*. Cahiers du CRISES, collection Études théoriques, n°ET0507.

LÉVESQUE, B. (2004). *Les enjeux de la démocratie et du développement dans les sociétés du Nord : L'expérience du Québec*. COMMUNICATION présentée à la « Conférence internationale : Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives? » tenue à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), les 24 et 25 septembre 2003.

LÉVESQUE, B. (1979). *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*. Saint-Martin, Montréal.

LOFLAND, J. (1976). *Doing social Life*. New York, Wiley.

MAFFESOLI, M. (1985). *La connaissance ordinaire. Précis de sociologie compréhensive*. Paris, Méridiens.

MAISON COMMUNAUTAIRE DANIEL-JOHNSON (2012). *Rapport annuel 2011-2012*. Gatineau.

MAISON DE L'AMITIÉ DE HULL. (2006). *Règlements généraux*.

MAISON DE L'AMITIÉ (non daté). *Notre petite histoire*. (inédit)

MARKOWITZ L. et K.W TICE. (2002). « Paradoxes of professionalization: parallel dilemmas in Women's organization in the Americas ». *Gender and Society*, vol. 16, no 6 : 941-958.

- MASON, J. (2002). *Qualitative Researching*. Sage, Thousand Oaks.
- MAYER, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*. Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.
- MAYER, R. et J.P. DESLAURIERS (2000). « Quelques éléments d'analyse qualitative. L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. ». *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Sous la dir. de Mayer et coll., Boucherville, Gaëtan Morin Éditeurs Ltée : 159-189.
- MAYER, R. et F. OUELLET (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.
- MAZEAUD A. et J. TALPIN (2010). « Participer pour quoi faire? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs ». *Sociologie*, 2010/3 vol. 1 : 357-374.
- MEISTER, A. (1974). *La participation dans les associations*. Paris, Les Éditions ouvrières.
- MEISTER, A. (1969). *Participation, animation et développement*. Paris, Édition Anthropos.
- MELUCCI, A. (1989). *Nomads of the Present*. London : Hutchinson.
- MELUCCI, A. (1978). « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux ». *Sociologie et sociétés*, X, n° 2.
- MENDELL M. (2006). « L'empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités ». *Géographie, économie, société*, vol. 8 : 63-85.
- MERCIER, C. (2000). « L'organisation communautaire et le travail social ». *Introduction au travail social*. Sous la dir de J.-P. Deslauriers et Y. Hurtibise, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- MERCIER, C., D. BOURQUE et L. ST-GERMAIN (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. ARUQ-ISDC.
- MERCIER, C et R. MATHIEU (2000). « Le travail social : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, n° 1 : 15-25.

MERCIER C. et L. ST-GERMAIN, (2008). *La participation citoyenne et le développement des communautés. État des lieux et Débats. Document à usage exclusif des participants du séminaire.* ARUQ-ISDC.

MILLIGAN, C. et N. R. FYFE (2005.) « Preserving Space for Volunteers: Exploring the Links between Voluntary Welfare Organisations, Volunteering and Citizenship ». *Urban Studies*, vol. 42, n° 3: 417–433.

MONGOIN D. (2009). « Variations politico-juridiques sur l’abstention électorale ». *Jus Politicum - Autour de la notion de Constitution* - n° 3.

MORIN, R. et M. ROCHEFORT (1998). « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l’action collective ». *Lien social et Politiques- RIAC*, n° 39 : 103-114.

MUCHIELLI, R. (1979). *L’analyse de contenu des documents et des communications* (3^e édition révisée), Paris, Éditions sociales françaises.

NÉLISSE, C. (1994). « La croisée du formel et de l’informel : entre l’État et les partenaires ». *Lien social et Politiques - RIAC*, n° 32 : 179-187.

NEVITTE, N. (2002). *Nouvelles valeurs et gouvernance au Canada*. Montréal, Presses de l’Université de Montréal.

NEZ, H. (2006). *Démocratie participative et inclusion socio-politique : les expériences de bobigny (france) et barreiro (belo horizonte, brésil)*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Pratiques économiques et sociales, n° 30.

NOOTENS, G. (2004). *Désenclaver la démocratie*. Montréal, Québec-Amérique.

OHMER, M. L. (2008). « The relationship between members’ perceptions of their Neighborhood organization and their involvement and perceived benefits from participation. ». *Journal of community psychology*, vol. 36, n° 7: 851–870.

ORIV (2005). *Comprendre les obstacles à la participation citoyenne. Contribution à une autre reconnaissance du citoyen*. Mars-2005.

PAMMETT J. H. et L. LEDUC (2003). *Participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants*. Élection Canada.

PANET-RAYMOND, J. (1991). « Le partenariat entre l’État et les organismes communautaires: un défi pour la formation en travail social », *Service social*, vol.40, n° 2 : 54-76.

PANET-RAYMOND, J. et D. BOURQUE (1991). *Partenariat ou Pater-nariat?, Rapport de recherche sur la collaboration entre établissements publics et organismes communautaires œuvrant auprès des personnes âgées à domicile*, Montréal, École de service social, Université de Montréal.

PAQUET, R. et J.-P. DESLAURIERS (2003). *Travailler dans le communautaire*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.

PAQUET, R., J.-P. DESLAURIERS et M. SARRAZIN (1999). « La syndicalisation des salariés du communautaire ». *Relations industrielles*, vol. 54, n° 2 : 337-364.

PATSIAS, C. (2007). « Civilité et comités de citoyens marseillais et québécois : des réactions à l'insécurité aux fondements des politiques publiques ». *Lien social et Politiques*, n° 57 : 47-61.

PATSIAS, C. (2006). « Groupes de quartier et pratiques citoyennes : Les leçons d'une comparaison franco-québécoise ou de la différence entre mouvements associatif et communautaire ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n° 2 : 39-54.

PATSIAS C. et S. PATSIAS (2005). « Les comités de citoyens, une transformation "par le bas" du système démocratique? : L'exemple des groupes québécois et marseillais » *Politique et Sociétés*, vol. 25, n° 1 : 57-81.

PATSIAS, C (2004). *Vivre-ensemble et communauté politique : entre ordres domestique et civique. Les groupes de citoyens marseillais et québécois*. Thèse de doctorat présentée en co-tutelle à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec.

PATTON, M. Q. (2002). *Qualitative Research & Evaluation Methods*, 3^{ième} édition, Thousand Oaks, Sage.

PAUGAM, S. (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presses Universitaires de France.

PAUGAM, S. (2008). *Le lien social*. Paris, Presses Universitaires de France.

PINDADO, F (2008). *La participation citoyenne. Formation pour la bonne gouvernance locale*. Tanger le 16 et 17 mai 2008.

PLAMONDON, A. (2007). *Les interactions entre le « JE » et le « NOUS »*. *L'apport des interventions sociales*. Mémoire de maîtrise en service social, Université Laval.

PLAMONDON, D. (2002). « Les organismes communautaires : un risque pour la santé des intervenantes? ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 2, 2002 : 214-221.

POIRIER, R. (1986). *Qui a volé la rue principale?*, Montréal, Éditions Départ.

PRESTBY et COLL. (1990). « Benefits, Costs~ Incentive Management and Participation in Voluntary Organizations: A Means to Understanding and Promoting Empowerment. ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 18, n° 1 : 117-149.

PUTNAM, R. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster.

PUTNAM, R. (1995). « Bowling Alone: America's Declining Social Capital ». *Journal of Democracy*, vol. 6, n° 1 : 65-78.

RACINE, S. (2010). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, École de service social.

RACINE, S. (2007). « Un tour d'horizon de l'exclusion ». *Service social*, vol. 53, n° 1 : 91-108.

REISCH, M. et D. GUYET (2008). « Communities as "Big Small Groups": Culture and Social Capital. ». *Handbook of community movements and local organizations*. Sous la dir. de R A Cnaan et C. Milofsky. New York, Springer : 163-178.

RENÉ, J.-F., M. SOULIÈRES et F. JOLICOEUR (2004). « La place et la participation des parents dans les Organismes communautaires Famille : pratiques et défis pour une prise en charge citoyenne ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 1 : 66-82.

RENÉ J.-F., M. GOYETTE, C. BELLOT, N. DALLAIRE et J. PANET-RAYMOND (2001). « L'insertion socioprofessionnelle des jeunes : le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité ». *Lien social et Politiques – RIAC*, 46, automne 2001 : 125-139.

ROCHEFORT M. (2004). « Pour une approche typologique des services de proximité ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 1 : 112-125.

ROSANVALLON, P. (2006). *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.

ROSANVALLON, P. (2000). *La démocratie inachevée, histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard.

ROUDET, B., (2004). « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif ». *Lien social et Politiques*, n° 51, printemps 2004 : 17-27.

ROY, S. N. (2003). « L'étude de cas ». Recherche sociale. *De la problématique à la collecte des données* 4^{ième} édition. Sous la dir. de B. Gauthier, Québec, Presses de l'Université du Québec : 159-184.

RQIIAC (2010). *Pratiques d'organisation communautaire en CSSS : cadre de référence du RQIIAC*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.

SAVARD, S. et B. HARVEY (2006). « Le développement social des communautés. Quelle place pour les organismes communautaires? ». *Le développement social, un enjeu pour l'économie sociale*. Sous la dir. de M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay, Québec, Presses de l'Université du Québec.

SAVARD, S., D. TURCOTTE, et A. BEAUDOIN (2003). « Le partenariat et les organisations sociosanitaires du secteur de l'enfance, de la famille et de la jeunesse : une analyse stratégique ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, n° 2 : 160-177.

SCARROW, S.E (2000). « Parties Without Members? Party Organization in a Changing Electoral Environment ». *Parties Without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*. Sous la dir de J. D. Russell et M. P. Wattenberg, New York / Oxford, Oxford University Press : 79-101.

SCHNEIDER, J.-A. (2008). « Small Nonprofits and Civil Society: Civic Engagement and social Capital ». *Handbook of community movements and local organizations*. Sous la dir. de R A. Cnaan et C. Milofsky, Springer, New York : 74-88.

SCHLOZMAN, K. L., S. VERBA et H. E. BRADY (1999). «Civic participation and the equality problem». *Civic engagement in American democracy*. Sous la dir. de T. Skocpol et M. P. Fiorina, Washington, DC: Brookings Institution : 427-460.

SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC ET AUX INITIATIVES SOCIALES (2012). *État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire. Édition 2010-2011*. Gouvernement du Québec

SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC (2004). *Cadre de référence en matière d'action communautaire, deuxième partie. Les balises d'interprétation des pratiques administratives*. Sillery, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC (SACA) (2000). *Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec*. Document de consultation, Gouvernement du Québec.

SÉNÉCAL, G., G.CLOUTIER et P. HERJEAN (2008). « Le quartier comme espace transactionnel : l'expérience des Tables de concertation de quartier à Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol.52, n° 146 : 191-214.

SHRAGGE, E. (2007). « La pratique communautaire et la lutte pour la transformation sociale ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 2 : 184-192.

SIMMONS-MACKIE, N. et J. S. DAMICO (1999). « Qualitative methods in aphasia research: ethnography ». *Aphasiology*, vol. 13, nos. 9-11: 681-687.

SPRADLEY, J. P. (1980). *Participant Observation*, New York, Holt Rinehart and Winston.

STAKE, R. (1995). *The art of case study research*, Thousand Oaks, Sage Publications.

STAPLES, L.H. (1990). « Powerful ideas about empowerment », *Administration in Social Work*, vol. 14, n°2: 29-42.

STOLLE, D. et M. MORJÈ HOWARD (2008). « Civic Engagement and Civic Attitudes in Cross-National Perspective: Introduction to the Symposium ». *Political Studies*, vol. 56 : 1-11.

TALPIN, J. (2008). « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative ». *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3 : 133-164.

TAYLOR, M. (2008). « The Nature of Community Organizing: Social Capital and Community Leadership ». *Handbook of community movements and local organizations*. Sous la dir. De R. A. Cnaan et C. Milofsky, New York, Springer : 329-345.

THÉRIAULT J-Y. (2006). « Petit pays et gouvernance ». *Télescope*, vol. 13, n° 2, hiver 2006-2007 : 89-93.

THIBAUT, A., M. LEQUIN et M. TREMBLAY (2000). *Cadre de référence de la participation publique (démocratique, utile et crédible)*. Québec, Conseil de la santé et du bien-être.

TOQUEVILLE, A. (de) (1988). *Democracy in America*. New York, Harper and Row.

- TOCQUEVILLE A. (de) (1986). *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard.
- TOURAINÉ, A. (1978). *La voix et le regard*. Paris, Les Éditions du Seuil.
- ULYSSE, P.-J. et F. LESEMAN (2004). *Citoyenneté et pauvreté : politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*. Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec.
- VILLE DE GATINEAU (2010a). *Portrait de communautés. Communauté 65-Jean-Dallaire*.
- VILLE DE GATINEAU (2010b). *Portrait de communautés. Communauté 56-Daniel-Johnson*.
- VILLE DE GATINEAU (2010c). *Portrait de communautés. Communauté 77-du-Ruisseau*.
- VILLE DE GATINEAU (2010d). *Portrait de communautés. Communauté 85-Jacques-Cartier*.
- VAILLANCOURT, Y. (2008). *Note de recherche sur l'apport de l'économie sociale dans la coproduction et la coconstruction des politiques publiques*, Cahiers du CRISES, collection Études théoriques n° ET0801.
- VAILLANCOURT, Y. (1993). « Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public. ». *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 6, n° 1 : 1-14.
- WANDERSMAN, A. et P. Florin (2000). « Citizen participation ». *Handbook of community psychology*. Sous la dir. de J. Rappaport et E. Seidman, New York, Plenum Press : 247-272.
- WANDERSMAN, A., P. FLORIN, R. R. FRIEDMANN et R. MEIER (1987). « Who participates, who does not participate, and why? An analysis of voluntary neighborhood organizations in the United States and Israel ». *Sociological Forum*, n° 2 : 534-555.
- WARIN, P. (2011). « La participation citoyenne dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale questionnée par le non-recours à l'offre publique ». *Télescope*, vol. 17, n° 1 : 116-134.
- WEITZMAN, E. A. et M. B. MILES (1995). *Computer Programs for Qualitative Data Analysis*. Thousand Oaks, Sage.

WHITE, D (2001). « Maîtriser un mouvement, dompter une idéologie – l'État et le secteur communautaire au Québec », *Isuma*, vol.2, n° 2.

WHITE, D (1994). « La gestion communautaire de l'exclusion », *Lien social et politiques* – *RIAC*, n° 32, 37-52.

WHITE, D. (1993). « Les processus de réforme et la structuration locale des systèmes. Le cas des réformes dans le domaine de la santé mentale ». *Sociologie et sociétés*, XXV, n° 1.

WHITE D. et C. MERCIER (1989). « Ressources alternatives et structures intermédiaires dans le contexte québécois ». *Santé mentale au Québec*, XIV, n° 1.

YIN, R. K. (1994). *Case Study Research. Design and Methods*, Thousand Oaks, Sage, coll. « Applied Social Research Methods Series », n° 5.

YIN R. K. (2012). *Applications of Case Study Research*. Thousand Oaks, Sage Publications.

YOUNG, I.M. (2000). *Inclusion and Democracy*. New York, Oxford University Press.

YOUNG, L. et J. EVERITT (2004). *Advocacy groups*. Vancouver, University of British Columbia Press.

ZENTNER, M. (2011). « Focus - La participation à la vie publique des jeunes en Europe. » *Informations sociales*, 2011/3 - n°s 165-166.

ZIMMERMAN, M. A. et J. RAPPAPORT (1988). « Citizen participation, perceived control, and psychological empowerment ». *American Journal of Community Psychology*, vol. 16, n° 5: 725-750.

Annexe 1- Notes de recherche

55 personnes

env. sur 11 deq.

Phien de souche salie /
Phien d'education pop. /
Information de divers of.

usage - (UQO (un-sing)
Udeal (un-trition)
Arken sont a

persone.
/fome.

Int car

Phien de mobilisation
→ Marche des q
Int coll.
Int soci.

→ Lien d'insertion

→ demande à l'ulule

Liste des participants : 5 of, 12 of
15 of, 16 of, 17 of, 18 of, 19 of

02 nov 2010

CAF.

ah-

Care rencontre.

1001 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

presences:

reg: Phine, Jeanette, Su-pain
pour
nov: 13

→

1) Echange en rent: aut monde
trins grand-mere. → deff exp

1 Nov elle portante →

Potes amies

Da-kachelle amone b grande pingu
→ ramasse au herage
des cuisines coll.

local → h. fan

e) Vente d'artisanat maison

Annexe 2- Guide des entrevues semi-dirigées

Entrevues semi-dirigées menées dans le cadre de la recherche

*Participation citoyenne à l'intérieur des organismes communautaires:
la représentation des acteurs*

Chercheur principale : Dominic Foisy
Directrice de thèse : Caroline Andrew

Dans la première partie de l'entrevue, j'aimerais recueillir certaines informations sur votre profil de participants.

Question relatives aux profil des participants

1. À quel titre participez-vous aux activités de l'organisation (salariés, membres de conseil d'administration, participants à des activités ?
2. À quel groupe d'âge appartenez-vous ?
18-25 ans ☐, 26-35 ans ☐, 36-45 ans ☐, 46-55 ans ☐, 56-65 ans ☐, 66 ans ou plus ☐
3. Depuis combien de temps habitez-vous ce quartier ?
4. Depuis combien temps fréquentez-vous l'organisme ?

Questions relatives à la participation

1. Parlez-moi des activités auxquelles vous participez à l'intérieur de l'organisme? (types, fréquence, etc.)
- 2.
3. Est-ce qu'il y des activités qui sont plus importantes que d'autres pour vous ?
4. Est-ce que vous pouvez me parlez des raisons pour lesquelles vous participez aux activités ou à la vie de l'organisme ?
5. Depuis que vous participez aux différentes activités de l'organisme, qu'est-ce que vous en retirez ?
6. Les maisons de quartier sont-elles importantes, selon vous ? Pourquoi ?

Annexe 3-Script de sollicitation

Script de sollicitation de participation pour une entrevue semi-dirigées

*Participation citoyenne à l'intérieur des organismes communautaires:
la représentation des acteurs*

Bonjour X,

Comme vous le savez probablement, je m'appelle Dominic Foisy et je mène actuellement, dans le cadre de mes études doctorales à l'Université d'Ottawa, une recherche sur la participation citoyenne à l'intérieur des maisons de quartier.

Je sollicite certains participants des maisons de quartiers à prendre part à une entrevue. Cette entrevue vise à exposer certaines dimensions de votre expérience de participation citoyenne à l'intérieur de la maison de quartier. Ces entrevues sont menées par moi (Dominic Foisy). Elles sont enregistrées (elles seront écoutées uniquement par moi et peut-être ma directrice de thèse). Les propos sont strictement confidentiels.

L'entrevue pourrait se tenir directement dans un local de la maison de quartier ou encore, si vous préférez, dans un local de l'Université du Québec en Outaouais. L'objectif est que vous soyez pleinement à l'aise de participer.

Enfin, vous n'êtes évidemment nullement obligé de participer. Cette recherche se fait uniquement sur une base volontaire. Si vous le désirez, vous pouvez prendre quelques jours pour y penser. Vous pourrez, dans ce cas, me faire part de votre choix lors de ma prochaine visite à l'organisation (date et heure) ou me communiquer par téléphone (XXX) XXX-XXXX poste XXXX ou par écrit à l'adresse courriel suivante XXXXXXXX@XXXXX.

Annexe 4- Codes et profils des participants

Codes et profil des participants aux entrevues							
Maison/ participant	Sexe	Âge	Statut	Région	Quartier	M de Q	Date entrevue
A1	F	56-65 ans	R/A	s. o.	9 ans	7 ans	11/2010
A2	F	36-45	R/A	n/d	n/d	n/d	12/2010
A3	F	36-45	P/E	s. o.	(6 ans)	8 ans	12/2010
A4	F	36-45	R/P	s. o.	10 ans	8-9 ans	12/2010
A5	H	36-45 ans	R/A	s. o.	5 ans	2 ans	01/2011
A6	H	36-45	R/P	s. o.	4 ans	5 ans	02/2011
A7	F	26-35 ans	R	s. o.	2 ans	4 ans	02/2011
B1	F	56-65 ans	R/A	s. o.	4 ans	(14 ans)	11/2010
B2	F	56-65 ans	R (b)	10 ans	10 ans	3 ans	11/2010
B3	H	26-35 ans	P/E	3 mois	s. o.	3 mois	12/2010
B4	F	36-45	P/E	14 ans	s. o.	2 ans	02/2011
B5	H	36-45 ans	R	n/d	1 an	6 mois	02/2011
B6	F	26-35 ans	R/A	s. o.	4 ans	2 ans	02/2011
B7	F	36-45 ans	R/A	n/d	6 ans	1 an	02/2011
C1	F	36-45 ans	P/E*	s. o.	s. o.	3 ans	11/2010
C2	F	46-55 ans	R	n/d	11 ans	8 ans	11/2010
C3	F	46-55 ans	P/E	s. o.	(1 an)	8 ans	12/2010
C4	F	36-45 ans	R	20 ans	s. o.	10 ans	12/2010
C5	H	46-55 ans	A/E	11 ans	s. o.	3 ans	12/2010
C6	H	56-65 ans	R/A	s. o.	65 ans	30 ans	01/2011

Légende

Statut dans la maison de quartier : **R** (résident du quartier), **R/P** (résident et employé permanent), **R/A** (résident et administrateur d'une maison de quartier), **P/E** (permanent vivant à l'extérieur du quartier) et **A/E** (administrateur vivant à l'extérieur du quartier).

Région (arrivée dans la région de l'Outaouais) : **s. o.** (sans objet, puisqu'est originaire de la région), **n/d** (information non disponible).

Quartier : arrivée dans le quartier de la maison.

MdeQ : début de participation à la vie de la maison de quartier.

Annexe 5- Note au babillard

**Recherche sur la participation citoyenne
dans les maisons de quartiers de l'Outaouais**
Juin 2010 à décembre 2010

Bonjour à toutes et tous,

Je m'appelle Dominic Foisy, je suis étudiant à l'Université d'Ottawa et professeur à l'Université du Québec en Outaouais. Dans le cadre de mes études de doctorat, je réalise une recherche sur la question de la participation citoyenne à l'intérieur des maisons de quartiers de l'Outaouais. L'objectif de cette recherche est de **mieux comprendre les motivations des citoyens à participer aux activités de ces organisations.**

Au cours des prochains mois, je participerai moi-même à certaines activités de l'organisme afin de mieux comprendre son fonctionnement. Durant ces activités, si nous avons des échanges, avant, pendant ou après celles-ci, sur la question de la participation, vos propos pourront servir à ma recherche. De plus, en cours de route, j'inviterai certaines personnes à participer à des entrevues individuelles. Vous aurez compris que je ne peux rencontrer tout le monde qui participe aux activités de l'organisme, je devrai donc (malheureusement !) faire des choix. Je vais tenter de voir le plus de personnes différentes possibles (âge, sexe, ancienneté, fréquence de participation, etc.). Également, notez que durant les périodes de présence aux différentes activités de l'organisme, je serai Bref, le choix des personnes repose surtout une question de profil et non de qualité personnelle !

Cette recherche se fait sur une base volontaire. Dans l'éventualité où je sollicite votre participation, vous avez tout le loisir de refuser et ce, sans avoir besoin de vous justifier. Vous devez être très à l'aise. Si je participe à une activité à laquelle vous êtes présents et que ma présence vous cause une certaine difficulté ou malaise, vous pouvez m'aviser personnellement, informer un membre du personnel ou encore un membre du conseil d'administration. Ces derniers m'informeront de la situation en gardant votre anonymat. Je me retirerai alors de l'activité. Ma présence ne devrait pas limiter votre participation aux activités de l'organisme. C'est votre organisation et non la mienne !!

Je serai présent de temps à autres à différentes activités de l'organisme, entre le mois de juin et le mois de décembre 2010. Tout au long de mes présences, si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser. Vous pouvez m'interpeller directement lorsque je serai sur place, vous pouvez me rejoindre par téléphone XXX-XXX-XXXX poste XXXX ou encore m'écrire via le courrier électronique XXXXXX@XXXXX

Je vous remercie de votre participation

Dominic Foisy

Annexe 6-Certificat d'approbation déontologique



Université d'Ottawa
Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa
Office of Research Ethics and Integrity

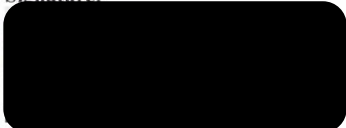
La présente confirme que le Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université d'Ottawa identifié ci-dessus, opérant conformément à l'Énoncé de politique des Trois conseils et toutes autres lois et tous règlements applicables de l'Ontario, a examiné et approuvé la demande d'approbation déontologique du projet de recherche ci-nommé. L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales / Commentaires".

Lors de l'étude, le protocole ne peut être modifié sans approbation préalable écrite du CER sauf si le sujet doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques de l'étude comme par exemple un changement de numéro de téléphone. Les chercheurs doivent aviser le CER dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou affecter considérablement le déroulement du projet. Ils devront aussi rapporter tout événement imprévu et / ou dommageable et devront soumettre toutes les nouvelles informations pouvant nuire à la conduite du projet et/ou à la sécurité des participants. Toutes modifications apportées au projet, aux lettres d'information / formulaires de consentement ainsi qu'aux documents de recrutement doivent être soumises pour approbation à ce Service en utilisant le document intitulé "Modification au projet de recherche" au: http://www.ssr.d.uottawa.ca/deontologie/application_dwn_f.asp.

Veuillez soumettre un rapport annuel au Responsable de la déontologie en recherche, quatre semaines avant la date d'échéance indiquée afin de fermer le dossier ou demander un renouvellement de l'approbation déontologique. Le document nécessaire est disponible en ligne au: http://www.rges.uottawa.ca/ethics/application_dwn.asp.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec le bureau de déontologie en composant le poste 5841 ou en nous contactant par courriel à: ethics@uOttawa.ca.

Signature:



Responsable de la déontologie en recherche
Pour Barbara Graves, Présidente du CÉR en Sciences sociales et humanités

Numéro de dossier: 04-10-16

Date (mm/jj/aaaa): 10/26/2010



Université d'Ottawa
Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa
Office of Research Ethics and Integrity

Certificat d'approbation déontologique

CÉR Sciences sociales et humanités

Chercheur principal / Superviseur / Co-chercheur(s) / Étudiant(s)

<u>Prénom</u>	<u>Nom de famille</u>	<u>Affiliation</u>	<u>Rôle</u>
Caroline	Andrew	Sciences sociales / Science politiques	Superviseur
Dominic	Foisy	Sciences sociales / Science politiques	Étudiant-chercheur

Numéro du dossier: 04-10-16

Type du projet: Thèse de doctorat

Titre: Participation citoyenne à l'intérieur des organismes communautaires: la représentation des acteurs

Date d'approbation (mm/jj/aaaa)	Date d'expiration (mm/jj/aaaa)	Approbation
10/26/2010	10/25/2011	Ia

(Ia: Approbation complète, Ib: Autorisation préliminaire de libération de fonds de recherche)

Conditions Spéciales / Commentaires:

N/A